

A la rescousse du Tchad

Au moins pour le moment - militaire et politique - la France vient de réaffirmer son soutien au régime du président Hissène Habré, tout en rappelant au colonel Kadhaï qu'elle reste vigilante devant l'évolution de la situation dans le nord du Tchad. L'opération de parachutage effectuée par deux Transall, dans la nuit de mardi à mercredi, dans le massif du Tibesti va cependant bien au-delà d'une aide humanitaire à des populations Toubous, victimes des exactions de l'armée de Tripoli. Les éléments restés fidèles à M. Goukouni Oueddei ont en effet reçu, outre des couvertures et des vivres, des missiles antichars et anti-aériens destinés à contrer la stratégie d'encerclement du massif du Tibesti engagée par le président libyen.

En intervenant au nord du 16^e parallèle, dans une zone jusque-là contrôlée par le Libye et par ses alliés, Paris franchit un degré supplémentaire dans ce que Tripoli nomme l'« escalade » de la présence militaire française au Tchad. Cette décision, acquiescée par consensus entre l'Élysée et Matignon, a en outre l'avantage de manifester une nouvelle fois la solidarité de la France envers ses plus proches alliés africains, toujours anxieux devant les velléités expansionnistes du colonel Kadhaï.

Ce n'est pourtant pas de gaieté de cœur que Paris s'est résolu à prendre le risque de voir des avions français abattus par la chasse libyenne. A l'Élysée comme à Matignon et au ministère de la défense, on a estimé qu'il valait mieux intervenir aujourd'hui de façon limitée plutôt que d'être contraint, un peu plus tard, de lancer une opération d'urgence pour stopper l'avancée des troupes libyennes.

Il n'est pas sûr pour autant que le « signal » lancé au dirigeant libyen sera suffisant pour le faire renoncer. Le colonel Kadhaï a en effet subi un revers important depuis la défection de deux partisans de M. Goukouni Oueddei, qui ont ouvert deux fronts, dans le Tibesti et l'Ennedi, à l'intérieur même d'une zone considérée par Tripoli comme le « glacis » libyen.

Paris montre ainsi que la stratégie consistant à tenter de négocier avec Tripoli, que Matignon n'écarterait pas totalement il y a quelques semaines encore, est abandonnée. La France considère aujourd'hui que ses partenaires arabes sont à même de faire la différence entre sa politique au Proche-Orient et l'intervention de son armée au Tchad, qui lui imposent ses liens historiques avec l'Afrique et le comportement du colonel Kadhaï. De toute façon, casé à ruiner le bénéfice du dispositif statique de l'opération « Epervier », Paris ne pouvait rester sourd aux appels à l'aide du président Hissène Habré, relayés par plusieurs chefs d'Etat africains.

A l'évidence, le chargement de deux avions de transport ne répond pas à l'attente de M. Habré. Tout au plus, assure-t-il un rôle aux combattants tchadiens du Tibesti, à charge pour l'armée de l'Élysée de prendre le relais. Mais la France, de son côté, entre dans l'engrenage consistant à alimenter en permanence, en vivres et en munitions, les maquisards du Tibesti et les troupes de M. Habré.

Reste à savoir si cette aide suffira à celui-ci pour réussir sa reconquête du nord de son territoire, à laquelle il ne renoncera vraisemblablement jamais. Le chef d'Etat tchadien ne paraît pas le penser pour l'instant, lui qui se compare volontiers aux résistants algériens, que l'Occident aide suffisamment pour leur éviter la défaite mais insuffisamment pour leur permettre la victoire. Les derniers parachutages prouvent en tout cas que la France n'en a pas fini avec son engagement au Tchad, et que d'autres rebondissement sont à attendre.

(Lire nos informations page 3.)

Le refus de signer l'ordonnance sur le temps de travail

M. Mitterrand a fait un geste en direction des syndicats ouvriers

La CFDT et FO ont réagi plutôt favorablement à la décision de M. François Mitterrand de ne pas signer l'ordonnance sur l'aménagement du temps de travail, annoncée le mercredi 17 décembre. M. Bergeron a rappelé qu'il avait demandé, en vain, à M. Chirac de « surseoir » à ce texte.

La CFDT estime que le chef de l'Etat vient de relancer le débat sur l'aménagement

du temps de travail. La décision présidentielle, qui apparaît comme un geste en direction des syndicats, intervient au moment où le secteur public connaît de nouveaux mouvements de grève (EGF, RATP, SNCF, Air Inter).

L'hôtel Matignon étudie la possibilité de prolonger l'actuelle session parlementaire pour faire adopter une loi reprenant le texte de l'ordonnance refusée.

M. François Mitterrand a bien choisi son moment pour ne pas signer l'ordonnance sur l'aménagement du temps de travail. Au lendemain d'un mouvement étudiant qui a fragilisé le gouvernement, il peaufine son image sociale en étant l'homme par qui la pause arrive.

Dans la décision de « juge arbitre », l'opportunité du geste joue plus encore que les réserves qu'il exprime sur le contenu du texte. Après tout, c'est sous son quinquennat 1981-1986 que la flexibilité de l'emploi a été amorcée, M. Delebarre prenant le relais des

partenaires sociaux et laissant sa marque à une loi sur l'aménagement du temps de travail.

Même sur le travail de nuit des femmes, des projets d'assouplissement existaient, s'adaptant à une évolution jugée irréversible. Et la volonté personnelle du président de la République d'abaisser le temps de travail à trente-neuf heures sans réduction de salaires a été économiquement si coûteuse qu'elle a interrompu le processus amorcé de la diminution de la durée hebdomadaire de travail.

Mais M. Mitterrand a utilisé son joker social avec une grande

habileté. Lui, qui a bénéficié, même si sa relation personnelle avec les syndicats était parfois difficile, d'une apparente paix sociale, s'offre la satisfaction de répondre à la grappe de syndicats qui avaient tous critiqué l'ordonnance Séguin (revue et corrigée, disent-ils, par Matignon). M. Bergeron jugeait qu'il fallait « surseoir » à un texte « parfaitement incompréhensible ».

MICHEL NOBLECOURT.

(Lire la suite page 10 et l'article de PATRICK JARREAU page 36.)

De Rome à Paris

L'Europe a besoin d'une « grande querelle »

N'en déplaise à Cornelle (1), Rome est toujours dans Rome. Comment se lasser du spectacle qu'à peine débarqué d'avion l'on découvre du Janicule, de la douceur bleutée qui baigne la majesté du dôme de Saint-Pierre ? Comment n'être pas tenté de se détourner de l'agitation qui consume nos vies pour s'abandonner à la contemplation d'un passé omniprésent ? Mais en même temps la gloire de ce passé nous interpelle, nous fait prendre conscience du déclin qui menace notre commune patrie européenne. A la vérité, il n'est pas une question qui se pose sur les rives de la Seine dont on n'entende l'écho, de quelque manière, sur celles du Tibre.

par ANDRÉ FONTAINE

Les manifestations d'étudiants ? Elles n'ont pas pris à Rome, loin de là, la même ampleur qu'à Paris. Mais l'inquiétude qui les a suscitées est la même, sur fond de course aux armements, de terrorisme, de Tchernobyl, de SIDA, de percée de la couche d'ozone et de misère du tiers-monde. Les jeunes trouveront-ils du travail ? Et, dans l'affirmative, quel travail trouveront-ils ? L'univers glacé de la compétition commerciale, de la robotique et du marketing peut-il suffire à remplir une vie ?

La cohabitation ? Elle ne met pas en scène le même type de

partenaires. Ici, deux gros chats regardent avec délectation, de l'Élysée et de Lyon, s'user un premier ministre qui n'a pas choisi, Dieu sait, la meilleure part. A Rome, Bettino Craxi a réussi à demeurer trois ans et demi au pouvoir, ce qui constitue un record absolu au pays de l'instabilité chronique. Qui se serait attendu à voir ce grand gaillard, chef d'un parti qui contrôle tout juste 10 % des voix, faire accepter si longtemps son autorité à des alliés démocrates-chrétiens aux bataillons infiniment plus étoffés ?

(Lire la suite page 7.)

(1) « Rome n'est plus dans Rome : elle est toute où je suis », Caracalla, Sertorius, acte III, scène 1.

Les artistes manifestent contre M. Léotard



PAGE 26

La relève au Vietnam

M. Nguyen Van Linh élu secrétaire général du Parti communiste

PAGE 3

La rébellion au Suriname

Un entretien avec l'homme qui menace le régime de Paramaribo

PAGE 4

Une forme de vaccination anti-SIDA serait testée sur l'homme

Une expérience menée par une équipe médicale franco-zairoise

PAGE 12

Un entretien avec le directeur du Musée d'art moderne

M. Bernard Ceysson expose ses idées et ses projets

PAGE 25

Le Monde

DES LIVRES

Les mystères d'Henri Thomas

Le plus discret, le plus secret des écrivains français publie une nouvelle œuvre : un roman de violence calme et d'imprévables désespoirs.

Romans antillais

« La civilisation des Caraïbes émerge », dit Maryse Condé, révélée par Segou. Avec elle, de jeunes écrivains - Patrick Chamoiseau, Roland Brival - inventent une littérature antillaise. Le feuilleton de Bertrand Poirot-Delpech : « Céline », de Maurice Barréche, et la chronique de Nicole Zand : Tchèques et Slovaques au pays de Kafka.

Pages 13 à 23

Le sommaire complet se trouve page 36

M. Camdessus successeur probable de M. de Larosière

L'empreinte française sur le FMI

Le conseil d'administration du Fonds monétaire international devait se réunir officiellement le jeudi 18 décembre pour choisir un remplaçant au directeur général, M. Jacques de Larosière. Une première session, informelle, mercredi avait donné une courte avance au candidat français, M. Michel Camdessus, et chacun espérait le retrait de candidat néerlandais, le ministre des finances Onno Ruding, pour parvenir à un vote à l'unanimité en faveur de l'actuel gouverneur de la Banque de France.

S'il est une institution qui est vilipendée de par le monde, pour de mauvaises et parfois de (presque) bonnes raisons, c'est bien le Fonds monétaire. L'hostilité qu'il a suscitée contre lui n'a fait que croître depuis le déclenchement de la crise de l'endettement consécutive au moratoire mexicain d'août 1982, au fur et à mesure que le FMI a étendu son influence à un nombre grandissant de pays incapables de faire face à leurs obligations vis-à-vis de leurs créanciers. Pourtant, la personnalité de son directeur général, M. Jacques de Larosière, n'aura pratiquement jamais été mise en cause. C'est au contraire un homme unanimement respecté qui quittera à la fin de l'année ses

fonctions, après avoir décidé de son propre chef d'écourter de deux ans et demi la durée de son deuxième mandat de cinq ans.

Ce succès médiatique ne peut guère s'expliquer par le fait que l'homme qui dirige le Fonds n'est pas en prise directe avec les opinions publiques. Pour être doté de très importantes ressources financières, le FMI n'en dispose qu'avec l'accord exprès et simultané des pays qui les lui fournissent (Etats-Unis, Europe occidentale, Japon, Arabie saoudite - ce qui, soit dit en passant, réduit à sa juste valeur les professions de foi aux accents plus ou moins tiers-mondistes de tel ou tel de ces pays).

Symbole ou pas de l'avidité réelle ou supposée des pays riches, le FMI est bel et bien la tête de Turc des foules brésiliennes, argentines, jamaïcaines, tounisiennes, marocaines, philippines, etc., qui tour à tour et au gré des circonstances manifestent contre les plans d'austérité. Ceux-ci sont consignés dans une fameuse « lettre d'intention » que tout gouvernement qui sollicite l'appui du Fonds adresse nommément à son directeur général. Tout se passe comme si celui-ci n'avait recueilli que les fruits de son action, rarement les protestations.

C'est à peine s'il entendit des reproches pour des échecs qui

furent pourtant nombreux et répétés. Citons à titre d'exemple l'un des plus patents de tous : le Mexique, loué en toute occasion par M. de Larosière jusqu'à la fin de 1984, mais profondément retombé dans l'ornière de la démagogie, de la gabegie et de l'inflation.

Le secret de cette immunité largement justifiée dont jouit M. de Larosière, sept ans et demi après son entrée en fonction (il dirige le FMI depuis juin 1978), il ne le doit pas, ou il ne le doit plus principalement à la qualité de discrétion qu'il allie à la courtoisie, à fait de lui pendant longtemps un modèle de haut fonctionnaire chargé de négocier dans la pénombre les dossiers les plus techniques.

Cette efficacité dans l'effacement propice, M. Giscard d'Estaing, dont il avait été l'habile directeur de cabinet pendant la période cruciale du premier semestre 1974 (marquée par la campagne présidentielle) avait su l'utiliser à plein lorsqu'il s'était agi - M. de Larosière était entre-temps devenu directeur du Trésor - d'enterrer définitivement la hache de guerre française passablement émoussée contre le dollar.

PAUL FABRA.

(Lire la suite page 32.)

HISTOIRE DE LA VIE PRIVÉE

Sous la direction de Philippe Ariès et Georges Duby



TOME 3
De la Renaissance
aux Lumières Relié 350 F

Déjà parus :
T.1 De l'Empire romain à l'an mil
T.2 De l'Europe féodale à la Renaissance
A paraître à l'automne 1987 :
T.4 De la Révolution à la Grande Guerre
T.5 De la Première Guerre mondiale à nos jours

Collection L'Univers historique

S E U I L

كلمة في الجدل

Débats

GUERRE ET PAIX

Il y a ceux qui croient à la dissuasion nucléaire et ceux qui n'y croient pas. Parmi les premiers, Bernard Vernier-Palliez s'émue des conséquences de la fameuse « option zéro », toujours menaçante pour l'Europe, malgré l'échec de Reykjavik. De l'autre bord, Albert Jacquard prêche pour le désarmement et demande que la France donne l'exemple.

Le piège

Les propositions discutées par les Russes et les Américains à Reykjavik restent sur la table.

Il ne faut donc pas se lasser de montrer le danger qu'elles constituent pour l'Europe.

par BERNARD VERNIER-PALLIEZ (*)

LES développements de la crise politique qui secoue Washington au fur et à mesure que se dévoilent les opérations torpues ayant entouré la livraison clandestine d'armes à l'Iran risquent d'occulter les négociations sur la maîtrise des armements qui se poursuivent entre les

deux grands. Russes et Américains ont annoncé, chacun de leur côté, que les propositions discutées à Reykjavik restaient sur la table. C'est dire qu'elles servent de base aux accords qui, un jour ou l'autre, interviendront. Ce

serait le cas, en premier lieu, de celui concernant les armes nucléaires de portée intermédiaire que l'URSS pourrait, à nouveau, dissocier du « paquet » incluant les armes stratégiques et les systèmes d'armes déployés dans l'espace, comme elle l'avait accepté il y a quelques mois.

Or celui-ci a un lien direct avec la stratégie de dissuasion française, et sa conclusion nous mènerait dans une situation délicate, dont il vaut mieux, dès maintenant, essayer d'imaginer les conséquences.

Rappelons-en les données : les deux superpuissances sont tombées d'accord en Islande sur ce que l'on a appelé l'« option zéro » : l'Union soviétique démantèlerait tous ses systèmes de fusées à moyenne portée SS 20 basées en Russie d'Europe. Parallèlement, les États-Unis retireraient les batteries de fusées Pershing et les missiles de croisière qu'ils avaient installés dans certains pays européens à partir de la fin de 1983.

Une situation inconfortable

On se souvient qu'en riposte au déploiement de ces armes Moscou avait, à son tour, implanté dans un certain nombre de pays de l'Est proches de l'Allemagne fédérale des fusées à tête nucléaire à courte portée SS 21, 22 et 23. Il semble à peu près certain qu'à Reykjavik le consensus se soit établi entre les deux délégations sur le gel de ces fusées à leur niveau actuel et sur le principe d'une négociation concernant leur retrait qui s'ouvrirait après la signature de l'accord sur l'option zéro. Or, qui dit négociation dit échange. Et il n'est pas difficile d'imaginer que les Russes, avec l'assentiment tacite des Américains, pourraient exiger notamment, pour retirer leurs fusées à courte portée, le démantèlement des armes nucléaires françaises et britanniques.

(*) Ambassadeur de France.

On voit tout de suite la situation inconfortable dans laquelle nous trouverions dans un tel contexte.

Un moyen de pression redoutable

Si nous refusons de participer à cette négociation ou que nous traçons les pieds, notamment parce que les deux superpuissances n'auraient pas encore accepté de procéder à une réduction massive de leur potentiel nucléaire, nos voisins européens directement menacés par ces fusées à courte portée, et notamment les Allemands de l'Ouest, risquent de nous accuser de constituer l'obstacle majeur à leur retrait. C'est là un moyen de pression redoutable entre les mains de l'URSS qui s'assurerait en outre l'avantage de viser profondément l'Europe occidentale.

Parce que, au dernier moment, le président Reagan s'est cramponné à l'initiative de défense stratégique qui lui tient tant à cœur, la négociation effrénée de Hofdi House n'a pas débouché sur des accords de principe que les « seconds couteaux », à Genève, auraient eu seulement à mettre en forme. Mais s'il est un point sur lequel Russes et Américains sont bien d'accord, c'est que Reykjavik constitue un tournant capital dans l'histoire du monde d'après-guerre et que, désormais, rien ne sera plus comme avant. Il se sent, en effet, déclarés prêts à accepter la perspective, à relativement court terme, d'un monde où la dissuasion nucléaire n'aurait plus de place.

Pas question, dans un tel contexte, de laisser les petites puissances nucléaires constituer un obstacle à cet objectif. La stratégie décrite plus haut doit permettre, dans leur esprit, d'obtenir l'alignement de la France et de l'Angleterre.

Il convient de nous préparer à faire face à ce scénario si nous ne parvenons pas à éviter qu'il se réalise. Même si le projet de l'actualité n'est plus brisé sur Reykjavik, on ne pourra désormais plus raisonner comme s'il ne s'était rien passé à ce sommet pas comme les autres.

La France anesthésiée

Notre force de frappe nous donne une chance : celle de la détruire. Nous serions les premiers dans la voie de la survie de l'humanité.

par ALBERT JACQUARD (*)

LA réalité essentielle du monde d'aujourd'hui est le développement d'un processus qui conduit droit et vite vers la destruction de l'humanité. Pour cerner cette réalité, pour mieux la caractériser, pour imaginer d'autres voies, plusieurs centaines de scientifiques se sont rencontrés à l'université de Hambourg, du 14 au 16 novembre. Physiciens, biologistes, sociologues, venus de vingt-trois nations, dont les plus puissantes, ont confronté là leurs analyses. Le physicien Evgheni Velikhov de Moscou y a côtoyé le généticien Peter Starlinger de Cologne, ou le physicien Frank von Hippel de Princeton. De nombreux Prix Nobel étaient présents ou, comme Linus Pauling et Wassily Leontief, avaient envoyé une contribution.

L'évidence est aveuglante : le processus actuel, qui cherche à préserver un équilibre de plus en plus instable grâce à l'accumulation des moyens de destruction, ne peut qu'aboutir à la catastrophe collective. Notre survie est en cause. Il est nécessaire et urgent d'inverser ce mécanisme diabolique. L'intelligence humaine, et

notamment l'imagination des scientifiques, doit, et peut, être mise au service non plus de la guerre mais de la paix. Celle-ci ne doit pas être définie comme l'absence de conflits, mais comme la résolution des conflits sans recours à la violence. Difficile certes, mais pas impossible.

La révolution conceptuelle à accomplir est profonde : la sécurité de l'un n'est plus liée à sa capacité de détruire l'autre, elle est liée à sa capacité de contribuer à la sécurité de l'autre. La prise de conscience de ce retournement logique se répand, peu à peu, partout. Même un Etat aussi petit que la Suisse donne l'exemple ; à la demande de plus de cent mille citoyens, une « votation » sera bientôt organisée pour répondre à la question : faut-il supprimer l'armée suisse ?

Une réflexion collective se développe rapidement en Allemagne, en Grande-Bretagne, aux États-Unis et même en Union soviétique. Les problèmes sont complexes, de multiples options peuvent être proposées, il n'y a

pas de « il n'y a qu'à... ». Raison de plus pour que les éléments de ces problèmes soient largement exposés, que les diverses politiques possibles fassent l'objet d'un débat ouvert. L'exemple est donné par les États-Unis où les revues scientifiques exposent avec mille détails les arguments des scientifiques opposés à l'IDS.

L'ultime protection

Cette prise de conscience est sans doute l'ultime protection de notre espèce. Obsédé à la fin de sa vie par le péril nucléaire, Albert Einstein ne voyait qu'un espoir : « Opposer à la réaction en chaîne des neutrons la réaction en chaîne de la lucidité ». Depuis, la première s'est développée de la façon terrifiante que l'on sait, la seconde commence à se manifester partout dans le monde. Partout, mais pas en France. Nous sommes traités comme des vieillards gâteux à qui il faut cacher la réalité.

(*) Directeur du département de génétique à l'Institut national d'études démographiques.

COURRIER DES LECTEURS

Tourner le dos au « tout-carcéral »

(...) Le SAF (Syndicat des avocats de France), à tous égards le plus populaire des organisations d'avocats, ne peut approuver qu'avec une extrême surprise son vote plume que « personne ne conteste qu'il soit indispensable de construire de nouvelles prisons » (Le Monde du 26 novembre).

Depuis toujours, et plus encore, si nécessaire, depuis son Congrès de Lille en novembre 1985, le SAF s'est très fermement prononcé pour une politique pénale qui tourne enfin le dos au tout-carcéral.

Chiffres en mains, nous avons démontré et continuons d'affirmer que la prison est humainement, socialement et économiquement ruineuse. La prison coûte très cher au contribuable (bien plus cher que la prévention) avec la garantie que cette école du crime forme efficacement des délinquants endurcis. Bref, avec la prison, la société perd sur tous les tableaux.

Le 20 juin 1985, on pouvait trouver dans vos propres colonnes une tribune libre au titre évocateur « 32 500 places, ça suffit ! ».

cosignée par mon prédécesseur Frank Natali, président du Syndicat des avocats de France, par Simone Gaboriau, présidente du Syndicat de la magistrature, et par Yves Jouffé, président de la Ligue des droits de l'homme. La philosophie en était non équivoque : il faut ouvrir à vider les prisons, non en ouvrir de nouvelles. Aujourd'hui le SAF ajouterait : surtout après s'être acharné à remplir les anciennes (...).

GÉRARD BOULANGER, président du Syndicat des avocats de France.

« Être juif au Maroc »

Dans le Monde du 14 novembre 1986, j'ai pu lire une correspondance de M. Jacob Cohen, sous le titre « Être juif au Maroc ». Votre correspondant conclut : « La place du juif marocain n'est plus au Maroc ». Il tire argument de son cas dont j'ai eu à m'occuper personnellement. En l'occurrence, il a suffi que le bureau syndical de sa faculté pose la question pour que la titularisation se fasse avec effet rétroactif. Cinq ans représentant un délai courant, hélas ! dont pâtissent des collègues

parfois peu diligents. Sur le plan syndical, j'ai eu à traiter tant de cas d'enseignants musulmans.

Quant au deuxième grief de M. Cohen, il est encore moins sérieux, car il omet de donner le sujet complet de sa thèse qui porte sur l'ONU et le droit international. Et là, en toute rigueur scientifique, au Maroc comme ailleurs, il est impossible de traiter ce sujet en faisant impasse sur la crise du Moyen-Orient, sur l'État d'Israël, sur les résolutions qui l'ont créé comme sur celles qui portent les numéros 242 et 338, etc. La loi marocaine prévoit un comité de lecture qui autorise ou non la soutenance, et pas seulement pour M. Cohen. Constatant cette lacune, la faculté a demandé au candidat de la combler. Tous ses amis lui ont conseillé de compléter son travail par un exposé objectif. La réponse, nous l'avons lue dans les colonnes de Monde et en provenance de Tel-Aviv !

SIMON LEVY, maître de conférences à la faculté des lettres de Rabat, secrétaire général de la communauté israélite de Casablanca.

Du déjà vu...

L'information contenue dans l'encadré « A voir : Images inédites d'Auschwitz » (Le Monde du 20 novembre) est inexacte : ce film n'est pas inédit. En effet, le film soviétique sur le procès de Nuremberg, long d'environ six heures, intitulé *Le Jugement des peuples* (en version roumaine sous-titrée), contient de très larges extraits - sinon la totalité - du film sur Auschwitz auquel votre journal fait référence. Ce film fut, pendant de fort longues années, diffusé dans les institutions et les salles de cinéma des pays communistes. Ainsi, je l'ai vu moi-même, une première fois, lorsqu'il fut projeté au lycée où j'étais inscrit en 1949 (en trois séries de deux heures), une seconde fois en prison - dans le cadre de la « rééducation politique », en 1953, et, un peu avant mon départ de Roumanie, en 1984, à l'effigie du cinéma Tim-purî noi de Bucarest qui était spécialisé dans la diffusion de films documentaires et de propagande (...).

JEAN VARLAM, ex-député et député politique en Roumanie, membre fondateur de l'Union des Roumains libres, principale organisation de la résistance roumaine.

Menaces sur l'Institut national d'éducation populaire

L'INPEP (Institut national d'éducation populaire) est menacé sinon de disparaître, du moins d'être amputé de deux activités, essentielles pour assurer les fonctions majeures de formation qu'il exerce depuis plus de quarante années : la recherche et la publication d'une revue trimestrielle.

Entre les savoirs, savoir-faire et savoir-vivre nécessaires pour des temps troublés par le chômage, la violence ou la désespérance et les pratiques réelles de la population, l'écart ne fait que croître. Entre la connaissance d'une minorité de spécialistes ou technocrates et l'expérience ordinaire de tous, le fossé grandit. Cette inégalité des savoirs risque de rendre illusoire toute communication démocratique et tout partage du pouvoir dans une institution quelconque.

Il est évident que des recherches sont plus nécessaires que jamais en relation avec une foule d'expériences novatrices à la base. C'est la force de l'INPEP d'aider les associations et les professionnels de l'animation à réfléchir sur les grandes transformations.

JOFFRE DUMAZEDIER, professeur invité à l'université René-Descartes, président fondateur de Peuple et Culture.

Entre l'Assemblée et la rue...

En France, pays défenseur des Droits de l'homme et des libertés, la Constitution de 1958 n'accorde aucune possibilité pour le peuple, outre le suffrage universel, de s'exprimer sur les désaccords éventuels avec la politique gouvernementale.

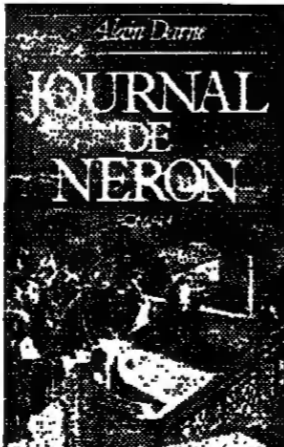
Les seuls moyens actuels sont, comme l'on démontré les événements derniers, les défilés dans la rue, et pour obtenir satisfaction encore faut-il qu'il y ait violence.

Pourquoi ne pas adapter à la France le système de démocratie semi-directe pratiqué dans certains pays étrangers permettant de contrer un projet gouvernemental si un quota de signatures a été obtenu ? (...).

VÉRONIQUE BOISSARD, vingt-trois ans (Nîmes).

Deux auteurs français dans la collection Les Romans de l'Histoire

André Gillois Alain Darne



JOURNAL DE NÉRON

99 F 140 F

PAYOT

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75227 PARIS CEDEX 09
TÉLÉPHONE 46 90 72
TÉLÉCOPIER (1) 45 23 06 81
TÉL. (1) 42 47 37 27

Édité par la S.A.R.L. Le Monde
Gérants : André Frossard, directeur de la publication
Anciens directeurs : Hubert Bonnier-Méry (1944-1969) Jacques Faivre (1969-1982) André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du Monde », Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde-Entreprises, M.M. André Frossard, gérant, et Hubert Bonnier-Méry, fondateur.

Administrateurs généraux : Bernard Wozniak Rédacteur en chef : Daniel Varner Coordinateur et chef : Claude Salas

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
TÉL. (1) 42 47 98 72

3 mois 6 mois 9 mois 12 mois

FRANCE : 354 F. 672 F. 994 F. 1 200 F.
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE : 607 F. 1 357 F. 1 952 F. 2 530 F.
ÉTRANGER (par messagerie) : 1. - BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS : 595 F. 763 F. 1 080 F. 1 380 F.
2. - SUISSE, TUNISIE : 594 F. 929 F. 1 084 F. 1 380 F.

Par voie aérienne : tarif sur demande.
Changements d'adresse définitifs ou temporaires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre le dernier bandeau d'envoi à toute correspondance.
Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'impression.

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composé 38-15 - Type LEMONDE

Reproduction interdite de tous articles sans accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde (SPS 705-910) is published daily, except Sundays for 9 000 francs per year by Le Monde s/a Spéediparc, 45-46 34th avenue, L.C.S., N.Y. 11104. Second class postage paid at New-York, N.Y. Postmaster: send address changes to Le Monde s/a Spéediparc, U.S.A. P.M.C., 45-46 34th avenue, L.C.S., N.Y. 11104.

Etranger

VIETNAM : la relève politique

M. Nguyen Van Linh a été élu secrétaire général du PC

M. Nguyen Van Linh a été, comme on s'y attendait, élu secrétaire général du Parti communiste vietnamien lors de la séance de clôture de son sixième congrès, jeudi 18 décembre à Hanoï, en remplacement de M. Truong Chinh, démissionnaire (le Monde du 18 décembre). Le congrès a également élu un bureau politique de quatorze membres et un comité central de cent soixante-trois membres.

A Pékin, un porte-parole officiel chinois a estimé que les travaux du congrès, qui s'étaient ouverts lundi, ne traduisaient aucun changement dans la politique étrangère du Vietnam. A Bangkok, le ministre thaïlandais des affaires étrangères, M. Siddhi Savetsila, a même jugé que les réformes économiques à Hanoï n'affecteraient pas les options extérieures vietnamiennes, dominées par le conflit cambodgien.

Le congrès du compromis

BANGKOK
de notre envoyé spécial

Pour avoir longtemps évolué dans la clandestinité, le Parti communiste vietnamien conserve un goût particulièrement prononcé pour le secret. A ce titre, ce sixième congrès restera sans doute comme celui de la transparence. Il demeurera également celui du compromis, car plutôt que de continuer de s'entre-déchirer et de paralyser ainsi la vie du parti, la vieille garde a choisi la démission collective, abandonnant à d'autres le redoutable rôle de tenter de sortir le régime de l'impasse dans laquelle il s'est fourvoyé.

Dès l'ouverture du congrès, lundi 15 décembre, le top a été donné. M. Nguyen Van Linh — et non l'un des dirigeants historiques — étant invité à prononcer le premier discours. Le condensé du rapport politique, lu peu après par M. Truong Chinh, secrétaire général sortant, devait causer une seconde surprise, l'échec des réformes économiques étant attribué « par-dessus tout, au comité central, au bureau politique et au gouvernement ». Troisième surprise, ce rapport devait faire l'objet par la suite d'une attaque ouverte de M. Nguyen Van Linh, secrétaire du Parti communiste pour la capitale, qui a notamment estimé que ce rapport, ainsi que celui de M. Vo Van Kiet sur l'économie, « ne présente pas de solutions assez efficaces pour surmonter les problèmes économiques pressants et répondre aux attentes du peuple ».

Mise à la retraite

Cette note discordante avait d'autant plus de poids que M. Binh figurait au présidium et était arrivé à la tribune d'honneur en quatrième rang. Entre-temps, mais cela est passé plus inaperçu, un porte-parole du Parti a annoncé dès lundi que le congrès avait accepté d'étudier la demande de mise à la retraite avancée par les trois vieux dirigeants en prétextant de leur grand âge et de leur mauvaise santé.

On devait attendre deux jours plus tard de la bouche de M. Pham Hung que cette demande avait été acceptée. Pour la première fois sans doute dans l'histoire du communisme international on apprenait ainsi, en plein milieu d'un congrès, qu'un secrétaire général quittait ses fonctions.

Le compromis a été adopté à la dernière minute, car aucun projet d'amendement des statuts du parti n'avait été prévu pour l'adjonction de conseillers au comité central. Il ne met strictement pas un terme aux débats au sein du Parti communiste vietnamien.

Les rapports présentés lundi brosent en effet un tableau assez accablant de l'état des lieux. La croissance de la production est « lente en comparaison des capacités disponibles et de l'effort fourni ». « L'incapacité de remplir un nombre d'objectifs majeurs du dernier plan quinquennal a affecté tous les aspects de l'activité économique ». « En règle générale, la capacité des entreprises n'a été utilisée qu'à moitié ». « Les ressources naturelles de notre pays ont été gaspillées ». « L'environnement est en voie de destruction ».

Quelque chose a bougé...

Ce que M. Ligatchev, le numéro deux soviétique, a qualifié en séance d'« analyse profonde et d'évaluation correcte de la situation actuelle » ressemble fort à un bilan catastrophique.

Les rapports notent en particulier que « des millions de travailleurs sont sans emploi ou sous-employés » et qu'« il existe en milieu rural [plus de 80 % de la population] une grande pénurie de biens de première nécessité et de médicaments ».

Mais, pour l'instant, ce congrès donne surtout l'impression d'avoir pris acte des erreurs passées et non d'offrir les recettes pour y remédier. Sur le plan économique, les mesures de libéralisation devraient se poursuivre, mais dans le cadre de la construction du socialisme. Rien n'annonce, dans le domaine politique, un quelconque assouplissement, le parti entendant maintenir son emprise.

Enfin, si les communistes vietnamiens acceptent, à leur corps défendant, le rapprochement entre Moscou et Pékin, ils semblent avant tout, dans l'immédiat, calculer la limite de manœuvre qui leur reste pour pouvoir préserver l'essentiel de leurs acquis indochinois.

Quelque chose a donc bougé à Hanoï cette semaine, avec l'annonce d'une relève au sein du parti. Mais il faudra sans doute attendre encore des semaines, sinon des mois, pour mesurer toutes les implications de mises à

la retraite qu'on ne peut strictement pas assimiler à la victoire d'une faction sur une autre.

A court terme, sous la couverture d'un réajustement, il est plus probable qu'un certain flottement va se manifester dans la gestion du pays. L'heure d'une « modernisation » à la vietnamienne n'a pas encore sonné, mais peut-être fallait-il de toute façon en passer d'abord par l'étape intermédiaire : la mise à l'écart d'une vieille garde qui appartient désormais, pour le meilleur ou le pire, à l'histoire, dans un pays où la priorité la plus logique serait, après un demi-siècle de lutte armée, de connaître franchement la paix.

JEAN-CLAUDE POMONTI

Le tenant d'un libéralisme relatif

BANGKOK
correspondance

Déjà surnommé — un peu vite peut-être — le « Deng Xiaoping vietnamien », Nguyen Van Linh est né, selon sa biographie officielle, en 1915 à Hanoï. Jusqu'à il y a quelques mois, cet homme tenace et discret n'était connu que des seuls spécialistes. Aujourd'hui, il apparaît comme le grand espoir d'un pays à bout de souffle.

Par l'âge et l'expérience, il appartient à cette génération de communistes qui se sont formés dans l'ombre des luttes anticoloniales. De sa jeunesse, on sait peu de chose. Dès les années 30, il aurait rejoint la révolution, probablement dans la région du Mékong. La biographie de Linh, alias Nguyen Van Cuc, alias Mai Cuc, alias Mai Ut, comporte de vastes pans de mythes.

Au sein du Vietnam, on le dit proche de Le Duan. Au cours de son troisième congrès, le Parti vietnamien des travailleurs — le Parti communiste — nomme au sein de son comité central une dizaine de délégués fantômes. Ces hommes sont non ni visage, ce sont les clandestins, les vrais responsables de la branche sud du parti.

Parmi eux, il y a Nguyen Van Linh, qui, en 1984, sous le nom de « Cuc », émerge comme secrétaire du comité central de l'organisation sudiste, laquelle, deux ans plutôt, et pour ajouter à la confusion, avait été baptisée « Parti révolutionnaire du peuple ».

La guerre terminée, Nguyen Van Linh fait enfin surface, et le quatrième congrès du parti, en décembre 1976, le désigne comme membre à part entière du bureau politique.

On le retrouve ensuite à la présidence de la commission pour « la transformation des industries et du commerce capitaliste privés », puis, en 1978, il dirige l'importante commission du parti pour « la propagande et le front ». En mai 1978, il est installé à la tête de la section du parti de la fédération générale des syndicats, un poste qu'il conservera jusqu'en 1980. Un peu plus tard, son nom figure parmi les membres de la commission militaire du comité central du parti.

En janvier 1982, il devient secrétaire de la commission du parti de Ho-Chi-Minh-Ville (Hanoi). Très vite, étonné par l'incompétence et le dogmatisme des cadres importés du Nord, il tente quelques réformes. Son

« libéralisme » relatif irrite les orthodoxes. Le Duan et Le Duc Tho en tête. La sanction est rapide. En mars 1982, à l'occasion du cinquième congrès du parti, Nguyen Van Linh quitte le bureau politique.

Mais l'économie vietnamienne s'embourbe, le parti est à court d'idées. En juillet 1985, Nguyen Van Linh est rétabli et retrouve sa place au bureau politique. Quelques mois plus tard, il entre au secrétariat du comité central.

Le Duan, malade, n'est guère plus qu'un figurant. Le groupe des « modérés », Vo Van Kiet, Vo Chi Cong et Nguyen Van Linh, cherche appui chez le vieux radical Truong Chinh, converti depuis peu aux indispensables réformes.

Truong Chinh ayant, en juillet dernier, à la mort de Le Duan, retrouvé le secrétariat du parti, Nguyen Van Linh est étroitement associé à toutes les discussions et décisions importantes. Avec Vo Chi Cong, il met au point un nouveau code d'investissements pour le Vietnam. A l'occasion des travaux préparatoires au sixième congrès, il parcourt le pays pour inciter au renouveau des idées et des méthodes. Il prend soin cependant de toujours saupoudrer ses vigoureuses critiques des erreurs passées de très rassurantes citations de Lénine.

JACQUES BEKAERT.

Afrique

TCHAD : l'opération de parachutage dans le Tibesti

La France a livré des missiles aux partisans de M. Goukouni Oueddeï

Le président tchadien, M. Hissène Habré, a manifesté sa satisfaction après l'opération menée par l'armée de l'air française, dans la nuit de mardi 16 à mercredi 17 décembre, consistant à parachuter des vivres, du carburant et des munitions dans la région du Tibesti, dans le nord du Tchad. Satisfait, il est vrai, relative, dans la mesure où les 10 tonnes de marchandises parachutées par deux avions Transall constituent une réponse limitée par rapport aux demandes formulées par M. Habré, dont l'objectif à long terme demeure la reconquête de la partie nord de son territoire occupé par les troupes libyennes.

C'est donc avant tout un « geste » de portée politique auquel la France a consenti, montrant au chef de l'Etat tchadien qu'elle n'est pas insensible à ses appels à l'aide répétés (le Monde du 17 décembre) et qu'elle prend au sérieux la nouvelle offensive des troupes libyennes. Paris lance, en outre, un « signal » à Tripoli, rappelant au colonel Kadafi que son refus de se laisser entraîner dans un engagement militaire au nord du 16° parallèle ne signifie pas que la France se désintéresse de la situation dans le nord du Tchad.

Accord « total » entre l'Elysée et Matignon

Techniquement, cette opération a été parfaitement réalisée. Les deux Transall de l'armée de l'air française sont partis à minuit de N'Djamena, effectuant un vol direct vers le Nord, passant à l'ouest de Faya-Largeau (localité tenue par les Libyens), sans pour autant franchir la frontière nigérienne. Guidés par le radar de Moussourou (installé dans le cadre du dispositif Epervier), les avions — chaque appareil emportait 5 tonnes de marchandises — ont effectué un vol à altitude normale jusqu'à la hauteur du 16° parallèle, pour ensuite poursuivre leur route à très basse altitude, jusqu'à la zone de largage, à mi-chemin entre Zouar et Bardai, contrôlée par les éléments des FAP (Forces armées populaires) fidèles à M. Goukouni Oueddeï (toujours démis à Tripoli) et entrées en rébellion contre leurs anciens alliés libyens.

Après un vol d'environ deux heures (300 kilomètres), les avions ont parachuté près de 6 000 litres de carburant, contenu dans des « sacs souples », des vivres et des munitions, notamment des missiles anti-chars et anti-aériens. Cette cargaison ne contenait pas de véhicules blindés type AML ou de véhicules tout terrain Jeep ou Toyota. Chaque tonne de cargaison nécessite de l'opération, le risque d'une intervention des chasseurs libyens a été considéré comme très faible. Pour cette raison, mais aussi parce que la

distance aurait rendu indispensable un ravitaillement en vol (toujours délicat de nuit), les chasseurs F-1 n'accompagnaient pas les Transall en « couverture aérienne ».

Du côté français, cette opération, menée en de source autorisée, s'est déroulée dans un parfait climat de collaboration entre l'Elysée et Matignon.



liste de matériels remise par le président Habré. Les combattants des FAP avaient surtout besoin de carburant, la nature des affrontements qui les opposent aux Libyens supportant de leur part une grande mobilité.

Tripoli proteste et menace

Les autorités libyennes ont vivement protesté, mercredi 17 décembre, contre l'opération de parachutage lancée par l'armée française. L'ambassadeur de France à Tripoli a été convoqué mercredi soir au ministère des affaires étrangères.

La Libye juge que l'« encadrement » de l'intervention française constitue une « menace directe contre le nouveau Gouvernement transitoire d'union nationale (GUNT) au Tchad », et souligne qu'elle sera contrainte de « renvoyer » des troupes au Tchad si les opérations françaises se reproduisent.

La radio de Tripoli a, en outre, cité un communiqué du GUNT accusant la France d'avoir bombardé plusieurs villes et villages tchadiens. — (AP.)

Chirac et Giraud. Le ministre de la défense a officiellement proposé au chef de l'Etat d'organiser une opération de largage, et celui-ci a personnellement donné son « feu vert ».

L'accord entre les trois hommes, souligne-t-on, tant à l'Elysée qu'à Matignon, a été « total ». On insiste beaucoup, par ailleurs, sur le caractère « exceptionnel » (mais cela ne signifie pas non-renouvelable) de cette opération.

La France tient à ce que, dans l'avenir, l'armée tchadienne soit en mesure de rééditer seule ce type d'intervention, en utilisant les trois avions gros porteurs C-130 fournis au Tchad par les Etats-Unis. Or il n'est pas du tout évident que des équipages tchadiens soient en mesure de prendre le relais. En février dernier, l'équipage du C-130 tchadien qui s'est écrasé sur la piste de N'Djamena était de nationalité française. De source militaire française, on s'étonne, en outre, que M. Hissène Habré, dans l'intention qu'il a récemment accordée au Tchad (aux éditions du 17 décembre), ait cru bon d'être aussi précis s'agissant d'une éventuelle opération de parachutage, donnant ainsi de précieuses indications à la Libye.

Cette aide logistique aux éléments des FAP, aujourd'hui qualifiés

de « forces patriotiques », doit permettre à celles-ci de « tenir » une dizaine de jours, le temps pour les FANT (Forces armées nationales tchadiennes) d'achever, par la piste, les renforts nécessaires. Il est, en effet, évident, que les matériels parachutés par l'armée française vont être « consommés » dans un délai assez bref. On confirme, de source française, un net renforcement des troupes libyennes, qui s'acheminent vers le Tibesti du matériel lourd, notamment des chars T-34, dont l'efficacité, dans le relief difficile de ce massif montagneux, n'apparaît d'ailleurs pas évidente. Les autorités tchadiennes ont annoncé mercredi avoir repoussé le jour même une « importante colonne libyenne » dans la région de Zouar.

L'offensive libyenne

L'offensive menée depuis huit jours par les troupes libyennes, pour Tripoli, un aspect stratégique évident. Le colonel Kadafi ne veut pas, en effet, laisser se développer une guérilla dans une zone par où passent les voies de communication vers le sud, notamment vers la palmeraie de Faya-Largeau. D'où l'actuelle tentative d'encerclement du massif du Tibesti. A l'est, les forces libyennes se heurtent déjà à la guérilla que livrent les FAP dans l'Ennedi, dans la région de Fada, d'où elles sont apparemment inexpugnables. Cette double rébellion, à l'est et à l'ouest, dans une zone que la Libye contrôlerait jusque-là en totalité constitue donc une apparente victoire pour le président Habré.

En réalité, sauf à entreprendre une offensive générale vers le nord, que le refus d'une couverture aérienne française lui interdit de tenter, on peut craindre un nouvel enlèvement du conflit. N'Djamena se voit obligé d'alimenter et de permettre les « forces patriotiques » sans pour autant pouvoir espérer que celles-ci s'imposent face à 7 000 à 8 000 Libyens.

L. Z.

● ÉGYPTE : arrestations de militants communistes. — Les forces de sécurité égyptiennes ont arrêté, vendredi 12 décembre, vingt-trois membres d'un mouvement communiste illégal, accusé d'avoir voulu renverser le régime, rapporte mardi l'agence Sipa. Ces arrestations ont eu lieu alors que le Courant révolutionnaire tenait une convention en son secret du quartier de Gizeh. Selon une source du ministère de l'Intérieur, le groupe projetait de « changer la Constitution et [d']instaurer le communisme de force ». — (Reuters.)

Les partants

● TRUONG CHINH : né le 9 février 1907 au sud-est de Hanoï, il fait figure, après Dien Bien Phu, de numéro deux du parti derrière Ho Chi Minh. L'intensification de son marxisme le conduit à lancer une réforme agraire et une politique d'industrialisation de l'économie soviétique qui tournent au désastre et à la terreur. Il abandonne la direction des affaires en 1956 pour « déviationisme de gauche », est remplacé par Le Duan, mais conserve une influence majeure. Chef de l'Etat après la réunification du Vietnam, il succède à Le Duan à la tête du parti lors du décès, en juillet 1986, du dauphin de Ho Chi Minh.

● PHAM VAN DONG : né le 18 mars 1906 dans le Centre, un des principaux fondateurs du Vietnam en 1930, Dong dirigeait le gouvernement depuis 1955. Il est resté l'un des rares chefs historiques à conserver une réelle popularité après la

victoire de 1975, et incarnait au sein de l'équipe dirigeante la tradition du nationalisme farouche des années de guerre. Il réclamait depuis plusieurs années l'autorisation de démissionner en raison de sa santé déclinante.

● LE DUC THO : l'homme qui, après avoir négocié les accords de Paris en 1973, a refusé le prix Nobel de la paix qui lui était attribué conjointement avec Henry Kissinger. Né le 14 octobre 1910 dans le Nord, il s'est imposé au sein du Parti communiste, dès la première heure, comme un organisateur redoutable et intraitable. Distant et préférait l'action en coalition. Tho s'est pourtant montré affable et partisan de la diplomatie lorsque celle-ci l'emportait sur la guerre dans les priorités des communistes vietnamiens. Il avait supervisé la purge des pro-Chinois de l'appareil et l'invasion vietnamienne du Cambodge.

كنا في اهل

Amériques

Les développements de l'« Irangate »

Le Sénat américain refuse d'accorder une immunité « limitée » à MM. Poindexter et North

La commission sénatoriale pour les affaires de renseignement a rejeté, mercredi 17 décembre, la proposition du président Reagan d'accorder une immunité limitée à l'amiral Poindexter et à un lieutenant-colonel North, les deux personnages qui ont joué un rôle-clé dans l'affaire des ventes d'armes à l'Iran et le transfert de fonds aux « contras » nicaraguayens.

M. Reagan va subir une opération de la prostate

Washington (AFP, Reuters). — Le président Reagan subira au début de janvier une intervention chirurgicale à la prostate en raison d'une « gêne » qu'il ressent depuis quelque temps, a annoncé, mercredi 17 décembre, le porte-parole de la Maison Blanche, M. Reagan sera admis le 4 janvier à l'hôpital militaire de Bethesda, dans le bâtiment de Washington, et devrait y rester trois ou quatre jours. L'intervention se fera sous anesthésie locale.

Il s'agit d'une opération banale pour des hommes de plus de cinquante ans, a déclaré le porte-parole, qui a précisé que le président américain, qui aura soixante-seize ans en février, avait été soumis en août dernier à un examen complet des voies urinaires. Aucun signe de cancer n'avait été détecté.

NICARAGUA : un « message de Noël » au peuple américain

Le gouvernement libère le mercenaire Eugene Hasenfus

Managua (Reuters). — Le mercenaire américain Eugene Hasenfus, condamné le mois dernier à trente ans de prison pour livraison d'armes aux contre-révolutionnaires nicaraguayens, a été gracié et libéré mercredi 17 décembre par le Nicaragua. Il a été remis au sénateur démocrate du Connecticut, M. Christopher Dodd, a annoncé le gouvernement de Managua.

Hasenfus, son épouse Sally et M. Dodd ont quitté le pays dans la soirée à bord de l'avion spécial du sénateur.

La grâce d'Hasenfus avait été votée moins d'une heure plus tôt par l'Assemblée nationale de Managua, qui se prononçait sur une demande du président Daniel Ortega, par soixante-neuf voix contre deux et trois abstentions. Les députés opposés à sa libération ont été ceux du Parti communiste (pro-soviétique) et du Parti marxiste-léniniste. Le représentant du Parti marxiste-léniniste, M. Isidro Talloz, a qualifié la grâce de « tragédie amère pour les jeunes révolutionnaires en lutte contre l'agression yankee », et d'« insulte aux héros qui ont perdu leurs fils dans la guerre déclenchée par le gouvernement Reagan ».

Immédiatement après le vote de l'Assemblée, Hasenfus a été libéré de la prison de Tipitapa, près de Managua ; il a retrouvé son épouse et a été remis par M. Ortega au sénateur Dodd, au palais du gouvernement. Le président Ortega a alors déclaré au sénateur américain que la grâce était « un message de Noël du peuple du Nicaragua au peuple nord-américain ». Il a également indiqué qu'aucun responsable de

renement pas voulu préjuger l'orientation que donnera à l'enquête la commission spéciale qui sera mise en place en janvier lorsque le nouveau Congrès entrera en session.

Dans cette perspective, la Chambre des représentants a désigné, mercredi, sa propre commission, qui sera vraisemblablement placée sous l'autorité de celle du Sénat. Composée de neuf démocrates et de six républicains, elle sera présidée par M. Lee Hamilton, un démocrate de l'Indiana.

La démarche de M. Reagan visant à faire bénéficier MM. Poindexter et North d'une immunité limitée n'avait pas fait l'unanimité au sein du Parti républicain. Leader de la majorité sortante au Sénat, M. Robert Dole a déclaré qu'à son avis les deux anciens membres du Conseil national de sécurité n'avaient « pas besoin d'immunité. Ils devaient venir dire tout ce qu'ils savent. Ils le doivent à leur pays ».

Mercredi, la commission des affaires du renseignement du Sénat a entendu à huis-clos le secrétaire à la défense, M. Caspar Weinberger, et le ministre de la justice, M. Michael Dooley. Elle devra auditionner prochainement M. Shultz, le secrétaire d'Etat.

A Zurich, on apprend que le département de la justice américain a officiellement demandé à la Suisse la levée du secret bancaire pour les comptes appartenant à sept personnes et deux sociétés, dont l'identité n'a pas été révélée. Lundi, la Suisse avait confirmé que trois comptes bancaires dans des établissements de la Confédération avaient été gelés à la demande de Washington. L'un de ceux-ci aurait, selon des sources judiciaires, été ouvert au nom du lieutenant-colonel North.

Selon le journal Tages Anzeiger, de Zurich, l'ambassadeur américain en Suisse, M. Whiteley, pourrait avoir à l'expiration de la justice le Congrès à propos des opérations faites à partir de ces comptes et pour lesquelles elle aurait été en contact avec le colonel North. (Reuters, UPL)

l'administration Reagan — le président lui-même, le secrétaire d'Etat George Shultz ou le secrétaire d'Etat adjoint aux affaires interaméricaines, Elliot Abrams — n'était intervenu en faveur d'Hasenfus.

M. Dodd, qui a déclaré « accepter ce message de paix du peuple nicaraguayen », avait demandé la libération d'Hasenfus mardi soir, au cours d'un entretien de quatre heures avec le président Ortega. Hasenfus, qui est âgé de quarante-cinq ans, avait été arrêté le 6 octobre après que son avion ait été abattu alors qu'il livrait des armes aux « contras ». Avant son départ de Managua, M. Dodd a indiqué qu'il s'arrêterait comme prévu à Guatemala-City, prochaine étape de sa tournée en Amérique centrale, avant de regagner les Etats-Unis avec les Hasenfus.

Selon le Cincinnati Post, Sam Hall, qui vient d'être arrêté au Nicaragua pour « espionnage », aurait participé à une réunion en compagnie de dirigeants de la Contra qui préparaient le meurtre de M. Lewis Tarnas, ambassadeur des Etats-Unis au Costa-Rica. Cette information a été donnée au Cincinnati Post par M. Larry Siskin, membre du Comité Instructif de Washington, une organisation libérale qui suit les affaires d'Amérique centrale. M. Siskin fait état de « sources sérieuses ». La réunion, à laquelle participait M. Alberto Calero, l'un des principaux dirigeants politiques de la Contra, aurait eu lieu fin 1984 ou début 1985 à Miami. Il s'agissait, si le projet d'assassinat avait été réalisé, d'en rendre le gouvernement sandiniste responsable. — (UPL)

JÉRUSALEM de notre correspondant

Un mois et demi après le premier divulgué, par un hebdomadaire beyrouthine, des ventes d'armes secrètes à Téhéran, Israël n'a toujours pas présenté de version circonstanciée sur son rôle d'intermédiaire dans le grand marchandage américano-iranien.

Le 25 novembre, Jérusalem avait, dans un communiqué gouvernemental mi-aveu, ni démenti, reconnu son entremise mais nié toute connaissance du transfert de fonds effectués au profit des « contras ». Depuis, on n'a officiellement rien dit de plus ou peu s'en faut. Comme il n'était pas question pour les dirigeants israéliens d'embarrasser une administration américaine de plus en plus sur la sellette, ceux-ci ont préféré en dire le moins possible. Quant ils rompirent le silence, ce fut seulement pour protester de leur bonne foi s'agissant du service rendu au grand allié ou de leur innocence quant au financement de la guérilla sandiniste.

A la différence des Etats-Unis, Israël n'a mis en route aucune enquête administrative ou parlementaire. Le secrétaire militaire du premier ministre a simplement été chargé d'interroger de manière informelle un ou deux personnalités, dont M. Amiram Nir, conseiller du gouvernement pour les affaires de terrorisme. Plusieurs protagonistes israéliens — dont M. Yacov Nimrod, prospère marchand d'armes — se sont montrés plus bavards, notamment afin de se justifier. C'est donc surtout la presse qui, dans cette reconstitution, joue le rôle essentiel, bénéficiant jour après jour de « fuites » déhébérées. Grâce à ses révélations inspirées, on peut maintenant reconstruire le « morceau » israélien du grand puzzle de « Irangate ».

L'implication d'Israël dans l'affaire a duré dix-huit mois, période qui se divise en deux phases : mars-décembre 1985 et janvier-octobre 1986. Selon le journal Haaretz, l'idée d'un « deal » avec l'Iran est bien venue des Etats-Unis, non d'Israël. L'affaire a pris

Le morceau israélien du puzzle

Après quelques péripéties, Téhéran demande cinq cents missiles antichars Tow. Le ministre de la défense, M. Rabin, mis au courant de la transaction, refuse une aussi grosse livraison. Il propose de tester l'Iran en livrant dans un premier temps cent missiles seulement et à une double condition : les armes devront être payées d'avance (3,5 millions de dollars), M. McFarlane devra confirmer par écrit que M. Reagan approuve le marchandage, et qu'il s'engage à restituer pièces par pièce avant un mois les arsenaux israéliens.

M. Shamir, ministre des affaires étrangères, entre à son tour en scène. Son directeur général, M. David Kimche, chargé de l'aspect diploma-

Mars 1985, à Jérusalem : à la demande de Washington, les Israéliens s'insèrent dans le grand marchandage américano-iranien...

Ne doutant pas que la requête émane de la Maison Blanche, M. Pérès met rapidement au parfum son vieil ami et conseiller, Al Schwimmer, président fondateur de la Société des industries aéronautiques d'Israël. Ce dernier suggère de faire fléchir la République islamique en lui livrant des armes. Il propose l'entremise de M. Yacov Nimrod, ancien attaché militaire sous le règne du chah et excellent connaisseur de l'Iran. Grâce à l'aide du magnat saoudien Adnan Khashoggi, M. Nimrod établit le contact avec M. Mamouch Ghorbani, homme d'affaires iranien qui vit à l'étranger et vend un peu de tout, des tapis aux missiles. Quelque ancien commandant de la SAVAK, la police secrète du chah, il est bien introduit à Téhéran. Il propose un simple échange « armes-Buckley » sans versement d'argent. Jérusalem refuse. Finalement l'Iranien vient secrètement en Israël pour y dresser lui-même la liste détaillée des besoins de Téhéran.

corpore au cours d'une conversation en mars 1985, à Jérusalem, entre M. Shimon Pérès, premier ministre, et M. Michael Ledeen, avocat et consultant du Conseil national de sécurité.

Après quelques péripéties, Téhéran demande cinq cents missiles antichars Tow. Le ministre de la défense, M. Rabin, mis au courant de la transaction, refuse une aussi grosse livraison. Il propose de tester l'Iran en livrant dans un premier temps cent missiles seulement et à une double condition : les armes devront être payées d'avance (3,5 millions de dollars), M. McFarlane devra confirmer par écrit que M. Reagan approuve le marchandage, et qu'il s'engage à restituer pièces par pièce avant un mois les arsenaux israéliens.

trois livraisons seront faites. Les deux premières représenteront respectivement cent et quatre cents missiles Tow. Elles entraîneront la libération, le 14 septembre 1985, du Révérend Benjamin Weir. M. McFarlane et Pérès se congratulent alors au téléphone avec effusion. La troisième cargaison apporte à Téhéran dix-huit batteries de missiles anti-aériens Hawk, seulement sur les quatre-vingt demandées par l'Iran, et de surcroît d'un modèle obsolete. Les Iraniens furieux arrêtent leur argent, qu'ils récupèrent, et renvoient l'avion... sans les Hawk.

SURINAME : un entretien avec le chef de la rébellion

« Si nous avions des armes, nous serions dans la capitale pour Noël » nous déclare Ronnie Brunswijk

Ronnie Brunswijk, ancien garde du corps de Desi Bouterse, l'homme fort du Suriname, est devenu le chef de la guérilla qui a pour objectif le renversement du régime de Paramaribo. Brunswijk, un Noir, fait face actuellement, avec des forces limitées, à une offensive de l'armée surinamienne, encadrée par des « conseillers » libyens, qui tente de refouler les guérilleros au-delà du fleuve Marouai, frontière avec la Guyane française.

FRONTIÈRE DU SURINAME de notre envoyé spécial

« Je dois dire pour commencer que l'aide humanitaire de la France en faveur de nos compatriotes réfugiés en Guyane est exemplaire. Elle nous satisfait pleinement. Elle est digne d'un grand pays démocratique qui a droit à tous nos remerciements. Nos compatriotes sont bien accueillis et bien soignés compte tenu des possibilités de la France à Saint-Laurent-du-Maroni. Je suis convaincu que dès la fin du conflit tous les réfugiés rentreront au pays pour participer au développement du Suriname ».

« Oh on est la lutte armée ? — Les combats continuent. Nous n'avons pas l'intention d'abandonner Moeony. L'armée de la résistance a regagné la forêt. Des opérations de harcèlement sont lancées quotidiennement. Notre objectif est d'empêcher nos adversaires de progresser en direction de Langatiki. Mais nous manquons de matériel et d'armes sophistiquées. Si nous avions des armes, nous serions à Paramaribo [la capitale] pour Noël. Malheureusement, les armes promises se font attendre ou sont bloquées par les autorités françaises ».

« Qui vous aide de l'étranger ? — Nous avons lancé des appels à tous les gouvernements démocratiques, à la France, aux Etats-Unis, aux Pays-Bas, à la Grande-Bretagne, à la Belgique et plus près de nous au Venezuela. Tout le monde comprend notre situation, mais rien pour le moment, nous attendons ».

« Qui est votre représentant aux Pays-Bas ?

Fin 1985, plusieurs éléments incitent M. Rabin à changer de méthode et d'équipe : l'argent des armes empruntés des circuits trop tortueux ; le système de contact avec l'administration américaine laisse à désirer ; côté israélien enfin, le coordinateur logistique de l'opération, M. Schlomo Gazit, ancien chef des renseignements militaires, décide de se retirer, insistant que le Mossad soit tenu à l'écart. En janvier 1986 s'ouvre la deuxième phase de l'opération.

« Transporteur contractuel »

M. Rabin persuade le premier ministre d'en confier la responsabilité à M. Amiram Nir, qui a pour ami un certain colonel Oliver North. Les armes ne seront désormais plus produites dans les dépôts de l'armée israélienne ni vendues par des intermédiaires. Elles seront retirées des stocks américains en Europe, envoyées vers Israël par des agents de la CIA et transférées à bord d'avions israéliens avant d'être envoyées en Iran. Israël ne joue plus qu'un rôle de « transporteur contractuel ». Des représentants iraniens viennent l'argent directement sur des comptes en banque ouverts en Suisse par des fonctionnaires américains. Israël est seulement dédommégré pour ses frais. M. Schwimmer et Nimrod continueront à jouer un rôle pendant quelque temps, mais seront vite court-circuités par M. Nir, puis mis hors jeu par Washington.

M. Reagan a approuvé la fourniture à l'Iran de quatre mille missiles Tow lors d'une séance du Conseil national de sécurité à laquelle participèrent MM. Shultz et Weinberger. C'est lors d'un séjour à Washington que M. Kimche a demandé comme condition de la poursuite de l'opération que celle-ci soit portée à la connaissance de M. Shultz. La moitié de ces missiles seront effectivement livrés à l'Iran. Les détails de la seconde phase du marchandage sont moins connus. Selon Haaretz, si l'affaire fut menée à l'échelon gouvernemental par la « troïka » Pérès-Rabin-Schwimmer, des dizaines de personnes étaient dans le secret, dont d'anciens hauts fonctionnaires.

S'agissant du transfert de fonds aux « contras », aucun commentaire ne met ici sérieusement en doute la version officielle selon laquelle les trois ministres israéliens en ignoraient totalement l'existence. Quant à l'argent versé pendant la première phase de l'opération, la presse assure que l'Etat juif n'a rien gagné ni perdu, que MM. Nimrod et Schwimmer se seraient contentés de « courir » leurs frais et auraient présenté depuis à M. Pérès tous les documents justificatifs, mais qu'en revanche M. Khashoggi aurait perçu une coquette commission de 250 000 dollars.

J.-P. LANGELLIER.

RECTIFICATIF. — L'article de notre correspondant à Jérusalem sur les Palestiniens et le terrorisme (16 décembre) contenait deux erreurs de transmission. L'attentat condamné par les personnalités proches de l'OLP était « politique » et non religieux. D'autre part, M. Mustapha Natché est le maître destinataire (et non pas coauteur), de Hébron.

ROLEX GENEVE

Une Rolex mérite le prestige dont elle jouit.

La collection complète Rolex Oyster, chez:

Aldebert

PARIS: 16, place Vendôme 1, bd de la Madeleine, 70, fg Saint-Honoré Palais des Congrès, Porte Maillot
CANNES: 19, La Croisette

Isth INSTITUT FÉDÉRAL DES SCIENCES

POUR VOUS AIDER À RÉUSSIR À:

HEC-ESCP 2^e Année

- ENTRETIENS INDIVIDUELS DE SÉLECTION
- ENSEIGNEMENTS COMPLETS: NOV. à MAI ou JANVIER à MAI
- PRÉPARATION INTENSIVE EN AOÛT

SUCCÈS IMPORTANTS CONFIRMÉS

MAJOR DE PROMOTION HEC86

AUTEL: 6 av. Léon-Huez 75016 Paris TEL. 42.34.30.72

TOLBIAC: 83 av. Citraie 75013 Paris TEL. 48.88.59.26

Amériques

CHILI

Tous les partis politiques préparent la campagne électorale de 1989

SANTIAGO-DU-CHILI
correspondance

La classe politique chilienne vit désormais dans l'espoir que le référendum de 1989, grâce auquel le général Pinochet pourrait se succéder à lui-même pour une période de sept ans, n'aura pas lieu et que, à sa place, seront organisées des élections présidentielles et parlementaires directes.

L'amorce de dialogue entre certains des membres de la droite des commandants en chef et les principaux partis est interprétée comme un signe favorable. Toutefois, une réforme constitutionnelle instaurant des élections directes ne pourrait être approuvée qu'à l'unanimité des membres de la junte, ce qui revient à dire qu'elle devrait recevoir l'aval du président Pinochet, commandant en chef de l'armée de terre.

Quoiqu'il en soit, l'horizon 1989 s'est finalement imposé, non gré mal gré, à l'ensemble des forces politiques, ce qui est un grave revers pour l'opposition, et plus particulièrement pour la gauche, qui avait fait du

refus du calendrier officiel une référence permanente. L'année 1986 avait commencé, pour les opposants, dans un climat d'euphorie encouragé par la chute des dictatures haïtienne et philippine. Force est de reconnaître que l'optimisme a changé de camp, même si l'avenir reste incertain pour le régime en raison des divisions au sein des forces armées.

Les assemblées plénières des instances dirigeantes du Parti national et de la Démocratie chrétienne ainsi que la réunion en conclave de cinq organisations de gauche qui viennent d'avoir lieu illustrent bien la portée du « reconquête ».

Le Parti national (droite traditionnelle) a été secoué par une petite crise il y a quelques semaines, à la suite de la condamnation par certains de ses dirigeants de la « dérive » de ceux de ses membres qui espéraient voir le PN faire bloc plus franchement avec le centre et la gauche modérée, avec lesquels il avait signé l'accord national en 1985.

L'assemblée des dirigeants nationaux et provinciaux a réaffirmé « l'indépendance du parti vis-à-vis du gouvernement et de l'opposition » et s'est prononcé en faveur de la tenue d'élections directes. Se refusant à tout contact avec le PC et ses alliés, le PN souhaite que s'engage un processus de réunification des forces de droite, actuellement très dispersées. Il y a aussi été question d'élections directes à la conférence du Parti démocrate-chrétien, mais dans une autre perspective: la DC désire « lancer une grande campagne nationale en faveur d'élections libres ».

Après l'unanimité, la résolution finale appelle en outre à la transformation du groupe des 13 partis regroupés autour de l'accord national en une coalition appuyant un programme de gouvernement et présentant un candidat unique à l'élection présidentielle.

Monsieur X...

Les grands perdants de la conférence sont donc les militants du PDC les plus enclins à l'unité d'action avec les partis de gauche et certains dirigeants syndicaux ayant joué un rôle de premier plan dans l'organisation de la grève générale de juillet.

Les démocrates-chrétiens devront proposer le nom d'un candidat à la présidence dans les prochains mois, leur choix se portera sans aucun doute sur l'un des leurs, M. Sergio Molina, coordinateur des partis de l'accord national et qui le premier avait lancé l'idée de la candidature unique, a savouré son triomphe en silence. Ce technocrate austère, ancien ministre de l'économie du président Eduardo Frei et qui vient d'effectuer en quelques mois un parcours sans faute à l'intérieur comme à l'extérieur de son parti, pourrait-il être le Monsieur X... chilien ? Rien n'est sûr, et M. Molina doit encore surmonter la rivalité de certains leaders traditionnels de la DC.

De leur côté, les partis de gauche, du MIR aux socialistes de l'Alliance démocratique, se sont réunis en conclave « afin d'affirmer nos points d'accord et de discuter de nos différences ». Une déclaration conjointe a été publiée, dans laquelle les signataires proclament leur volonté de trouver « une solution politique à la crise nationale ».

GILLES BAUDIN.

COLOMBIE

Le directeur du journal « El Espectador » assassiné

Bogota (Reuters). — M. Guillermo Cano, directeur du journal *El Espectador*, deuxième quotidien colombien, a été assassiné mercredi 17 décembre, par deux tueurs non identifiés circulant à moto.

Le chef de l'Etat, M. Virgilio Barco, a réuni le conseil des ministres en session extraordinaire pour examiner la situation. M. Guillermo Cano avait soutenu et un ami, et était l'un des journalistes les plus connus et les plus respectés du pays. Au cours des dernières semaines, il avait publié dans son journal des articles dénonçant les activités des trafiquants de drogue.

Selon des témoins, M. Cano, qui avait toujours refusé d'avoir des gardes du corps, a été assassiné au volant de sa voiture, alors qu'il quittait l'imprimerie de son journal. Il a été tué de cinq balles de pistolet, dont une dans la région du cœur.

Ce meurtre fait suite à celui d'Ampero Hurtado de Paz, correspondant aux Etats-Unis d'*El Espectador*. Son corps a été découvert mardi à son domicile de Miami, avec ceux de son mari et de sa fille, âgée de neuf ans. Leur assassinat semblait renvoyer au vendredi précédent. Le journaliste avait récemment écrit une série d'articles sur les magnats colombiens du trafic de drogue. Plus de vingt journalistes ont été assassinés en Colombie au cours des dix dernières années.

RECTIFICATIF. — Dans l'article sur le trafic de drogue dans les pays andins (le Monde du 17 décembre), il convenait de lire dans le dernier paragraphe: « L'injection de cocaïne dans l'économie péruvienne est déjà estimée officiellement pour 1988 à quelque 600 millions de dollars », et non pas: « La masse des cocaïniers dans les finances péruviennes ».

Juste les titres

Europe

ESPAGNE: la fronde étudiante

Grèves et manifestations se multiplient dans les villes universitaires

MADRID
de notre correspondant

A peine apaisée au nord des Pyrénées, l'agitation étudiante reprend de plus belle au sud. Pour la deuxième fois depuis le début du mois, plusieurs dizaines de milliers de lycéens ont manifesté, le mercredi 17 décembre, dans une trentaine de villes espagnoles, tandis qu'une grève générale de 24 heures paralysait la plupart des établissements d'enseignement secondaire du pays. Des affrontements ont opposé, devant le ministère de l'Éducation à Madrid, un petit groupe d'étudiants aux forces de l'ordre à l'issue de la manifestation.

Le mouvement de protestation est animé par trois associations étudiantes inconnues jusqu'à ce jour mais qui semblent avoir réussi en peu de temps à s'implanter sur l'ensemble du territoire national. Les revendications des protestataires portent avant tout sur la sécularisation et les droits d'inscription à l'université. En Espagne (où le baccalauréat n'existe pas), les étudiants doivent passer un préalable au examen. Une note globale leur est alors attribuée, tenant compte à la fois de cet examen et de l'ensemble des résultats obtenus durant les études secondaires.

Les candidats acceptés sont tenus d'établir, par ordre de préférence, une liste des études qu'ils désirent réaliser. Les mieux classés peuvent entrer dans la faculté choisie en premier. Les autres (20 % des étudiants à peine selon les autorités, davantage selon les protestataires) n'ont accès qu'à la faculté retenue en deuxième ou troisième position. Cette restriction touche surtout les étudiants des grandes villes (Madrid et Barcelone) et, dans le reste du pays, ceux des facultés de médecine.

Les étudiants demandent que tous les candidats reçus soient automatiquement autorisés à réaliser les études de leur choix. Le gouvernement rétorque qu'une telle revendication est impossible à satisfaire:

elle obligerait par exemple à créer immédiatement dix-sept nouvelles facultés d'odontologie ! Mais les étudiants vont désormais plus loin, et remettent en cause le principe même d'un examen d'entrée à l'université.

Chômage

Le désaccord est également total en ce qui concerne la seconde revendication importante des étudiants: la réduction des droits d'inscription à l'université. Le gouvernement fait valoir que ceux-ci représentent à peine un cinquième du coût réel des études. Il affirme par ailleurs qu'il est socialement plus équitable de consacrer davantage de ressources à développer le système de bourses (1) qu'à subventionner de manière non discriminée tous les étudiants, alors que la plupart d'entre eux sont d'origine aisée. Les étudiants répondent qu'une augmentation significative des ressources consacrées à l'éducation permettrait de mener de front ces deux actions.

Comme en France, le développement du mouvement lycéen a pris de court les autorités. Jamais depuis 1968 l'Espagne n'avait connu une protestation étudiante d'une telle ampleur. Les contestataires, qui ont reçu l'appui des principales organisations syndicales et de plusieurs formations de gauche, dont le Parti communiste, affirment toutefois que leur action se veut apolitique.

Au-delà des revendications sectorielles, ce mouvement exprime l'inquiétude réelle de la jeunesse face à une perspective de futur peu engageante: en Espagne, un jeune de moins de vingt-cinq ans sur deux est aujourd'hui sans emploi, soit le taux le plus élevé d'Europe occidentale. Plus encore qu'ailleurs, les universités font ici figure aujourd'hui de véritables « usines à chômage ».

THÉRRY MALINIAK.

(1) Le nombre de bourses espagnoles, qui reste en tout état de cause sensiblement inférieur à la moyenne européenne, est passé de sept soixante mille à quatre cent trente mille durant la première législature socialiste.

URSS

Sévères condamnations de croyants

La répression contre les croyants les plus actifs se poursuit en URSS, suivant des méthodes éprouvées de longue date par le KGB: ainsi, le 17 novembre dernier, un homme de trente-deux ans, Pavel Protsenko, conservateur à la bibliothèque régionale de Kiev, a été condamné à trois ans de camp pour « diffusion d'assertions notoires fausses dénigrant le régime soviétique ». Selon les informations reçues par l'association Aide aux croyants de l'URSS, il avait été arrêté en juin, son appartement perquisitionné — en même temps que ceux de dix-sept autres orthodoxes de Kiev, en particulier les chefs de ceber de la cathédrale. Le tribunal lui attribue la rédaction de dix ouvrages « antisoviétiques », parmi lesquels des livres rédigés au début des années 60 par un spécialiste de l'histoire de l'Église russe aujourd'hui émigré, Anatoli Levitine Krasnov, alors que le condamné s'était qu'un jeune enfant.

Pavel Protsenko est marié et a une fille de deux ans. Selon sa femme, le KGB de Kiev a exécuté

toutes sortes de pressions sur les témoins, essayés de le présenter comme le chef d'une organisation clandestine, et de le faire passer pour un déséquilibré mental — ce qu'a heureusement démenti l'expertise psychiatrique.

Toujours selon Aide aux croyants de l'URSS, un diacre orthodoxe, Vladimir Roussak, a d'autre part, été condamné le 27 septembre à sept ans de camp et cinq ans de rélegation pour « propagande antisoviétique ». Auteur d'un livre inédit sur l'histoire de l'Église russe depuis 1917, il avait lancé en 1983 un appel à l'Assemblée mondiale du Conseil oecuménique à Vancouver. Le lendemain, la Pravda publiait un article appelant à l'intensification de la propagande antireligieuse.

Selon d'autres informations parvenues en Occident, un prêtre orthodoxe de quatre-vingt-quatre ans, Iosif Sofronov, a été condamné à trois ans de camp.

* Aide aux croyants de l'URSS, 91, rue Olivier-de-Serres, 75013 Paris. Tél.: 42-50-53-66 ou 46-44-75-38.

ITALIE: dans le port de Gênes

Le blocage d'un navire iranien aggrave la tension avec Téhéran

ROME
de notre correspondant

Le port de Gênes est depuis quelques jours le théâtre d'une partie de bras armé entre l'Italie et l'Iran. Un navire battant pavillon iranien, l'*Iran-Jahad*, est bloqué depuis près d'une semaine dans un bassin de la cité ligurienne en attendant que soit résolu le cas d'un passager clandestin, Amir Albigino Beish Backsari, vingt-deux ans, qui a, selon toute apparence, déserté le front de la guerre avec l'Irak.

Les employés du port reconquissent de vingt-quatre heures en vingt-quatre heures leur décision de ne pas escorter le bateau au port tandis que les autorités italiennes tentent en vain de convaincre le commandant de bord de laisser descendre le jeune homme à terre.

Les autorités de Téhéran ont émis une vive protestation contre l'attitude « scandaleuse » de Rome, estimant que la tolérance des responsables politiques envers les employés du port de Gênes constitue un « blocus » de fait.

La peur des attentats

La concession par le Haut Commissariat des Nations unies de la qualité de réfugié politique au jeune homme pourrait dénouer l'impasse.

Cette affaire survient alors qu'une certaine tension était déjà perceptible entre les deux pays: le célèbre présentateur d'une émission télévisée Pipo Bando avait en effet, fin

novembre, ridiculisé l'islam Khomeiny dans l'un de ses sketches, provoquant une vive protestation de Téhéran.

L'agitation croît en Italie, où l'on ne prend pas à la légère les menaces de « rétorsion » agitées par Téhéran. L'homme de la rue voit de toute façon avec un peu d'appréhension approcher Noël, une période qui a donné lieu deux années de suite à des attentats sanglants: celui contre le train Naples-Milan, le 24 décembre 1984 (quinze morts et plus de cent blessés), et le mitraillage de passagers à l'aéroport de Fiumicino, le 27 décembre dernier (deux morts, soixante-dix-sept blessés).

Dans ce contexte, la confirmation en appel, le 15 décembre, de la peine de quinze ans de prison infligée à Josephine Abdo Sarkis, considérée comme le numéro deux des FARL, accusée d'avoir, en complicité avec Abdullah El Mansouri, introduit des explosifs sur le territoire national en 1984, a été perçue comme une décision de justice non exempte de risques.

Les Italiens, enfin, n'ont pris à la légère ni les menaces proférées, le 14 décembre à Beyrouth, contre M. Bettino Craxi par les Brigades arabes internationales, enjoignant au président du conseil de libérer les quelque vingt ressortissants du Proche-Orient actuellement détenus dans le pays, ni celles formulées, le 17 décembre, toujours dans la capitale libanaise, par le groupe Abou Nidal, pour lequel l'Italie est considérée d'avoir récemment passé avec Israël un accord de lutte contre le terrorisme international.

JEAN-PIERRE CLERC.

CORRESPONDANCE

Les intellectuels turcs et la société

Pour des raisons d'ordre technique, l'article de Michel Ferrère consacré aux intellectuels turcs dans le Monde du 13 décembre a subi de nombreuses coupures. L'auteur a tenu à rétablir certaines des idées dont le développement a rendu la lecture de son texte difficile. Il souligne notamment que, dans le passage faisant référence à Michel Saurat, il était essentiel de signaler que le travail du chercheur français s'inscrivait dans un contexte différent de celui de la Turquie.

Michel Saurat, loin d'identifier en tout temps et en tout lieu les manifestations militantes de l'État à l'expression de la « société civile en lutte contre l'État », fait cette analyse dans le contexte de la Syrie, où l'affirmation nationale a été le résultat de la progressive disparition de la légitimité et des fonctions de l'État central ottoman. Lorsque le nouvel État n'y est perçu que comme un instrument d'oppression au service d'une minorité, la société s'oppose à lui, en incarnant, autour de solidarités locales redoublées, la légitimité politique supérieure de l'État.

Au contraire, en Turquie, la société a manifesté, de manière particulièrement nette, lorsqu'elle s'est sentie menacée par la terreur des années 70, son adhésion fondamentale à l'État, dans lequel elle se ré-

sume selon des vecteurs multiples, non réductibles à l'État, et dont la légitimité, aujourd'hui ébranlée, s'exprime dans l'élaboration pratique, dès les débuts de l'Empire ottoman, d'un système de législation distinct de la loi coranique.

Essentiellement culturelle, la rupture de l'usage des intellectuels avec leur société, qui les met en cause, reflète le mouvement même de celle-ci. A l'assommoir, jusqu'au sommet politique, dans la Turquie libérale de Turyn Ozal, de forces sociales nouvelles — tels les ingénieurs, souvent originaires d'une Anatolie profonde inconnue de beaucoup d'intellectuels d'Istanbul, et porteurs non plus de dogmes mais d'une volonté d'efficacité technique sur le monde — répond la recherche, y compris dans sa dimension islamique, d'une culture suffisamment authentique pour être en prise sur la réalité sociale.

Cette démarche, plus concrète que par le passé, a déjà, dans la cinquième et dans la littérature, donné naissance à une créativité plus attentive à l'individu et qui exprime l'aspiration à une société plus libre, informelle bien au-delà des milieux intellectuels, de façon nouvelle: « L'Étatisme, cela commence dans la famille ».

M. F.

Diplomatie

M. Le Pen, le racisme et la Commission européenne

Le Parlement européen pouvait-il valablement demander à la Commission de Bruxelles d'établir une étude sur « la montée du racisme et du antisémitisme en Europe » ? M. Jean-Marie Le Pen, qui s'oppose à l'Assemblée de Strasbourg, n'a pas cessé de convaincre et avait posé une question écrite à ce sujet à la Commission.

Ces matières, indique dans sa réponse, publiée mercredi 17 décembre, M. Manuel Marin, commissaire espagnol chargé des affaires sociales, relèvent certes de la politique intérieure des Etats membres, pour autant qu'elles concernent la réalisation de l'ordre. Mais la CEE peut également avoir à en connaître, dans la mesure où de tels mouvements idéologiques constituent un obstacle à la libre circulation des personnes et notamment des travailleurs, prévus par le traité de Rome. La Commission étant garante du traité, elle peut donc apporter sa contribution à la lutte contre ce phénomène, conclut M. Marin. — (Reuters).

M. Rapin est nommé ambassadeur à Managua

Le Journal officiel du 10 décembre a annoncé la nomination de M. Joseph Rapin comme ambassadeur de France à Managua, en remplacement de M. Jean Debenest.

[Né le 26 mars 1941, diplômé de l'Institut d'études politiques et d'études supérieures de philosophie, ancien élève de l'ENA, M. Joseph Rapin est entré aux affaires étrangères en 1970, mais a tout d'abord été mis à la disposition du ministère d'Etat chargé des affaires culturelles jusqu'en 1971.]

Il a ensuite été affecté à l'administration centrale (coopération technique), puis à la mission permanente de France auprès des Nations unies en 1973, à l'université de Harvard en 1979, de nouveau à l'administration centrale (Europe) en 1980, et à la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (session de Madrid) en 1981. Après un troisième passage à l'administration centrale (Afrique du Nord-Moyen-Orient), de 1981 à 1983, M. Rapin a été nommé ambassadeur des Nations unies à New-York, dont il était devenu le premier conseiller en février dernier.]

A TRAVERS LE MONDE

Mozambique

La RNIM libère cinquante-sept otages étrangers

Les rebelles de la Résistance nationale du Mozambique (RNIM) ont libéré, mercredi 17 décembre, cinquante-sept otages de nationalités portugaises, pakistanaïses, mauriciennes et cap-verdiennes, dont plusieurs étaient détenus depuis plus d'un an. Il y avait parmi eux, dix-sept enfants de moins de six ans. Tous ont été remis à un représentant de la Croix-Rouge internationale dans la ville mozambicaine de Milange, à une trentaine de kilomètres de la frontière avec le Malawi. — (Reuters).

Madagascar

Situation alimentaire préoccupante dans le sud

Tout en démentant qu'il s'agisse d'une famine avec un grand F le président Ratsiraka vient de confir-

mer à un journaliste de l'agence Reuters l'existence d'une situation alimentaire préoccupante dans le sud de Madagascar (le Monde du 22 novembre). Il s'agit d'une situation conjoncturelle, limitée à trois sous-régions a-t-il dit. Reconnaissant que la population locale ne dispose plus d'assez de ressources pour acheter ce dont elle a besoin, il a annoncé qu'il avait « envoyé plusieurs ministres » sur place et « donné l'ordre d'envoyer les bas des milliers de tonnes de riz à un prix convenable ».

Pakistan

Nouvelles violences intercommunautaires

Karachi. — Dix personnes ont encore trouvé la mort dans les violences intercommunautaires, mercredi 17 décembre, à Karachi, et cinquante autres ont été blessées, a-t-on appris de sources proches de la police et des hôpitaux. Huit des victimes ont péri au cours de batailles rangées entre membres des communautés pathan et muhajar, et face à l'armée. Un homme, notamment, a été lynché par la foule.

La principale figure de l'opposition, Benazir Bhutto, a condamné, mercredi, les violences en demandant la démission du gouvernement et l'organisation de nouvelles élections. Au moins huit magasins ont été incendiés mercredi. Les autorités avaient levé pendant deux heures le même jour le couvre-feu décrété sur plus de la moitié de la ville à la suite des troubles qui avaient éclaté dimanche entre les deux communautés, afin de permettre à la population de se ravitailler. — (Reuters, UPI).

Pologne

Un dirigeant de Solidarité roué de coups

Le responsable de Solidarité pour la Haute-Silésie, Tadeusz Jedynek, membre du « conseil provisoire » du syndicat, a été interpellé, roué de coups et condamné sur-le-champ à une forte amende, après avoir participé mardi 16 décembre à une cérémonie d'hommage aux mineurs tués cinq ans plus tôt par les forces de l'ordre, peu après l'instauration de

l'état de guerre. M. Jedynek, qui a été libéré de prison cet été, avait annoncé devant plusieurs milliers de personnes le lancement d'une campagne de pétitions demandant au tribunal constitutionnel la ré-évaluation de Solidarité.

Aussitôt après, il a été interpellé — de même qu'une quarantaine de personnes, parmi lesquelles M. Zbigniew Bujak, un autre ancien dirigeant clandestin de premier plan. M. Jedynek a expliqué qu'il avait été détenu pendant vingt-quatre heures, et brutalement battu, frappé de coups de pied à la tête. L'amende qu'il devra payer représente plusieurs mois de son modeste salaire. — (UPI).

● SOUDAN: reprise des vols de Sudan Air dans le sud du pays. — Sudan Air, qui avait suspendu ses vols sur le sud du Soudan il y a quatre mois, après la destruction par les rebelles d'un avion avec soixante passagers à bord, a rétabli ses liaisons aériennes mardi 16 décembre, en indiquant un porte-parole de la compagnie aérienne. Il a précisé qu'un nouvel accord avait été conclu avec les assurances « pour plusieurs semaines ». — (Reuters).

Europe

L'Europe a besoin d'une « grande querelle »

(Suite de la première page.)

Il n'y avait pas, parvenu, s'il n'avait pas révélé, une fois aux affaires, une stature assez exceptionnelle et s'il n'avait pas obtenu des résultats tout à fait satisfaisants dans la lutte contre le terrorisme — quasi éliminé — la Mafia, l'industrialisme — 3,5 %, suivant la prévision de l'OCDE, en 1987 — et même le chômage, ramené au niveau français, et dont le travail noir attire beaucoup, au demeurant, l'ampleur réelle.

Reste qu'il s'est engagé, en application d'une formule à l'italienne, à pratiquer, dans trois mois la transmission du flambeau. Que se passera-t-il alors : appel à un démocrate chrétien ? Mais lequel, du rusé Andreotti ou du président du parti, Arnaldo Forlani ? Elections — anticipées ? Reconquête, grâce à une astuce qui reste à imaginer, du siège Craxi ? Celui-ci ne se cache pas de prétendre, comme l'avis des autres partis, une réélection constitutionnelle tendant à accroître les pouvoirs du président de la République qu'il ambitionne de devenir. Les partis, dans l'ensemble, sont contre, et les chances de voir aboutir un tel projet dans un avenir proche minimes. Mais le fait est qu'avec 60 % des voix dans les sondages Craxi est l'homme le plus populaire d'Italie, et qu'il a encore du temps devant lui.

L'Amérique

Le développement international ? La aussi même souci. Il tient en peu de mots : l'Amérique flambe tandis que l'URSS, enfin sortie de la géopolitique, se donne progressivement une meilleure image. Déjà, à Reykjavik, Reagan avait fait aux Soviétiques, en matière de limitation d'armements, une série de concessions inimaginables. C'est seulement parce que Gorbachev, encouragé par tout de bonne volonté, a cru pouvoir demander au prince la reine — en l'espèce le conseiller stratégique — qu'il n'a pas finalement accepté les propositions de Reagan. Et l'on voit bien dans le discours de Reykjavik que le développement international est intervenu ce que le New York Times appelle dans un long éditorial la « crise américaine », et qu'il s'agit de « ce que les États-Unis (des ventes d'armes) ont fait à l'égard de l'URSS ». Les justifications demeurent vaines dans le silence ou une explication partielle. Ce que l'on voit suggère une attitude arrogante à l'égard

de l'observation des règles : on cache toujours qui a décidé quoi. Les faits disponibles suggèrent des violations de la loi. Il n'est pas possible de déterminer si elles ont été volontaires. Et l'on ne parle pas du scandale intervenu à la Bourse de New-York, qui met durablement à l'épreuve le moral des « entrepreneurs » américains.

Conclusion : Reagan a été trop durablement atteint, à soixante-quinze ans, pour qu'on puisse raisonnablement espérer qu'il rebondisse. Or on ne lui voit aucun successeur à la dimension du rôle. Il va falloir faire avec une Amérique affaiblie et, de plus, imprévisible : car que se passera-t-il le jour où la population se rendra compte que le passé économique, dont elle prend petit à petit conscience — énormes déficits structurels du budget et du commerce extérieur, endettement fantastique — pourrait être considérablement allégé par une réduction massive des dépenses militaires et de la présence de l'armée américaine en Europe ? Après tout, le temps n'est pas si loin où un certain amendement Mansfield, préconisant le retrait des boys du Vieux Continent, obtenait chaque année au Sénat un nombre croissant de voix.

A quoi s'ajoute, conséquence entre autres du rétrécissement des importations de céréales par l'URSS, qui aura fait en 1986 une récolte record, et par les pays du tiers-monde, une intensification de la guerre commerciale entre les États-Unis et la CEE. Qui peut contester que les professeurs de libéralisme de Washington doutent de plus en plus des protectionnistes ?

L'héritage

L'Europe ? Rendons cette justice aux Italiens qu'ils n'ont cessé d'y voir depuis la chute du fascisme la seule réponse possible aux défis posés à ce « petit cap du continent asiatique » dont Valéry avait, avec tant de présence, prédit à la fois le prix et la fragilité. Mais ce qui était hier conviction abstraite d'un discours logique prend aujourd'hui, vu des quais du Tibre, toute sa dimension de civilisation et pour citer encore Valéry, « de civilisation mortelle ».

Nulle part, sauf peut-être à Vienne, on ne sent aussi bien qu'ici à quel point le plus glorieux héritage peut être aussi le plus menacé. Nulle part ne saute davantage aux yeux l'impossibilité, pour quiconque a été nourri de ce lait, de se résigner à ce que

cette fabuleuse fabrique d'idées, de culture, de richesses, ne soit plus un jour qu'un musée mollement gardé par des populations clairsemées, réduites à vivre pour l'essentiel des pourboires de touristes du Sud-Est asiatique.

L'Italie fera de sa : l'Italie agrira par elle-même, disant il y a un siècle et demi les pères fondateurs de l'unité nationale. Tout ce qui vit à Rome aujourd'hui a conscience de l'absolue nécessité pour l'Europe d'en faire autant, de se mobiliser pour assurer sa survie. C'est là l'ambition toutes tendances confondues de la classe politique, y compris d'un parti communiste dont l'actuel secrétaire général, Alessandro Natta, n'a pas le charisme d'un Berlinguer, mais qui demeure de beaucoup la deuxième formation politique du pays. Ses dirigeants se vantent même, apparemment non sans quelque raison, d'avoir beaucoup contribué à faire comprendre à Moscou qu'une Europe forte et unie, loin de nuire qu'un prolongement des États-Unis, peut fort bien constituer au contraire une force de résistance à leurs empiétements.

Européen, aussi, et perdant rarement une occasion de le rappeler, Jean-Paul II. Certes aucun pape ne s'est autant que lui passionné pour le tiers-monde. Il a nommé à la tête de la congrégation en charge de l'ensemble de l'épiscopat mondial un cardinal noir, en la personne de ce Bernardin Gantin, prince du Bénin avant

de l'être de l'Église, chez qui tout respire la noblesse ?

Ce regard largement ouvert sur tous les continents qu'il ne cesse de sillonner n'empêche pas le pape de se préoccuper d'abord de l'avenir d'une Europe dont le christianisme demeure à ses yeux la composante essentielle et qu'il ne peut, en tant que Polonais, se résoudre à voir éternellement coupé en deux. Tout doit être fait, si limité que soit l'espoir d'aboutir, pour contribuer à réduire les tensions dont le continent est à la fois l'enjeu et le centre et à plus forte raison pour éviter une guerre qui en sommerait le glas.

Jaruzelski

C'est dans cet esprit que, après avoir reçu, entre autres, Andrei Gromyko et Erich Honecker, Jean-Paul II donnera audience à Jaruzelski, au cours de la visite que le général, président effectif en janvier en Italie, quelque profit que celui-ci puisse en tirer pour la « normalisation » dont il rêve. Dans cet esprit aussi qu'il a réuni en octobre, à Assise, deux cents représentants de douze religions et demandé ce même jour avec un succès limité une trêve dans tous les combats qui déchirent notre pauvre monde.

Mais cette Europe que chacun veut, dont chacun ressent l'impérieuse nécessité, autour de quoi l'union et la bâtir ? La « commun-

nauté militaire dont on avait rêvé au début des années 50 aurait été en réalité euro-américaine : elle est morte-née. Et l'appel récent de Jacques Chirac à une coopération étroite sur ce plan entre la France, la Grande-Bretagne et l'Allemagne n'a eu qu'un écho limité, même si à Rome on a éprouvé quelque dépit d'être tenu à l'écart de l'invitation.

L'Europe économique, solution de rechange imaginée quelques années plus tard, a permis la naissance et l'élargissement de la communauté initiale. Mais les échanges se sont mondialisés. La CEE fait face à une grave crise budgétaire. Les États-Unis voient de plus en plus en elle une concurrente à laquelle ils n'ont aucune envie de faire de cadeaux. La politique agricole commune, qui constitue son activité principale, est de plus en plus mal supportée par la majorité des États membres.

Malgré la foi européenne de Jacques Delors, heureusement reconduit sans ses fonctions présidentielles, la Commission a toutes les peines du monde à remplir son rôle de locomotive de l'Europe. Et le moins qu'on puisse dire est qu'à part Michel Debré, qui voit facilement resurgir le fantôme de la supranationalité, il n'y a pas en grand monde pour se passionner pour cet « Acte unique » que vient de ratifier l'Assemblée nationale et qui ouvre la perspective, ô combien exaltante ! que le Marché commun finisse par mérit-

ter — en 1992 — le nom qu'il porte depuis trente ans.

Tout cela manque de ce qui manque à nos sociétés à la fécondité démographique, culturelle, économique, hélas ! trop souvent tarie. La réussite spectaculaire d'un certain nombre de réalisations comme le TGV, Ariane, l'Airbus, l'accueil réservé aux plans Espirit ou Eurêka, le redressement en cours en France comme en Italie de l'industrie automobile, pour ne citer que quelques exemples, montrent pourtant que dès lors que s'exprime nettement une ambition collective, les volontés et les intelligences ne manquent pas qui lui permettent de prendre corps.

« Être grand, disait le général de Gaulle, c'est soutenir une grande querelle. » Il voulait dire une grande cause. C'est de cela dont a d'abord besoin l'Europe. C'est de cela dont surtout a besoin la France, si elle ne veut pas se laisser reprendre par les vieux démons qui, venus de Byzance ou de Clochemerle, la poussent, une fois de plus, à s'entre-déchirer.

Comment, en rentrant de Rome, où le génie européen a laissé à chaque pas sa marque, ne pas rêver d'une Europe où peuples et gouvernements sauraient enfin s'unir pour dire non, de toutes leurs forces, à un déclin dont personne, à la longue, ne sortirait indemne ?

ANDRÉ FONTAINE.

DU JEUDI 18 DEC. AU SAMEDI 27 DECEMBRE

OUVERTURE
exceptionnelle
DIMANCHE
21
DECEMBRE

C'est déjà Noël!

dans un DECOR de DONALD CARDWELL

FESTIVAL MONDIAL
DE LA
FOURRURE 86-87

organisé par les FOURRURES DU NORD avec le concours des plus importants fabricants français, anglais, canadiens, américains, allemands, espagnols, italiens scandinaves...

LE PLUS GRAND CHOIX DE VISOUS
AUX PRIX LES PLUS BAS !

MANTEAUX VISON	MANTEAUX VISON	VESTES VISON	VESTES VISON
Dark mouton 12750F	Dark alpage 21750F	Postal mouton 7850F	Dark alpage 25750F
Dark alpage 19750F	Postal alpage 29750F	Millennium Island 13750F	Postal alpage 28750F
Dark alpage 24750F	1/2 Belt Island 38750F	...et très belles collections de VISOUS	

DES MILLIERS DE MANTEAUX
vestes, blousons, pelisses,
TOUTES LES FOURRURES DU MONDE

Vestes LAPON 850F	Vestes MOUTON 3250F	Manteaux MARMOTTE Island 3850F	Vestes MARMOTTE Canada 7650F
Vestes COYOTE 1650F	Pelisses LAPON castor 2750F	Vestes RENARD bleu Island 4250F	Manteaux ASTRAKAN 7450F
Vestes MARMOTTE mouton 1650F	Vestes AGNEAU Island 2750F	Manteaux RASOIN clair 5750F	

REPRISE en compte de vos fourrures anciennes au plus haut cours - Service après vente
Garantie totale sur tous vos achats - Toutes possibilités de CREDIT



N°1
DE LA FOURRURE

FOURRURES DU NORD

115 à 119 Rue La Fayette
Près Gare du Nord. PARIS.10°

100 Av. Paul Doumer
Place de la Muette. PARIS.16°

Prof VISION
1987 en 1500 dates
pour tous les décideurs, un instrument unique de travail :
un semainier de dates prévisionnelles.

EXCLUSIF :
— un téléphone avec chaque information,
— une mise à jour mensuelle automatique.

Pour recevoir une fiche-échantillon, envoyez votre carte de visite à :
Nicole-Jeanet, Bnf, 4 rue Barbette, 75003 Paris.

LA BAGAGERIE

Paris, 41, rue du Tour de la Gare, 75003 Paris
14, rue de Passy, 75016 Paris
1, boulevard St-Jacques, 75014 Paris

d'un navire iranien
à Téhéran

Diplomatie

COMPAQ DESKPRO 386. LAISSONS PARLER LA PRESSE.

- ▶ **DESKPRO 386 : DU JAMAIS VU.** "Le micro-ordinateur le plus perfectionné du marché est fondé sur le processeur 80386 de 32 bits mais reste entièrement compatible avec le standard du marché". *Terriel - Nov. 1986.*
- ▶ **LE DESKPRO 386 DE COMPAQ. LE PREMIER AVEC MICROPROCESSEUR 80386.** "Le Deskpro 386 de la société Compaq est le premier micro-ordinateur utilisant le microprocesseur super-puissant (80386). Ce TGV de la micro travaille non seulement beaucoup plus vite mais peut gérer un espace mémoire de quatre milliards de caractères. Fonctionnant à la fois sous MS-DOS et sous Xenix, il préfigure certainement les machines de demain". *Micro-Ordinateurs - Nov. 1986.*
- ▶ **BIG IS BEAUTIFUL.** "Guère plus imposant qu'un AT, rapide tel un mini, aussi spectaculaire sur le plan graphique qu'un petit système CAO, le COMPAQ 386 est le premier micro réellement 32 bits disponible sur le marché français. Ses caractéristiques : semble dix-huit fois plus puissant qu'un IBM PC et ne constitue pas un signe extérieur de richesse déclarable... 54.750 F HT." *L'Ordinateur Individuel - Nov. 1986.*
- ▶ **SICOB DE SEPTEMBRE. TENDANCES.** "... Mais le plus important reste sans conteste l'avènement du Compaq équipé du 80386. Ce nouveau processeur aux performances de l'ordre de 4 Mips est en fait un puissant mini sous une robe de micro..." *Bureau Informatique - Nov. 86.*
- ▶ **TROIS FOIS PLUS RAPIDE QUE L'IBM-PC-AT 2.** "Avec une moyenne de 304 %, le standard de performances du Compaq multiplie par 3 la note de notre ordinateur de référence, l'IBM PC-AT 2". *Science et Vie Micro - Nov. 86.*
- ▶ **COMPAQ CHIPS AWAY AT IBM'S STRENGTH.** "A new 'Ferrari' of computers" *Newsweek, September 22, 1986.*
- ▶ **BUSINESS DAY.** "Compaq's Explosive Growth". *The New York Times, February 22, 1986.*



Ogilvy & Mather

**COMPAQ
DESKPRO 386**

COMPAQ, 5 avenue de Norvège, 91940 Les Ulis - Tél. 16(1)64.46.36.25.

Politique

Le comité central du PCF consacré à la jeunesse

«Le mouvement des étudiants n'était pas révolutionnaire...»

Les travaux du comité central du PCF sur la jeunesse, ouverts la veille (le Monde du 18 décembre), se sont achevés le mercredi 17 décembre, par l'adoption du rapport introductif de M. Pierre Blotin, à l'unanimité moins deux abstentions (MM. Félix Damette et Pierre Juquin). Selon un membre du « parlement » communiste, la seconde journée des débats a fait l'objet d'un « bétonnage autour du thème du glissement à droite de la société ».

M. Jacques Perreux, secrétaire général du Mouvement de la jeunesse communiste (MJC), préside la séance du matin. Le premier intervenant, M. Marcel Zaidner (Val-de-Marne), responsable du bureau de presse du PCF, évoque SOS-Racisme et son dirigeant Harlem Désir, ainsi que le « glissement à droite de la société ». « Comment la jeunesse peut-elle échapper au mouvement à droite de la société ? interroge-t-il. Elle amplifie ce mouvement. Il en résulte que le parti n'a pas à apporter de « modification à notre appréciation de mars 1986 ». Sur le même thème, M^{me} Rolande Perlican (Paris) annonce que les communistes ont fait « six adhésions à Jusieu » pendant le mouvement étudiant, et elle souligne que « le rôle du parti est indispensable pour donner une orientation au mouvement ».

M^{me} Jackie Hoffmann (Yvelines) parle longuement des inégalités qui frappent les jeunes filles, alors que M. Alain Obadia, responsable des cadres et techniciens cégétistes (UGICT-CGT) note que « ce mouvement a été marqué par des valeurs positives », qui, cependant, « n'effacent en rien la réalité du glissement à droite de la société ». Il estime que « la question de la répartition par la droite et le PS n'est pas close car « l'université et la formation sont des sujets cohabitationnistes ».

Pour sa part, M. Charles Carezza (Alpes-Maritimes) souligne qu'« en cette fin d'année 1986, on peut parler de persistance des difficultés mais il y a une montée des mises en œuvre de notre stratégie ». Après s'être penché plus particulièrement sur les questions internationales, M. Jacques Denis (Val-de-Marne) analyse le mouvement étudiant en

livrant un conseil : « Il ne faut pas revenir à la préhistoire du mouvement ouvrier en exaltant le spontanéisme comme une voie royale. Ancien secrétaire de M. Georges Marchais, représentant le Bas-Rhin, M. Francis Wurtz dit : « Recul des idées progressistes, accumulation des déceptions, pédagogie du renoncement, conformisme des idées dominantes, le glissement à droite est une réalité, c'est dans ce cadre qu'il y a eu le mouvement des étudiants. Il affirme que « la culture, peut-être naïf mais sain, de la classe ouvrière, a disparu ». Au passage, M. Wurtz accepte la critique formulée la veille par M^{me} Yann Viens sur la discrétion du PCF à la suite de la mort du dissident soviétique Anatoli Marchenko.

Dernier orateur de la matinée, M. Jacques Perreux, secrétaire général des Jeunes communistes, note que si le mouvement étudiant est positif, « il n'a pas conscience des raisons de la sélection, ce qui a facilité les manœuvres du PS ». « Les cellules de réflexion, les comités matière grise sont positifs, dit-il, mais attestent que le mouvement lui-même n'a pas de perspectives. » Abordant le prochain congrès de son mouvement au printemps prochain, il indique que sera « distribué aux jeunes un passeport pour ouvrir les portes de l'espoir ».

« Nous sommes beaucoup trop en phase... »

A la reprise de la discussion, l'après-midi, la présidence est confiée à M. Zaidner, M. Pierre Zarka (Seine-Saint-Denis), dans un vif éloge des pays socialistes, remarque que « la promotion du socialisme existant est trop restée une affaire de sommet assurée par Georges [Marchais] et par l'Humanité ». Il souligne qu'il faut savoir « magnifier l'engagement politique » et « mobiliser les jeunes ».

Sur le thème du « glissement », pour le résumer, M. Nicolas Marchand (Val-de-Marne) indique que, s'il « n'existe plus, les obstacles que nous rencontrons nous sont imputables et le PS sort blanchi ». Pour M. Michel Laurent, fils de M. Paul Laurent, « le Parti est content de lui, de son journal et de sa direction », mais, visiblement en colère, s'est levé et a quitté la salle en interprétant l'attitude des journalistes comme une opération orchestrée. En vérité, il n'en était rien. La veille, en revanche, le PCF avait été bien représenté à l'Assemblée nationale, par ses organes de presse, dont le Monde, d'un point de vue presse « informel », et autour d'une tasse de café », qui s'était déposé place du Colonel-Fabien, en présence de M. Blotin.

mier (Bouches-du-Rhône) partage « l'idée des limites du mouvement » et celle du glissement à droite en disant : « C'est être à mille lieux de la réalité que de dire que le mouvement des étudiants était révolutionnaire ».

Le directeur de l'hebdomadaire Révolution annonce une prochaine rencontre nationale sur la formation « pour préparer des propositions ». M. Julien Lauprêtre, responsable du Secours populaire français (SPF), fait une intervention sur le thème de la solidarité.

Annouçant qu'il ne votera pas un rapport qui prend les jeunes pour des « ignorants », M. Félix Damette, « rénovateur » du comité central, affirme que « le véritable problème est que nous sommes capables de reconnaître que nous sommes les premiers responsables de notre

image ». Un autre membre du « parlement » souligne, en privé, que « la direction veut faire croire que les étudiants ignorent que les communistes sont des types formidables ».

Dernière M. Damette, M. Jean Paul Jouany, rédacteur en chef de Révolution, indique, à propos des jeunes, que « certains, mais certains seulement, ont conscience que leur victoire est vaine s'ils ne vont pas plus loin ». Il souligne l'« aveuglante convergence » entre les jeunes et le parti avant d'ajouter : « Nous sommes beaucoup trop en phase avec le mouvement social pour que le grand capital nous fasse le moindre cadeau ». Son adjoint à Révolution, M. Gérard Streiff, considère que « les jeunes sont les enfants de la crise et de la guerre idéologique (...) et d'une culture post-salazariste-hitleride qui était anti-soviétique ».

Parlant des pays socialistes qu'il connaît bien, il affirme que « les conditions se réunissent pour des retrouvailles entre le socialisme et la jeunesse ». M. Paul Boccard évoque son expérience vécue à l'université d'Amiens, où il enseignait, et commente le rôle joué par l'UNEF-ID, syndicat dont la direction est à majorité socialiste.

En conclusion des travaux, le secrétaire général, M. Georges Marchais, dresse une fresque de la jeunesse, dont certains éléments ont été entendus la veille et concentre le reste de son intervention au « glissement à droite ». Il parle de « l'idéologie d'acceptation », de la « pédagogie du renoncement au changement de société », de « l'affaiblissement de la conscience de classe », du « recul général des idées et valeurs de progrès » pour en conclure qu'il y a « un véritable glissement à droite du corps social ».

« Oui, dit-il, la période 1981-86 a provoqué un profond désarroi. Multipliant les attaques contre le PS, selon un participant, il note « l'identité de vues entre M. Mitterrand, Chirac et Barre » pour un « consentement » sur la réorganisation de la vie politique excluant le PCF, qui va à « contre-courant du mouvement que les forces du capital tentent d'engendrer à la société ». Après cette longue intervention, le rapport Blotin est adopté à l'unanimité moins les abstentions des deux « rénovateurs », MM. Damette et Juquin.

« Un fait d'une extrême gravité vient de se produire qui montre où en est la liberté de la presse et de l'information dans notre pays. Dans une déclaration publiée après la conférence de presse clôtureant la session du comité central, le bureau de presse du PCF s'en est pris violemment aux médias. « Par une décision concertée, ajoute ce bureau, les journalistes d'aujourd'hui sont abstenus de poser des questions. Tous ont participé à ce boycott, y compris les journalistes du service public, qui ont pourtant une obligation d'information ».

Au cours de cette conférence, à laquelle participaient MM. Georges Marchais, Pierre Blotin, Marcel Zaidner et Jacques Perreux, une seule question a, en effet, été posée par un confrère de Libération. N'en voyant pas venir d'autres, M. Marchais, visiblement en colère, s'est levé et a quitté la salle en interprétant l'attitude des journalistes comme une opération orchestrée. En vérité, il n'en était rien. La veille, en revanche, le PCF avait été bien représenté à l'Assemblée nationale, par ses organes de presse, dont le Monde, d'un point de vue presse « informel », et autour d'une tasse de café », qui s'était déposé place du Colonel-Fabien, en présence de M. Blotin.

« Désinformation »

« Un fait d'une extrême gravité vient de se produire qui montre où en est la liberté de la presse et de l'information dans notre pays. Dans une déclaration publiée après la conférence de presse clôtureant la session du comité central, le bureau de presse du PCF s'en est pris violemment aux médias. « Par une décision concertée, ajoute ce bureau, les journalistes d'aujourd'hui sont abstenus de poser des questions. Tous ont participé à ce boycott, y compris les journalistes du service public, qui ont pourtant une obligation d'information ».

« Nous sommes beaucoup trop en phase... »

A la reprise de la discussion, l'après-midi, la présidence est confiée à M. Zaidner, M. Pierre Zarka (Seine-Saint-Denis), dans un vif éloge des pays socialistes, remarque que « la promotion du socialisme existant est trop restée une affaire de sommet assurée par Georges [Marchais] et par l'Humanité ». Il souligne qu'il faut savoir « magnifier l'engagement politique » et « mobiliser les jeunes ».

Sur le thème du « glissement », pour le résumer, M. Nicolas Marchand (Val-de-Marne) indique que, s'il « n'existe plus, les obstacles que nous rencontrons nous sont imputables et le PS sort blanchi ». Pour M. Michel Laurent, fils de M. Paul Laurent, « le Parti est content de lui, de son journal et de sa direction », mais, visiblement en colère, s'est levé et a quitté la salle en interprétant l'attitude des journalistes comme une opération orchestrée. En vérité, il n'en était rien. La veille, en revanche, le PCF avait été bien représenté à l'Assemblée nationale, par ses organes de presse, dont le Monde, d'un point de vue presse « informel », et autour d'une tasse de café », qui s'était déposé place du Colonel-Fabien, en présence de M. Blotin.

M. Mitterrand refuse de signer l'ordonnance

Un geste en direction des syndicats ouvriers

(Suite de la première page.)

Et la CFDT rappelait, encore, jeudi, son désaccord avec la « logique » de ce texte, qui ne parle pas de réduction de la durée du travail et « répond aux exigences du patronat ».

Certes, les syndicats, qui évitent de commenter l'acte politique de M. Mitterrand et se sont gardés d'intervenir auprès de lui — depuis le 16 mars ce n'est plus leur interlocuteur — auraient beau jeu de dire qu'ils n'aiment pas la procédure des ordonnances en elle-même. Or M. Mitterrand, dans le domaine social, vient d'en signer deux sur trois, et c'est par ordonnance que la plupart des réformes sociales de 1982 — lois Auroux exceptées — ont été édictées. Pourtant, le président de la République joue sur du velours. En 1982, il s'agissait pour lui de mettre en musique « le progrès social » alors qu'aujourd'hui, le gouvernement se contenterait, comme le prétendent tous les syndicats, de donner satisfaction au seul patronat. Nuance.

Le geste de M. Mitterrand apparaît donc d'autant plus pesé que les syndicats, qui ont besoin de se refaire une santé, sont en train de retrouver, dans la foulée d'un mouvement étudiant qui les a surpris, le goût de l'action revendicative. Dans le secteur public, poussés par une « base » jusqu'alors plutôt molle, ils font tomber, d'EGF à la RATP en passant par la SNCF et Air Inter, une pluie de grèves. Ces actions pourraient déboucher, début février, sur un mouvement de grande ampleur de l'ensemble du secteur public et nationalisé.

En obligeant M. Chirac à transformer son ordonnance en projet de loi — ce qui devrait être fait dès le conseil des ministres du 22 décembre — et à attendre la session de printemps pour le faire adopter par le Parlement, M. Mitterrand accorde un précieux délai de grâce aux syndicats. Sans imaginer qu'ils vont reproduire sur la scène sociale ce qui s'est passé dans les universités, ceux-ci peuvent espérer que, d'ici le printemps, blocage des négociations

salariales dans le secteur public aidant, ils auront remobilisé leurs troupes et créé un rapport de forces un peu moins défavorable, incitant le gouvernement à plus de prudence.

« Ce « je vous ai compris » de M. Mitterrand aux syndicats — après le message identique adressé aux étudiants — est habile mais il ne résout rien. « On ne discute plus de rien », se plint M. Bergeron. Le dialogue social est en panne avec le gouvernement mais ce n'est pas avec M. Mitterrand que les syndicats peuvent négocier. Le libéralisme du nouveau président du CNPF, M. François Périgot, devrait, par ailleurs, conduire le patronat à abandonner quelque part les grandes messes interprofessionnelles. Les syndicats sont donc en quête d'un interlocuteur désireux de négocier et d'aboutir à des compromis. Seul M. Chirac a les cartes en main pour répondre. Avant que le climat social n'en vienne à se dégrader sérieusement.

MICHEL NOBLECOURT.

Les pieds-noirs inquiets

Le porte-parole du mouvement du RECOURS, M. Jacques Roseau, a exprimé, le mercredi 17 décembre, l'inquiétude des associations de rapatriés d'Afrique du Nord après le vote, dans le collectif budgétaire, le 12 décembre, des dispositions retenues par le ministre du budget pour l'aménagement des dettes des pieds-noirs réinstallés en métropole depuis 1962. Il a notamment déclaré : « Si les indispensables améliorations, par voie d'amendements, adoptées le 16 décembre par la commission des finances du Sénat, étaient repoussées par le gouvernement lors du passage de cette loi au palais du Luxembourg ce 18 décembre, la loi retarderait sans grand effet pour cette catégorie de rapatriés la plus menacée. La déception serait d'autant plus vive qu'il s'agit de la mise en œuvre de la première loi du dispositif de M. Chirac, véritable pierre de son action en faveur des rapatriés ».

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, le mercredi 17 décembre, au palais de l'Élysée, sous la présidence de M. François Mitterrand.

An terme des travaux, le service de presse du premier ministre a diffusé le communiqué suivant :

● BUDGET DE 1988

Le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, et le ministre délégué chargé du budget ont présenté au conseil des ministres le projet de loi portant règlement définitif du budget de 1988.

Ce projet arrête le montant des dépenses et des recettes du budget de l'Etat de l'année 1988. Les résultats dégagés font apparaître un déficit

de 153,29 milliards de francs, soit 3,34 % du produit intérieur brut.

● PROCÉDURES FISCALES ET DOUANIÈRES

Le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, a présenté au conseil des ministres un projet de loi modifiant les procédures fiscales et douanières.

Ce projet de loi, qui complète les neuf mesures inscrites dans le projet de loi de finances pour 1987, instaure une nouvelle charte des relations entre les citoyens et les administrations fiscales et douanières. Ses dispositions, préparées avec le ministre délégué chargé du budget, poursuivent quatre objectifs principaux.

1) Assurer aux contribuables de meilleures garanties.

Les opérations de contrôle seront définies dans un nouveau cadre qui privilégiera l'information des contribuables et le caractère contractuel de la procédure, notamment en matière de vérification de la situation fiscale personnelle.

2) Renforcer le contrôle judiciaire et le rôle des organismes consultatifs.

Plusieurs dispositions du code des douanes, insuffisamment protectrices des libertés publiques, sont abrogées ou aménagées.

La durée de la retenue par les agents des douanes des auteurs de délits flagrants sera limitée à vingt-quatre heures. Le juge pénal retrouvera sa liberté d'appréciation en ce qui concerne les faits et les sanctions à prononcer. Les personnes poursuivies pourront donc démontrer qu'elles ont agi sans intention coupable.

En outre, l'indépendance et la qualité technique des organismes consultatifs seront renforcées afin d'améliorer leur pouvoir de médiation.

3) Aménager les règles de preuve.

En matière douanière, seront désormais définies par la loi elle-même les catégories de produits sensibles dont les détenteurs doivent justifier la provenance.

En matière fiscale, lorsque le contribuable aura rempli ses obligations en matière de tenue de comptes et de déclaration, la charge de la preuve incombera à l'administration, qui s'est avisé rendu par la commission départementale des impôts.

4) Simplifier les sanctions fiscales et douanières.

Les nouvelles dispositions ont pour objet de simplifier les sanctions fiscales et douanières et de les rendre plus facilement applicables en supprimant les pénalités excessives et en adaptant les peines à la gravité des infractions commises.

En définitive, le projet de loi établit entre les citoyens et les administrations financières des rapports plus équitables. Il favorise une meilleure acceptation de l'impôt, sans mettre en cause la mission de service public que les agents des douanes et des impôts ont pour devoir d'assurer.

Le garde des sceaux, ministre de la justice, a présenté au conseil des

ministres un projet de loi complétant la loi du 9 septembre 1986 relative à la lutte contre le terrorisme et aux atteintes à la sûreté de l'Etat.

Ce projet de loi a pour objet de rendre applicables aux procédures en cours des dispositions prévoyant qu'en matière de terrorisme les accusés majeurs sont déférés à la cour d'assises sans jury populaire. Il fait ainsi application du principe de l'effet immédiat des lois de compétence et d'organisation judiciaire pour faire une paralyse de l'instance judiciaire dans le jugement des crimes terroristes.

● USAGE VÉTÉRINAIRE DES SUBSTANCES ANABOLIQUES

Le ministre de l'Agriculture a présenté au conseil des ministres un projet de loi modifiant la loi du 16 juillet 1984 relative à l'usage vétérinaire des substances anabolisantes.

Conformément à la directive du conseil des Communautés européennes du 31 décembre 1985, ce projet a pour objet d'interdire la promulgation de la loi et sous réserve de dispositions transitoires applicables pendant quatre mois, l'administration de substances anabolisantes aux animaux d'élevage de toutes espèces.

Des mesures seront prises parallèlement par le ministre de l'Agriculture pour renforcer les contrôles exercés tant sur la production nationale que sur les importations, afin que la directive européenne soit strictement respectée et que toute distorsion de concurrence soit évitée.

Une concertation étroite sera établie avec les organisations professionnelles agricoles pour veiller au respect de l'interdiction et pour promouvoir le commerce des viandes.

● EMPLOI DES JEUNES DE SEIZE A VINGT-CINQ ANS

Le ministre des affaires sociales et de l'emploi a présenté au conseil des ministres un projet d'ordonnance modifiant l'ordonnance du 16 juillet 1986 relative à l'emploi des jeunes de seize à vingt-cinq ans. Ce projet vise à prolonger certaines mesures en faveur de l'emploi des jeunes arrêtées le 16 juillet dernier.

1. — Le gouvernement a fait de l'emploi des jeunes une priorité nationale.

L'ordonnance du 16 juillet 1986 a mis en place un plan destiné à favoriser l'emploi des jeunes de seize à vingt-cinq ans. Ce dispositif repose sur des concertations de commissions sociales pour les entreprises qui embauchent ou accueillent un jeune en formation. Il privilégie les formations en alternance qui ont été choisies par les partenaires sociaux dans l'accord national interprofessionnel du 26 octobre 1983.

Ce plan a connu un grand succès et a permis de faire diminuer le chômage des jeunes. Un bilan établi à la fin du mois de novembre fait en effet apparaître que 718 346 jeunes ont été soit embauchés, soit accueillis pour une formation en entreprise.

Il apparaît nécessaire au gouvernement de conforter ces résultats et de prolonger en conséquence certaines dispositions du plan d'urgence.

1) Le premier objectif est de favoriser les formations en alternance.

La période pendant laquelle les entrées en formation ouvrent droit à exonération des charges sociales est prolongée du 1^{er} février au 1^{er} juillet 1987. Durant cette période :

— Les contrats de qualification et d'apprentissage nouvellement conclus continueront de bénéficier d'une exonération de 100 % ;

— Les contrats d'adaptation nouvellement conclus ouvriront droit à une exonération de 50 % ;

— De même, les rémunérations complémentaires versées par l'entreprise d'accueil aux jeunes en stage d'initiation à la vie professionnelle continueront à ne pas être assujetties aux cotisations de Sécurité sociale.

2) Le second objectif est de favoriser l'insertion durable dans les entreprises des jeunes ayant suivi une formation en alternance.

Les embauches à l'issue d'une formation en alternance effectuées jusqu'au 1^{er} octobre 1987 continueront de bénéficier pendant un an d'une exonération de 50 %.

Ces mesures mettent ainsi l'accent sur la qualité des formations en alternance, garanties de la pérennité des emplois concernés.

● NOUVELLE-CALÉDONIE

Le ministre des départements et territoires d'outre-mer a rendu

compte au conseil des ministres de son voyage dans le Pacifique et notamment en Nouvelle-Calédonie.

Le ministre a eu des entretiens approfondis avec les représentants de l'ensemble des partis calédoniens et avec de nombreuses personnalités économiques, administratives, religieuses et coutumières. A tous ses interlocuteurs, le ministre a réaffirmé la volonté du gouvernement d'organiser, dans les délais prévus par la loi du 17 juillet 1986, la consultation de la population sur l'avenir du territoire, ainsi que sa volonté d'assumer le choix qui se sera démocratiquement exprimé.

● PROMOTION DU COMMERCE COURANT

Le ministre délégué chargé du commerce extérieur a présenté au conseil des ministres une communication sur la promotion du commerce courant.

Les recettes tirées des grands contrats d'exportation civils et militaires sont en régression. Cette situation a mis en relief l'insuffisance de nos ventes de produits manufacturés constants, qui représente 90 % de nos exportations industrielles.

Le ministre a exposé les axes de la politique qui a été définie pour promouvoir le commerce courant sur les marchés solvables :

1) La concentration du dispositif d'aide publique sur les pays de la CEE et de l'OCDE ;

2) L'encouragement à l'implantation commerciale à l'étranger ;

3) Une orientation de nos ressources humaines — étudiants, techniciens et cadres — vers l'activité internationale ;

4) Un plan d'action en direction de la République fédérale d'Allemagne se traduisant par la mobilisation de nos entreprises, y compris les petites et moyennes industries, en coordination avec leurs fédérations professionnelles et les organismes régionaux.

5) Une stratégie de fermeté vis-à-vis des grands pays industriels enclins au protectionnisme ou à bilatéralisme.

Au cours du premier semestre de 1987, le plan d'action en direction de la République fédérale d'Allemagne sera complété par des efforts de même nature vers l'Espagne et l'Italie.

Nominations militaires

Sur la proposition du ministre de la défense, M. André Giraud, le conseil des ministres du mercredi 17 décembre a approuvé les promotions et nominations suivantes dans les armées.

● MARINE NATIONALE

Est élevé au rang et à l'appellation d'amiral, le vice-amiral d'escadre Bernard Louzeau, nommé, à compter du 30 janvier 1987, chef d'état-major de la marine en remplacement de l'amiral Yves Leenhardt (le Monde du 18 décembre).

Sont promus : vice-amiral, le contre-amiral Bernard Capelle ; contre-amiral, les capitaines de vaisseau Francis Orsini et Michel Molat du Jourdin.

Sont nommés : major général de l'état-major des armées, le vice-amiral d'escadre Alain Coatanea (le Monde du 18 décembre) ; commandant la force océanique stratégique (FOST) et les forces sous-marines, le vice-amiral Michel Merveilleux du Vignaux ; commandant le centre d'entraînement de la flotte, le contre-amiral Jacques Olivier ; adjoint au préfet maritime de Toulon, le contre-amiral Pierre Calmon.

● TERRE. — Sont promus : général de brigade, les colonels Jacques Rinaudo et Jean Tété.

Est nommé sous-directeur « prévisions-budget-finances » à la direction centrale du commissariat

de l'armée de terre, le commissaire général de brigade René Forme.

● AIR. — Sont promus : général de division aérienne, le général de brigade aérienne Jean-Pierre Fironneau ; général de brigade aérienne, les colonels Yves Scavennius, Claude Hottier, Jean Sarrazin et Serge Naulin.

Est nommé adjoint opérationnel au commandement de la III^e région aérienne et de la zone de défense aérienne sud-ouest, le général de brigade aérienne Eric Champoiseau.

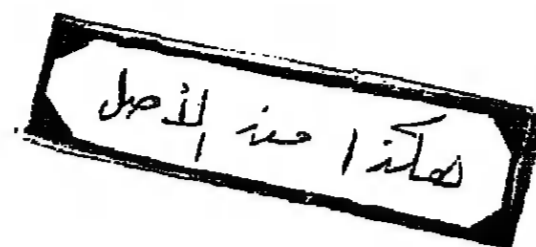
● ARMEMENT. — Sont promus : ingénieur général de première classe, l'ingénieur général de deuxième classe Michel Lamy ; ingénieur de deuxième classe, l'ingénieur en chef Alfred Duméz.

Est nommé directeur adjoint à la direction des constructions et armes navales de Toulon, l'ingénieur général de première classe Paul Talbottier.

● SERVICE DE SANTÉ DES ARMÉES

Est promu médecin général inspecteur, le médecin général Henri Hourlier.

● GENDARMERIE NATIONALE. — Sont promus : général de division, le général de brigade Alain Lejoly ; général de brigade, les colonels Franck Beaupied, Jean Péron et Michel Audoin.



Le débat au Sénat

Prisons privées : les « pour » et les « contre »

Il y a une pause législative, mais M. Chalandon, ministre de la justice, peut faire comme si de rien n'était. Il était prévu que le Sénat débâte au cours de cette session des prisons privées, et, de fait, la discussion y commence vendredi 19 décembre. Mais, faute de session extraordinaire, le garde des sceaux devra patienter avant d'affronter les députés. Avril, mai, juin ? Plus tard ? Jamais ?

La discussion au Sénat est une sorte de visite pour M. Chalandon, qui peut le conclure d'un coup. MM. Monory et Pasqua, l'un des trois saints Sébastien du gouvernement, l'une des cibles privilégiées de l'opposition pour sa croisade contre les usagers de la drogue et la répression contestée du code de la nationalité.

Très par M. Chirac de mettre l'accent sur son projet de loi, voyant le garde des sceaux mis beaucoup sur ce débat au Sénat qu'il juge indispensable et urgent. Pointuellement, cette discussion est pour lui une aubaine, l'occasion de montrer que la pause ne l'a pas complètement ignoré. La preuve, c'est que le premier ministre a autorisé ce débat. Dès lors, pourquoi l'empêcherait-il de le mener jusqu'au bout ?

Le parti de saisir d'abord le Sénat avait été pris avant que le gouvernement décide de la pause. Ce choix n'en apparaît, aujourd'hui, que plus raisonnable. Le climat feutré du palais de Luxembourg et l'atonie, à quelques exceptions près, de l'opposition y faciliteront la tâche de M. Chalandon. Mieux qu'à l'Assemblée, il pourra y faire valoir ses prévisions de manager sœurs d'être tout écarté politiquement.

La politique est cependant au cœur de ce débat sous forme de deux questions insistantes : a-t-on besoin d'autant de prisons ? Faut-il les privatiser ? Les prévisions de M. Chalandon, reprises à son compte par le rapporteur du projet, M. Marcel Radloff (UDF-CDS), sont alarmantes : la France pourrait compter, à la fin de la présente législature, 68 700 détenus contre 51 000 aujourd'hui. Comme il n'y a actuellement que 32 500 places et que 10 000 d'entre elles sont insalubres, il faudra en construire, au bas mot, 40 000.

Le garde des sceaux a fait ses additions. La note pour l'Etat sera lourde : 19,2 milliards de francs pour les bâtiments et 10 000 emplois de gardiens à créer, sans parler des frais de fonctionnement. Les contraintes sont-elles prêts à régler cette note astronomique ? Telle est la question que pose M. Chalandon, qui ne doute pas de la réponse.

Trois prémisses discutables. Cette démonstration est, tout d'abord, irréfutable. Le garde des sceaux et la majorité qui le soutient ont en effet la certitude : primo, que la délinquance va continuer à augmenter ; secundo, qu'il n'y a pas grand-chose à faire ; tertio, que la prison est le seul remède efficace.

Ces trois prémisses sont discutables et discutées. Le chiffre de 68 700 détenus pour 1990 repose sur un calcul de l'administration pénitentiaire qui s'est parfois trompée. Réticence de telles prévisions, c'est reconnaître que la lutte contre l'insécurité est un combat perdu d'avance. C'est un aveu d'échec, un constat d'impuissance. Affirmer que la prison est le remède infaillible à cette situation, c'est rejeter, quoi qu'en défende M. Chalandon, les autres solutions, la prévention en particulier.

Tels sont les arguments qui feront valoir les sénateurs socialistes et communistes qui les ont déjà avancés au cours de conférences de presse distinctes au palais de Luxembourg.

Dans son rapport, M. Radloff ne conteste pas l'utilité des solutions de reclassement et de l'emprisonnement comme le travail d'intérêt général. Il rappelle, sans le nommer, que

« La réforme du code de la nationalité... »

M. Radloff avait « vivement insisté les parquets à requérir ce type de solution », mais il constate que « le nombre des peines de substitution prononcées reste faible », malgré « leur progression encourageante ».

C'est là, effectivement, que le bât blesse. Les socialistes, M. Radloff en particulier, espèrent flutier le nombre de détenus. L'institution

« Incorporation SA... »

Il sera temps, lorsqu'il sera définitivement voté, de juger de l'anti-constitutionnalité de ce projet. Il faut, d'ici là, rester prudent. Une prudence d'autant plus justifiée que

« M. Chalandon a obtenu, malgré la pause, de défendre au Sénat son projet de prisons privées. C'est cher, et il existe d'autres solutions que l'incarcération. »

« d'une peine de travail d'intérêt général et l'accent mis sur la surveillance "hors prison" des délinquants, c'est-à-dire le contrôle judiciaire, en témoignent. Lorsque la majorité a changé, il y avait cependant 45 000 détenus dans les prisons pour 32 500 places, malgré une large amnistie et plusieurs grâces présidentielles. L'échec des socialistes se lit dans ces chiffres. »

« La Constitution et le budget »

« La prévention malgré tout a du bon. Elle a porté ses fruits. Mais c'est un œuvre de longue haleine, résultat d'un investissement patient du tissu social sur lequel prospère la délinquance. Cette solution, les socialistes y croient. M. Chalandon aussi, du moins l'affirme-t-il, mais il n'y croit pas autant. Sinon, à quoi bon ces 15 000 places de prison privée qu'il demande dans un premier temps au Sénat d'approuver ? »

« Pour le garde des sceaux, ces prisons à l'enseigne de sociétés anonymes

«... Incarcération SA... »

«... M. Chalandon a obtenu, malgré la pause, de défendre au Sénat son projet de prisons privées. C'est cher, et il existe d'autres solutions que l'incarcération. »

« d'une peine de travail d'intérêt général et l'accent mis sur la surveillance "hors prison" des délinquants, c'est-à-dire le contrôle judiciaire, en témoignent. Lorsque la majorité a changé, il y avait cependant 45 000 détenus dans les prisons pour 32 500 places, malgré une large amnistie et plusieurs grâces présidentielles. L'échec des socialistes se lit dans ces chiffres. »

« La Constitution et le budget »

« La prévention malgré tout a du bon. Elle a porté ses fruits. Mais c'est un œuvre de longue haleine, résultat d'un investissement patient du tissu social sur lequel prospère la délinquance. Cette solution, les socialistes y croient. M. Chalandon aussi, du moins l'affirme-t-il, mais il n'y croit pas autant. Sinon, à quoi bon ces 15 000 places de prison privée qu'il demande dans un premier temps au Sénat d'approuver ? »

« Pour le garde des sceaux, ces prisons à l'enseigne de sociétés anonymes

«... Incarcération SA... »

«... M. Chalandon a obtenu, malgré la pause, de défendre au Sénat son projet de prisons privées. C'est cher, et il existe d'autres solutions que l'incarcération. »

« d'une peine de travail d'intérêt général et l'accent mis sur la surveillance "hors prison" des délinquants, c'est-à-dire le contrôle judiciaire, en témoignent. Lorsque la majorité a changé, il y avait cependant 45 000 détenus dans les prisons pour 32 500 places, malgré une large amnistie et plusieurs grâces présidentielles. L'échec des socialistes se lit dans ces chiffres. »

« La Constitution et le budget »

« La prévention malgré tout a du bon. Elle a porté ses fruits. Mais c'est un œuvre de longue haleine, résultat d'un investissement patient du tissu social sur lequel prospère la délinquance. Cette solution, les socialistes y croient. M. Chalandon aussi, du moins l'affirme-t-il, mais il n'y croit pas autant. Sinon, à quoi bon ces 15 000 places de prison privée qu'il demande dans un premier temps au Sénat d'approuver ? »

« Pour le garde des sceaux, ces prisons à l'enseigne de sociétés anonymes

L'affaire du Carrefour du développement

Le ministre de la justice et le « secret défense »

Quelle est la portée réelle de la notion de « secret défense » ? La question a été posée au garde des sceaux, le mercredi 17 décembre, par M. Philippe (PS, Charente-Maritime) de la séance consacrée à l'actualité. Le député socialiste a qualifié de « dérobade » le refus par le directeur de la DST de répondre au magistrat instructeur de l'affaire du Carrefour du développement. Il a donc demandé son opinion au garde des sceaux, « garant du bon fonctionnement de la justice ».

Celui-ci lui a notamment répondu que le sujet était « juridiquement délicat ». Il s'agit d'une jurisprudence marquée et de divergences entre la Cour de cassation et le Conseil d'Etat, précisait M. Chalandon. Selon la jurisprudence de la Cour de cassation, seul le ministre est compétent pour apprécier le caractère « secret défense » d'un renseignement ou d'un document ; la juridiction saisi n'a pas à se prononcer sur l'avis donné par ce ministre, en l'occurrence le ministre de l'Intérieur.

En revanche, elle peut seule décider, sous contrôle de la chambre d'accusation et de la chambre criminelle de la Cour de cassation, si l'injonction qu'elle se propose d'effectuer entraîne ou non violation du secret. « La jurisprudence du Conseil d'Etat », a continué le ministre de la justice, « est légèrement différente. Si le juge administratif n'a pas le contrôle du caractère « secret défense » des documents ou du renseignement qui lui est soumis, il n'appartient qu'à lui de tirer de l'attitude éventuellement négative de l'Administration toute conséquence sur le fond de l'affaire. »

Sur le cas particulier du dossier Chabier, M. Chalandon a refusé de se prononcer, ne voulant pas s'« imposer dans une procédure en cours », mais il a fait remarquer à son interlocuteur qu'il ne fallait pas « déplacer le débat et oublier que l'objet du procès en cours d'instruction est le détournement de fonds publics ». « L'ordre, a-t-il dit, ne doit pas cacher la forêt. »

La mort de Malik Oussekin

Un communiqué de l'avocat du brigadier-chef Schmitt

Avocat du brigadier-chef Schmitt, le peloton voltigeur motocycliste dont certains membres soupçonnés d'avoir frappé Malik Oussekin, décédé dans la nuit du 11 au 6 décembre, après les attentats du quartier Latin, M. Olivier Borget apporte, dans un communiqué diffusé le mardi 16 décembre, un certain nombre de précisions. Rappelant que

M. Charles Pasqua, ministre de l'Intérieur a annoncé, le 15 décembre, sur les ondes d'Europe 1, que le brigadier-chef Schmitt « aurait été suspendu de ses fonctions », M. Borget écrit notamment : « Une sanction administrative a été prise et la publicité nécessaire lui a été donnée, avant que les autorités judiciaires n'aient pris position sur la conduite à tenir à l'encontre du brigadier-chef Schmitt, ce qui laisse penser, malgré les précautions prises par le ministre de l'Intérieur, que le gouvernement, en lui-même, désigne le responsable des faits. »

« Il est regrettable, ajoute l'avocat, que les précautions prises quand on que, juste avant les faits, alors qu'il agissait sur l'ordre de l'autorité hiérarchique, le brigadier-chef Schmitt a reçu un pavé de granit en pleine poitrine, est tombé lourdement de sa moto sur la chaussée, sans et à bien qu'au moment des faits M. Schmitt était très choqué et qu'après ceux-ci un arrêt de travail de vingt jours lui était prescrit. »

« Il apparaît, dès lors, absolument nécessaire, conclut M. Borget, de laisser désormais les autorités judiciaires poursuivre sereinement, et sans prestations inutile, leurs investigations ; investigations qui, nous le espérons, permettront de faire la lumière sur les faits et d'établir les éventuelles responsabilités. »

EN BREF

La lutte contre le terrorisme. — En ouvrant la séance hebdomadaire des questions au gouvernement au Palais-Bourbon, le mercredi 17 décembre, M. Jacques Chaban-Delmas a déclaré : « Je voudrais, en votre nom à tous, exprimer à notre collègue Alain Peyrefitte notre sympathie à l'occasion de cet attentat auquel il a échappé par miracle. » Le président de l'Assemblée nationale a annoncé qu'il irait saluer la famille de la victime de ce crime. Les socialistes sont restés très discrets, seul M. Serge Charles (RPR, Nord) a interrogé M. Pasqua sur cet attentat. Le ministre de l'Intérieur a répondu que « la large campagne d'affichage » des photos des personnes soupçonnées de terrorisme continuerait et qu'elle avait permis « à la police de recueillir des centaines de témoignages » ; elle « donc d'une grande utilité pour les renseignements précieux qui peuvent être donnés — tel a d'ailleurs été le cas — à nos collègues qui ont achevé de sanctionner nos concitoyens à la gravité de la menace terroriste », a-t-il ajouté.

Vingt-et-unième expulsion d'un réfugié basque. — Les autorités françaises ont renvoyé, mercredi soir 17 décembre, à la police espagnole, Jose « Txema » Maria Olabarrieta, vingt-neuf ans, réfugié basque espagnol, membre présumé de l'ETA militaire. Il s'agit du vingt-et-unième basque expulsé par la France et du vingt-quatrième, depuis le 19 juillet, selon la procédure d'urgence absolue. « Txema », qui a été arrêté dans l'après-midi à Biarritz pour défaut de permis de séjour, était en France depuis 1976. Plusieurs corridors de soutien aux réfugiés basques espagnols ont manifesté, mercredi soir à Biarritz, contre son expulsion.

Le procès de Klaus Barbie. — Le procès de Klaus Barbie pourrait avoir lieu devant la cour d'assises du Rhône, à la fin du premier semestre 1987. C'est en tout cas ce que M. Albin Chalandon a annoncé, le mercredi 17 décembre à l'Assemblée nationale, en réponse à une question de M. Guy Ducloux (PC, Hautes-de-Seine).

16 / 32 BITS ... 1 MEGA DE RAM
... 8420 F HT* ...

LA BUREAUTIQUE SE REVEILLE DANS UN CRI

ATARI!

Offre bureautique Atari
Jusqu'au 31 janvier 1987, pour tout achat d'un 1040 ST, Atari vous offre 4 mois de gratuité de nos logiciels bureautiques, interactifs et formant un ensemble cohérent.

- Traitement de texte • Tableur graphique • Gestion de fichiers • Utilitaires de bureau

Le 1040 ST Atari 16/32 bits, 1 Méga de RAM, lecteur de disquette intégré, est livré avec un moniteur haute résolution, une souris et son environnement GEM** (icônes, menus déroulants).

L'ensemble pour 8420 F.H.T.*
Qu'attendez-vous pour crier de joie ?

Pour tout renseignement, 1) 45.06.31.31

ATARI AU CŒUR DU BUSINESS, LE DERNIER CRI INFORMATIQUE.

Handwritten note: "M. Yves Monnet" in a box.

Justice

M. Yves Monnet nommé procureur général de Paris

La prise en compte des ministères, mercredi 17 décembre, M. Yves Monnet, président du tribunal de Paris, a été nommé procureur général de Paris (nos dernières nouvelles datées 18 décembre). Il remplace M. Robert Bouchery, qui part à la retraite.

Cette nomination intervient le remplacement, à la tête du parquet de la capitale, de M. Michel par M. Raymond. Deux personnes politiquement changent ainsi de titulaire : les premiers sur lesquels MM. Monnet et Raymond auront à se pencher en ces deux dernières semaines politiques de l'affaire Châlier.

Pour remplacer M. Bouchery, qui fut un grand magistrat, le gouvernement avait, un temps, pensé à M. Valéry d'Estaing, un homme d'affaires africain et magistrat. Mais l'Élysée ne voulait d'un homme d'affaires, pour des raisons politiques, car aucun de ces deux hommes n'avait de solide expérience des affaires pénales.

M. Raymond avait été promu à la tête du parquet de Paris, avant d'être nommé conseiller technique en matière de procédure pénale, sous la présidence de M. Chaban-Delmas. M. Monnet avait été nommé conseiller technique pendant dix-huit ans, sous la présidence de M. Chaban-Delmas, et docteur à la destination du tribunal de Paris.

B. L. G.

Il est né le 21 novembre 1932 à Lyon. M. Yves Monnet est entré dans la magistrature en 1956. Il avait été détaché à la chancellerie en 1960 avant d'être nommé conseiller technique en 1969 au cabinet de M. Jacques Chaban-Delmas, alors premier ministre. Nommé conseiller référendaire à la Cour de cassation en 1971, M. Monnet devient président du tribunal de Versailles le 31 mars 1978. Pour peu de temps. Le 26 avril de la même année, il rejoint M. Chaban-Delmas, alors président de l'Assemblée nationale, dont il devient le directeur de cabinet. En juillet 1978, M. Monnet est nommé conseiller à Paris, avant d'être nommé conseiller à la Cour de cassation en avril 1983 puis président du tribunal de Paris en juin 1985.

Une lettre de Christine Villemin

« Maudite justice »

NANCY
de notre envoyé spécial

Elle lui écrit notamment : « Je ne sais pas comment commencer ma lettre. Je vous écris car j'ai une entière confiance en vous. (...) Je n'en peux plus. Je ne peux plus supporter cette horrible situation. Je n'ai plus du tout confiance en la justice, qui ne peut reconnaître un grave crime. La justice ne sépare pas l'homme que j'aime, et plutôt que de vivre de nombreuses années en prison séparée à jamais de Jean-Marie de Julien, j'ai choisi, moi-même, de les quitter et de ne plus être près de Grégory. Personne, ni cette justice, ne pourra me séparer de mon petit homme. »

Christine Villemin conclut à l'écriture : « Pardonnez-moi et je vous envoie encore beaucoup de soucis lorsque je ne serai plus là. Merci pour tout ce que vous faites pour nous. »

L. G.

Les révélations sur le passé d'un industriel suisse

Erwin Egger, mis en examen le 10 septembre, lors d'un article intitulé « Révélations sur le passé d'un industriel suisse », nous dit au point suivant :

« 1. - Je suis de la manière la plus formelle avoir réalisé, comme l'est inconnu, une « escroquerie à l'assurance » relativement à une inscription de traitement d'uratum l'existence n'est pas douteuse.

Ce sont les compagnies qui, voyant le litige civil en être perdu par elles, dirigé, bien années plus tard, en preuves, l'affaire sur le terrain pénal pour raisons purement dilatoires.

2. - Je suis avec la même énergie entretenir le moindre rapport avec le terrorisme proche-oriental.

La commande de ministères que la société PIRELLA SA, a effectué auprès d'une entreprise française la demande d'une licence de droit portugais, a été passée en toute bonne foi et dans le respect scrupuleux du droit helvétique.

Je suis d'autant plus par ces affirmations calomnieuses et sans fondement que je n'éprouve évidemment aucune sympathie philosophique ou politique envers le terrorisme et ses méthodes. »

EDUCATION

Rentrée 87 : des circulaires pour calmer le jeu

Plus de vagues... tel semble être le mot d'ordre lancé par le ministère de l'Éducation nationale dans les circulaires de préparation de la rentrée 1987, publiées jeudi 18 décembre. Peu de nouveautés apparaissent dans ces textes, qui, après une crise scolaire à l'université, s'efforcent d'apaiser les tensions.

La circulaire sur les écoles primaires ne fait que le moindre allusion au statut des maîtres-directeurs, contesté par les syndicats.

Dans les collèges, qui doivent permettre le plus grand nombre possible d'élèves, la poursuite au-delà de la troisième, ou d'une grande conviction la « rénovation ». Les trois quarts des établissements seront concernés en 1987-1988, contre la moitié l'année, les établissements étant désormais choisis par les inspecteurs d'académie et non plus par les lycéens.

Depuis 1985, le service d'enseignement du PEGC dans les collèges en rénovation a progressivement diminué de 21 à 10 heures. Mais une circulaire spécifique pour la rentrée 1987 précise que la moitié de la réduction d'horaires doit être suivie individuellement des élèves en études dirigées. Une obligation qui n'existe pas aussi explicitement pour les catégories de personnel.

La circulaire insiste sur le rôle de la technologie dans le processus de rénovation,

Médecine

Pour la première fois au monde Une équipe franco-zaïroise aurait expérimenté sur l'homme une forme de vaccination contre le SIDA

Une équipe franco-zaïroise, à Kinshasa, dirigée par le professeur Daniel Zagury (université Pierre-et-Marie-Curie, Paris), expérimenterait actuellement sur des hommes séropositifs une substance - il s'agirait d'extraits de la membrane du virus du SIDA - capable de stimuler le système immunitaire et, espèrent ces chercheurs, de protéger contre l'apparition de la maladie. Ce ne serait donc pas un vaccin à proprement parler, mais une méthode thérapeutique susceptible d'empêcher les patients atteints du virus HIV de contracter la maladie. La révélation, par le New York Times, de cette expérimentation, qui fait suite aux rumeurs laissant entendre que des essais « sauvages » de vaccination ont été entrepris à Zaire, a perplexis les milieux scientifiques (le Monde 18 décembre).

Enfin, force est de constater que les travaux du professeur Zagury étaient, selon les spécialistes du SIDA que nous avons interrogés, loin d'être absolument concluants. En tout cas, pas assez pour qu'il prenne le risque d'une telle expérimentation.

Rappelons que d'autres tentatives de mise au point d'un vaccin ont permis d'obtenir des résultats prometteurs. Ainsi, dernièrement, une équipe américaine dirigée par le professeur Gallo a réussi à isoler un fragment d'une protéine de l'enveloppe du virus, qui, injecté à des animaux, déclenche la formation d'anticorps neutralisant le virus. Ce fragment protéique, qui servirait à la préparation d'un vaccin, sera prochainement testé sur des chimpanzés.

D'autres équipes, dont en France, celle de Pasteur-Vaccins, en collaboration avec la firme Transgene, travaillent elles aussi, à la mise au point d'un tel vaccin.

FRANCK NOUHL.

Le danger des essais « sauvages »

COINCIDENCE ou non, l'information concernant cette première tentative d'expérimentation humaine d'un nouveau genre au sein de la réunion internationale organisée à Genève sous l'égide de l'OMS le 18 décembre. Elle confirme les rumeurs qui, de part et d'autre de l'Atlantique, étaient en partie à l'origine de cette réunion.

La double séance de l'OMS, largement exposé à Genève devant le directeur international par les docteurs Mamm et Zagury, directeur du programme SIDA, était de tout faire pour accélérer la collaboration internationale sur le SIDA et pour assurer une harmonisation de l'évaluation thérapeutique sur cette maladie.

« La pire des choses, nous dit à cette occasion le docteur Mamm, est une défection de la part de l'un des participants à tout moment de la réunion internationale. Cela ne fait que la situation, de même initiative, pourrait retarder l'ensemble du processus. »

Il existe, par ailleurs, un consensus international pour soutenir les travaux de recherche thérapeutique, impliquant de nombreuses techniques, ne pourraient être menés, pour des raisons éthiques et politiques - que dans les pays qui

Première mondiale en Grande-Bretagne Triple greffe cœur-poumon-foie

Une équipe de chirurgiens britanniques dirigée par les docteurs John Wallwork et Roy Clane a réalisé, le 17 décembre, à l'hôpital Papworth de Huntingdon, une première mondiale en remplaçant au cours de la même intervention le cœur, les poumons et le foie d'une femme de trente-cinq ans. Selon un porte-parole de l'hôpital, la patiente greffée, M^{me} Devina Thomson, souffrait d'une hypertension artérielle pulmonaire très grave et d'une maladie du foie dont la nature n'a pas été révélée. Fait exceptionnel, le cœur, les deux poumons et le foie ont été prélevés sur un même donneur.

La santé publiée dans la nuit de mercredi à jeudi, l'état de M^{me} Thomson a progressé de façon satisfaisante, mais elle est toujours inconsciente.

Les chirurgiens britanniques reconnaissent eux-mêmes que ce type d'intervention devra rester très exceptionnel. M^{me} Thomson était, ont-ils ajouté, la seule personne au monde à pour qui de telles transplantations étaient possibles. Cette nouvelle technique pourrait d'ailleurs recevoir une application dans de nombreuses années avant de pouvoir tenter à nouveau une telle intervention, a déclaré le porte-parole de l'hôpital. — (AP, UPI)

RELIGIONS

Plus de deux mille prêtres français se sont mariés depuis 1965

La fin d'un tabou ? Les langues commencent à se délier sur les départs et les mariages de prêtres. Deux sociologues, spécialistes du clergé français, font état, dans leurs ouvrages qui viennent de sortir (1), de chiffres à peu près voisins : 500, pour la période de 1965 à 1985, selon Danièle Hervieu-Léger, et 3 500, de 1940 à 1985, pour le Père Julien Potel. 3 500 : c'est comme si les diocèses de Paris, Lyon, Marseille, Lille et Rennes réunis étaient tout à coup privés de leur clergé !

La grande majorité des défections s'est échelonnée de 1970 à 1974 (279, sur 445 réponses analysées par Julien Potel). Symptôme d'une hémorragie brutale, elles frappent, pour la plupart, de tout nouveaux prêtres. Le quart des jeunes gens ordonnés entre 1965 et 1969 ont quitté le clergé.

Les raisons en sont connues : remonte dans l'Eglise sortie du concile, mai 68, synode romain républicain en 1971 l'obligation du célibat, controversée ouverte par le mouvement Echanges et dialogues sur le statut et l'identité du prêtre, etc.

Mais parler de « génération défréquée » comme le fait le titre du livre de François Charles, ancien prêtre, marié, est excessif. On défréque à l'âge, dit Julien Potel : à l'âge de trente ans et à plus de cinquante. Beaucoup l'avaient fait avant 1965, au coup de la démission des prêtres-ouvriers (1954) et des monaques de Rome contre les grands théologues français.

Et aujourd'hui, la faute n'est pas enrayée. Les prêtres partis depuis dix ans sont proportionnellement moins nombreux, compte tenu de l'avancement de l'âge du clergé (à soixante-cinq ans, on ne part tout de même plus...). Mais des évêques s'interrogent parfois sur la fragilité d'un jeune clergé qui s'en va sur la pointe des pieds.

Une année de réserve

Que sont-ils devenus ? Neuf prêtres partis sur dix sont aujourd'hui mariés à l'église, pour 55 % d'entre eux (2) ; à la mairie, pour 36 %. Ils l'ont été par trois mariés à un ancien prêtre assurant des tâches de catéchisme, était militante dans une paroisse ou un mouvement. Une sur dix était religieuse.

Contrairement à une idée reçue, les prêtres mariés ne font pas plus de mariages et ne sont pas plus que les autres Français. En revanche, beaucoup font état de familles divisées, après l'annonce de leur mariage.

Un sur trois a connu le chômage. Des docteurs en philosophie ont dû se reconverter dans des emplois de mariés. Des licenciés en théologie ont pris le chemin de l'usine. Les quatre anciens prêtres sur cinq occupent des postes dans l'enseignement, le secteur paramédical, l'animation sociale et culturelle.

Leur action militante a changé, mais elle ne s'est pas éteinte. Trois

Le danger des essais « sauvages »

Les auraient mises au point. « La plus mauvaise chose, confiait-on sur ce thème à Genève, serait de réaliser d'emblée des programmes expérimentaux dans les pays en voie de développement, en particulier en Afrique noire. » Une précaution d'autant plus importante que les autorités gouvernementales des principaux pays africains concernés commencent depuis peu de temps seulement à reconnaître la tragique épaisseur qui les touche.

Toute initiative médicale ou scientifique pouvant laisser croire que l'Afrique noire serait un champ d'expérimentation humaine sur le SIDA ne manquerait pas d'évoquer de redoutables conséquences politiques, diplomatiques et, bien sûr, médicales.

Les enjeux de la compétition médicale et scientifique sur le SIDA sont tels qu'ils alimentent, depuis quelques années déjà, une vigoureuse polémique. Le soud de l'OMS est aujourd'hui de passer de tout son poids pour calmer le jeu, ou du moins en prévenir les aspects les plus critiques, à la fois dans un cadre d'éthique et de réglementation. La « défréque » franco-zaïroise, si elle est avérée, démontre à la fois l'urgence d'un tel programme et la difficulté qu'il y aura à l'appliquer, en toute rigueur, sur le terrain.

JEAN-YVES NAU.

Plus de deux mille prêtres français se sont mariés depuis 1965

L'Église de France comptait en 1960 000 prêtres, en 1966, 40 900 en 1975, 36 000. En 1980 aujourd'hui. Au phénomène du départ des prêtres, faut-il ajouter celui des « non-entrées » ? Autrement dit, le départ est-il lié à des défections individuelles, à des erreurs d'orientation, ou à la crise générale de l'identité du clergé ?

Dans le livre où il est son « drame » de jeune prêtre années 60, nouvellement frotté aux humanités, aux idées mai 68, à l'immense élan de l'époque vers le bonheur, à la « spiritualité sacrificielle » des séminaires, François Charles répond : « Si les jeunes n'entrent plus au séminaire, c'est pour les mêmes raisons que celles qui nous en ont fait sortir. »

HENRI TINCOL.

(1) - Ils se sont mariés... et après ? Sur mille six cents questionnaires envoyés, le père Julien Potel a reçu un tiers de réponses. Son étude est publiée chez L'Harmattan, 160 pages, 80 F. Danièle Hervieu-Léger a écrit la postface du livre de François Charles la Génération défréquée. Le Cerf, 155 pages, 75 F.

(2) Le retour du prêtre à l'état laïc le dispense de son obligation de célibat. Il peut donc se marier à l'église, ce que ne peut pas faire un divorcé qui a déjà été marié religieusement. Ce point de la discipline de l'Eglise suscite beaucoup de controverses.

(3) Sondage Louis-Harris France - la Vie (avril-mai 1985), réalisé auprès de six cent-cinquante prêtres.

Le Monde DES LIVRES

Les mystères d'Henri Thomas

Une saison volée : un roman qui vous entraîne dans un dédale de rues secrètes, de violences calmes et de désespoirs impavides

Ici, à n'importe quelle page de n'importe quel livre, poème ou prose, une voix juste et poignante, un peu sourde, un peu lente, vous arrête et ne vous lâche plus. Quelque chose y frémit qui vous conduit au cœur d'une autre vie. Mais c'est aussi la vôtre, et peut-être toute la vie.

Dans le dernier numéro de la revue *Obsidiane* (le dernier numéro vraiment : la revue annonce qu'elle disparaît, et c'est fort triste), consacré à son fondateur, Henri Thomas, Dominique Auray parle avec justesse du plus secret et du plus discret des écrivains français. Et pas seulement secret et discret parce qu'il se tient résolument, depuis près d'un demi-siècle, à l'écart des modes et en marge des territoires de l'agitation littéraire, mais par la nature même de l'œuvre considérable accumulée au cours des années, comme le limon d'un fleuve large et calme : poèmes, romans, essais critiques, traductions multiples — de l'anglais, de l'allemand, du russe, — fragments autobiographiques, nouvelles, qui, même recomposés par des prix littéraires, même encensés par une d'antant plus révérencieuse qu'Henri Thomas un génie personnel, mènent une existence dépourvue de tout éclat. Henri Thomas écrit des livres, exacts et mystérieux, il fait une œuvre : la discrétion est l'une des formes les plus hautes de l'orgueil.

Des rapports de somnambules

Un homme qui retrouve la ville de sa jeunesse et qui tente d'y revivre, c'est aussi banal, aussi anodin qu'une touffe d'herbe entre des pierres. Et rien dans l'écriture d'Henri Thomas ne vient perturber cette banalité : c'est précis, parfaitement limpide, sans aspérité et sans accident ; du gris transparent. Il y a des points de repère, sans mystère : l'île Saint-Louis, la place des Vosges,



Henri Thomas sur l'île Saint-Louis, son refuge.

l'impassé de la Femme-sans-Tête (c'est quand même un peu pas troublant) ; des personnages, à la fois rigoureusement dessinés et à demi effacés, qui entretiennent entre eux des rapports de somnambules ; un artiste russo-français en train de mourir d'épuisement, une femme autrefois aimée et aujourd'hui enfermée dans son mariage, un membre tout-puissant du collège de pataphysiciens, aux activités indéterminées. Il y a même Jean Paulhan trépané à la NRF, et Malraux dans son ministère de la rue de Valois. Et puis, il y a Rimbaud, et *Une saison en enfer*, un exemplaire de ce poème obscur et brillant, retrouvé plus disparu, et qui donne son titre au roman.

On ne sait pas à quel moment exact se situe le dérapage, le bout de phrase qui fait basculer ce voyage très sage entre le présent et le passé, mais il est certain que dans le creux de ses phrases si lisses, Henri Thomas a glissé un piège, et qu'il se referme. C'est peut-être un jeu sur les mots, un imperceptible déplacement de sens, une de ces choses sans

importance qui vous entraînent dans la vie et qui, tout d'un coup, le changent. C'est peut-être aussi le silence : il se passe d'étranges phénomènes dans les blancs qu'Henri Thomas parvient à creuser, qu'il trace et ceux que le lecteur enregistre, comme si le récit qu'il développait en appelait d'autres, tout aussi vrais, tout aussi fantomatiques, mais qui viendraient de nous, de notre imagination, de nos rêves, de nos manques.

Un fleuve tranquille

L'extrême modestie du texte de Thomas, cette manière qu'a sa littérature de ne jamais s'imposer, c'est sans doute la clé même de son jeu : se faire si discret qu'on ne le remarque, qu'on abandonne ses gardes et qu'on se laisse aller — à soi-même, croit-on ; en fait à cette voix d'autant plus convaincante qu'elle est peu impérieuse, et qui vous entraîne dans un dédale de rues secrètes, de violences calmes, d'évidences tortueuses et de désespoirs impavides. Un fleuve tranquille qui roule vers la mort.

Paul Souvrait était, déjà, le héros de *Le Man de Londres*, un très beau roman d'Henri Thomas publié il y a trente ans. À la fin du livre, Thomas le faisait mourir. Aujourd'hui, il vit de nouveau. Le romancier peut tout, surtout quand il s'efforce de n'être rien.

PIERRE LEPEAPE

★ UNE SAISON VOLÉE, d'Henri Thomas, Gallimard, 170 p., 30 F. Le numéro 30 d'*Obsidiane* consacré à Henri Thomas est distribué par Distriqum (152 p., 70 F).

Henri Thomas a obtenu le Grand Prix du roman de la Ville de Paris.

Ces inconsolables rêveurs

De l'Allemagne à l'Argentine, de Berlin à Buenos-Aires, les chemins du romantisme...

On sait comment géométriser le romantisme. En tout cas, il ne se passe pas de jour où on ne le soit ne serait-ce que quelques années. Or qu'est-ce que le romantisme ? Chacun le sait... jusqu'à ce qu'il se pose la question.

Lewis Carroll soutenait que les choses qui composent l'univers sont innombrables, mais qu'elles peuvent être rangées par catégories, la catégorie des choses impossibles étant la plus fournie. On pourrait il y a juste titre y ajouter la définition du romantisme après avoir essayé de la trouver dans les manuels de littérature ou d'histoire de l'art.

Marcel Brion, qui vivait comme une religion le romantisme, aime à souligner que celui-ci était né dans un jardin anglais. Il affirmait que le même, qui au sein du dix-huitième siècle n'était, en France, qu'une nuance péjorative de « romanesque », était devenu usuel en Angleterre à la même époque pour qualifier les jardins qui, à l'opposé des jardins à la française — lesquels répétaient en miroir la façade du palais et imposaient de rigoureuses symétries aux promeneurs, — s'offraient comme un prolongement de la nature.

L'histoire du moi

Les jardiniers de la Majesté britannique avaient allés majestueux d'étroits sentiers en zigzag, propices à la méditation. Gérard de Nerval et Leopardi exceptés, Brion ne voyait de vrais romantiques que chez les Allemands, car ils étaient hantés par l'infini, l'absolu, le désir de se fondre dans la nature, ce qui lui semblait l'essentiel de la mort.

Certes, le romantisme a été aussi la nostalgie du Moyen Âge et l'Orient, la découverte de la montagne et l'alpinisme, une médecine voulant mater la mort, l'éloge de la folie, du suicide, du néant... En peignant souvent ses personnages de dos, face à des paysages illimités, Caspar David Friedrich a réalisé, en fait, le portrait de l'homme romantique.

Il ne serait peut-être pas interdit de réduire le romantisme, mouvement complexe, à l'histoire du moi en littérature. Mais alors, il faudrait

de Dante le premier adepte, puisque c'est lui, Dante Alighieri, qui est le personnage principal de sa *Commedia*, et c'est bien pourquoi celle-ci nous émeut : parce que nous savons vraies et sa quête éperdue de Béatrice et sa douleur. Dans ces cahiers où il écrivait à l'aube — « entre la lampe et le soleil » — Valéry a jeté un jour une petite phrase au sujet du moi : « C'est une entrée de Montaigne apparaît, à l'évidence, comme le créateur de l'intimité en littérature.

La chronologie du rêve

Mais, si l'on accepte que les tourments du moi et son analyse puissent être l'essence même du romantisme, il faut bien se tourner alors vers la *Nouvelle Héloïse* et, surtout, vers les *Confessions* pour comprendre que Rousseau en est le plus grand, l'incomparable représentant. Personne n'a épuisé comme lui les méandres du moi. D'autres le feront en des éclats poétiques, et, bien des décennies plus tard sur le mode scientifique. Avec son mélange habituel d'ingéniosité et d'insolence, Cocteau ne s'y était pas trompé lorsque, à propos de l'écrivain en bonnet de fourrure, qui est allé aussi loin que l'on puisse aller dans l'impudeur et l'exploration des abysses du cœur, il affirmait : « Le postérieur de Jean-Jacques est la lune de Freud qui se lève. »

Les hasards de l'édition font que l'on peut trouver ces jours-ci, à la devanture des libraires, un chef-d'œuvre de romantisme — le roman autobiographique de Karl Philipp Moritz — et un autre ouvrage dû à l'auteur du copieux et orange *Titan*, Jean-Paul Richter, écrivain romantique par excellence, mais qui pourtant ne l'est pas, mais pas du tout, dans ce livre drôle, satirique, impitoyable qu'est son *Voyage aux bains du docteur Katzenberger*. En revanche, comment ne pas voir dans l'Argentine Alejandro Pizarrik — dont Silvia Baron Supervielle et Claude Couffon ont amoureux-ment traduit l'essentiel de l'œuvre poétique — une scorie authentique des Allemands ? Toute œuvre appartient, certes, à son époque, mais une partie se place sur une autre orbite du temps, et c'est alors la chronologie du rêve qui l'emporte.

HECTOR BIANCIOTTI
(Lire la suite page 21.)

LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH, de l'Académie française

Céline, de Maurice Bardèche Quel opéra qu'une cervelle d'homme !

A son retour d'exil, et devant son relatif insuccès, Céline priait Gallimard de lui trouver un « lettré » pour gloser sur ses livres, comme cela devenait, en 1952, la mode fructueuse. Il est servi, posthume-ment ! Une bonne dizaine d'essais essentiels exaltent désormais l'œuvre celineienne et sident à l'apprécier. Citons François Gibault, pour la biographie ; Jean-Pierre Dauphin, pour l'histoire des textes ; Henri Godard, pour l'art poétique ; le Cahier de l'Homme, qui fourmille de témoignages et d'analyses variés ; Julien Kristeva, enfin, si l'on s'intéresse à l'attitude exercée sur Céline, et sur d'autres que lui, par l'exécution.

Maurice Bardèche se réfère volontiers à tous ces érudits, excepté Kristeva. Ce silence a-t-il un sens ? Le fait est que, pour lui, Céline ne cultive aucune ignominie particulière : il se contente de manier des opinions indûment interdites, sans esprit de démonstration, pour la seule émotion qu'elles procurent. Une fois admis ce point de vue initial, la traversée de la vie et des livres de Céline par Bardèche est parmi les plus lumineuses et les plus sensées.

QUEL point de vue ? Le mot « droite » ne s'applique pas mieux aujourd'hui que celui de « gauche » à Kristeva. Disons que par conviction et éprouve familière — il était le beau-frère et ami de Brasillach, — Maurice Bardèche fait partie de ceux qui ne retiennent des drames de la dernière guerre que l'épuration, déni de justice dû, selon eux, à une imposture nommée gaullisme, et qui se gardent bien de rappeler les écrits ou les actes des « épurés », à leurs yeux licites et dignes.

Cette disposition générale ressort sur des sujets précis, toujours les mêmes depuis qua-

rante ans. Exemples : « tout n'est pas faux » dans le réquisitoire antieduité ; il est « seulement trop absolu » (p. 175). Le décret Marchandieu d'avril 1939 poursuivant les injures de type raciste et agrave » la loi sur la presse (p. 183). Céline ne pouvait peut-être pas « s'opposer à la rédaction des pamphlets » (p. 185). L'offensive Von Rundstedt a apporté un « moment d'espoir » aux collaborateurs arrêtés (p. 236). Il était « établi » alors qu'il y avait des « idées interdites » (p. 355). Par qui ? les gaullistes, dont il est rappelé qu'ils étaient surtout composés de « concierges », du moins ceux de l'intérieur (p. 223), et que leur chef serait devenu Céline en traitant les Français de « veaux » (p. 192).

NOUS voilà prévenus ! Pour le reste, si on surmonte les préjugés symétriques à ceux de Bardèche, on retrouve avec bonheur la finesse brillante du grand connaisseur de Balzac, Stendhal, Flaubert et Proust.

L'idée d'un Céline est venue à Bardèche à partir d'un phénomène mal expliqué : pourquoi, comment, les auteurs de fictions versent-ils dans la mise en spectacle d'eux-mêmes ? Rousseau et Bloy devaient servir d'exemples de ce glissement, avant Céline, que Bardèche connaissait moins. Il lui a paru que Céline présentait le cas le plus passionnant d'exhibitionnisme, par persécution plus ou moins imaginaire. Surtout, une erreur courante demandait à être corrigée : les romans de Céline, notamment ceux du début, ne sont pas autobiographiques, comme on l'a trop cru, mais des affabulations souvent très éloignées du réel.

(Lire la suite page 19.)

Umberto Eco
LE NOM DE LA ROSE

Roman Grasset

Le roman de Umberto Eco

traduit de l'italien par Jean-Noël Schifano
ROMAN
GRASSET

A LA VITRINE

Handwritten text in a box: "لقد كنت في الجحيم"

ART

Gloire

« l' homo demens »

Fondée en 1964 par Jean Dubuffet, la publication épisodique de l'Art brut se poursuit imperturbablement à Lausanne, sous l'égide de la Collection de l'Art brut.

La décision avait été envisagée. Il est vrai, lors du transfert du musée de Lausanne en 1975, on a pu croire la collection. On pouvait se demander en effet si les mécanismes de la médiation intensive, notamment par la médiation intensive, n'allaient pas neutraliser définitivement toute résistance individuelle et

manifestation de la réelle originalité. D'autant que la généralisation de la chimiothérapie dans les établissements psychiatriques avait eu pour effet de réduire aux sources d'art brut les plus inventives.

Jean Dubuffet et Michel Thévoz, l'actuel directeur du musée à Lausanne, ont cependant mis sur les imprévisibles ressources de la créativité humaine en maintenant le principe de l'ouverture de la collection à des acquisitions nouvelles. Le fascicule 14, paru récemment, prouve, comme les précédents, qu'ils ont gagné leur pari. Les cas d'art brut découverts et qui proviennent de l'Europe démontrent à l'évidence que l'esprit dit homo demens n'est pas éteint et que, au trente-sixième dessous de la société, des manifestations de la

« l' homo demens » (l'expression de Francis Ponge) travaillent encore à des œuvres étranges, plastiques ou littéraires, échappées aux normes de la culture instituée.

On trouve ainsi la plume de Jean Dubuffet, Michel Thévoz, Alfred Bader, des monographies consacrées à Josef Wittlich et à ses idées féminines, aux assemblages de viscosité conçus d'Angelo Menzi, ou au dictionnaire encyclopédique d'Armand Schutthaus, remis de l'administration fédérale helvétique.

L'ART BRUT, fascicule 14, 152 pages, ill. en noir et en couleurs, édité et diffusé par la Collection de l'Art brut, Bâle, 1988, 11, Lausanne. Prix : 140 F.

POÉSIE

Raphaëlle George,

témoin à charge

« Poème de silence » (les derniers textes de Raphaëlle George, morte le 30 avril 1985. Elle avait, si l'on en croit Jean-Louis Giovannoni, l'intention d'approfondir les pensées exposées dans *Eloge de la fatigue* (1). La maladie, seulement survenue dans ce précédent livre, apparaît ici dans toute sa violence : Raphaëlle George dit sa souffrance et son angoisse avec les mots d'un témoin à charge qui n'attend plus rien de l'accusée, la vie.

« La nuit, c'est l'enfer, et un de nos membres vient à se poser sur un autre — du papier de verre. Une

langue de chat me ronge. Tout ce qui me reste, de la résipiscence, écrit cette jeune femme de trente-quatre ans qui se dit morte. « J'ai eu tous les corps du monde et je suis maintenant que je parle », disait aussi Raphaëlle George qui, jamais, ne désespéra des rêves et des futurs qui l'habitaient.

P. Dra. * PSAUME DE SILENCE, suivi de JOURNAL, de Raphaëlle George, préface de Jean-Louis Giovannoni. Collections « Terre de poésie », Lettres vivres, 4, rue Beauregard, 75004 Paris. 62 p., 55 F.

(1) Lettres vivres (« Le Monde des Livres » du 2 mai 1985).

JOURNAL

Les leçons de

Monsieur Léautaud

Paul Léautaud (1872-1956) commença son *Journal littéraire* le 3 novembre 1893. Dès le mois de juillet 1898, il notait : « Pourquoi faire part de nos opinions ? Demain, nous en aurons changé. » Et puis : « Gardons-nous d'écrire des lettres affectueuses. L'amitié sans cesse des hauts et des bas — des très hauts et des très bas. C'était, pour un homme dans ses débuts, le témoignage d'un très beau (mais) caractère.

EN POCHE

- Le Cuvillier a été à l'enseignement de la philosophie ce que le Lagarde et Michard a été à celui des lettres. La collection Biblio-Essais reprend en deux volumes les célèbres Cours de philosophie, avec une table des correspondances tenant compte du découpage des nouveaux programmes. Une invitation à la nostalgie ou à la découverte.
Dans la belle collection « Fins de siècles » en 10-18, sont réédités les deux textes de Huyens sur la peinture moderne : l'Art moderne et Certain, les Japonaiseries d'Edmond de Goncourt sur Utamaro et Hokusai, les Intentions, où Oscar Wilde affirme son esthétique du paradoxe, et enfin le célèbre Bible d'Amiens, dont Marcel Proust a immortalisé le verlan français. Ces quatre livres sont préfacés par Hubert Juin.
« Où va la littérature ? », interrogeait Maurice Blanchot dans les années 60, avant de répondre : « La littérature va vers elle-même, vers son essence qui est la disparition. » Cette « essence », Blanchot tente de la cerner dans le Livre à venir, réédité dans la collection « Folio-Essais » (n° 48).
Dans la même collection paraît l'Imaginaire (n° 47) de Sartre, dans une édition revue par Arlette Elkaim-Sartre, et Dialectique du Moi et de l'Inconscient, ouvrage dans lequel Carl-Gustav Jung a le mieux synthétisé sa pensée ; traduit de l'allemand et présenté par Roland Cahen (n° 46).
Les éditions Complexe ont inauguré cette année la collection « Regard littéraire », où sont réédités des textes critiques d'écrivains. Deux nouveaux titres : les textes de Baudelaire sur Delacroix, préfacés par René Huyghe, et ceux de Maurice Blanchot sur Restif de La Bretonne et sur Sade.
Le grand livre de Jacob Burckhardt sur la Civilisation de la Renaissance en Italie a paru en 1980 en Suisse. C'est une très belle introduction à l'« Homme de la Renaissance », à son art de vivre et de créer. Trois volumes en « Biblio-Essais » à son Livre de poche (n° 056 à 4 057).
Le livre de Jean Denizet le Dollar, publié l'an dernier, analyse l'histoire du système monétaire international, de Bretton-Woods en 1944 au sommet de Tokyo en mai dernier (« Hachette Pluriel », n° 8 486 E).
Aux célèbres Propos d'Alain sur l'éducation ont été jointes les préparations des leçons sur la Pédagogie infantile données par Alain au collège Sévigné en 1924-1925. Cette édition (PUF, collection « Quadrige ») est due à Robert Bourgnie.
Dans la même collection, le livre d'Emile Durkheim, De la division du travail social.

EN BREF

- Le PRIX DE JÉRUSALEM a été attribué à l'écrivain sud-africain M. Coetzee par un jury composé notamment du professeur Schlomo Aronov, du poète Yehuda Amichai, de l'écrivain Amos Elon, pour sa ferme opposition à l'apartheid, à la violence et à l'oppression sous toutes ses formes. John Michael Coetzee — l'auteur de Au cœur de ce pays, En attendant les barbares, Michael K., en vie, son temps — recevra son prix le 9 avril 1989, lors de la 13^e Foire du livre de Jérusalem, qui aura lieu du 6 au 12 avril.
Le PRIX PSYCHÉ a été décerné à Henri Atlan pour son livre A tort et à raison, publié aux éditions du Seuil.
Le PRIX ROLAND-DORGELES a été décerné à Michel Grisol pour son roman La Chaise bleue (J.-C. Lattès).
Le PRIX FRANCE-MEDITERRANÉE a été décerné à André Giovanni pour son livre L'Offrande à Corse (Editions Albatros).
Le PRIX DE L'UNION RATIONALISTE a été attribué à Jean-Pierre Verant, professeur au Collège de France.
L'association PERCE-NIGÉ a aidé aux enfants handicapés organisés une journée du livre samedi 20 décembre, de 14 heures à 20 heures, à Paris, dans les salons de la mairie du dix-septième arrondissement. A cette occasion, de nombreux auteurs dédicaceront leurs ouvrages.
Dans le cadre de la préparation d'une thèse de doctorat en philologie romane, M. Poi Charles recherche toute manuscrite... concernant GEORGES LIMBOUL. S'adresser à Poi Charles, 114, rue de la Montagne, B 1181 Montigny-le-Tilleul, Belgique.
Les déjeuners les dimanches, les soirs de L'ÉCHAUDÉ par GÉRARD... 43 34 79 02

Picasso L'ÉVÈNEMENT Editions Cercle d'Art. Advertisement for a Picasso exhibition featuring a large portrait of the artist and various critical acclaim quotes.

صحننا من الامل

DU LIBRAIRE

SOCIÉTÉ

De mémoire

de juge...

A quarante ans, Yves Lemoine, magistrat, déjà auteur de deux livres (1), ne prétend pas, avec ce bref texte, Reconstitutions, écrire de prématurés Mémoires. Il livre seulement des fragments d'une vie de jeune juge dans un sésu littéraire, d'une écriture soignée dont il cultive le charme désuet. Sans excès d'autofélicitation, Yves Lemoine ne laisse rien de côté: ni le désir de puissance qui pousse à être magistrat ni les tentations d'abus de pouvoir. « L'année choisit les fonctions de juge d'instruction par goût de l'autorité », dit-il. Contre les raisons souvent annoncées, dont le sens du service public, il affirme: « On ne devient pas juge par goût du service public parce que l'exercice de la coercition n'a rien à voir avec l'administration des postes ou celle des services fiscaux. »

Yves Lemoine ne se ménage pas, et n'a pas plus d'indulgence pour le Syndicat de la magistrature — dont il fut membre — ou l'École nationale de la magistrature. La vie de juge dans une petite ville de province, c'est, certes, un certain pouvoir, une certaine solitude, une certaine respectabilité, mais aussi une plongée incomparable dans un monde où l'échec semble « programmé », où tout est joué d'avance: le viol de Joëlle par son « oncle » Julien, sa peur devant cette grossesse qu'elle refuse de voir, cette « chose » qui, monstrueusement, pousse en elle, bouge et qu'un beau jour elle expulse, aux toilettes, et c'est sa. Un enfant.

Il est toujours balzacien, intrigues médiocres, vieilles peurs et rancœurs surnoises — « le procureur régnait par de souriantes menaces, n'en excluant personne, si ce n'est son premier substitut qui l'avait connu magistrat militaire en Algérie, et de ce fait jouissait d'une large autonomie... » — Yves Lemoine montre, décrit, avec finesse, en qui, au fond, quelque tristesse qu'on en ait, est peut-être la vérité de la vie. Sans agilité intellectuelle, sans sensibilité, il tend un regard lucide et, parfois, tendre sur la France dite « profonde », ses peurs secrètes et, surtout, ses silences...

Je. B.

* RECONSTITUTIONS, de Yves Lemoine, Denoël, 150 p., 86 F.

(1) Yves Lemoine a également publié, en collaboration avec Christian Boncheron, Juges et procureurs (Éditions Recherches) et en collaboration avec Pierre Lemoine Les Avenues de la République — souvenirs de François Raspail (Hachette/Livre de Poche).

Ont collaboré aux pages 14, 15 et 16: Tahar Ben Jelloun, François Boti, Pierre Brachon, Roland Jaccard, Pierre Lepage et Jacques Savignac.

DERNIÈRES LIVRAISONS

APHORISMES

● E.M. Cioran: Des larmes et des saints. « Serait-il un jour assez pur pour me retirer dans les larmes des saints ? », questionne Cioran, âgé de vingt-six ans, dans L'écrit et l'écrit, paru à Bucarest en 1937. La même année, il arrivait à Paris. Sanda Stoiljen, qui signe la préface et la traduction de ces aphorismes, prévient que « cette version française comporte de très importantes suppressions et modifications suggérées par l'auteur ». (L'Harmattan, 134 p., 90 F.)

BIOGRAPHIES

● Gilbert Martin: Pauline Bonaparte, princesse Borghese. On ne compte plus les biographies de la sœur de Napoléon (voir « Le Monde des Livres » du 17 octobre). Voici le dernier en date des ouvrages consacrés à cette femme qui n'a apparemment pas cessé d'exercer sa séduction. (Franco-Empire, 248 p., 89 F.)

HISTOIRE

● Ingo Kolboom: La fièvre des patrons. Le patronat français face au Front populaire. L'auteur, historien et spécialiste des relations franco-allemandes, analyse dans cet ouvrage le grave traumatisme subi par le patronat en 1938 et les facteurs qui entrainèrent dans ce cadre la constitution du mouvement patronal. Préface d'Henri Weber. Traduit de l'allemand par Jeanne Etard. (Fammarion, 386 p., 120 F.)

● Ouvrage collectif: Histoire des universités en France. Jacques Verger a dirigé cette première histoire complète de l'institution universitaire. « A travers la multiplicité des fonctions sociales et culturelles qu'elle a assumées, l'Université a joué et joue encore un rôle essentiel dans la société française. (Bibliothèque historique Privat, 432 p., 140 F.)

ESTHÉTIQUE

● Kazimir Malevitch: Écrits. La première édition en français des écrits du théoricien russe du suprématisme avait été publiée en 1976. Cette

nouvelle édition a été revue et augmentée par l'importante introduction d'André Nekov et ses commentaires des textes de Malevitch. Traduit du russe par André Robel. (Ed. Gérard Labovici, 520 p., 200 F.)

● Eliane Escoubas: Imago Mundi. Topologie de l'art. À partir de Kant, de Heidegger, et des « Essais » poétiques et picturaux, l'auteur mène une réflexion sur l'image qui, « entrée dans la philosophie comme « reproduction », comme apparence ou illusion, y fait retour en vérité à partir de l'art ». (Gallé, 426 p., 165 F.)

LETTRES ÉTRANGÈRES

● Robert Ludlum: Le Mort dans le passé. Dans la collection « Best-sellers », pour les amateurs de ce romancier, maître américain de l'espionnage, la suite des aventures de Jason Bourne, commencées avec le Mémoire dans le passé. Efficace et sans problèmes. Traduit de l'anglais par Benjamin Legend. (Robert Laffont, 588 p., 99 F.)

LITTÉRATURE

● Françoise et Paul Gerbod: Introduction à la vie littéraire du XX^e siècle. Ce volume est le dernier d'une série à vocation pédagogique consacrée à la vie littéraire du Moyen Âge à nos jours. Chez le même éditeur, la réédition revue et augmentée de l'introduction au surréalisme, due à Claude Abbes et Danièle Delteil. (Bordas, respectivement, 154 p., 76 F et 264 p., 88 F.)

POÉSIE

● Jules Laforgue: Œuvres complètes. On fête l'an prochain le centenaire de la mort à Jules Laforgue, à l'âge de vingt-sept ans. L'Age d'homme entreprend pour l'occasion la publication d'une édition chronologique complète du poète des Complaintes — celle par exemple « du vent qui s'annule la nuit » — en trois volumes, dont le premier (1880-1883) paraît aujourd'hui. (L'Age d'homme; 920 p.)

Passage en revues

Histoire, idées, société.

Les ghettos noirs des villes américaines ne s'enferment plus comme il y a vingt ans. Les grands commentateurs qui agitaient alors le communisme noir des États-Unis — contestation révolutionnaire radicale, tentations de « retour au pays », manifestations massives pour le respect des droits civiques — se sont peu à peu éteints. Et ceux qui prétendaient alors, avec espoir ou avec crainte, que la démocratie américaine ne délégitimerait pas à la contradiction explosive que représentaient sa minorité pauvre, d'origine africaine, doivent admettre aujourd'hui que leur pronostic était faux. La puissance d'assimilation du modèle américain a, une fois de plus, avéré des tentons qui paraissent insurmontables.

Est-ce à dire pour autant qu'il n'existe plus de problème noir aux États-Unis ? Le numéro de décembre des Temps modernes, composé pour l'essentiel de contributions dues à des intellectuels noirs américains, dresse un bilan très nuancé de la situation. Abordant tour à tour les aspects politiques, sociaux, culturels et religieux, les auteurs essaient de rendre compte des différentes facettes de cette étrange situation: appartenir à la

plus puissante, à la plus riche, à la plus prégnante des sociétés du monde, et s'en trouver en même temps rejetés sur les marges. Car, depuis les débuts de l'administration Reagan, l'écart n'a cessé de croître entre les plus riches et les plus pauvres; et les plus riches et les plus pauvres sont noirs. Le problème noir américain demeure, sous une pacification de surface, et ses retombées affecteront pendant longtemps encore le complexe politico-social des États-Unis. (Les Temps modernes, n° 485; « L'Amérique noire », 256 p., 60 F.)

Les retombées de l'accident nucléaire de Tchernobyl vont continuer, elles aussi, à modifier considérablement tant notre milieu naturel que les relations politiques, économiques et diplomatiques. C'est un dossier très complet que Politique étrangère consacre à ce défi de l'atome: comment il a mis en lumière les points forts et les faiblesses du système soviétique, comment il a été utilisé par M. Gorbatchev pour accélérer son programme de réformes et pousser vers le retrait certains secteurs attachés de la bureaucratie,

comment il a souligné les carences et le discrédit du système d'information officiel, mais comment, également, cette catastrophe constitue un atout pour les relations Est-Ouest. « Il faut que les pays détenteurs de centrales nucléaires pratiquent une politique de l'information sans réserve qui permette de maîtriser les situations de crise aux niveaux national et international », écrit Jochem Thies... Depuis Tchernobyl, l'expression ne cesse de se confirmer que quelque chose a bougé dans les relations Est-Ouest et qu'à quelque chose de mieux pourrait finalement être bon. (Politique étrangère, « Tchernobyl: le défi de l'atome », diffusion Armand Colin, 260 p., 75 F.)

Parmi les mouvements qui affectent en profondeur l'existence même de notre chère et fragile planète, il en est un qu'étudie avec beaucoup d'attention et de précision le revue Peuples méditerranéens: il s'agit de ce que les responsables de la revue nomment, avec un point d'interrogation de prudence, le « fin du national ». On a beaucoup étudié la transnationalité en Europe, les effets de la mondialisation des échanges et de l'influence des multinationales sur la politique des États. On a moins vu les conséquences du développement de la consommation comme mode de relation au monde, de l'urbanisation comme modèle universel, de l'intensification des migrations de main-d'œuvre. La notion d'État-monde chère à Fernand Braudel n'est-elle pas en train de disparaître pour laisser la place à une nouvelle partition du globe qui traverse toutes les formations sociales, y compris celle de nation ? Toutes ces questions ont été débattues au cours d'un colloque organisé en avril dernier et dont on publie ici les communications. C'est toujours informé, souvent intelligent et excitant. Le seul regret du lecteur non spécialiste porte sur le langage quelque peu érotique qu'emploient parfois abusivement certains participants. Chaque science possède, certes, une terminologie et une structure de discours qu'il convient de respecter, sous peine de paraître dans le marais de l'inexactitude, mais un simple effort de clarté de la part des scientifiques suffirait souvent à assurer à leurs recherches et à leur discours la diffusion qu'ils méritent. (Peuples méditerranéens, « Fin du national ? », n° 35-36, 350 p., 125 F.)

Vous écrivez? Écrivez-nous! Important éditeur parisien recherche, pour ses différentes collections, manuscrits inédits de romans, essais, récits, mémoires, nouvelles, poésie, théâtre... Les ouvrages retenus seront l'objet d'un lancement par presse, radio et télévision. Contrat défini par l'article 49 de la loi du 11/03/57 sur la propriété littéraire. Adressez manuscrits et CV à: La Pensée Universelle Service L.M. 4, rue Charlemagne 75004 Paris Tél.: 48.87.08.21

GAGNEZ EN DECOUVRANT UN FAUX LIVRE DANS UN VRAI CATALOGUE. Ce catalogue gratuit est disponible chez tous les libraires.

LE REGARD LITTÉRAIRE Attention passion! Ils aiment avec excès, ils haïssent avec terreur. Dans le Regard Littéraire, les plus grands écrivains d'hier et d'aujourd'hui sont pris sur le vif à dévorer ou à savourer d'autres écrivains. Barbey guillotiné Diderot, Oscar Wilde pousse au mensonge, Jean Bloy vitroie J.K. Huysmans, Proust au coin du feu, et Complexe est complice.

LE MONDE diplomatique Décembre 1986 ÉDITORIAL ASSASSINAT par Claude JULIEN Juan Méndez, directeur de l'édition du Monde diplomatique à Mexico, est le troisième cinquième journaliste assassiné en Amérique latine depuis 1970. Claude Julien montre comment l'enquête risque de se révéler difficile dans un climat politique tendu. GUERRE DES ÉTOILES LA CONTESTATION DES SAVANTS AMÉRICAINS Philip W. Anderson Prix Nobel de physique, explique pourquoi le bouclier spatial ne peut pas fonctionner et les risques qu'il ferait courir aux États-Unis et au reste du monde. En vente chez votre marchand de

Controverse banque et la monnaie 140 pages 55 francs Jacques RIBOUD auteur de «MECANIQUE DES MONNAIES» Jacques RIBOUD entreprend de le montrer. Un travail de démolition nécessaire pour ouvrir la voie à des idées neuves. Collection de la R.P.P.

Peter Maas Client Kadhafi Les filières du terrorisme

LA VIE LITTÉRAIRE

Jeil, in l'ite

Pierre MENDÈS FRANCE ŒUVRES COMPLÈTES Gouverner c'est choisir 1954-1955 SOMMAIRE Un... 14 juin - 30 juillet 1954 discours de... 51 juillet - 31 décembre 1954... 17 février 1955. GALLIMARD

Vient de paraître LES LIVRES TÉMOINS DE LEUR TEMPS 1974/1986 / "Le tour de la pensée contemporaine en 80 ans" Guy Hocquelin, Christine Henry-Bronel, Anne Prost. "L'honnête homme ne peut plus tout savoir ni tout lire. Pourtant, les essais politiques, économiques, sociologiques se multiplient. C'est le premier manuel de culture générale, concret et... 262 pages - 98 F. AUX ÉDITIONS STH

LE LIVRE QUI PARLE Le livre qui parle, association sans but lucratif régie par la loi de 1901, regroupe sur cassettes les grands auteurs, Hugo, Voltaire, Balzac, Nerval, Poe, Apollinaire, etc. Le livre qui parle permet ainsi à ses adhérents de profiter d'un maximum de situations offertes par notre vie moderne, où nous avons le temps pour l'écoute, mais aucune possibilité pour la lecture : - en voiture, pendant les travaux domestiques ou le bricolage. Le livre qui parle aide aussi certains jeunes à mieux découvrir les auteurs et à leur faire comprendre que la lecture est aussi un plaisir. CATALOGUE GRATUIT SUR DEMANDE LE LIVRE QUI PARLE BP n° 1 - 24550 VILLEFRANCHE-DU-PÉROUX N° de téléphone : (16) 59-29-48-23

Le premier livre-cassette de poésie chantée Jean-Louis Caillat chante ALFRED DE MUSSET à commander à Cigale Productions 314 Ch. Fernand - 06220 Vallauris 99 F.T.T.C. + 11 F. port (livraison 48 h)

LIVRES A VENDRE ? LIBRAIRIE LE TOUR DU MONDE 8, rue de la Pompe, 75116 PARIS 42-88-58-08.

Les éditions Lieu Commun expriment leur chaleureuse gratitude à tous ceux, éditeurs, journalistes, lecteurs, qui leur ont témoigné leur soutien après la condamnation dont elles ont fait l'objet, au motif que l'auteur... Bolidés en or (Lieu Commun, 1983) n'a pas consacré les mêmes développements aux actes de résistance de M. Balesbre qu'à ses actes de collaboration sous l'uniforme SS. Les éditions Lieu Commun loin de se laisser réduire, poursuivent leur action : donner à lire des ouvrages de qualité et de liberté. Elles puisent cette volonté dans l'accueil que vous avez toujours réservé à leur production. Merci de le manifester plus de force encore. Lieu Commun, 37, rue Turanne. Tél. : 42.71.86.38.

Poésie à Grenoble et à Marrakech

Le poète français Joseph Guglielmi est heureux. Après sa lecture à Marrakech devant un auditoire très attentif, des étudiants sont venus le voir pour lui poser des questions très précises sur « la mort » et « l'argile », thèmes d'un de ses poèmes. Ce même public a écouté en français puis en traduction arabe un texte bouleversant de Claude Estaban; Voyage d'hiver, dédié à un être cher récemment disparu. Une ovation a accueilli Adonis, maître de ces rencontres de poètes arabes et français commémorées les 14 et 15 novembre à Marrakech et poursuivies à Marrakech les 29 et 30 novembre. Première manifestation du genre, cette rencontre à laquelle ont été associés des poètes comme l'Égyptien Adam Hanein, l'Irakien Ardash et les Français Enos et François Deck, fut un véritable dialogue non seulement des cultures mais aussi des imaginations différentes.

Vingt-deux poètes de France et du monde arabe ont lu leurs textes. Une traduction dans les deux sens a permis à un large public de poésie d'écouter les poètes comme Bernard Noël.

Emmanuel Hocquart, Olivier Kaepflin, André Laude, Tristan Cabral, Carole Naggar, Jacqueline Risset, J.-P. Chambon, et d'autres, comme le Palestinien Samih Al Kassem, les Irakiens Youssef et Khedim Jihad, l'Égyptien Higazy, le Marocain Bennis, et Cassim Haddad, de Bahrein, arabophones. « Au Maroc, constatait Adonis, il y a, bien plus que dans les autres pays arabes, une réelle passion de la poésie. Toute lecture est ici une fête. C'est merveilleux. Les étudiants connaissent parfaitement les textes. »

Après les lectures, des débats publics entre les poètes ont eu lieu à Grenoble sur le thème « Voyage dans l'écriture » et à Marrakech sur « La modernité ». Dans les villes, ce fut une célébration de la poésie et de l'amitié. A Marrakech, on pressait les poètes de répondre à des questions sur la situation, le statut du poète dans la cité et son rapport à l'histoire. En même temps, on leur tendait des poèmes de papier pour avoir leur signature. On se serait cru chez les stars du cinéma ! On doit ces rencontres à Fernand Garier et Nicole de Portcharra, du Centre de création, de recherche et des cultures de Grenoble, à Badr Eddin Arodaky, de l'Institut du monde arabe, et au ministère des affaires culturelles du Maroc.

Inédit... On gagne toujours à lire les entretiens accordés par les ministres de la culture. Ainsi, dans le Monde du 12 décembre, M. François Léotard nous a dit sa passion pour le Journal d'un... de Flaubert. Inéditablement un inédit. Le connaisseur le Journal d'un... de Dostoïevski, celui de Virginia Woolf, pas celui de Flaubert. J'ai consulté de bons libraires, des connaisseurs de Flaubert. Rien. Comme M. Léotard visait, dit-on, le ministère de la défense, j'ai cherché du côté de Clausewitz. Toujours rien. Je ne désespère pas. Il ne faut jamais désespérer des hommes politiques. B. P.-D.

« Le Monde des livres » sur minitel Si vous avez, par inadvertance, jeté ou égaré le « Monde des livres », il vous suffit, pour retrouver l'avis de ses critiques littéraires sur les nouveautés en librairie, de prendre votre minitel (36.15. LE MONDE).

Tout les ouvrages traités dans « Le Monde des livres » figurent, avec une courte critique, dans la sélection littéraire du service thématique du Monde (qui donne aussi une sélection des parutions). Tout est archivé, on peut donc faire défiler sur l'écran de nombreux ouvrages de suppléments littéraires. Dans les mois qui viennent, Monde-thématique va mettre au point un système de stockage et de sélection qui complètera le service actuel en permettant l'interrogation par auteur, notamment. En outre, par le minitel, les lecteurs du Monde peuvent participer à des jeux et concours dont les lauréats gagnent des livres (en particulier des volumes de La Pléiade Gallimard). Au moment des prix littéraires, en novembre, a été organisé un concours de pronostics. Gagnant de ce loto littéraire, M. Ariel Barot, qui habite l'Eure, a reçu les livres primés cet automne. Ces renseignements que nous fournissons de manière permanente, ces critiques faites par les journalistes du Monde des livres n'ont d'équivalent dans aucun autre service thématique, précises Antoine Beussens, responsable du département. Et puis, je tiens à le dire, nous sommes les seuls chez lesquels on peut lire un académicien sur minitel !

ROMANS POLICIERS

Chandler for ever

Pouvait-on rêver plus beau cadeau de Noël ? D'outre-tombe, Chandler - le grand Raymond, l'écrivain élevé à la hauteur d'un mythe par deux générations d'auteurs et de lecteurs de romans noirs - Chandler est revenu. Trente ans après sa mort, voilà qu'on exhume enfin des archives de la firme cinématographique où il était enseveli depuis 1948, Playback, un scénario inédit, un scénario « maudit », puisque jamais il ne donnera naissance à un film (1). Et pourtant, c'est une superbe - et moderne - tragédie que Playback. En trois décors - un train filant vers la frontière canadienne, les salons feutrés d'un grand hôtel de Vancouver, un yacht perdu dans les brumes où tout se dénoue - et quatre personnages principaux - Betty Mayfield, jeune femme tragique; Clark Brandon, riche homme d'affaires débauché, qui va, peu à peu, révéler ses failles; Larry Mitchell, gigolo cynique; et la détective Kilaine, - eh oui ! fans de Marlowe, il faudra vous passer du beau Philip secret et (trop ?) sensible. Betty, on l'apprendra vite, fuit son passé, injustement accusée du meurtre de son mari, elle a filé au Canada. Or la ratraspe le destin : c'est dans sa chambre d'hôtel qu'elle retrouvera le cadavre de Larry Mitchell. L'histoire se répète - d'où le titre - avec une singulière ironie... C'est peu de dire que Playback est violemment romantique, sentimental même. Mais, comme dans toute l'œuvre de Chandler, c'est avant tout d'une rigoureuse progression de la dramatique que procède ce climat. C'est l'action, et elle seule, qui va, peu à peu, dessiner la personnalité des principaux personnages jusqu'à leur donner une remarquable densité. « L'œil chandlerien est une caméra », précise aux Lettres (2) Chandler. Précis, découpages, ingénuités et enchaînements surtout vivaces, tantôt caustique, tantôt mélancolique dont l'écrivain jouait en maître : c'est un Chandler au meilleur de sa forme, au zénith de son talent, qui s'exprime. Vous avez dit cadeau ? (Playback, un scénario inédit de Raymond Chandler, Ramsay, 202 p., 85 F. Signalez également la parution, chez Presses-Pocket, d'un deuxième volume de nouvelles de Chandler.) Robert Daley et Elmore Leonard sont deux poids lourds du polar. Le premier a écrit l'Année du dragon, dont Cimino a tiré le film que l'on sait; le second a été couronné, au dernier Festival de Reims, Grand Prix étranger de la littérature policière pour La Loi de la cité. Coïncidence : tous deux mettent aujourd'hui en scène des personnages de fic qui, dans des contextes différents, vivent le même conflit - très raciné - entre la Loi et l'Amour. C'est pour venger l'assassinat d'une jeune prostituée pour laquelle il s'était pris d'affection que Vincent Mora, le héros du Jeu de la mort de Leonard, se lance dans une longue traque solitaire et effrontée, de Porto-Rico à Atlantic City, un tueur pervers et la mafia des casinos. Quant à Joe Hearn, l'inspecteur new-yorkais que campe Daley dans La nuit tombe sur Manhattan, c'est un fic modèle, prompt à une brillante carrière. Mais, que se passe-t-il derrière d'un viol, et soudain, de la vieille détresse, surgit un homme comme les autres, d'abord blessé, désemparé, mais bientôt assouffi de

vengeance. Au risque de tout perdre, et l'honneur et l'amour... Voilà deux personnages attachants au service de deux mécaniques bien huilées, calibrées selon toutes les règles. Du travail de vraie prose en somme. D'où vient, alors, qu'on leur préfère ce moine-là le Police des polices, une œuvre en apparence plus modeste, d'un quasi-inconnu, Nat Henstoff (3) ? Affaire d'humeur sans doute. Nat Henstoff ayant été, avant de se lancer dans le polar, un critique de jazz apprécié, risquons une comparaison : là où Daley et Leonard ont adopté la formule du grand orchestre qui joue, avant tout, sur le rythme, la discipline dans le travail, voire la standardisation - l'école plus intrinsèque, type quartet ou quintet, qui peut laisser libre cours aux improvisations les plus débridées. Autour du soliste principal, Noah Green, un inspecteur juif quadragénaire, Henstoff sème ainsi une foule de personnages cocasses. Il y a là Moïsha, un vieux syndicaliste roublard, planté jour après jour au coin des rues d'Alphabet City, le quartier mal famé de l'East Side new-yorkaise où se déroule toute l'action. Voici aussi Mendelsohn, l'avocat manchot, ami d'enfance de Noah et comme lui fou de jazz, qui refuse de porter un bras artificiel de peur que le « floute bidule » ne le lâche en plein tribunal. Ou encore Angel, un étrange adolescent noir, « l'air d'un pirate généreux », qui rythme sur les portes des maisons, les toits des voitures, les couvercles des poubelles une étrange mélodie. Que tout ce petit monde soit confronté à une série de meurtres atroces - des jeunes femmes décapitées en morceaux, - que Noah soit contraint de se défendre contre les accusations de corruption que fait passer sur lui un vieux fic raciste, et voilà qu'apparaît un polar au ton - au son - singulier. Discrètement, Henstoff impose sa musique. On s'imagine vite l'entendre à nouveau (La nuit tombe sur Manhattan, de Robert Daley, Albin Michel, 392 p., 85 F.; le Jeu de la mort, d'Elmore Leonard, Presses de la Cité, coll. « Haute tension », 247 p., 90 F.; le Police des polices, de Nat Henstoff, Gallimard, « Série noire », n° 2070, 26 F.). Le royaume du roman policier est vaste et diverses sont ses tribus. Pour ceux et celles qui préfèrent le classique au roman noir, l'épique au thriller, il y a, bien sûr, l'excellente collection du « Masque », qui retrouve une seconde jeunesse en rééditant par volumes les « Maîtres du roman policier » et autres « Reines du crime ». Ce mois-ci, entre autres, un S.A. Stasman, un Helen McCloy et la première enquête - datée 1939 - de Malone, le héros de Craig Rice. Aux Éditions du rocher, l'énigmatique J.B. Livingstone, publie le cinquième volume d'une série, « les Dossiers de Scotland Yard » contenant les exploits de l'autoritaire inspecteur chef Higgins, toujours flanqué du foudroyant superintendant Marlow. Cette fois, les voilà, en plein Christmas, au cœur d'un sombre manoir perdu dans la campagne anglaise, face à quelques étonnantes qui dissimulent sous une morgue tout aristocratique, une féroce rapacité. Leurs petits et grands crimes n'échappent pas, bien sûr, à l'impitoyable sagacité de Higgins, armé, comme toujours, de son seul crayon Staedler B et d'un carnet noir. On l'aura peut-être deviné : situations et personnages sont si archétypiques que le roman d'Henstoff qu'on prendra plaisir à lire Livingstone au second degré, comme un véritable pastiche du genre. (Les Trois Crimes de Noël, de J.B. Livingstone, Ed. du rocher, 224 p., 58 F.) Camille Deveau, de son côté, doit peut-être à sa profession - elle est documentaliste au

CNRS - d'être carrément retournée aux sources, c'est-à-dire au roman policier. Il est en ce qui fait l'originalité de cette école : demeure mélancolique avec passages dérobés, chambres obscures et chausse-trapes, « dame » mystérieuse rôdant dans les couloirs, étrange créature administrant des poisons exotiques... Savamment mélangé, le cocktail se révèle une bonne recette puisque l'a permis à ce roman de remporter le prix du Suspense 1986. (La Maison double, de Camille Deveau, éd. Régine Deforges, 298 p., 78 F.) Les archives ont encore frappé fort en cette fin d'année. D'abord, Michèle Labrun, bien sûr, avec l'édition 1987 de sa désormais classique Année du polar. Cette œuvre est devenue un baromètre indispensable de la santé, en quantité comme en qualité, de l'édition policière en langue française. Sérieuse, elle ne se prend pas pour autant au sérieux : les jugements critiques de Labrun et les savantes - et étranges - études ouïssantes qui obtiennent traditionnellement l'ouvrage sont d'une vaine référence (Ramsay, 350 p., 95 F.). Ensuite, le tandem reconstruit Baudouin Schliet : après le Vrai Visage du « Masque », voici les Métamorphoses de la « Chouette », étude exhaustive de tous les ouvrages et auteurs publiés par la défunte collection au célèbre ciseau de nuit stylisé. Avec une passionnante interview de Frédéric Dits, le fondateur, aujourd'hui directeur du Livre de poche (Futuropolis, 192 p., 120 F.). Coucou, le voilà ! On retrouve Jean-Jacques Schliet à la rédaction en chef de la dernière-née des revues de polar, Callibre 38. Au sommaire du numéro 1 : trois interviews de... gros calibres - Nelson de Mille, Lawrence Block et le cinéaste Richard Fleischer, - des critiques - romans, films, BD - et, par dix spécialistes, les dix meilleurs polars des dix dernières années, sur le modèle du palmarès établi, l'an dernier, par le Monde des livres (Callibre 38, n° 1, 25, rue Juliette-Dodu, 75010 Paris, 43 p., 30 F.). Hard Boiled Dicks, la revue de Roger Martin, poursuit son bonhomme de chemin, selon le principe un auteur, un numéro. Le n° 17 est consacré à Elmore Leonard : avec une interview, une étude de l'œuvre par Claude Mesplède et une filmographie due à - mais oui, encore lui ! - l'infatigable J.-J. Schliet (Hard Boiled Dicks, n° 17, chèques à l'ordre de Roger Martin, 1, route d'Halanzuy-Piedmont, 54360 Mont-Saint-Martin, 56 p., 25 F.). Aphasia, enfin, a choisi le créneau de la revue d'humeur sous le beau slogan « Froidon noir, réalité blanche ». On y trouve donc allégrement le « meurtre » André Héna et le célèbre John Huston, le poète Hardelet et l'assassin Lucien, une nouvelle de Marc Villard, autour de la « Série noire », et un texte d'Edouard Limonov, narrateur de la dissidence soviétique, etc. Par ces temps éducatifs, on empruntera sans vergogne sa conclusion à l'éditorialiste : « Le roman noir, même policier, n'a jamais été et ne sera jamais celui de la police. » Qui on se le dise ! (Aphasia, n° 2, chez Hervé Delouche, 35, rue Esquirol, 75013 Paris, 45 p., 36 F.) BERTRAND AUDUSSE.

(1) En 1958, Chandler réécrivit le titre et des éléments du scénario pour son dernier roman, publié dans la « Série noire » sous le titre Charade pour écorchés (n° 515) et acc. comme l'indique curieusement la préface Parade pour écorchés ! (2) Christian Bourgois éditeur, tome 1, 1980, tome 2, 1984. (3) Nat Henstoff a déjà publié dans la « Série noire » le Diable et son jazz (numéro 1927).

ROMANS ANTILLAIS

RENCONTRE

Maryse Condé et la sorcière noire

Avec Moi, Tituba sorcière noire de Salem, Maryse Condé invente un destin pour l'esclave oubliée, laissée de côté par les historiens racistes.

DANS un livre sur les sorcières de Salem, pris à la bibliothèque de l'université de Los Angeles où elle enseignait l'an dernier la littérature antillaise, Maryse Condé fut étonnée de découvrir deux pages sur Tituba, esclave noire accusée elle aussi de sorcellerie. « De Tituba, dit-elle, on sait seulement qu'elle a existé, a été trahie par son mari, a confessé être une sorcière, a été emprisonnée, puis vendue en 1693, mais on ignore à qui. Le livre que je lui ai consacré n'est donc pas un roman historique, ni un « rêve contraint », comme Ségon (1). Avec Tituba, je faisais ce que je voulais. »



« La civilisation des Caraïbes émerge. »

L'histoire de Tituba, c'est un exemple de plus de la violence faite aux femmes. Née d'un « acte de haine et de mépris », le viol de sa mère, Abena, par un marin anglais, Tituba allait subir très jeune la violence des Blancs. Sa mère fut pendue sous ses yeux après avoir blessé, d'un coup de couteau, le maître qui s'apprêtait d'elle pour exercer ce qu'il croyait être son droit. Reconquise, vendue, mariée, placée, Tituba cherche des forces auprès de ceux qui ont « fui » les misères terribles qui seules l'entendent, tandis qu'elle affronte en vain les Blancs, leur pouvoir, leur mépris,

leur injustice et leur si grande peur de l'instinct, du corps, qu'ils veulent exterminer celles qu'ils nomment « sorcières ».

Une double « faute »

Des champs de canne à sucre à la potence, en passant par les cuisines des Blancs et leurs prisons, Tituba accomplit ses « devoirs de femme, de Noire marquée dès sa naissance par une double

« faute » : son sexe et sa couleur. Avec violence, avec sympathie — au sens fort — en se laissant aller à l'envoûtement, Maryse Condé suit Tituba, accompagne sa révolte physique et spirituelle contre une existence vouée au désespoir. La malheure Tituba, pensent certains, a été, pour la fin de ses jours, ramenée vers la Barbade de ses ancêtres... Maryse Condé, après une carrière universitaire en Afrique noire et en France, est revenue,

depuis quelques mois, dans sa Guadeloupe natale : « Grâce au succès de Ségon et à l'indépendance financière que j'ai ainsi acquise », précise-t-elle. Elle veut y continuer son travail de romancière entrepris, en 1976, avec *Martiniennes* (« 10/18 »), « qui n'eut aucun succès ». « Et même que le médium antillaise existe ». « Elle est écrite en français mais n'est pas française, pas plus qu'africaine comme je l'ai cru un temps. La civilisation des Caraïbes émerge, et avec elle, une nouvelle littérature. Mais nous sommes tous encore un peu passistes, nous parlons plus volontiers des temps anciens que du présent. Il faut vaincre cette peur. » Pour cela on peut, à coup sûr, compter sur Maryse Condé, son énergie et son courage — de femme, — sa volonté, « pour l'amée qui vient, au moins, de ne rien faire d'autre qu'écrire ».

JOYANE SAVIGNEAU.

★ MOI, TITUBA SORCIÈRE NOIRE DE SALEM, de Maryse Condé, Mercure de France, collection « Histoire romanesque », 276 p., 89 F.

(1) Les deux titres de romans *Ségon* — « saga » africaine — et *Les Merelles de la terre et du Ciel* ont été publiés chez Robert Laffont (1984 et 1985).

La Martinique retrouvée

Chronique des sept misères, de Patrick Chamoiseau : un premier roman très prometteur.

QUAND l'oiseau pipiri chantait, marquant l'heure, se levait le soleil sur le marché de Fort-de-France. Ni cultivateurs ni commerçants, « riches seulement d'une brousse et de son maïs-

ment », ils dormaient d'abord « l'aimable coup de main, puis le service de chaque jour que le marchand payait en fin de journée, selon son cœur. Cela s'inscrivait bientôt dans un savoir-faire

dont les règles se transmettent. » C'est ce monde des djobeurs — jusqu'à sa disparition progressive, après la seconde guerre mondiale et le classement de la Martinique comme département français, le 19 mars 1946 — que Patrick Chamoiseau fait vivre dans ce récit auquel il a si bien su donner le rythme de la parole qu'on se croit en partance pour une longue veille de conteurs antillais.

Pipi — Pierre Philomène, — le héros de cette *Chronique des sept misères*, n'est pas le narrateur. Le « récitant » est un djobeur anonyme au vocabulaire luxuriant, et qui, par exemple, évoque ainsi la seconde guerre mondiale : « Voz cette époque, il y eut un embarras d'Allemands qui attaquaient les gens dans les pays aux quatre saisons. Bien que nous n'ayons aucune famille par là, un Pétales Maréchal nous expédia, ici-dans, un animal nommé Robert. »

Pipi est le fils qu'a eu Héloïse (une des neuf filles — il désespère ! — de Félix Soleil et de Fanotte) avec Anatole Anatole (fils de Phosphore le fossoyeur). Filiation difficile, magnifiquement racontée, et qui amène Pipi à venir à Fort-de-France, à perdre sa constitution fine et à devenir le plus habile de ce petit peuple des djobeurs qui fait vivre le marché antillais avec ses cris, sa langue maniée dans une sorte de jubilation et ses gestes qui disent, à eux seuls, toute une histoire : Gogo l'albinos, Ti Jorge, Bidjoile, Sirop, Pia Fon, Sifilon, Chinotte, etc.

Il ne faudrait, toutefois, pas croire que Patrick Chamoiseau s'égaré dans le roman exotique, les banalités sur l'âge d'or des « primitifs » et la vision idyllique d'un « bonheur créole ». La vie des djobeurs est là dans son dénuement : ses difficultés, sa pauvreté, les maladies, les acc-

idents, les sortilèges. Ainsi, le mal d'amour qui rend fou Pipi quand Anastase, la belle métisse, lui préfère l'arrogant Zozor Alcide-Victor.

Il sera sauvé par la grosse Marguerite Jupiter dont les nombreux enfants n'ont rien à manger. Las de le voir souffrir, Pipi cultivera la mauvaise terre et en fera un jardin extraordinaire. Mais sans que Pipi le sache, pendant qu'il se livre à l'amour, est venu le temps des experts. Aimé Césaire les amène voir le jardin. Constatant le miracle le leur suffit pas ; il leur faut analyser, expliquer, conseiller... Et le jardin dépérit.

Parabole

Livre parabole, récit de la destruction d'une culture par l'irruption d'un rationalisme qui ne peut que lui être fatal, le premier roman de Patrick Chamoiseau — lui-même martiniquais — est une réussite, juste alliance d'humour et d'émotion, de fiction et de réalité, de rêve et de réflexion.

Aujourd'hui, un pipiri chantant, plus un seul djobeur ne se lève. Les caudex de supermarché sont plus pratiques que les brouettes, et, pour la distraction, on a le FR 3 qui renseigne si bien sur le météo de Marseille et de Guéret. Il ne convient ni de s'apitoyer ni de chanter un air de noyauté, mais de conclure, comme le fait Patrick Chamoiseau, en annexe, sous la copie d'un article de journal sur la reconstruction du marché de Fort-de-France : « Ceci pour vous dire, amis, de prendre bien soin de vous ; arrêtez vos différences et soyez vigilants. »

Jo. B. ★ CHRONIQUE DES SEPT MISÈRES, de Patrick Chamoiseau, Gallimard, 224 p., 85 F.

La vie comme une malédiction

Il est Jean, né en France, et Ahmed, de grand-mère algérienne. Jean-Ahmed Baidzar, au surnom de roi ringe, antillais par son père et par sa mère, est un héros ambivalent. Il ressent dans sa chair féroce, dans son âme en révolte, les cris de Soweto et les coups de feu de Harlem, les rations de Paris, les morts de faim. Il dit : « Je suis né transparent, sans visage précis. »

Maintenant, racontant cette histoire, il croupit dans un quartier de fustes décolorées, accusé d'un crime mystérieux, assailli par les questions des psychiatres, souffre-douleur définitif, et para.

Roland Brival, qui est antillais et propose, avec ce *No man's land*, son cinquième roman, retravaille une histoire « cachée », où le réel et la métaphore s'entremêlent, où l'on se distingue plus, tant les malheurs plouvant, la malédiction essentielle d'être et les coups de Trafalgar.

Au début, on voit la mère qui demande : « Est-ce qu'on l'a fait de mal, mon petit ? » Elle travaille à l'usine et sa soeur d'histoires de comar. Un jour elle

mourit d'une overdose de médicaments. Elle prodigue des conseils dérisoires, c'est toujours la case : sege bien sûr et inutile. Elle fait remonter la cause des malheurs à une voisine du temps de la Martinique, à un sorcier.

Le narrateur redessine peu à peu les chemins qui l'ont mené à sa culture. Mort de sa soeur — mort au Jérôme le frère, qui méritait à l'issue de la famille, et qui s'est fait tuer. Le roman de Roland Brival prend le contre-pied des réponses bien-pensantes au racisme quotidien.

Ses mots se tordent pour atraper la souffrance sourde du message et du dégoût de soi. D'autres l'ont écrits, cette douleur : Edouard Glissant, Césaire... Roland Brival lui donne une couleur nouvelle, peut-être plus terrible : puisque la première blessure, le rite méchant d'une fille à qui il a menti, par honte de sa famille et de sa vie, est un rite méprisant, mais même pas raciste : sans nom.

Jo. B. ★ NO MAN'S LAND, de Roland Brival, Lattès, 172 p., 75 F.

Et aussi...

Un colloque sur la période révolutionnaire aux Antilles (1750-1848) a été organisé à Fort-de-France (24-30 novembre) et à Pointe-à-Pitre (1-5 décembre). Dans cette première réunion internationale consacrée à « l'écologie des Lumières et sa réception dans les Antilles » après la *Révolution française*, se sont rencontrés une quarantaine de spécialistes de diverses disciplines (philosophie, littérature, anthropologie). Traités « nègre », esclavage, furent au centre des débats, mais on parla aussi de Lermontov, de Hugo et de la réception des Lumières par Charpentier et Césaire. Une publication de ces travaux est prévue (R. Toumon, université

des Antilles-Guyane, BP 7207, 97271 Fort-de-France Cedex, 250 FF franco de port.)

Signalons la dernière édition de Carbet, revue martiniquaise de sciences humaines et de littérature. Elle est consacrée à l'esthétique antillaise. (Carbet, n° 5, 3^e trimestre 1985, Carbet-Horizon, 2-Bat. B, Radoute d'Abadie, 97200 Fort-de-France.)

Enfin, vient de paraître un roman, *Age et innocence*, de George Lemming. Traduit de l'anglais par Claire-Lise Charbonnier, ce récit relate la situation coloniale d'une île tropicale des Caraïbes, à la veille d'éllections générales. (Éditions caribéennes, 5, rue Laffier, 75008 Paris, 464 p., 120 F.)

RENÉ BELLETO L'ENFER PRIX FÉMINA P.O.L.

A LIRE, ABSOLUMENT BETHSABÉE DE TORGNY LINDGREN UN GRAND PRIX FEMINA ÉTRANGER ACTES SUD DIFFUSION PUF

DERVY LIVRES Docteur Bernard Woestelandt Un grand message d'espoir, de joie et de vie. 120 F. Catalogue sur demande DERVY-LIVRES 25005 Paris

Louis Puisseux Crépuscule des atomes nucléaire Hachette

Hichem DJAIT AL-KUFA, NAISSANCE DE LA VILLE ISLAMIQUE Collection « Hier et aujourd'hui » Un volume 16x24, 344 pages, 9 cartes, 152 FF MAISONNEUVE ET LAHQUE 15, rue Victor-Cousin 75002 Paris, Tél. 43 53 32 70

Handwritten note: "L'histoire de la vie de Molière"

Théâtre de la Bastille 4359 4314

LE TUNNEL d'après Ernesto Sabato
Éditions du Seuil
en scène : Christian Colin
du 10 au 31 décembre 1986 à 19 h 30

— LA VIE DU LIVRE —

Stages/offres et demandes d'emploi

A l'occasion de la parution du tome III de **« L'HISTOIRE DE LA VIE PRIVÉE »** (Éditions du Seuil) **RENCONTRE-DÉBAT** avec M. Roger CHARTIER directeur de l'ouvrage et Mme Ariette FARGE à la **BOUTIQUE DE L'HISTOIRE** 11, rue des Ecoles, Paris-5^e - Jeudi 17 décembre 1986 à partir de 18 h 30

CATALOGUE LIVRES D'OCCASION BOUQUINERIE
MONTBARBON B.P. 855
83051 TOULON CEDEX

● HISTOIRE LITTÉRAIRE

Francine Mallet enquête sur Molière

Mystères et vérités d'un homme dont la vie fut « héroïque en tout ».

Il y a un mystère Molière. Sur la vie de celui qui représente, comme l'a écrit Jean Dutourd, « la permanence du génie français dans ce qu'il a d'inimitable et d'universel » (1), flottent de nombreuses ombres. Constatant la « disparition de tous ses dossiers, ses manuscrits, sa bibliothèque » ainsi que la persistance de légendes « mythiques » ou mythifiées, Francine Mallet nous propose un Molière non point définitif, certes, mais approchant sa plus près les mystères et les vérités d'un homme dont Jean Dutourd dit encore que sa vie fut « héroïque en tout » (1).

Il faut d'abord signaler qu'il ne s'agit pas seulement d'une biographie, mais aussi d'une œuvre très complète des éléments constitutifs d'une création exceptionnelle. Une grande partie de l'ouvrage est fondée sur une enquête à la fois sociologique, intellectuelle et esthétique qui éclaire d'un jour révélateur l'aventure d'un homme dans son siècle. À cet égard, Francine Mallet n'est pas infidèle à la méthode d'investigation que Raymond Picard avait mise au point avec sa thèse sur la *Carrière de Jean Racine* (2).

La condition du théâtre de son époque, l'enjeu social et idéologique du théâtre pour la monarchie, la religion, les répercussions du travail, de l'amour et des passions sur la santé, tout cela est cerné avec vigueur et perspicacité. D'où la limite de certaines sources : « Ce n'est pas au nom de la liberté d'expression, mais si elle en profite, que la jeune qui défend son maître. C'est au nom de ses prérogatives propres et de l'absolutisme de son pouvoir. » A quoi correspond subtilement le point de vue de l'artiste protégé : « En plus de la source de

satisfaction, de sécurité et de fierté que le roi représente pour lui, Molière épouse les vœux politiques, religieuses ou artistiques du souverain, celles surtout qui lui tiennent à cœur. »

Une « tentative d'homicide moral »

Pour construire sa biographie, Francine Mallet a recours à des documents solides : les

laine Jürgens et Elizabeth Maxfield-Miller, *Cent ans de recherches sur Molière, sur sa famille et sur les comédiens de son temps* (3). Moyennant quoi, l'extrême minutie du travail événementiel et la précision toujours circonspecte des hypothèses donnent toute vraisemblance au tableau : le décor bourgeois de l'enfance, le climat chrétien où elle baigne, le système éducatif des jésuites du collège de Clermont, où, par-

« moins infamant le métier de comédien », l'amour pour Madeleine et la vocation s'unissent pour aboutir à la constitution de la troupe de l'illustre Théâtre avec l'aval moral et financier du père de Molière.

Quant au déroulement de la carrière, depuis les treize années itinérantes (1645-1658) où l'auteur se rode avec la farce jusqu'aux triomphes des chefs-d'œuvre que l'on sait (1659-1673), il a l'occasion, pour Francine Mallet, de scruter de près les mécanismes sociaux et religieux qui suscitent les succès et les haïnes, autour de *Tartuffe* et de *Dom Juan* en particulier. On se reportera notamment à son analyse du pamphlet que lance, en 1670, le non identifié Le Boulanger de Chalussey, avec *Éloigné hypocrite* : il s'agit, écrit Francine Mallet, d'une véritable « tentative d'homicide moral ». On mesure la virulence et la ténacité lorsqu'on voit que, douze ans après le mort de Molière, celui-ci est encore considéré comme « un des plus dangereux ennemis que le siècle ait suscités à l'Église de Jésus-Christ ». Ce sont les termes qu'emploie Armand Baillet, prêtre et bibliothécaire du président Lamignon.


Passionnée et pondérée, l'étude de Francine Mallet constitue un bel hommage à ce génie dont le comédien Héraud écrivait, en 1674, qu'il se situait « à égale distance des dévotionnaires ».

SERGE KOSTER.

★ **MOLIERE**, de Francine Mallet, Grasset, 478 p., 128 F.

(1) Jean Dutourd, *Contre les dévotionnaires de la vie*, Flammarion, 1986.
(2) Gallimard, 1981.
(3) Imprimerie nationale, 1963.

JULIEN GRACQ



« Julien Gracq fait un pas en direction du réel. » (J.D.D., *Le Soir de Bruxelles*)
« Jean Cocteau annonce à J. Gracq un excellent essai. » (J.O., *La Figure-Magnétique*)
« Julien Gracq sort du silence. » (Le Journal de Genève)

DITIONS LA MANUFA



riés, minutes paroissiales, inventaire après décès, registre de La Grange, si précieux pour évaluer les recettes, mais la faveur du public. Elle s'appuie plus sur le travail considérable de Made-

dolement, le fils du maître-tapisier Poquelin a sans doute découvert les prestiges du théâtre. Le voisinage parisien de la famille Béjart, l'édit de Louis XIII, en 1641, rendant

Les méconnus du XVII^e siècle

« La *Piétade* » répare l'injustice faite à ces dramaturges que la gloire de Corneille, Racine, Molière avait jetés dans les oubliettes.

QUEL fut, au XVII^e siècle, le plus grand théâtre ? Le doit-on à Molière, à Racine, à Corneille ? A Corneille ; non point Pierre, l'auteur du *Cid*, mais son frère Thomas, dont la tragédie *Timocrate* fut jouée quatre-vingts fois en 1656-1657. La tradition scolaire méconnaît quelque peu la diversité de l'invention dramatique sous Louis XIII et sous Louis XIV. Il a fallu attendre le 19^e siècle pour voir la Comédie-Française créer la *Méridionale*, tragédie de Tristan L'Hermite pour la jeune troupe de Molière, qui la joua en 1644. La « Bibliothèque de la Piétade » répare cette injustice. Le deuxième volume du *Théâtre du XVII^e siècle* rassemble les œuvres qui s'échelonnent des années 1640 à 1673 (date de la mort de Molière). Sous le règne de Louis XIII s'illustrent des auteurs comme Du Ryer, La Calprenède, Desmarets de Saint-Sorlin, Scudéry ; ils suivent, dans les premières années du règne de Louis XIV, des dramaturges tels Tristan L'Hermite, Scarron, Cyrano de Bergerac, Thomas Corneille. Quinze à quelques autres. Au total, un répertoire foisonnant qui nous le démontre.

de : une tragédie à fin heureuse) caractérisent une certaine rigueur. Les emprunts à l'histoire romaine et une intrigue simplifiée « annoncent » la ligne classique. C'est le cas dans la *Mort de Mithridate*, de La Calprenède (1635). On dispense bien ce qui a desservi cette œuvre au regard de la postérité. Comparés à ceux de Corneille et de Racine, le langage et la prosodie de La Calprenède manquent de cette fermeté et de cette densité propices à l'enchantement du spectateur. Le grandeur est souvent confondue avec la grandiloquence.

De Jodelet à Scapin

C'est un certain Dom Juan d'Alvarade qui parle ainsi dans *Jodelet ou le Maître valet*, créée en 1643, reprise par Molière, jouée à la Comédie-Française en 1681 et 1685, cette pièce connaît une grande vogue. Inspirée d'un modèle espagnol, tirée vers le burlesque par Scarron, la comédie joue sur tous les tableaux et tous les registres en faisant fonctionner avec verve les ressorts de la parodie et du romanesque. Ce « festival de raffinement et de bonne humeur », comme l'écrit Jacques Truchet, un des deux maîtres d'œuvre du volume, fut goûté de tous les publics. Et l'auteur du *Misanthrope*, au grand dam de Boileau, n'oublia pas la loçon : le valet Jodelet aura des succès qui se nomment Sganarelle et Scapin.

Mais cette maladresse ne gâche pas toujours d'incontestables succès. L'acte V est une grande réussite : il faut lire et admirer les scènes où s'empoisonnent, en un fascinant rituel, la femme et les filles du roi déchu, dont l'organisme est devenu si résistant qu'il ne parvient lui-même à en finir qu'en recourant à l'épée. La Calprenède atteint au sublime dans le dernier tableau que découvre Pharnace, rallié et soumis aux Romains : les cadavres sur le trône, dans la posture majestueuse de leur suprême dignité. Extraordinaire fusion de l'amour et de la politique, qui justifie le beau commentaire de Jacques Scherer : « Ce triomphe de la mort reçoit les derniers rayons d'un soleil baroque. »

S. K.

★ **THÉÂTRE DU XVII^e SIÈCLE** (tome II), textes choisis, édités, présentés et annotés par Jacques Scherer et Jacques Truchet, « Bibliothèque de la Piétade », Gallimard, 1 663 p., 340 F.

Desroches Noblecourt

La femme au temps des Pharaons



348 pages
138 F

STOCK/LAURENCE FERNOUD

« La place de l'égyptienne dans l'antiquité constitue une des plus belles démonstrations de la modernité de la civilisation qui a su faire de la femme l'objet de la très parfaite égalité dans la plus logique des différences. »

Stock

كنا من اجل

CIVILISATIONS

DÉLICES ET CHAGRINS DE L'ORIENT



Sur la rive sud de la Méditerranée amour, art et histoire avancent sous la bannière divine. Pour le meilleur et le pire.

La longue-vue de Sindbad

Quand le droit et l'architecture sont l'ornement de l'islam

LES Arabes se plaignent que leur apport à la civilisation soit mal connu. Cependant, c'est un Français — l'éditeur Pierre Bernard — qui, du moins dans le domaine de l'écrit francophone, a le plus agi depuis une dizaine d'années pour faire connaître l'art et la pensée arabes.

Si opportunément baptisée Sindbad, la maison d'édition animée, avec une robotique passion, par un « gaulliste indépendant », nous apporte régulièrement la plume des plumiers arabes ou arabologues d'hier et d'aujourd'hui. En cette période de crise, il est difficile d'opérer un choix dans la production de Pierre Bernard. Tout bien pesé, nous désignerons l'architecture et le droit, deux des champs où le génie arabo-islamique s'est le mieux épanoui.

L'orientaliste Titus Burckhardt (1908-1984) est l'un des Européens de ce siècle qui ont le plus réfléchi sur l'art islamique. « Si à la question « Qu'est-ce que l'islam ? » on répondait en désignant simplement la mosquée de Cordoue, celle de Toulon ou de Samarkand ou même le Taj-

Mahal, la réponse, somme toute, n'en serait pas moins valable », écrit-il.

A l'aide d'une centaine de photos de Roland Michaud, bourlingueur nadinien de l'Asie, le spécialiste suisse montre la place plus qu'éminente tenue par l'architecture dans la création islamique. Il met également en relief l'effet, à la fois contingent et sublime (et même douteux, parce que contingent), du divin sur l'art, effet manifesté en islam par une force inconnue probablement ailleurs.

Du repas de noces à la taille des moustaches

Et que penser du droit ? (on ne peut dire « droit religieux », car l'islam ce serait pléonasmie). Il est aussi, chez les musulmans, forme d'art et de révérence à l'Unicité. Les juristes, c'est-à-dire les théologiens, s'en sont donné le cœur joie depuis l'Hégire. Mais les maîtres en matière de droit — de charia — restent l'œuvre de Dieu lui-même (le Coran) et de son envoyé Mohamed (la Sunna).

Au temps où s'affirmait la splendeur de l'école (française) de droit (musulman) d'Alger, les années 1900-1950, des



Une rue du Caire vers 1850.

traductions partielles de la Sunna furent publiées. L'une d'elles, contenant des extraits du recueil d'Abdallah Mohamed El-Bokhari (810-870), savant musulman de Boukhara, est commentée avec à-propos par le juriste

Georges-Henri Bousquet. Sa dernière édition datait de 1954.

Sindbad la republie. Pour qui l'islam, la lecture est un devoir. Mais elle sera aussi un agrément tant ce texte est parcouru de vie, d'histoire et d'histoires. Tout y passe, depuis l'obligation de ne pas refuser de participer à un repas de noces jusqu'à la circoncision et la taille des moustaches, sans oublier le trop célèbre hadith (« dire ») — qualifié en Occident de misogynie et de jugement en Orient. « Jamais un peuple ne prospérera s'il confie l'autorité à une femme... » Mais le recueil contient aussi les quarante hadiths de Mahomet « absolument authentiques », aucun d'entre eux n'inclut d'élément susceptible de sensibilité contemporaine.

J.-P. PERONCEL-HUGOZ. * L'ART DE L'ISLAM, de Titus Burckhardt, éd. Sindbad, 106 photos en couleurs, 306 p., 140 F. * L'AUTHENTIQUE TRADITION MUSULMANE, de El-Bokhari, éd. Sindbad, 291 p., 140 F.

Franz Werfel, « l'Arménien »

Avant tout le monde, un écrivain autrichien comprit le drame de 1915. On réédite, enfin, le roman que lui inspira le massacre d'un peuple.

Le roman de Franz Werfel, *Les Quarante Jours du Moussa-Dag* (1), est sans doute le plus grand texte littéraire jusqu'ici inspiré par le génocide arménien. Il y a quelques semaines, nous arpentions les rocaillies tragiques du mont Moïse (Moussa-Dag), aux confins turco-syriens, maugréant contre l'indifférence éditoriale française face à ce livre indispensable dans toute bonne bibliothèque « orientale », mais jamais réédité depuis 1934.

Voilà qu'au retour nous le découvrons frais, mais neuf, dans le courrier. Avec, encore en tête, la vision des tas de pierres marquant la résistance arménienne dans ce massif surplombant l'Orient et la Méditerranée ; là subsiste encore, oublié, un minuscule village arménien avec un nom turc, une église qui cache, et, trouant les visages, toujours « ces yeux de l'habitué à boire le calice jusqu'à la lie ». Le regard « héraldique » des chrétiens d'Orient, mais aussi, maintenant, des musulmans de Bulgarie. « Jésus, sur la croix, a certainement eu des yeux semblables », pense Werfel.

Né en 1890 dans une famille juive (mais plus tard converti au catholicisme, Werfel épousa l'égyptienne Magdi Wabba), Werfel fut heureux dans la Vienne de Zweig, il était aimé par la respon-

sabilité morale de l'écrivain. Après avoir connu l'exil, il devait mourir en 1945. En voyage au Levant, en 1929, il arriva à Damas des adolescents tissant des tapis : des enfants de réfugiés d'Anatolie. « Ce fut le point de départ qui nous conduisit à raconter l'inconcevable destinée du peuple arménien, déjà plongée dans la nuit du passé. »

Un siège interminable

Le Moussa-Dag n'est que l'un des épisodes de la traque sanglante menée de 1914 à 1916 par Abdulhamid II, « le Grand Saigneur » (Anatole France), puis par les Jeunes-Turcs et les Kurdes. L'Empire ottoman, agrégé de minorités, s'en prenait soudain à la plus industrieuse d'elles, présente au Asia Mineure depuis la nuit des temps. Trop présente.

Au mois de mai 1915, six villages dirent non à la déportation-tuerie. Ils prirent le maquis dans la montagne avec deux cents armes pour cent défenseurs, et ce fut le siège interminable : quarante jours de lutte en attendant la mer où se montrèrent enfin les navires français. Du massacre arménien aux magi-

strations récentes en passant par l'homme de lettres franco-oriental, le pasteur allemand allemand et les officiers grecs de Stamboul, Werfel a recréé l'épaisse fresque du drame avec une habileté vigoureuse qui fait que cet énorme volume se lit sans mal.

Assurément de la foison romanesque et de l'intensité historique, Werfel dérange non seulement ceux qu'importune le refus arménien, mais aussi ceux qui, face au Proche-Orient actuel, trouvent le confort de leur conscience dans la formule : « C'est terrible, mais les torts sont partagés ! ». Eh bien ! non, nous crie Werfel. Car, s'il est vrai qu'au Moussa-Dag les agneaux « enrégimentés » se sont mis à « mordre les loups » (Pierre Benoît, 1936), il n'en est pas moins que seuls les « agneaux », en dépit des coups qu'ils portèrent aux « loups », étaient en fin de compte les vaincus. L'Orient proche de notre époque attend Werfel.

J.-P. P.-H. * LES QUARANTE JOURS DU MOUSSA-DAG, préfaces de Pierre Benoît et Elie Wiesel, Albin Michel, 700 p., 120 F.

(1) Qu'une préciosité américano-orientaliste fait écrire maintenant « *Moussa-Dag* ».

La carte du tendre des amants maghrébins

PUDIQUE et même pudibonde, les musulmans ne nous ont, pourtant, pas attendus pour être versés en érotologie. Dès le douzième siècle, les amateurs arabophones avaient à leur disposition — pour ne citer qu'un ouvrage — *les Délices des cours* du très joyeux kouran turcien que dut lire Ahmed El Tizaci (traduit par René Maheu chez Marneuse, en 1970, et que son successeur Sindbad serait inspiré de rééditer).

Mais, seul erreur, il manquait encore à l'aire arabo-musulmane, malgré les distingués médiévistes Ibn Hazem El Andaloussi ou Abu Nouass, un petit traité comme *De l'Amour* de Stendhal. Où soient révisés les chemins et embûches de la conquête plus que la conquête elle-même. Il se pourrait bien que ce soit nous, les tenants maintenant avec le *Livre des séductions*, de Malek Chebel.

Plaisir de la découverte

Chebel vient de Skikda, l'ancienne Philippeville. Il est en psychopathologie, anthropologie, ethnologie et sciences politiques alors qu'il n'avait pas même atteint l'âge du Christ. Il est notamment l'auteur du *Corps dans la tradition maghrébine* (PUF, 1984), dont la perspicacité, sous le signe de la psychanalyse et de l'islam, avait été remarquée. Chebel nous donne

qu'il se joue ; c'est là que le séducteur doit le déjouer. La rue est le premier terrain obligé où se déploie l'étrange copulation des yeux sur fond d'imagination délirante. Suit la terrasse qui est un *Maghrib* est une institution. Enfin les fenêtres, sous et derrière lesquelles, en terre de claustration et de séparation, des vies entières se consomment. « Au Maghrib, l'amante apprécie plus que tout que nous lui dictons de notre temps. » Cela peut durer parfois deux, six ans, toute une adolescence.

Pleier, mot, bien sûr, mais aussi et surtout, dès le cinquième ou sixième page, plaisir de la découverte, aux côtés d'un homme qui bénéficie à la fois de la fraîcheur d'esprit juvénile et de la sérénité patriarcale. Sans doute très tôt s'il a vécu intensément sa propre vie, sans lucidité desséchante mais avec clairvoyance, et s'il a également écouté et saisi la vie des autres. Il n'en tire pas d'aphorismes (sinon la comparaison stendhalienne n'aurait pas de raison d'être), mais une vision large et intime du cœur maghrébin, et, pourrait-on dire, sans trop de risque, arabe et même musulman, tant l'universel code islamique imprègne même ment ces trois ouvrages, surtout en matière de comportement amoureux. Cependant, l'islam s'en tient méticuleusement à un champ sociologique, nord-africain.

Sur les séductions intermasculines, que l'auteur résume ainsi pour l'univers qu'il décrit : « L'étrange sensibilité, indifférenciée, généreuse en somme, d'un individu pour son semblable, avec une sorte d'impressionnisme et un flou esthétique dans la demande. » Tout est dit et l'honneur est sauf. L'honneur, le vrai, le réel, c'est autour des filles et des femmes

« Quadrillage militaire »

Si le contact par la parole est enfin établi, et ne craignez pas d'être récondant, il y a de la distinction dans ce procédé. Si vient la caresse, et bien appliquée, elle est doré d'éternité. Mais elle est rare dès lors que l'épouse, la fille, le sour sont accablées à une sorte de quadrillage militaire. à « une technique de perquisition constante ». Ceux et celles qui veulent séduire ou être séduits n'en attachent que plus de prix au résultat, si improbable soit-il. La carte du tendre reste valable en islam, et l'art de la séduction y a donc plus de valeur que là où règne le sexe à la carte.

J.-P. P.-H. * LE LIVRE DES SÉDUCTIONS, de Malek Chebel, L'Ascom, 150 p., 75 F.

Un volume 25x32 cm, 630 pages, 1.000 illustrations dont 197 grandes-planches couleurs, relié toile sous jaquette.

L'exubérance et l'harmonie

Éditions Mazenod

LETTRES ÉTRANGÈRES

PORTRAIT

Raddatz, la violence et l'élégance

Oeil de veau, le premier roman de Fritz J. Raddatz, essayiste, professeur, journaliste et... « dérangeant »

F RITZ RADDATZ sait qu'il agace et il y prend un plaisir certain. Fin, élégant, il aime, du haut de sa cinquantaine mince et hautaine, mêler raffinement et provocation, dans son vêtement comme dans ses propos. Il préfère le champagne à la bière, les coupés de luxe aux berlines banales, possède des tableaux de maîtres et sort ses cigarettes blondes d'un étui précieux. « L'Allemagne aime les uniformes, dit-il. Pour être un intellectuel accepté, je devrais être plus frugal et porter plutôt des pantalons en velours. »



« Oeil de veau » est avant tout un essai sur le fascisme quotidien.

En outre, Raddatz s'affirme de gauche, et assez « radical », au sens anglo-saxon du terme. « En 1950, précise-t-il, j'étais très à gauche. Je suis allé faire mes études en Allemagne de l'Est tant j'étais dégoûté d'avoir vu les nazis revenir immédiatement à des postes importants. A l'Est, j'ai été déçu dès le premier jour. Je suis retourné à l'Ouest en 1958. » Éditeur pendant neuf ans, professeur, essayiste, critique littéraire redouté - il a dirigé pendant dix ans le service culturel de Die Zeit, - Fritz Raddatz est aujourd'hui grand reporter culturel pour le même journal. Après plusieurs livres, notamment une histoire de la littérature en RDA

(1969) et une biographie de Karl Marx (1975), il a publié en 1984 un premier et bref roman, Oeil de veau, dont la traduction française inaugure, chez Flammarion, une collection allemande dirigée par Bernard Lortholary. « Pourquoi un roman ? se demande Raddatz. Mes articles laissent de plus en plus de place à ma subjectivité. Le temps de la fiction était venu. Écrire un roman, c'est laisser l'écho de son expérience humaine. »

« Oeil de veau » est le roman de Bernd-Jörn Walther, qui aura quatorze ans - comme Raddatz - à la fin de la guerre, et qui tombe d'une enfance bourgeoise, des schos des folies berlinoises des années 30, dans l'atrocité d'un village en guerre. Ce village froid, violent et sec, des années terribles a été très critiqué il est sorti en Allemagne. « C'est attristant mais pas vraiment surprenant », dit Raddatz. Une seule fois, dans ce livre, je fais

allusion à la concentration des camps de concentration, mais est dit, comme je l'ai toujours affirmé : « ils » tous. « Oeil de veau » est aussi un essai sur le fascisme quotidien. Un essai sans commentaires, sans explications, sans justifications.

Survivre à tout

Dans Berlin affamé, dépeçé et « libéré » par les Soviétiques et les Américains, dans sa maison dévastée, auprès de son père malade, de sa sœur « l'Escargot » et de sa tante, Bernd-Oeil de veau apprend la débrouille, le cynisme, le malheur, la vie. On est parfois soulevé de dégoût, Raddatz ne faisant l'économie d'aucun détail, d'aucune image, mais on ne peut « hicher » ce texte, dérangeant comme son auteur et dans lequel un enfant pas très beau naît à l'âge adulte, découvre la haine et l'amour à travers les horreurs urbaines de la défaite, dans le désastre et l'agonie du père, et grâce à un indestructible désir de survivre à tout.

Jo. S. * Oeil de veau, de Fritz J. Raddatz, traduit de l'allemand par Dominique Tassei, Flammarion, 144 p., 79 F.

Ces inconsolables rêveurs

(Suite de la page 12)

Comme celle de la plupart des romantiques, la vie de Karl Philipp Moritz fut orageuse. Né en 1756, il est mort en 1793. Après une enfance très pauvre et une adolescence muselée par le piétisme de l'Alsacien Philipp Jacob Spenser et le quétisme de la ténébreuse M^{me} Guyon, qui l'enseignant, il chercha à être quelque chose, un individu, dans le théâtre. Déçu, il se consacra à la théologie. Plus déçu encore, il dut croire qu'il se trouvait lui-même, enfin, en découvrant l'Antiquité à Rome, vers 1786, et en se liant avec Goethe, à travers lequel il allait influencer toute la formation de l'esthétique classique allemande.

Karl Philipp Moritz donne ensuite de laborieux essais sur l'imitation figurative du beau, sur l'art gréco-romain, sur la poésie mythologique des Anciens, et cela lui vaut d'être nommé professeur d'archéologie à l'Académie des arts de Berlin. Tout ce qu'il produit à ce moment tend à faire de lui un « classique ». Mais, comme chaque homme, il ignorait ce qu'il était venu réellement accomplir

en ce monde. Ainsi, Moritz ne savait pas, en entendant sa biographie romanesque, qu'avec elle il transmettrait à la postérité sa véritable image, celle d'un romantique, d'un rêveur inconsolable de tous les ailleurs inconnus mais cependant perdus. Un avatar de Rousseau, voilà ce qu'il était - de ce Jean-Jacques qui trouvait en lui « un vide inexplicable que rien n'aurait pu remplir ».

Tel un Deuve nocturne

La vie d'Alejandra Pizarnik est la même durée que celle de Moritz. Née en 1936, elle avait treize ans quand elle s'est suicidée, à Buenos-Aires, la ville où elle était née. Elle avait vécu plusieurs années à Paris, où elle était arrivée en 1961. De nos rencontres, je garde le souvenir de son exigence, de son désir d'absolu, que je commis l'erreur de croire d'ordre littéraire : la littérature n'était pour elle qu'un moyen d'atteindre à la vérité par un chemin plus court que les raisonnables labyrinthes de l'intelligence.

Elle détestait Fidèle de résumer un poème, il lui suffisait de trou-

ver juste une fulguration dans le cheminement discipliné qu'exige le poème : « Comme le sable du sablier tombe la musique dans la musique... » « Quand s'envole la maison du langage et que les mots n'obtiennent plus, je parle... » « Expliquer avec des mots de ce monde qu'un baïeux est parti de moi en m'emportant. »

Alejandra Pizarnik croyait dur comme fer qu'une autre pensée que la pensée charnelle la vérité, tel un fleuve nocturne au plus profond de nous. Découvrir ses rives invisibles, se pencher sur ses eaux, étaient sa seule aspiration. Aussi, superbement naïve, demandait-elle à son réveille-matin : « Arracher un sommeil à n'importe quelle heure, afin qu'elle pût écrire, sur le coup, des poèmes acceptables, le lendemain, de la surprise, de lui proposer une clé. Comme les grands romantiques, ses frères, elle croyait que de la bouche d'un fou ou d'un enfant peut sortir le mot complexe et simple capable d'enfermer le sens de l'univers. Et, jeune fille folle de son âme, elle laissa, avant de se donner la mort, cette invocation écrite à la craie sur l'ardoise de sa chambre : « O vie, ô langage, ô

Isidore. » L'un de ses derniers textes dit : « Je ne sais plus parler. J'ai gaspillé ce qu'on ne me donna pas qui fut tout ce que j'eus. Et c'est de nouveau la mort. Elle se referme sur moi, elle est mon seul horizon. »

Un jour, dans un café de Montparnasse, elle cita devant moi une phrase de Cloran : « Toute pensée devrait être la ruine d'un sourire », pour l'effacement de la ruine d'une pensée. Elle aurait tellement aimé honorer le sourire...

HECTOR BIANCIOTTI

* ANTON REISER, de Karl Philipp Moritz, traduit de l'allemand par Georges Pauline, de Michel Tournier, Fayard, 490 p., 129 F.

* LE VOYAGE AUX BAINS DU DOCTEUR PIZARNIK, de Jean-Paul Richter, traduction, préface et notes de Genevieve Espagne, L'Age d'homme, 262 p., 140 F.

* LES TRAVAUX ET LES Nuits, d'Alejandra Pizarnik, traduit de l'espagnol par Silvia Supervielle et Claude Coiffon, Grasset/UNESCO, 265 p., 98 F.

AU CENTRE DU QUARTIER LATIN

JOSEPH GIBERT

UNE SEULE ADRESSE

BEAUX-ARTS PEINTURE - SCULPTURE - ARCHITECTURE

BEAUX LIVRES MUSIQUE - CINÉMA - PHOTOGRAPHIE

DICTIONNAIRES LANGUES RÉGIONALES - FRANÇAISES ÉTRANGÈRES

ENCYCLOPÉDIES LE ROBERT - LAROUSSE, etc.

LITTÉRAIRE FRANÇAISE - ÉTRANGÈRE - BEST-SELLERS

HISTOIRE HISTOIRE IMMÉDIATE - BIOGRAPHIES MÉMOIRES

VIE PRATIQUE JARDINAGE - CUISINE - AUTOMOBILE AVIATION - NAVIGATION

JEUNESSE ALBUMS - LIVRES ANIMÉS - JEUX DE SOCIÉTÉ

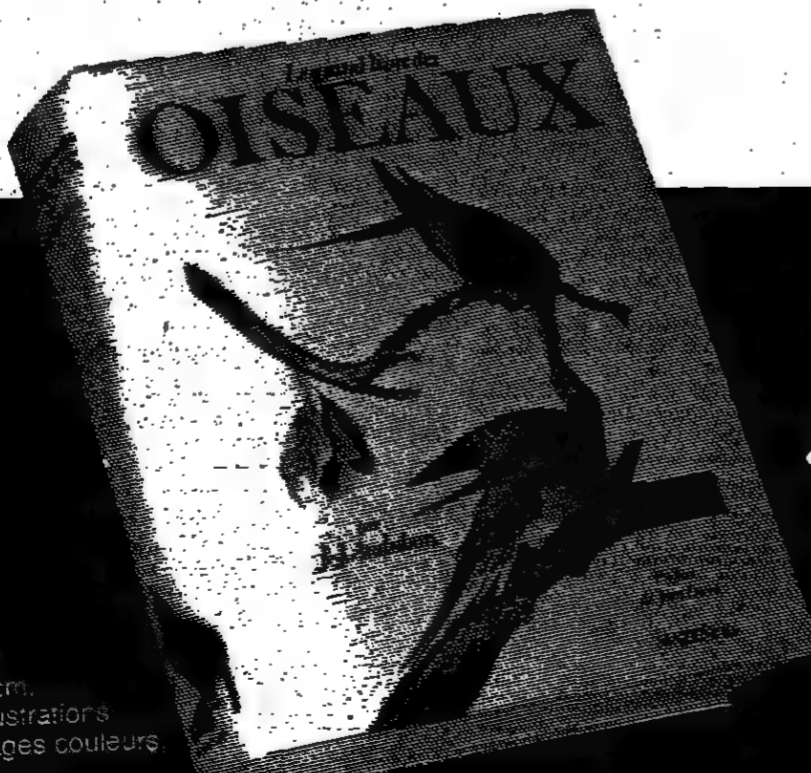
BANDES DESSINÉES TOUTES LES B.D.!

DISQUES - COMPACT-DISC CLASSIQUES - POP - JAZZ - VARIÉTÉS

PAPETERIE STYLOS - MONTRES - MAROQUINERIE

26-30, BOULEVARD St-Michel MÉTRO : ODÉON - RER : LUXEMBOURG BUS : 21, 27, 38, 58, 63, 70, 84, 85, 86, 87, 90 Arrêts : Cluny - Ecoles - Luxembourg Parking : rue de l'École-de-Médecine Tél. : 46-34-21-41

Tous les ouvrages sur le yoga, l'astrologie, le bouddhisme, l'architecture sacrée, les médecines naturelles... la LIBRAIRIE DES SCIENCES TRADITIONNELLES 6, rue de Savoie, 75006 PARIS - Tél. : 43-28-80-72



L'exubérance et le raffinement

Éditions Mazenod

Un volume 32 x 39 cm, 136 pages, 317 illustrations dont 435 pleines pages couleurs relié sous étui.

ance monie Éditions Mazenod

کتاب من از حد

JEAN BLOT RACONTE ALBERT COHEN

Une traversée personnelle de l'œuvre et des thèmes qu'elle ressasse, hantise de tout un peuple.

Bertrand Poirot-Delpech

Jean Blot
Albert Cohen



Balland

Ce livre nous rend d'un bout à l'autre Albert Cohen extraordinairement vivant dans ses doutes, ses luttes, ses souffrances et ses triomphes.

Nicolas Bréhal

Balland

● LETTRES ÉTRANGÈRES

Thomas Bernhard mystérieux et irascible

Quelques tentatives pour approcher l'écrivain le plus jaloux de sa solitude.

« L'physionomie d'un individu est quelque chose de déjà ».

Butant sur cette remarque de Thomas Bernhard, on est tenté de revenir à sa propre photographie, laquelle illustre la couverture du volume que Maurice Nadeau vient de lui consacrer sous le titre *Ténèbres*. Au arrière-plan de murs et de volées (la ferme fortifiée où il vit à l'écart de tout ?), l'écrivain est campé, les bras croisés, l'air travache, l'œil aigu se fixant sur l'objectif. Est-il sur le point d'éclater de rire ou va-t-il lancer quelque imprécation de sa façon, on ne saurait le dire. Toute l'ambiguïté de Bernhard est là.

Malgré cet aspect d'ours mal léché, et bien que le pseudonyme Bernhard soit de son choix et signifie « ours fort » en haut allemand, Thomas Bernhard se voit plutôt comme « un petit oiseau qui ne ferme pas le bec... un de ces drôles d'oiseaux qui ne vous fiche pas la paix ».

Ours ou oiseau rare, peu importe, le fait est que l'écrivain autrichien l'œuvre en grand (ce bec, ou cette gueule) aussitôt qu'il en a l'occasion, et même dans les circonstances les moins opportunes qui soient, pour jeter ses quatre vérités à la face du monde. A cet égard, la lecture de quelques-uns de ses discours de remerciement aux jurys qui l'honorèrent — il a reçu tous les prix qu'un auteur peut briguer en Allemagne et en Autriche — est un vrai régal. Le congrats-t-on, le distingue-t-on ? Pour réponse, il fusille, il vilipende, il parle de la mort devant son auditoire médusé, il étend ses tentacules de poule géant sur la salle et l'assistance venue le fêter, il crache noir, il couvre le moment de « ténèbres générales ». On se prend à rêver que le futur lauréat du Goncourt, du Médicis ou du

puisse trouver en lui suffisamment de tonner (de trempe) pour proférer un discours de cet acabit la prochaine fois. Mais... Mais revenons à Bernhard, celui qui dérange, provoque, suscite depuis une vingtaine

comprend », si que ceux qui croient la comprendre... *Les ténèbres ou des châtiments*. Oui, il semble qu'une bonne dose de ténacité, voire de courage, soit nécessaire pour tenter de décrypter ou seulement d'aborder cette

l'exploit. Le plus remarquable de l'entreprise est que le résultat est à la hauteur de la démarche, car, si le compte rendu de cet entretien ne dissipe pas les ténèbres dont s'entoure Bernhard, il permet de « voir » l'homme d'aussi près que possible, avec ses contradictions, ses paradoxes, ses ruses, ses... (oui, sa tendresse pour celle qu'il appelle sa tante), sa capacité ludique et, toujours, la vivacité de son intelligence.

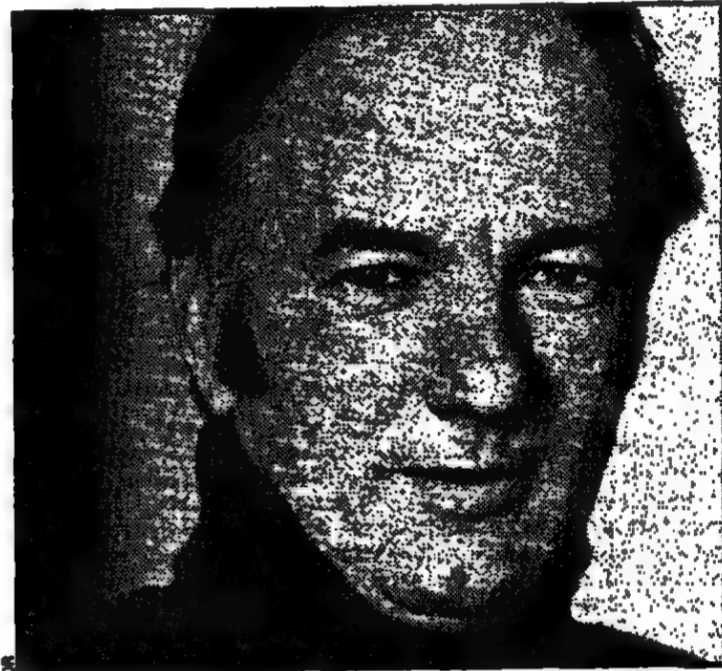
A la... de ces propos sur le vif de l'écrivain, Porcell, Dieter Hornig, Jean-Louis Rambures, Erika Turner, Michel-François Demet et Jean-Yves Larbaud viennent, selon des perspectives diverses, préciser et éclairer les contours de la... Bernhard lui-même) qui se dresse, en vérité, tel un bloc erratique et incontournable sur le paysage littéraire de notre siècle.

Bernhard est-il pessimiste ? terroriste ? On hésite à se prononcer, la seule certitude étant que sa vision nihiliste de la vie assure la cohérence de l'œuvre, laquelle s'organise autour de la fascination du suicide, procédé de la... centrifuge de cette... nation mais, paradoxalement, devient une construction qui empêche de mourir.

Il est, à l'évidence, difficile de pénétrer dans l'œuvre de Thomas Bernhard sans être quelque peu prévenu. Le présent volume constitue une sorte de... préface et bienvenu, où le lecteur se verra dispenser les... indispensables avant de s'enfoncer... les ténèbres bernhardiennes.

ANNE BRAGANCE

* *TÉNÈBRES*, de Thomas Bernhard, textes, discours, entretiens, suivis d'un dossier, sous la direction de Claude Porcell, éd. Maurice Nadeau, 257 p., 92 F.



« Comme un de ces drôles d'oiseaux qui ne vous fichent pas la paix »

d'années intérêt, mais en celui qui, les... ne... indifférent.

« Une langue que lui seul comprend »

L'œuvre a... donné lieu à quantité d'interprétations et à des thèses parfois divergentes. Certains exégètes qui nous livrent tel partie de leurs... ou de leurs analyses n'ont pas fini de prendre des risques, puisque Thomas Bernhard... qu'il « parle une langue que [lui] seul

œuvre déjà considérable, ancrée dans l'autobiographie et dominée par l'axiome suivant : « Tout processus vital est un processus mortel ».

Et, aussi bien, il aura probablement fallu à André Müller l'coup d'... et de foi pour obtenir cet entretien au cours duquel, un peu par caprice, un peu par jeu, Thomas Bernhard a consenti à se livrer. Approcher un homme qui tient la solitude pour « l'état idéal », qui refuse « le moindre... », déclare que la proximité le tue, et que sa force (Tours fort) est de pouvoir tenir ainsi relevait assurément de

Les mauvais rêves de Gert Hofmann

C'EST le plus vieux des jeunes auteurs allemands — son premier roman a paru en 1979, il avait déjà quarante-sept ans — et l'un des plus prolifiques, sept romans et récits publiés depuis lors, comme s'il avait voulu rattraper le temps perdu en mettant les bouchées doubles.

Si vous avez manqué, il y a trois ans, le *Cheval de Balzac* (1), la parution en France de *Notre conquête* est aujourd'hui l'occasion de découvrir Gert Hofmann, un écrivain que l'on considère outre-Rhin parmi les premiers.

De passage à Paris, Gert Hofmann s'est expliqué sur *Notre conquête*, un roman dont l'action se déroule en 1945 dans une petite ville allemande, un jour après l'arrivée des troupes américaines, et dont le titre fait une allusion ironique à la victoire, toujours promise pour le lendemain, par les dirigeants du III^e Reich.

« L'écroulement du Reich, c'est, je l'admets, un des thèmes les plus rebattus de notre littérature de l'après-guerre. Mais à près de quarante ans de distance, les faits apparaissent sous une tout autre perspective. J'ai écrit ce livre par besoin tardif de retrouver mon enfance, la période la plus importante pour un écrivain, le... lorsqu'elle... déroulée sous le nazisme. Dans notre petite ville, on voyait parfois des juifs se diriger sagement vers la gare, l'école jeune sur la pointe, une valise à la main. Lors-

que je demandais où ils allaient, on me répondait : « Arrête-t-ils de poser des questions idiotes. » »

« Ce que je décris dans *Notre conquête* s'est réellement passé, mais je n'ai cherché ni à livrer un témoignage ni à accuser. Ce n'est pas non plus une confession. C'est, disons, un récit de souvenirs imaginaires. »

« J'écris pour déconcerter le lecteur »

A travers un regard enfantin, d'autant plus acéré que sa lucidité a le masque de l'innocence, *Notre conquête* constitue une plongée dans les méandres de l'inconscient collectif allemand. Fils du propriétaire de la fabrique locale de fous, le narrateur parcourt les ruines en compagnie d'un certain Edgar, orphelin dont le seul bien est une pierre, qu'il rongé pour tromper sa faim. Les rues sont désertes ; chacun est terré chez soi, occupé à faire disparaître les souvenirs encombrants. Et pourtant, comme dans un mauvais rêve, des personnages étranges surgissent sur le chemin. Dans les abattoirs, un petit homme portant un crâne en guise de main et son... à la blouse éclaboussée de sang soumettant les enfants à la question, tandis qu'un liquide mystérieux se répand sur le sol.

Dans les coulisses du théâtre, un vieux comédien recouvert d'une peau de mouton, au visage

de grand méchant loup, poursuit le narrateur sans qu'on sache très bien s'il veut l'engager dans le troupe, le violer ou le tuer. Notre conquête se déroule dans un clair-obscur assez fascinant, même si les trop nombreuses allusions rendent ce récit difficilement déchiffrable pour le lecteur français.

« J'écris pour déconcerter le lecteur », précise Gert Hofmann, pas pour le rassurer. Mon narrateur est, d'ailleurs, à l'âge où le réel, le conte, le rêve, se confondent.

« Ce qui ne veut pas dire que je sois moi-même un rêveur allemand », dit-il. « Je suis un lecteur assidu de la littérature française. Mes modèles sont Voltaire, Flaubert... Ce que j'aime, ce sont les phrases précises, sensuelles, si possible ironiques, en même temps contradictoires. Il s'agit d'intriquer le lecteur à une identification, tout en rendant celle-ci impossible. Si le narrateur, par exemple, s'exprime en disant nous, c'est à dissimuler. J'ai voulu désigner à la fois le lecteur, moi-même, les Allemands de ma génération. Il faut observer la... d'un Allemand lorsqu'un... prononce le mot « nous » dans une conversation. C'est instructif. *Notre conquête*, c'est le réel, c'est en même temps un cauchemar, le cauchemar allemand de cette époque. »

Quand on lui demande comment il se définit lui-même, Gert Hofmann répond : « Certai-

ment pas comme un... Je serais... *Notre conquête*. Ce n'est pas la besogne de décrire qui me motive, mais un sentiment de menace qui ne me quitte jamais. Ce n'est pas la peur des choses concrètes, disons des contraintes atomiques, c'est celle de la vie en général. Pour recréer cet état de malaise chez le lecteur, je me bats de la syntaxe, je hache les phrases. Je suis d'ailleurs optimiste — pas en ce qui concerne la diffusion de mes livres : le public se raréfie, c'est un phénomène universel, — mais quant à leur qualité, j'écris de mieux en mieux, mon écrivain me le dit. Oui, je puis me considérer désormais comme un vrai écrivain, un peu spécial, mais c'est ma vie, et ma vie, c'est manifestement la littérature. »

J.-L. DE RAMBURES.

* *NOTRE CONQUÊTE*, de Gert Hofmann, traduit de l'allemand par Marlies Keyser, Laffont, 262 p., 85 F.

Un récit, la *Chute des aveugles*, est annoncé pour le printemps chez le même éditeur. Un spectacle, inspiré du *Cheval de Balzac*, est prévu au Petit Odéon.

(1) À travers un épisode romanesque de la vie de quatre écrivains (Balzac, Cassagne, J.-M. R. Lant, Robert Weber), Gert Hofmann y témoigne de la solitude fondamentale de l'artiste face au monde (Laffont, voir « Le Monde des Livres » du 8 mars 1984).

Librairie **Voyelle**
Pour les Fêtes ouvert
le dimanche de 10h à 18h.
98, rue des Entrepreneurs 75015 Paris 48 56 05
Ouvert tous les jours de 10h à 20h - Dimanche de 10h à 18h (sauf Commerce)

ÉDITIONS DU MUSÉE RODIN
CORRESPONDANCE DE RODIN
Tome 2, 1900-1907, broché, 165 x 240, 78 illustrations, 298 pages, prix : 150 F.
INVENTAIRE DES DESSINS
Tome 2, liv. D. 1500-2998, 210 x 270, for original, relié pleine toile sous jaquette rhodod. 376 pages, 1587 illustrations dont 16 couleurs, prix : 680 F.
En vente au musée RODIN, 77, rue de Varenne (7^e), tél. : 47-05-01-34.

صحنه من الامل

D'AUTRES MONDES

Tchèques et Slovaques au pays de Kafka

LE CONCERT EN L'ILE ET AUTRES POÈMES, de Jaroslav Seifert, traduit du tchèque par Igor Polach, préface d'Hubert Juin, Belfond, 155 p., 79 F.

HISTOIRE DE JEAN, d'Ivo Fleischmann, Actes Sud, 246 p., 89 F.

LE DÉMON DU CONSENTEMENT, de Dominik Tatarka, traduit du slovaque par Sabine Boffack, préface de Vaclav Havel, éd. Talus d'approche (ras de la Station 47, B 7078 La Roche, Belgique), 90 p.

LA RENCONTRE AVEC TATARKA, de Bernard Noël, éd. Talus d'approche, 46 p.

LA MÉMOIRE DE PRAGUE. CONSCIENCE NATIONALE ET INTELLIGENTSIA DANS L'HISTOIRE TCHÈQUE ET SLOVAQUE, de Bernard Miché, Librairie académique Perrin, 224 p., 190 F.

Prague est l'ultime de ces villes [anciennes, qui offre encore le lieu où le temps s'immobilise, où les horloges sont arrêtées. D'ailleurs, leurs aiguilles ne peuvent jamais rien montrer de plus que le passé à venir.

Pas de pathétique non plus, pas de cris déchirés ou vengeurs dans Histoire de Jean, du Tchécoslovaque Ivo Fleischmann. « Cela ne semble pas s'arranger chez nos voisins, dit la dame. Le marchand Hindenburg a du tort de faire appel à ce Hitler qui n'est qu'un voyou. Son mari s'en rend compte lors de son dernier voyage à Berlin... » Ce sont les vacances dans une station balnéaire proche de la capitale : les enfants sont à l'hôtel avec leur mère — comme dans Badenheim 38, de l'français Aharon Appelo — et, trop occupés, refusent d'écouter les potins des grands. Quelques grains de sable, pourtant, viennent troubler l'harmonie dans « cette Europe douce et savoureuse qu'il affectionne : son Europe centrale », malgré la volonté du jeune garçon de se laisser porter par le temps sans subir de moments désagréables, sans raisonner outre mesure : « Il avait la conviction que c'étaient les commentaires qui rendaient les faits exécrables, presque insupportables. »

Comme dans un Bildungsroman autobiographique, Ivo Fleischmann apparaît à chaque page pour nous guider dans ce monde peu rassurant, nous prévenir contre les insuffisances du caractère de son héros. L'introspection s'accompagne d'une ironie tranquille qui donne au livre un ton distancé et une dérision mordante, mais souriante, paisible en apparence. Par exemple, quand Jean se retrouve au milieu de la mêlée pour détacher son copain qui on tabasse aux cris de « Sale youpin ! », il ne ressent pas vraiment les coups de poing. « Ce fut le dégoût qui fit l'essentiel. Cette faiblesse, donne-t-il tout de suite, devait perturber sa vie entière et si, par hasard, au cours de notre narration, nous l'oublions par endroits, que le lecteur répare lui-même est oublié. »

La narration n'est pas linéaire : l'auteur avoue le projet sur les moments d'une assistance, pas forcément perçus comme importants au moment où ils ont été vécus ; il mêle les anachronismes aux jugements sur son personnage, constamment étonné par le spectacle du monde et des choses qui l'entourent. L'héroïne débile sans qu'il ait l'air d'y prendre garde, même lorsqu'il en est le héros ou la victime : le néo-nazi et l'occupant de Prague, le souvenir de Kafka, la Libération et les cortèges de prisonniers, l'après et le désespoir, l'époque stalinienne. « Pourquoi avez-vous fait un portrait de Staline ? » demandent un visiteur. « Oui, en réalité, a confondu les moustaches avec celles du père de son interlocuteur. » On l'aime, a répondu Jean, qui est dans un de ses meilleurs jours. « Que le lecteur ne se rassure pas en



Dominik Tatarka, de Bratislava (anciennement Presbourg) : « Ce n'est pas si difficile d'être pauvre, le plus difficile, c'est d'être isolé, absolument isolé. En Tchécoslovaquie, on a retiré ses livres des bibliothèques, personne ne veut plus l'écrire. Motif : a protesté contre l'invasion soviétique... »

cruche. » Le narrateur, un « qui passait naguère pour la conscience du peuple », a pour compagnon de voyage le haut fonctionnaire de l'idéologie, Metaj. Un employé rassemble, avec une pelle, la matière de leurs cerveaux et la remet dans les crânes ouverts. « Moi, j'ai reçu la plus grande partie de ce qui revenait à Metaj. Ce lot était loin de me plaire, mais cette fois encore je n'ai pas protesté. » « Normalement mes contemporains pensent avec un cerveau d'emprunt, ramassé par le narrateur. Leur crâne abrite une bouillie de cerveaux étrangers. Ils croient dur comme fer qu'ainsi leur perception du monde est plus lumineuse. »

On leur fait des funérailles nationales. Le maréchal prononce un discours « où notre lâcheté devenait du courage dans la recherche de voies nouvelles, et notre aveuglement, de la prévoyance ». « Nous, nous étions ainsi faits : nous disions autre chose que ce que nous pensions, nous notions notre inquiétude dans un déluge de paroles, nous ne répondions pas aux questions. »

TATARKA démonte, avec une ironie pathétique, le mécanisme du fonctionnement des cerveaux quand ils obéissent et... quand ils croient se libérer, alors qu'ils ne font que consentir à la plus forte pente, au « démon du consentement ». Et cela même lorsque l'idole d'hier a été déboulonnée : « Notre Exécuteur, avec la souplesse qui le caractérise, a donc rédigé une proclamation au peuple, afin de lui annoncer que le coupable, c'était ce déplorable culte africain, cette épidémie, ce fléau qui s'était abattu sur nous. Nous avons déversé sur lui notre sainte colère et nous avons diffusé la nouvelle encore chaude en embouchant les trompettes municipales et les cloches nationales, un tintement dans tous les journaux (...) ». Autre forme du consentement grégaire.

Depuis 1969, aucun livre de Tatarka n'a pu paraître dans son pays, même qu'il s'agit de l'invasion soviétique. Dans la Rencontre avec Tatarka — d'un journal de voyage en Tchécoslovaquie demeuré inédit — Bernard Noël raconte l'étrange visite qu'il a rendue en 1980 à cet homme à la carrure de bûcheron, chez lui à Bratislava (ex-Presbourg). Et la réalité qu'il découvre est encore plus inquiétante que la pseudo-fiction créée par le poète : « On me suit partout, dit-il. Je n'ai pas d'endroit où me réfugier. Tout à coup le téléphone sonne, et personne ne me parle. Je sors me promener, on me photographie. Je préfère ne plus écrire (...). Je n'existe plus pour mes lectures. Pour personne. Je n'existe que pour la police. Tout le monde a peur de me rencontrer. C'est une invention très raffinée. Isoler et punir. Une définition de l'enfer pur. Le huis clos d'une vie, là-bas à Bratislava. »

(1) Les traductions : Histoire de Prague (trad. Jean-Pierre Faye et Henri Dehuy), Seghers, 1985 ; le Portrait de Picadilly (trad. Jan Rubes), Actes Sud, 1984 ; Poèmes choisis (trad. Michel Fleischmann), éd. Talus. (2) Voir l'entretien avec Tatarka dans Trois générations, d'Antonin Liehm, Gallimard 1970.

présenté à la fois de cette affirmation qui pourrait, aujourd'hui, lui paraître curieuse. A l'époque dont il est question, suite à la déconfiture des démocraties, le charisme du guide soviétique s'était mis à remplir un vide presque total (...). Un dieu était mort, il fallait par conséquent en trouver un autre. Le pays de Jean n'en était pas à une hérésie près. » Et il ajoute plus loin, le poète narquois : « Les politologues ne se sont jamais sérieusement penchés sur la question suivante : comment se fait-il que dans le pays de Jean, où la presque totalité des révolutionnaires avaient été massacrés par les nazis, le Parti révolutionnaire, une fois au pouvoir, ait su rassembler, apparemment sans peine, presque tous les autochtones sous ses drapeaux ? »

La chronique de NICOLE ZAND

Rédacteur en chef d'un journal communiste (dont le directeur est soviétique), Jean va finir par être congédié pour avoir publié Pasternak. Envoyé à Paris comme conseiller culturel, il sera chassé de son poste, puis de son pays. « Ne l'attendez pas trop ici, lui dit, à Prague, son ex-protecteur ministre. Hâte-toi de rejoindre Paris. Ici, il n'y a pas de place pour ta littérature. » Jean-ivo s'est habitué à l'édi : il écrit en français, mais il a emporté avec lui ses rêves et sa culture. Il a appris. C'est le souvenir de ces années d'apprentissage » qui ont fabriqué ce qu'il est : un homme libre.

« L m'est arrivé une catastrophe. Contre ma conscience, mais au nom de ma conviction sacrée, j'ai reconnu que j'avais trahi le peuple. Après un aveu public devant l'assemblée, j'ai fini par surpasser mes accusateurs, en les persuadant moi-même que j'étais un ennemi dangereux. »

L'étrange texte d'un conte fantastique qui nous arrive de Slovaquie, d'un écrivain vivant, ou plutôt enterré vivant, et dont on

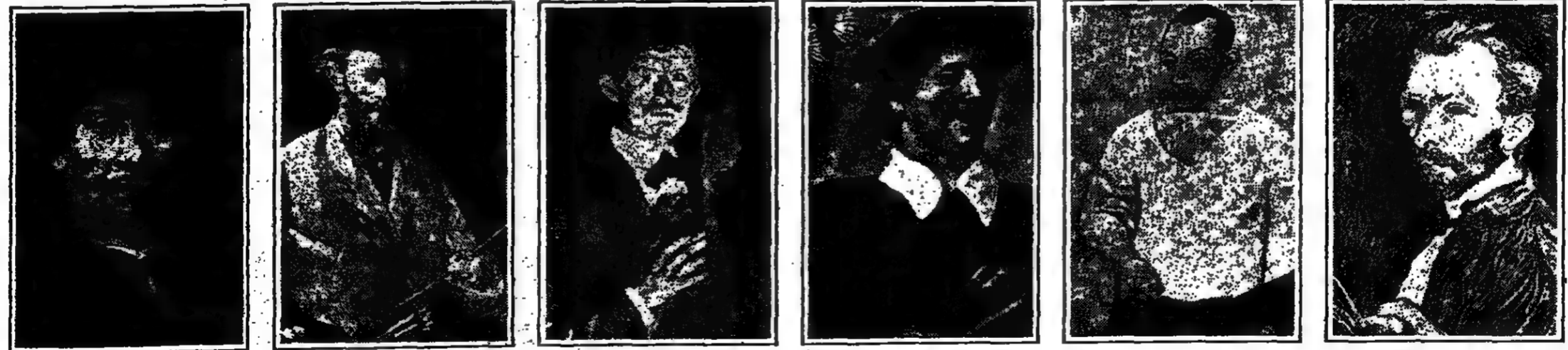
Prague ! A celui qui l'a vue une fois seulement, ce nom chante dans son cœur à jamais. Chanson elle-même filée par le temps [incarné, et nous l'aimons. Qu'elle résonne !

JAROSLAV SEIFERT n'en aura jamais fini de coller son oreille aux mille ans, de contempler les pierres dressées du cimetière d'aimer Prague. Le recueil de poèmes choisis qui paraît chez Pierre Belfond permettra de se familiariser un peu plus avec le poète national tchèque resté un inconnu hors des frontières de son pays et de sa langue, jusqu'à la consécration du prix Nobel de littérature en 1984 ; intitulé le Concert en l'île, du nom du cycle que le poète écrit en 1968 après neuf ans de silence, le livre suit l'évolution d'une voix intérieure vibrante de sensibilité, entre 1921 et 1968, depuis la Ville en pleurs jusqu'à Être poète (1).

Comment rendre la musicalité de la langue tchèque en traduction ? La mélodie nous est cachée, incommunicable. Mais la mesure poétique transparait à travers les mots, les mots qui ne mentent pas, qui dévoilent plus qu'ils ne dissimulent. « Si quelqu'un me demandait qu'est-ce qu'un poème, j'hésiterais quelques secondes. Et pourtant, je le sais bien ! » L'art de Seifert semblait une manière d'être. Libre, lucide (le Yeux grands ouverts, j'ai traversé ce pays. Il est beau, vous le savez. Il compte plus pour moi que tous mes amours à la fois. Et son éternité a duré toute ma vie. ») Vivant de l'amour inextinguible qu'il a pour sa ville, il s'y enfame, quitte à rester hors des terres connues, hors du temps connu, hors des célébrités.

AUX EDITIONS CERCLE D'ART

La collection "Les Grands Peintres": un voyage à travers cinq siècles de peinture



REMBRANDT MANET MUNCH CHAGALL PICASSO VAN GOGH

30 monographies écrites par les meilleurs spécialistes des arts plastiques, et abondamment illustrées : 150 reproductions dont 48 hors-texte en couleurs.

Sont disponibles : BONNARD, CHAGALL, CONSTABLE, COROT, DUFY, HALS, INGRES, LE CARAVAGE, LE TINTORET, KLEE, MANET, MATISSE, MUNCH, PICASSO, REMBRANDT, SEURAT, SOUTINE, UTRILLO, VAN GOGH.

Chaque volume (176 pages, relié pleine toile) : 350 F.

En vente chez votre libraire Beaux-Arts Editions Cercle d'Art

هنا من أجل

22

Le Monde • Vendredi 19 décembre 1955

H A P P Y

*"Chacun a pour le Champagne
les yeux des enfants pour Noël."*

Photo Jean Larivière



ÊTRE POMMERY, C'EST TOUT UN ART.

P O M M E R Y

DEP
MAIL
0-
MARC
LUBON

Un entretien avec Bernard Ceysson

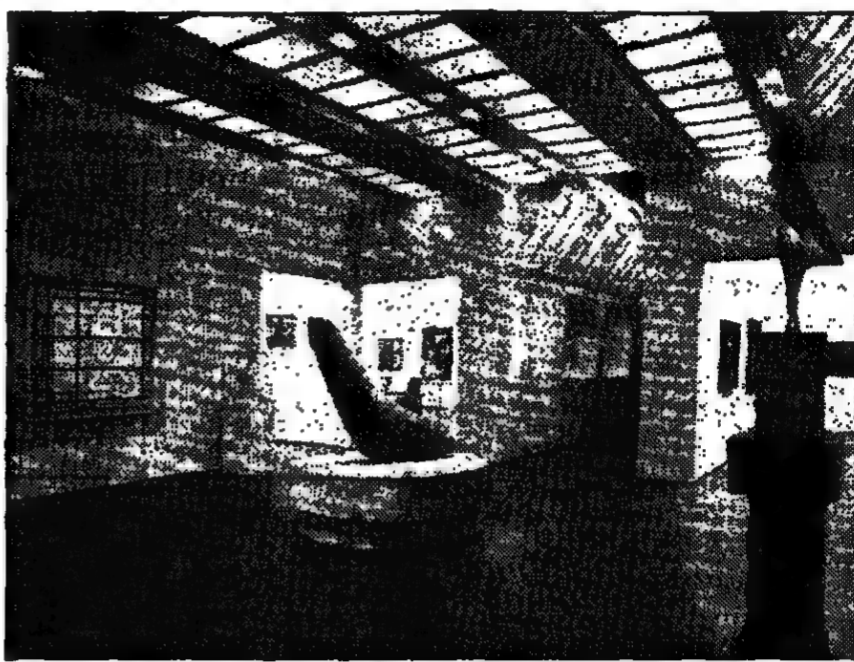
Le Musée d'art moderne doit d'abord montrer

En 1987, le Musée national d'art moderne aura quarante ans. C'est en effet en 1947 qu'il était officiellement inauguré au Palais de Tokyo...

aux éditions du Centre viennent combler ces lacunes.

En 1987, cela fera aussi dix ans que le Musée national d'art moderne a pris ses quartiers dans le Centre Georges-Pompidou...

de retracer l'histoire de l'art du vingtième siècle, soit l'histoire de la création, poura-t-il la garder, quand justement il manque déjà de place pour...



Pompidou ne se donne pas les moyens de financer une publication de cet ordre ?

- Vous êtes le troisième directeur du Musée national d'art moderne depuis son rattachement au Centre Georges-Pompidou...

- C'est impressionnant de leur succéder. Tous deux ont défini en quelque sorte la double vocation du musée dans le Centre...

- Pour le moment, je peux seulement dire qu'on ne voit pas toute la richesse du musée...

- Avez-vous l'intention de modifier l'acrotiche ?

Nous adressons nos félicitations à PHILIPPE MORETTI, directeur du THÉÂTRE DES VARIÉTÉS...

- Donc, on ne touche pas à la structure existante...

- Je ne crois pas qu'on doive y toucher. Les aménagements du musée ont permis une amélioration de la présentation des œuvres...

- Vous avez dit que l'acrotiche actuel ne rend pas justice à des artistes qu'il serait regrettable de montrer...

- Il ne s'agit pas, entendons-nous bien, de modifier le rite de telle ou telle école...

- Pourquoi vous que la présentation des collections est suffisamment pédagogique ?

- Là encore, il y a une réflexion à mener. Mais nous retrouvons les mêmes problèmes d'espace...

- Dans l'esprit de beaucoup de monde, une présentation pédagogique implique des textes et des documents explicatifs...

- J'ai toujours été contre ce qui, par souci de pédagogie, mène à la présentation des œuvres...

- Avez-vous une politique d'acquisition ?

- Oui, et elle peut se résumer ainsi : acquérir les plus belles œuvres. Dans les faits, c'est extrêmement compliqué...

- Trouvez-vous juste que le catalogue de la collection soit financé par une banque ?

- Oui, juste et nécessaire. Cette édition est le fruit d'un partenariat exemplaire qui nous vaut cette « somme » attendue...

- Même pour un ouvrage de base du musée ?

Des livres pour la collection. Dans la foulée du réaménagement des collections permanentes, le Musée national d'art moderne a entrepris la publication d'une série d'ouvrages...

Même d'une collection, il peut être aussi, si on se donne la peine de lire les notices...

Enfin, il faut signaler le guide de cette salle (50 F) et les parties journaux établis par les éditions du Centre de Léger, de Kandinsky et du surréalisme (10 F Fun).

(1) La Collection du Musée national d'art moderne, catalogue établi sous la direction d'Agathe de la Bassolle et Nadine Pouillon, introduction de Dominique Bozo. Publication réalisée grâce au concours de la BNF.

(2) Réalisé par Catherine Lavelle, sous la direction de Dominique Bozo.

Même pour ce qui relève d'un ouvrage de base du musée ?

- Certes, internationales, interdisciplinaires, comme le Centre et ses équipes savent les concevoir et les réaliser...

- An vingtième siècle, c'est à partir de ce qui est visible dans les salles d'expositions permanentes et temporaires des musées que se forment les vocations.

publié de bien voir les tendances diverses de la création, disons entre 1950 et 1980, le musée ne remplit pas pleinement sa mission éducative et formatrice...

- Pourquoi y a-t-il un problème d'espace, que le musée ne peut déployer sa collection, la solution serait-elle de sortir du Centre ?

- L'inscription du Musée national d'art moderne dans le vaste ensemble du Centre Georges-Pompidou est bénéfique à l'un et à l'autre. Le rayonnement, le prestige du Centre sont incomparables...

- Allez-vous proposer des grandes expositions internationales ?

- Quelle sera la première exposition signée Bernard Ceysson ?

- L'après-guerre est certainement la période qu'il convient aujourd'hui de revoir, de rendre visible. Une exposition consacrée, disons par commodité, à l'année 1950, qui ne serait ni la célébration rétrospective, une fois de plus, de

l'École de New-York, ni l'expressionnisme religieux, à nouveau, de l'École de Paris, nous réapprendrait une histoire bien faussée par les bagatelles successives et nous rendrait enfin visibles des œuvres que nous ne savons plus voir.

- Comment voyez-vous la répartition des expositions entre le cinquième étage et les galeries contemporaines ?

- Il revient au cinquième étage de présenter les grandes expositions interdisciplinaires et celles, monographiques, qui dressent les rétrospectives d'œuvres déjà prises dans notre patrimoine et indispensables à la culture « occidentale ».

- Comment voyez-vous la répartition des expositions entre le cinquième étage et les galeries contemporaines ?

- Le musée doit-il rendre compte des tendances les plus actuelles de l'art contemporain ?

- Le Centre Pompidou a été imaginé et construit pour être le lieu de présentation de l'actualité, le lieu où l'effervescence ouverte aux tendances les plus vives de la création artistique. L'a-t-il été ?

- L'après-guerre est certainement la période qu'il convient aujourd'hui de revoir, de rendre visible. Une exposition consacrée, disons par commodité, à l'année 1950, qui ne serait ni la célébration rétrospective, une fois de plus, de

Propos recueillis par GENEVIÈVE BREERETTE.

DENISE RENÉ

196, bd Saint-Germain, 75007 PARIS - Tél. : 42-22-77-57

JEAN ARP

(1886-1966)

SCULPTURES, RELIEFS ET DESSINS

Présentés à l'occasion du centenaire de la naissance de l'artiste

CHAI L'ECHANGE LOT THEATRE NATIONAL. PAUL Claudel - ANTOINE Vitez. GRAND THÉÂTRE. 47.27.81.15. Du 6 novembre au 24 décembre à 20h30. Le 25 décembre à 17h. Dimanche à 11h. Relâche dimanche soir et lundi.

MARCHÉ AU BON. POUR FACILITER VOS ACHATS LE MAGASIN SERA OUVERT : JUSQU'À 19H30 VEND. 19 - SAM. 20 LUN. 22 - MAR. 23

Handwritten note: "L'été de la violence"

Culture

THÉÂTRE

« Merlin », à Besançon

La quête de Denis Llorca

Les aventures des chevaliers de la Table ronde. En un film et quatre spectacles. Denis Llorca a présenté à Besançon le premier épisode de son entreprise audacieuse.

« L'esprit du compagnonnage, le grand œuvre, le pari de la quasi-totalité du budget de ce projet dramatique pour un spectacle singulier. Son Graal, c'est l'improbable quête de l'humanité. Il retourne les mystères. Il se joue en chantant Quatre Saisons... »

« Llorca a vu naître le Merlin ou Merlin filmé, un mouvement, avec une quelconque peu d'effets de scène sur l'écran... »

Avec Philippe Vialès, Llorca adapte le roman de la Table ronde et relie le mythe médiéval à la Bible. La langue est simple, claire, poétique. Les personnages prosaïques et attachants.

NOTES

« Deux sur la balançoire » : Trintignant relaie Weber

Jean-Louis Trintignant reprend, dans la pièce de William Gibson, Deux sur la balançoire, le rôle tenu par Jacques Weber dans le dernier film de Nicolas Kosterlitz, elle, ne bouge pas.

Plus qu'une œuvre de théâtre proprement dite, Deux sur la balançoire est un produit du show-business Broadway. L'auteur mise sur la plaisanterie, les pages de dialogue, sur le sentimentalisme, le sens de faire rire et pleurer, par des stries, un cher vieux public de bonne volonté.

LES MÉROVINGIENS LES CAROLINGIENS

Vous enseignez l'histoire, vous vous consacrez à l'étude de cette matière ou bien vous tout simplement féru d'histoire, ou plus particulièrement de généalogie : si tel est le cas, sachez que le... publiez... premières dynasties des rois de France. Cela ne manquera certainement pas de vous intéresser.

BULLETIN DE COMMANDE NOM Prénom Adresse Code postal Ville

Après avoir obtenu la Tasse d'or du festival de café-théâtre à Cannes et le grand prix des variétés de la presse belge, Gilbert sur scène revient à Bruxelles.

Un homme seul

Après avoir obtenu la Tasse d'or du festival de café-théâtre à Cannes et le grand prix des variétés de la presse belge, Gilbert sur scène revient à Bruxelles.

Les artistes manifestent

Jeudi 18 décembre 18 heures, gare de théâtre, de télévision, de cinéma, danseurs, musiciens, plasticiens... artistes et techniciens de toutes disciplines, et leur public devaient se réunir place du Palais-Royal pour un défilé de protestation.

« Gilbert sur scène », à Bruxelles

Un homme seul

Après avoir obtenu la Tasse d'or du festival de café-théâtre à Cannes et le grand prix des variétés de la presse belge, Gilbert sur scène revient à Bruxelles.

Gilbert s'appelle Yves Humstad. Avec ses cheveux bouclés et ses sourcils rouges, son costume trop long des dimanches trop seel, ses yeux étonnés, on pourrait le prendre pour un enfant d'Harpo Marx, mais qui parlerait le vrai bruxellois, langage imagé et tr-

« Après dit Gilbert, la mort, ce n'est jamais qu'une ligne de chemin de fer qui part à la verticale. Alors, le petit train, il arrive en haut... Pas avoir peur. Il redescend, il est droit... On met un peu d'herbe là-dessus... »

Maladroît et malchanceux

Né en Belgique en 1955, Yves Humstad a écrit Gilbert... puis il l'a fait vivre, puisqu'il en a fait tant comédien. Bruxellois dans ses tripes, Gilbert est un universel dans sa solitude et sa tendresse, le Brel maladroît et malchanceux des Bonbons, ou mieux, le petit hypertrophique de Jules Laforgue.

Art arménien à Paris

Beaucoup de Parisiens ignorent l'existence du petit Musée arménien de France situé dans le seizième arrondissement (1). La belle exposition qu'il présente, jusqu'à la fin décembre et peut-être au-delà, sur l'art arménien dans les collections françaises et dans celles du musée est une excellente occasion de le découvrir.

Yehudi Menuhin à l'Académie des beaux-arts

Yehudi Menuhin, élu comme associé étranger.

Il a été reçu par M. Raymond Gais Mourroux, qui a rappelé la vieille amitié qui les a toujours liés, au cours de la relation d'une carrière triomphale : débuts d'enfant prodige, soliste dans un concert avec orchestre à l'âge de neuf ans, encouragé par Fritz Kreisler, Georges Enesco, découvreur de Béla Bartók, etc.

« Howard » de George Lucas

Après l'enfant-roi de la série d'Indiana Jones, George Lucas présente plus loin dans l'actualité Howard, le canard américain, personnage poué de l'ami amé, Donald, en l'occurrence, des dandinements du pain qui l'habite.

Le réalisateur de la Guerre des étoiles exagère sur les films : gadgets électroniques, quelle horreur ! à l'ULM pour pimenter d'interminables

Le Monde PUBLICITÉ ART ET SPECTACLES Renseignements : 45-55-91-82, poste 1335

MUSIQUES

« Akea », de Yannis Xenakis

Le point final d'un cycle

Le point de clôture du Festival d'automne à Paris, au Théâtre du Rond-Point, est la participation d'Amnesty International, dans un cycle Xenakis commencé en 1984.

Le programme du concert Xenakis proposait huit œuvres pour piano et cordes, avec le concours de Claude Helffer et des membres du Quatuor Arditi. C'est à l'intention de ces interprètes exceptionnels qu'il a été écrit Akea (Remède) dédié à Michel Guy et à son festival, donné en création à la fin de ce concert copieux. De là, une certaine difficulté à prendre la mesure de cette nouvelle partition venue après d'autres qui la préfiguraient par certains aspects, le risque d'être davantage sensible à manier que aux nouveautés superficielles sans percevoir son caractère propre.

Ce qui frappe, en effet, à l'audition de ces œuvres, toutes écrites depuis 1972 (Ikhoor, pour le trio à cordes, Mikka 3, pour violon, Erythra, pour piano, Kostas, pour violoncelle, Dikhakar, pour violon et piano, Tetras, pour quatuor), est l'absence de tout langage d'exploitation mise à nu d'un matériau rompu, autant que possible, avec les habitudes du jeu symphonique. Ainsi l'obstination à écarter l'archet sur les cordes, à glisser, à marteler le

A l'IRCAM et à Dunois

Improvisations japonaises

La série de concerts consacrée aux musiciens improvisateurs japonais d'aujourd'hui en est à mi-parcours. Une dernière : cette demi-douzaine d'écarts l'emportent sur les convergences. Au Japon comme en Occident, les dépouilles de la tradition musicale sont à bannir du répertoire à l'heure de l'improvisation : pour le musicien japonais lui aussi, en ce domaine, le passé est un tabou, pour lui plus que tout autre, de ce monde, le présent est une frontière et l'avenir, un horizon sans cesse, triple incertitude, sans les meilleurs se ferait une triple liberté.

« Akea », de Yannis Xenakis. Le point de clôture du Festival d'automne à Paris, au Théâtre du Rond-Point, est la participation d'Amnesty International, dans un cycle Xenakis commencé en 1984.

« Akea », de Yannis Xenakis. Le point de clôture du Festival d'automne à Paris, au Théâtre du Rond-Point, est la participation d'Amnesty International, dans un cycle Xenakis commencé en 1984.

« Akea », de Yannis Xenakis. Le point de clôture du Festival d'automne à Paris, au Théâtre du Rond-Point, est la participation d'Amnesty International, dans un cycle Xenakis commencé en 1984.

Improvisations japonaises

Le corps en boucle. Kosugi, sur son violon ou sur sa voie de rogomme, est à la fois le plus physique et le plus étonnant du lot : un art de trépanner, cherchant l'induit par-dessous lui ; une fouille méthodique des griffes des tourtes avec Cage et Cunningham, Kosugi explore encore, se sent désarticulé avec le même

« Akea », de Yannis Xenakis. Le point de clôture du Festival d'automne à Paris, au Théâtre du Rond-Point, est la participation d'Amnesty International, dans un cycle Xenakis commencé en 1984.

« Akea », de Yannis Xenakis. Le point de clôture du Festival d'automne à Paris, au Théâtre du Rond-Point, est la participation d'Amnesty International, dans un cycle Xenakis commencé en 1984.

« Akea », de Yannis Xenakis. Le point de clôture du Festival d'automne à Paris, au Théâtre du Rond-Point, est la participation d'Amnesty International, dans un cycle Xenakis commencé en 1984.

Le Monde sur minitel LIVRES Pour retrouver les dernières critiques du Monde. 36.15 TAPEZ LEMONDE

OFFICIERS MINISTÉRIELS VENTES PAR ADJUDICATION Rubrique O.S.P. - 64, rue La Boétie, 45-63-12-66

Spectacles

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX
LE CHEMIN D'ANNA BARGETON, Escales (42-76-46-27), 19 h.

POINTEUSE (42-61-44-16), 21 h : Chat en poche.
RENAISSANCE (42-08-18-50), 21 h : la Méduse de Jannet et de la culture.

Les autres salles

ANTOINE (42-06-77-71), 20 h 30 : Lily et Lily.
ARCANES (42-39-19-70), 20 h 30 : Ballade à Miro-Miro.

LE MOULIN DE LA VILLE (42-74-22-77), 18 h.
BOIS-BOIS (42-74-22-77), 18 h.
BOIS-BOIS (42-74-22-77), 18 h.

Les cafés-théâtres

AU NEUF FIN (42-06-09-35), 20 h 30 : Devote exalte, j'ai rencontré; 21 h 45 : J'ai rencontré; 22 h : De Belleville à la République.

Le Monde Informations Spectacles 42-81-26-20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou salles de l'h à h 21 sauf dimanches et jours fériés.

Jeudi 18 décembre

cinéma

CHARLOTTE FOR EVER (Fr.) (7) : Forum, 19 (42-97-53-74); Richelieu, 2 (42-33-56-70); 14-Juillet Odéon, 6 (42-33-56-70); Marignan, 8 (42-33-56-70);

Les exclusivités

ABRAHAM (français), Cinoche, 6 (46-33-82-82).
AFTER HOURS (A. v.a.) : La Trinité, 9 (42-62-45-76).
AJANTRIK (ind. v.a.) : République Clichy, 11 (42-62-45-76).

LE JOUR DES MORTS-VIVANTS (A. v.a.) : Forum Orient Express, 1 (42-33-56-70); UGC Brimote, 6 (42-33-56-70);

LES FILMS NOUVEAUX

ATTENTION, PRIVÉS, film américain de F. O'Neal (v.a.) : Forum Richelieu, 2 (42-33-56-70);

UGC Montparnasse, 6 (45-74-94-94); UGC Odéon, 6 (42-33-56-70);

PARIS EN VISITES

VENREDI 19 DÉCEMBRE
« Exposition Grands Prix de Rome », 14 h 30, quai Malaquais (Clio).

La danse

CITÉ INTERNATIONALE (45-89-38-89), 20 h 30 : L'Alphabet des anges.

Les concerts

L'Orchestre des Hautes, 11 h 30 : La coccinelle de Schubert (Tartini); 20 h 30 : Orchestre national d'Ile-de-France, dir. : J. Meyer (Mitschke).

Festival d'automne

THÉÂTRE DES BOUFFES DU NORD 20 h 30 : le Réveil de la servante Zerkine.

LES FILMS NOUVEAUX

LE NOM DE LA ROSE, film français de J.-J. Amaud, (v.a.) : Forum Richelieu, 2 (42-33-56-70);

LES FILMS NOUVEAUX

LE NOM DE LA ROSE, film français de J.-J. Amaud, (v.a.) : Forum Richelieu, 2 (42-33-56-70);

LES FILMS NOUVEAUX

LE NOM DE LA ROSE, film français de J.-J. Amaud, (v.a.) : Forum Richelieu, 2 (42-33-56-70);

LES FILMS NOUVEAUX

LE NOM DE LA ROSE, film français de J.-J. Amaud, (v.a.) : Forum Richelieu, 2 (42-33-56-70);

LES FILMS NOUVEAUX

LE NOM DE LA ROSE, film français de J.-J. Amaud, (v.a.) : Forum Richelieu, 2 (42-33-56-70);

LES FILMS NOUVEAUX

LE NOM DE LA ROSE, film français de J.-J. Amaud, (v.a.) : Forum Richelieu, 2 (42-33-56-70);

LES FILMS NOUVEAUX

LE NOM DE LA ROSE, film français de J.-J. Amaud, (v.a.) : Forum Richelieu, 2 (42-33-56-70);

LES FILMS NOUVEAUX

LE NOM DE LA ROSE, film français de J.-J. Amaud, (v.a.) : Forum Richelieu, 2 (42-33-56-70);

LES FILMS NOUVEAUX

LE NOM DE LA ROSE, film français de J.-J. Amaud, (v.a.) : Forum Richelieu, 2 (42-33-56-70);

LES FILMS NOUVEAUX

LE NOM DE LA ROSE, film français de J.-J. Amaud, (v.a.) : Forum Richelieu, 2 (42-33-56-70);

LES FILMS NOUVEAUX

LE NOM DE LA ROSE, film français de J.-J. Amaud, (v.a.) : Forum Richelieu, 2 (42-33-56-70);

LES FILMS NOUVEAUX

LE NOM DE LA ROSE, film français de J.-J. Amaud, (v.a.) : Forum Richelieu, 2 (42-33-56-70);

LES FILMS NOUVEAUX

LE NOM DE LA ROSE, film français de J.-J. Amaud, (v.a.) : Forum Richelieu, 2 (42-33-56-70);

LES FILMS NOUVEAUX

LE NOM DE LA ROSE, film français de J.-J. Amaud, (v.a.) : Forum Richelieu, 2 (42-33-56-70);

LES FILMS NOUVEAUX

LE NOM DE LA ROSE, film français de J.-J. Amaud, (v.a.) : Forum Richelieu, 2 (42-33-56-70);

LES FILMS NOUVEAUX

LE NOM DE LA ROSE, film français de J.-J. Amaud, (v.a.) : Forum Richelieu, 2 (42-33-56-70);

LES FILMS NOUVEAUX

LE NOM DE LA ROSE, film français de J.-J. Amaud, (v.a.) : Forum Richelieu, 2 (42-33-56-70);

LES FILMS NOUVEAUX

LE NOM DE LA ROSE, film français de J.-J. Amaud, (v.a.) : Forum Richelieu, 2 (42-33-56-70);

LES FILMS NOUVEAUX

LE NOM DE LA ROSE, film français de J.-J. Amaud, (v.a.) : Forum Richelieu, 2 (42-33-56-70);

LES FILMS NOUVEAUX

LE NOM DE LA ROSE, film français de J.-J. Amaud, (v.a.) : Forum Richelieu, 2 (42-33-56-70);

LES FILMS NOUVEAUX

LE NOM DE LA ROSE, film français de J.-J. Amaud, (v.a.) : Forum Richelieu, 2 (42-33-56-70);

كنا في اول

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision, accompagnés d'articles de présentation, de jugements, d'illustrations et de la liste commentée de tous les films, sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi dit dimanche-lundi. Les émissions signalées ci-dessous par un triangle noir sont celles qui ont fait l'objet d'un article dans le dernier supplément. Les carrés placés après le titre des films expriment notre appréciation : □ A éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 18 décembre

PREMIÈRE CHAÎNE : TF 1

20.35 Questions il domicile. Émission de Pierre-Luc Séguillon, Anne Sinolar et Alexandre Tarta. Avec François Léotard, ministre de la culture et de la communication et secrétaire général du Parti républicain.
21.50 Série : Colombo. Des sourires et des armes.
23.30 Journal.
23.46 C'est à lire. Émission de Luce Parrot.

DEUXIÈME CHAÎNE : A2

20.35 Cinéma : Celles qu'on n'a pas eues. Film français de Pascal Thomas (1980). Avec Daniel Ceccaldi, Jean-Claude Martin, Michel Aumont, Bernard Menez, Sophie Grimaldi, Michel Galabru. Dans un compartiment de chemin de fer, six hommes racontent des aventures amoureuses dans lesquelles entre en jeu une certaine mythomanie. Humour et mélancolie pour une sorte de narration à la Sacha Guitry, une comédie à mesure très originale où les femmes s'écritent, fument de cigarettes, de robes et d'échecs, qui par un confidant masculin.
Magazine : Actions. Préparé par Jean-Claude Renaud, présenté par Bernard Rapp. Au sommaire : Mickey Mouse à Marne-la-Vallée ; Les prêts immobiliers trop chers ; Le prix Goncourt : une bonne affaire ; Titres en jeu ; Le jeu bourgeois.
23.40 Journal.

TROISIÈME CHAÎNE : FR 3

20.35 Cinéma 18 : Les Éphémères. Réalisation Eric Haux. Avec Marius Vialy, Pierre Vassok, Christine Citti, Eric Du, Alain Douillard. L'intrigue est classique mais les conditions sont remarquables.
22.10 Journal.
23.38 Documentaire : Les dormeurs. De Jean-Paul Aron, réal. Daniel Costelle. 3^e volet : La banquise.
23.25 Prélude à la nuit. Quintette L. 893 en ré majeur, de Mozart, par le Streichquintett du Mozarteum de Salzbourg.

CANAL PLUS

20.35 Cinéma : le Pape à Paléopol en film français de John Berry (1985) avec Myriam Boyer, Boujenah, Jean-François Garreand, Dora Doll, Michèle Brusse, André Rouyer. 22.00 Flash d'informations. 22.16 Cinéma : la Mésa du lac en film américain de Mark Rydell (1981), avec Katharine Hepburn, Henry Fonda, Jane Fonda, Doug MacKeon, Dabney Coleman, William Lantieri. 23.45 Téléfilm : Le conseil de la dernière chance. 1.30 Cinéma : Julie la Docteur en film français de Jean-Luc Brunet (1982), avec Cathy Méraud, Sabine Karna, Sophie Laroy, Gabriel Pontoello, Jean-Pierre Armand.

LA 5

20.30 Série : Mike Hammer. 21.25 Série : Supercopter. 22.15 Série : Les Grands. 23.10 Série : Mike Hammer. Série : Supercopter. 0.55 Série : Star Trek. 1.50 Série : K 2000.

TV 6

20.35 Cinéma : A bout portant. Film américain de Donald Siegel (1963), avec Lee Marvin, John Cassavetes, Ronald Reagan, Angie Dickinson. Un homme, professeur dans une institution pour aveugles, se laisse passivement assassiner par deux tueurs. Intrigues, coups de feu dans le passé de leur victime. 21.45 6 Toile.

FRANCE-CULTURE

20.30 Prose et poésie, de Michel Ladrès. 21.30 Éclats : Mimi : premier Festival du mouvement international des musiques improvisées à Saint-Rémy-de-Provence (juillet).
22.30 Nuits musicales. La nuit et le moment ; Les magazines de charme.
0.10 De jour en lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 26 juin lors des Scherzades d'Holocauste) : Sonate pour piano n° 7 en ré majeur, op. 10 ; Sonate pour piano n° 23 en fa mineur, op. 81 a ; Sonate pour piano n° 21 en ut majeur, op. 33, de Beethoven, par Claudio Arrau, piano.
23.00 Les soirées de France-Musique. Le bouff, le griot et les autres ; Wiener et la musique populaire ; à 24.00, Cinéma : hommage à Léonard Rossetman.

Vendredi 19 décembre

PREMIÈRE CHAÎNE : TF 1

13.50 Série : Les bannis.
14.40 Révisé de vous voir.
15.48 Feuilletton : Omar Pacha.
16.18 Variétés : Show bis.
17.25 Feuilletton : La pêche miraculeuse.
18.25 Mini-journal, pour les jeunes.
18.40 La vie des Botes.
19.10 Feuilletton : Santa Barbara.
19.40 Cocoricooboy.
20.00 Journal.

100 ARTISANS VENDENT LEURS CRÉATIONS
JUSQU'AU 3 JANV.
MAGASIN SAMARITAINE

20.30 D'accord, pas d'accord.
20.38 Variétés : Grand public. Avec Johnny Hallyday, Frankie Goes to Hollywood, la Compagnie créole, Corinne Charby.
22.00 La séance de 10 heures.
22.30 Feuilletton : Shogun.
23.25 Journal.
23.40 Magazine : Premier balcon.
23.55 TSF (télévision sans frontières).

DEUXIÈME CHAÎNE : A2

18.30 Magazine : Aujourd'hui la vie. Série : Cannon.
18.55 C'est encore mieux l'après-midi.
17.36 Héros A 2.
18.05 Feuilletton : Le pont sur le Missouri.
18.30 Magazine : C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Actualités régionales.
19.40 Le nouveau théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.38 Série : Deux filles à Miami. Le triangle d'or.
21.25 Apogée. Magazine littéraire de Bernard Pivot. Sur le thème « La fête des beaux livres », sont invités : Yves Coppens, Robert Doisneau, Edwin Engelberts, Luce Fiaschi, Yain Le Pichon, Jacques Mancelle.
22.40 Journal.
22.50 Ciné-club : la Pourchasse infernale. Cycle western. Film américain de John Ford (1946), avec Henry Fonda, Linda Darnell, Victor Mature (v.a.).

TROISIÈME CHAÎNE : FR 3

14.00 Magazine : Montagne.
14.20 Jazz off.
14.30 Feuilletton : Jean Pinot, médecin d'aujourd'hui.
15.00 Prélude Bla.
16.00 Documentaire : Civilisation.

17.00 3, 2, 1...
17.30 Inspecteur Gadget.
17.55 Croqui soliel.
18.57 Juste ciel, petit horoscope.
19.00 à 19.20 Informations.
19.15 Actualités régionales.
19.35 Le 19-20 de l'information.
20.04 Les jeux à Cognac.
20.30 Feuilletton : Le trois secrets.
21.25 Magazine : Taut.
En Fr. Alfani et M. Dugowan.
22.25 Journal.
22.50 Discobels.
23.25 Prélude à la nuit.

CANAL PLUS

14.00 Cinéma : L'ère de métal. Film français de Patrice Jamain (1985), avec Nathalie Baye, John Shea, Richard Berry, Maria Lukovskiy, Peter Donat. 15.35 Cinéma : Miquel et Fadrès Solaire. Film français de Jean Delannoy (1959), avec Jean Gabin, Michel Auclair, Valentine Tessier, Robert Hirsch, Paul Frankeur, Jacques Morel. 17.10 Cabos Cadis. 17.25 Cinq Kilo. 18.40 Flash d'informations. 18.55 Documentaire : Les hommes. 19.15 Flash d'informations. 19.25 Flash d'informations. 19.35 Documentaire : La famille princière de Monaco. 20.00 Cinéma : Les Princes. Film français de Jean-Claude Brisseur, Roger Dumas, Mario-José Nat. 22.25 Flash d'informations. 22.35 Cinéma : Osterman west-end. Film américain de Sam Peckinpah (1983), avec Rutger Hauer, John Hurt, Bert Lancaster, Meg Foster, Dennis Hopper, Craig T. Nelson, Helen Shaver. 0.15 Cinéma : Sans toit ni loi. Film français d'Agnès Varda (1985), avec Sandrine Bonnaire, Macha Meril, Stéphane Freiss, Laurence Delab, Marie-Jeanne Bastien. 1.30 Cinéma : Julie la Docteur en film français de Jean-Luc Brunet (1982), avec Cathy Méraud, Sabine Karna, Sophie Laroy, Gabriel Pontoello. 2.50 Documentaire : Bardo. 3.45 Cinéma : Massacre à la tronçonneuse. Film américain de Tobe Hooper (1974), avec Marilyn Burns, Allen Danziger, Paul Varjan, William Vail, Teri Mac Mim, Edwin Neal. 5.15 Série : Rambla. 6.25 Série : Triangle ou hexagone.

LA 5

16.05 Série : Cléo. 17.00 Série : Star Trek. 19.20 Série : Star Trek. 20.30 Feuilletton : Dyanne 2. 21.25 Série : Kojak. 22.15 Série : Les Grands. 23.10 Feuilletton : Dyanne 2. 0.55 Série : Kojak. 0.55 Série : Star Trek. 1.50 Série : K 2000.

TV 6

14.00 6 Toile. 17.00 Système 6. 18.30 NRJ 6. 19.20 Feuilletton : Le temps des copains. 19.35 Série : Max la menace. 20.10 Live 6. 22.00 6 Toile.

FRANCE-CULTURE

20.30 Le grand débat : Les intellectuels dans la vie politique.
21.30 Musique : Black and blue. La presse de jazz.
22.30 Nuits musicales. La nuit et le moment ; Les magazines de charme.
0.10 De jour en lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 10 avril au Grand Auditorium de Radio-France) : Rhapsodie sur un thème de Paganini pour piano et orchestre, de Rachmaninov ; Symphonie n° 6 en la mineur, de Mahler, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. Elias Libal.
22.20 Les soirées de France-Musique. Les pêcheurs de perles : Prokofiev et le disque ; à 0.30, Mél-médiane.

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Évolution probable des temps en France entre le jeudi 18 décembre à 0 heure et le dimanche 21 décembre à 24 heures.

Évolution générale :

Dans un flux rapide d'orientation au nord-ouest, des pulsions d'air froid donneront de l'instabilité sur la France avant l'arrivée d'une nouvelle perturbation dimanche matin.

Vendredi matin : la plus grande partie du pays sera encore dans la douceur et sous un ciel couvert qui donne de faibles pluies éparpillées. Il fera 6 à 10 degrés. Les pluies seront plus durables sur le relief où la neige se accumulera qu'au-dessous de 1000 mètres.

De la Bretagne au Nord le temps sera un peu plus frais, mais toujours nuageux et les averses remplaceront les petites pluies.

Dans la journée le temps instable se généralisera. Les masses d'air froid au ciel chargé, en plaines quelques courtes éclaircies se développeront entre les averses. Il neigera vers 300 mètres dans l'Est, 500 à 800 mètres sur le Sud. Le vent de nord-ouest soufflera fort sur les côtes de la Manche et en Méditerranée.

Les températures baisseront en cours de journée, il fera 5 à 7 degrés sur la moitié nord et 8 à 10 degrés sur la moitié sud. Des éclaircies plus importantes se développeront en soirée sur le bord de la Méditerranée.

Prévisions : Samedi 20 : le vent d'ouest nord-ouest sur la Bretagne faiblira dans la journée. Mais le ciel continuera de souffler dans la vallée du Rhin. L'instabilité accompagnée d'averses persistera dans la matinée sur tout le pays, et particulièrement dans la moitié nord. Des chutes de neige se produiront en plaine dans l'Est et dans les Alpes.

L'après-midi, une modification intervenant par l'ouest. Les températures minimales seront comprises entre -1 et 3 degrés ; localement 4 à 6 degrés sur les

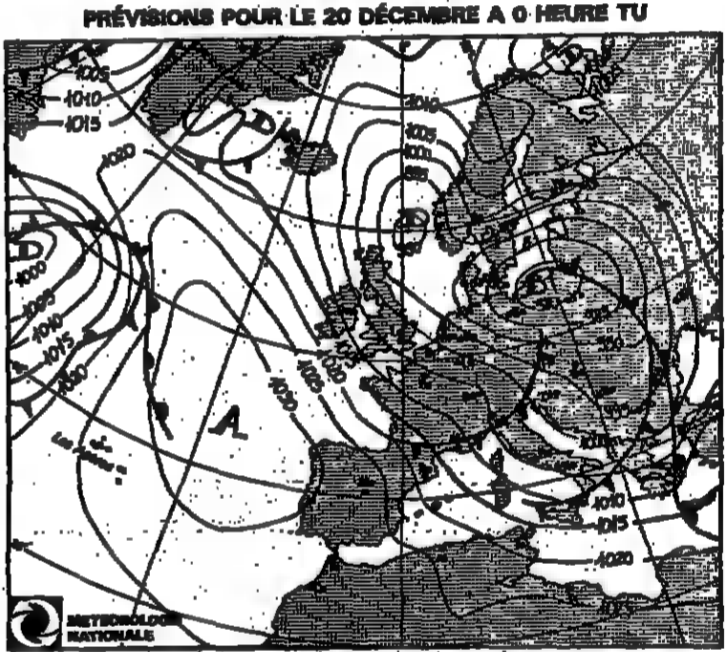
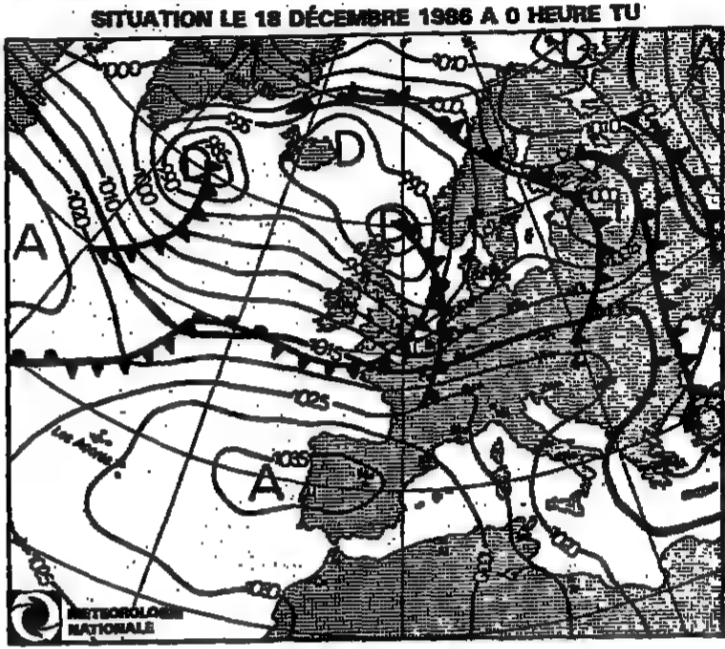
côtes et -3 degrés dans l'Est. Les maxima atteindront 7 degrés dans le Sud, ailleurs elles ne dépasseront pas 3 à 5 degrés, voire 1 à 3 degrés dans l'Est et le Centre.

Dimanche 21 : sur la majeure partie de la France, le ciel sera peu nuageux le matin, avec toutefois une instabilité résiduelle en Corse. Sur la Bretagne, puis toutes les régions de l'Ouest, le ciel se couvrira progressivement dans le courant de la matinée. Dans l'après-midi, ces nuages atteindront le Nord, le Bassin parisien, le Massif Central et le Midi

de la France. Les premières pluies touchent la Bretagne dans le milieu de la journée, puis ce sera le tour de la Normandie, des Charentes, de la région parisienne et de l'Aquitaine en soirée.

Le ciel faiblira en cours de journée, puis le vent faible, de sud tournera au sud-ouest et se renforcera, surtout sur les régions de l'Ouest.

Les températures minimales seront en baisse de 1 à 2 degrés. Mais les températures maximales, en l'absence du Nord et du Massif Central et un Midi, seront en hausse sensible sur l'Ouest.



MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4380
1 2 3 4 5 6 7 8 9
I
II
III
IV
V
VI
VII
VIII
IX
X
XI

HORIZONTALEMENT
I. Une sortie en plein orage. — II. Totalement inexpérimentées. — III. Contrepartie de la cause. — IV. Lettre grecque. Célèbre sous-marinier. — V. Rigolo américain maintes fois employé dans des situations dramatiques. Permet de tirer juste. — VI. Paresseux de naissance. Une « autricienne » avec des lunettes. — VII. Note. Pièce rapportée. — VIII. Une maison qui convient à certaines personnes simples. — IX. Réserves d'eau pure. — X. Bords de la mer. — XI. Assure des haïsons dans le monde entier.

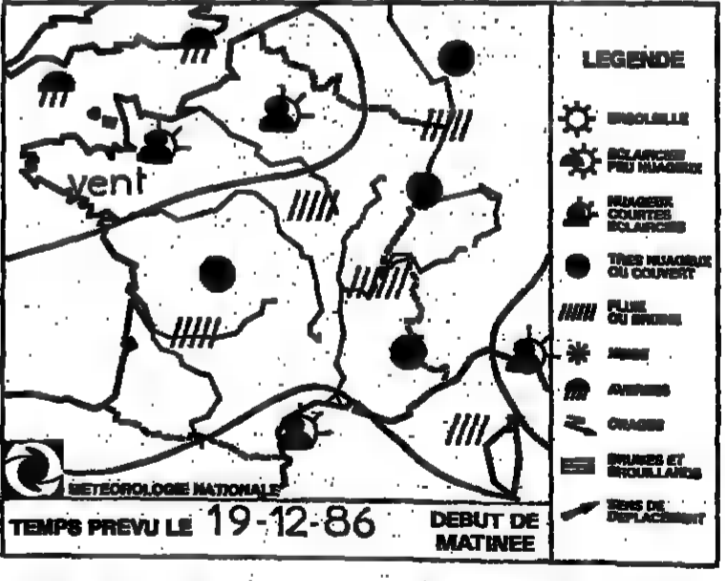
VERTICALEMENT
1. Qui ne passe pas. — 2. Sujet noir pour un tableau. Mises au courant. — 3. Embrassés en étant saisis. Note. Au goût du jour. — 4. Fait spéculer sur des actions douteuses. — 5. Fieuse réfection. Sans aucun doute. — 6. Ville Algérienne. Satisfère un besoin. — 7. Personnel. Vacciné contre la rage. — 8. Met dans les voiles. Frapper. — 9. Préposition. Partie du monde. Ancienne obligation.

Solution du problème n° 4379
Horizontalement
I. Affichage. — II. Concou. R. — III. Uriage. En. — IV. PTT. Irance. — V. Ouest. Nis. — VI. NN. Lance. — VII. Cop. Tiers. — VIII. Pafen. — IX. Ut. Tornez. — X. R. N. Na. RI. — XI. Eonissage.
Verticalement
1. Acronyme. — 2. Fortune. Toc. — 3. Fuite. PP. Tu. — 4. Ica. SL. AT. — 5. Cogitations. — 6. Huer. Nieraz. — 7. Encens. — 8. Grenier. Erg. — 9. Banes. Sosie.
GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au Journal officiel du jeudi 18 décembre 1986 :
UN DÉCRET
N° 86-1280 du 11 décembre 1986 abrogeant le décret n° 82-671 du 3 août 1982 modifié portant création d'une commission consultative du commerce international.

UN ARRÊTÉ
N° 86-1280 du 11 décembre 1986 fixant le plafond de ressources de l'année 1985 applicable en 1987 pour l'octroi des majorations aux rentes viagères constituées à compter du 1^{er} janvier 1979.



TEMPÉRATURES maximales et minimales observées
Valeurs extrêmes relevées entre le 17-12 à 6 h TU et le 18-12-1986 à 6 h TU

FRANCE	ÉTRANGER	LOS ANGELES
ARCADE 14 2 N	ALGER 17 7 D	LOS ANGELES 21 9 D
BANZOU 13 9 F	AMSTERDAM 3 5 A	LIVERPOOL 7 2 F
BONNEVILLE 13 9 F	ATHÈNES 16 10 N	MADRID 10 3 B
BREST 10 10 F	BANGKOK 34 24 D	MARACANI 22 7 D
CAEN 9 8 C	BARCELONE 16 4 D	MILAN 11 2 C
CHERBOURG 10 8 F	BELGIUM 4 2 B	MOSCOU 13 14 D
CLEMONTE-FERR. 9 4 F	BERLIN 5 3 F	NANKING 25 15 C
COCIN 8 4 F	BIRMINGHAM 5 0 F	NEW-YORK 7 4 C
CRETE 9 7 F	BUDAPESTE 17 14 N	OSLO 7 1 F
DJIBOUTI 11 7 C	CHENNAI 29 18 F	PALMSPRINGS 15 2 D
EL-DIF 8 3 F	CHONGQING 5 0 F	PARIS 11 5 D
GENÈVE 11 4 F	DARWAZ 28 17 D	ROCHELLE 13 2 D
HANOI 7 4 F	DELHI 29 9 F	SARAJEVO 13 1 D
HARARE 11 9 F	DIYUBA 17 14 N	SINGAPOUR 27 23 C
HONG-KONG 17 8 F	GENÈVE 7 2 A	SIDNEY 26 18 N
INDO-PACIFIC 11 7 C	HONGKONG 20 15 F	TOKYO 13 4 F
JAKARTA 14 10 C	IRAN 13 5 A	TONGAREVA 16 12 A
KHARTOUM 9 3 F	JERUSALEM 13 6 N	YANGON 3 2 F
LAHORE 7 3 F	LABUAN 13 6 D	YOKOHAMA 3 4 B
LIADIA 7 4 F	LONDON 9 7 D	YRENE 7 3 B

* TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.
[Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.]
SUR MINITEL. Prédiction complètes. Météo marine.
Temps observé Paris, province, étranger.
36.15 Taxes LEMONDE plus METEO.

SANS DÉCOUVRIR
CE SOIR DE 20H A 21H
LA FAMILLE PRINCIERE DE MONACO
La vraie visage d'une famille légendaire.
CANAL+
La télé pas comme

صحة من الامل

« Services »

Le Carnet du Monde

EN BREF

AVIATION : stage gratuit pour les scolaires... L'Association nationale des pilotes (ANP) présente huit cartes de routes roses...

EXPOSITION : la cage aux chats... L'Association nationale féline (ANF) présentera huit cartes de routes roses...

PARIS : gent de plumes... Depuis près de soixante-quinze ans elle a été fondée en 1912, la Ligue

française pour la protection des oiseaux (LPO) les défend et les fait connaître au public... On a observé récemment qu'elle a créé et gère...

TRANSPORTS

Les nouvelles dessertes du Point-Mulhouse... La compagnie aérienne de l'association Le Point-Mulhouse se propose d'ouvrir de nouvelles relations par charter dans les semaines qui viennent...

Naissances

M. Alain FLAMMARION... M. Jacques PUPPONI... M. Olivier et Muriel RICHARD-ZARZA...

Décès

M. et M^{me} André Diézy... M. et M^{me} Jean Diézy... M. et M^{me} Roland Omès... M. et M^{me} Roger Diézy... M. et M^{me} Martine Diézy... M. et M^{me} Ghislain Wagner...

M. et M^{me} Richetti... M. Claude JALLET... M. et M^{me} René POSELE...

M. et M^{me} Guy Pucyo... M. et M^{me} Régis Lopez... M. et M^{me} Catherine Pucyo... M. et M^{me} Valérie PUEYO...

M. et M^{me} Gérard Régulier... M. et M^{me} Georges Mathieu... M. et M^{me} Josette RÉGULIER... M. et M^{me} Jean-Jacques Oehmichen... M. et M^{me} Yvonne Oehmichen... M. et M^{me} Alette Guy... M. et M^{me} Lilliane GAYRAUD... M. et M^{me} Lilliane GAYRAUD... M. et M^{me} Lilliane GAYRAUD... M. et M^{me} Lilliane GAYRAUD...

M. et M^{me} Jean-Pierre Monod... M. et M^{me} Philippe Ruzé... M. et M^{me} Pierre Courcin... M. et M^{me} Jean Skotowicz... M. et M^{me} Jean Skotowicz... M. et M^{me} Jean Skotowicz... M. et M^{me} Jean Skotowicz...

M. et M^{me} Guy Pucyo... M. et M^{me} Régis Lopez... M. et M^{me} Catherine Pucyo... M. et M^{me} Valérie PUEYO... M. et M^{me} Gérard Régulier... M. et M^{me} Georges Mathieu... M. et M^{me} Josette RÉGULIER... M. et M^{me} Jean-Jacques Oehmichen... M. et M^{me} Yvonne Oehmichen... M. et M^{me} Alette Guy... M. et M^{me} Lilliane GAYRAUD... M. et M^{me} Lilliane GAYRAUD... M. et M^{me} Lilliane GAYRAUD... M. et M^{me} Lilliane GAYRAUD...

M. et M^{me} Gérard Régulier... M. et M^{me} Georges Mathieu... M. et M^{me} Josette RÉGULIER... M. et M^{me} Jean-Jacques Oehmichen... M. et M^{me} Yvonne Oehmichen... M. et M^{me} Alette Guy... M. et M^{me} Lilliane GAYRAUD... M. et M^{me} Lilliane GAYRAUD... M. et M^{me} Lilliane GAYRAUD... M. et M^{me} Lilliane GAYRAUD...

M. et M^{me} Jean-Jacques Oehmichen... M. et M^{me} Yvonne Oehmichen... M. et M^{me} Alette Guy... M. et M^{me} Lilliane GAYRAUD... M. et M^{me} Lilliane GAYRAUD... M. et M^{me} Lilliane GAYRAUD... M. et M^{me} Lilliane GAYRAUD... M. et M^{me} Lilliane GAYRAUD... M. et M^{me} Lilliane GAYRAUD... M. et M^{me} Lilliane GAYRAUD...

M. et M^{me} Lilliane GAYRAUD... M. et M^{me} Lilliane GAYRAUD... M. et M^{me} Lilliane GAYRAUD... M. et M^{me} Lilliane GAYRAUD... M. et M^{me} Lilliane GAYRAUD... M. et M^{me} Lilliane GAYRAUD... M. et M^{me} Lilliane GAYRAUD... M. et M^{me} Lilliane GAYRAUD... M. et M^{me} Lilliane GAYRAUD... M. et M^{me} Lilliane GAYRAUD...

M. et M^{me} Lilliane GAYRAUD... M. et M^{me} Lilliane GAYRAUD... M. et M^{me} Lilliane GAYRAUD... M. et M^{me} Lilliane GAYRAUD... M. et M^{me} Lilliane GAYRAUD... M. et M^{me} Lilliane GAYRAUD... M. et M^{me} Lilliane GAYRAUD... M. et M^{me} Lilliane GAYRAUD... M. et M^{me} Lilliane GAYRAUD... M. et M^{me} Lilliane GAYRAUD...

M. et M^{me} Lilliane GAYRAUD... M. et M^{me} Lilliane GAYRAUD... M. et M^{me} Lilliane GAYRAUD... M. et M^{me} Lilliane GAYRAUD... M. et M^{me} Lilliane GAYRAUD... M. et M^{me} Lilliane GAYRAUD... M. et M^{me} Lilliane GAYRAUD... M. et M^{me} Lilliane GAYRAUD... M. et M^{me} Lilliane GAYRAUD... M. et M^{me} Lilliane GAYRAUD...

M. et M^{me} Lilliane GAYRAUD... M. et M^{me} Lilliane GAYRAUD... M. et M^{me} Lilliane GAYRAUD... M. et M^{me} Lilliane GAYRAUD... M. et M^{me} Lilliane GAYRAUD... M. et M^{me} Lilliane GAYRAUD... M. et M^{me} Lilliane GAYRAUD... M. et M^{me} Lilliane GAYRAUD... M. et M^{me} Lilliane GAYRAUD... M. et M^{me} Lilliane GAYRAUD...

M. et M^{me} Lilliane GAYRAUD... M. et M^{me} Lilliane GAYRAUD... M. et M^{me} Lilliane GAYRAUD... M. et M^{me} Lilliane GAYRAUD... M. et M^{me} Lilliane GAYRAUD... M. et M^{me} Lilliane GAYRAUD... M. et M^{me} Lilliane GAYRAUD... M. et M^{me} Lilliane GAYRAUD... M. et M^{me} Lilliane GAYRAUD... M. et M^{me} Lilliane GAYRAUD...

M. et M^{me} Lilliane GAYRAUD... M. et M^{me} Lilliane GAYRAUD... M. et M^{me} Lilliane GAYRAUD... M. et M^{me} Lilliane GAYRAUD... M. et M^{me} Lilliane GAYRAUD... M. et M^{me} Lilliane GAYRAUD... M. et M^{me} Lilliane GAYRAUD... M. et M^{me} Lilliane GAYRAUD... M. et M^{me} Lilliane GAYRAUD... M. et M^{me} Lilliane GAYRAUD...

M. et M^{me} Lilliane GAYRAUD... M. et M^{me} Lilliane GAYRAUD... M. et M^{me} Lilliane GAYRAUD... M. et M^{me} Lilliane GAYRAUD... M. et M^{me} Lilliane GAYRAUD... M. et M^{me} Lilliane GAYRAUD... M. et M^{me} Lilliane GAYRAUD... M. et M^{me} Lilliane GAYRAUD... M. et M^{me} Lilliane GAYRAUD... M. et M^{me} Lilliane GAYRAUD...

M. et M^{me} Lilliane GAYRAUD... M. et M^{me} Lilliane GAYRAUD... M. et M^{me} Lilliane GAYRAUD... M. et M^{me} Lilliane GAYRAUD... M. et M^{me} Lilliane GAYRAUD... M. et M^{me} Lilliane GAYRAUD... M. et M^{me} Lilliane GAYRAUD... M. et M^{me} Lilliane GAYRAUD... M. et M^{me} Lilliane GAYRAUD... M. et M^{me} Lilliane GAYRAUD...

loterie nationale LISTE OFFICIELLE DES NUMÉROS À PAYER... Le numéro 749088 gagne 4 000 000,00 F... Les numéros approchant à la cinquième de mille... Les numéros approchant à la centaine...

loterie nationale LISTE OFFICIELLE DES NUMÉROS À PAYER... 1 2 3 4 5 6... TRANCHE DES SIGNES DU ZODIAQUE... 2 14 18 23 31 38 10

CARNET DU MONDE Tarif : la ligne H.T. Toutes rubriques... Pompes Funèbres Marbrerie CAHEN & Co 43-20-74-52

nouveau drouot Hôtel des ventes, 9, rue Drouot, 75009 Paris... Téléphone : 42-46-17-11 - Téléc : Drouot 642260... Compagnie des commissaires-priseurs de Paris

M. et M^{me} René POSELE... M. et M^{me} Jean Skotowicz... M. et M^{me} Jean Skotowicz... M. et M^{me} Jean Skotowicz...

M. et M^{me} Jean Skotowicz... M. et M^{me} Jean Skotowicz... M. et M^{me} Jean Skotowicz... M. et M^{me} Jean Skotowicz...

M. et M^{me} Jean Skotowicz... M. et M^{me} Jean Skotowicz... M. et M^{me} Jean Skotowicz... M. et M^{me} Jean Skotowicz...

M. et M^{me} Jean Skotowicz... M. et M^{me} Jean Skotowicz... M. et M^{me} Jean Skotowicz... M. et M^{me} Jean Skotowicz...

M. et M^{me} Jean Skotowicz... M. et M^{me} Jean Skotowicz... M. et M^{me} Jean Skotowicz... M. et M^{me} Jean Skotowicz...

M. et M^{me} Jean Skotowicz... M. et M^{me} Jean Skotowicz... M. et M^{me} Jean Skotowicz... M. et M^{me} Jean Skotowicz...

M. et M^{me} Jean Skotowicz... M. et M^{me} Jean Skotowicz... M. et M^{me} Jean Skotowicz... M. et M^{me} Jean Skotowicz...

M. et M^{me} Jean Skotowicz... M. et M^{me} Jean Skotowicz... M. et M^{me} Jean Skotowicz... M. et M^{me} Jean Skotowicz...

M. et M^{me} Jean Skotowicz... M. et M^{me} Jean Skotowicz... M. et M^{me} Jean Skotowicz... M. et M^{me} Jean Skotowicz...

M. et M^{me} Jean Skotowicz... M. et M^{me} Jean Skotowicz... M. et M^{me} Jean Skotowicz... M. et M^{me} Jean Skotowicz...

M. et M^{me} Jean Skotowicz... M. et M^{me} Jean Skotowicz... M. et M^{me} Jean Skotowicz... M. et M^{me} Jean Skotowicz...

M. et M^{me} Jean Skotowicz... M. et M^{me} Jean Skotowicz... M. et M^{me} Jean Skotowicz... M. et M^{me} Jean Skotowicz...

M. et M^{me} Jean Skotowicz... M. et M^{me} Jean Skotowicz... M. et M^{me} Jean Skotowicz... M. et M^{me} Jean Skotowicz...

M. et M^{me} Jean Skotowicz... M. et M^{me} Jean Skotowicz... M. et M^{me} Jean Skotowicz... M. et M^{me} Jean Skotowicz...

M. et M^{me} Jean Skotowicz... M. et M^{me} Jean Skotowicz... M. et M^{me} Jean Skotowicz... M. et M^{me} Jean Skotowicz...

M. et M^{me} Jean Skotowicz... M. et M^{me} Jean Skotowicz... M. et M^{me} Jean Skotowicz... M. et M^{me} Jean Skotowicz...

M. et M^{me} Jean Skotowicz... M. et M^{me} Jean Skotowicz... M. et M^{me} Jean Skotowicz... M. et M^{me} Jean Skotowicz...

M. et M^{me} Jean Skotowicz... M. et M^{me} Jean Skotowicz... M. et M^{me} Jean Skotowicz... M. et M^{me} Jean Skotowicz...

M. et M^{me} Jean Skotowicz... M. et M^{me} Jean Skotowicz... M. et M^{me} Jean Skotowicz... M. et M^{me} Jean Skotowicz...

M. et M^{me} Jean Skotowicz... M. et M^{me} Jean Skotowicz... M. et M^{me} Jean Skotowicz... M. et M^{me} Jean Skotowicz...

M. et M^{me} Jean Skotowicz... M. et M^{me} Jean Skotowicz... M. et M^{me} Jean Skotowicz... M. et M^{me} Jean Skotowicz...

M. et M^{me} Jean Skotowicz... M. et M^{me} Jean Skotowicz... M. et M^{me} Jean Skotowicz... M. et M^{me} Jean Skotowicz...

M. et M^{me} Jean Skotowicz... M. et M^{me} Jean Skotowicz... M. et M^{me} Jean Skotowicz... M. et M^{me} Jean Skotowicz...

M. et M^{me} Jean Skotowicz... M. et M^{me} Jean Skotowicz... M. et M^{me} Jean Skotowicz... M. et M^{me} Jean Skotowicz...

M. et M^{me} Jean Skotowicz... M. et M^{me} Jean Skotowicz... M. et M^{me} Jean Skotowicz... M. et M^{me} Jean Skotowicz...

M. et M^{me} Jean Skotowicz... M. et M^{me} Jean Skotowicz... M. et M^{me} Jean Skotowicz... M. et M^{me} Jean Skotowicz...

M. et M^{me} Jean Skotowicz... M. et M^{me} Jean Skotowicz... M. et M^{me} Jean Skotowicz... M. et M^{me} Jean Skotowicz...

M. et M^{me} Jean Skotowicz... M. et M^{me} Jean Skotowicz... M. et M^{me} Jean Skotowicz... M. et M^{me} Jean Skotowicz...

كلمة من الوجد

Communication

Publicité et télévision

Les « petits boulots » des grandes stars

Nous nous habituons à voir dans les médias les célébrités... Les stars de la télévision ont des revenus élevés, mais pas tous sont connus pour leur travail.

Aujourd'hui, les célébrités de l'écran s'enrichissent de plus en plus vite... Elles sont devenues des acteurs à part entière du monde de la télévision.

Car la publicité n'est que la partie visible de l'iceberg... Les stars de la télévision sont devenues des acteurs à part entière du monde de la télévision.

Alexandre Fronty, ancien grand reporter à Europe 1, qui vient de créer une agence vidéo Delta News (1), estime que « le vedettariat télévisif est le nouveau métier ». Ou, dans la boutade de Claude Sérillon : « Comme les footballeurs, nous avons un temps pour être connus... »

Des animateurs à louer. Animer un événement ou un colloque, un film d'entreprise, enseigner la communication au personnel du privé : de nombreuses prestations sont disponibles.

Sports

Championnat de France de football

Table with 2 columns: Team and Goals. Includes teams like Marseille, Bordeaux, Lens, etc.

SKI ALPIN : Coupe du monde dames. La Suisseuse Schneider a remporté, mercredi 17 décembre, le slalom de Courmayeur (Italie) comptant pour la Coupe du monde.

C'est là que le bât blesse. Aux Etats-Unis, par exemple, les choses sont nettes : une cloison étanche sépare les publicitaires des journalistes.

Christine Ockrent, qui avait un salaire brut de 25 000 F à l'été 82, gagne maintenant plus aujourd'hui sur RTL, station privée, mais reste étonnée par le caractère exact.

C'est pourquoi elle a toujours refusé, avec d'autres, comme Geneviève Guicheney, de travailler pour la Régie française des espaces (RFE), y voyant une forme de publicité déguisée.

En l'absence d'une réglementation claire, c'est chacun pour soi. En 1985, M^{me} Michèle Cotta, alors présidente de la Haute Autorité, saisit le HATV de TF 1.

Bernard Rapp (salaire brut sur A2 : 23 000 F), qui écrit un éditorial hebdomadaire dans le Parisien libéré, dirige une collection de livres chez Laffont.

Sur FR 3 on semble plus pointilleux. Samier (salaire brut : 24 000 F), grand-prêtre de la nouvelle tranche d'information de « 19-20 », s'est investi dans cette aventure.

Le Monde sur minitel. TéléMarket. SPÉCIAL FÊTES. achetez chez vous, hors de la cuisine. 36.15 TAPEZ LEMONDE

La plupart des stars de l'audiovisuel, conscientes de se trouver sur une pente savonneuse, essaient d'être intégrées professionnellement.

« Mais les animateurs, c'est différent. Ils ont un statut (ou plus) de carte de presse (2) et dont le statut de pigistes rend l'avenir aléatoire, ne font pas mystère de leurs activités parallèles.

Une caisse commune ?

Christian Moris, qui animait le jeu « Cherchez la femme » aux côtés d'Amenda Lear sur la « 5 », est retourné sur Europe 1.

Chez les journalistes, en revanche, chacun se fait une raison, décide « jusqu'où ne pas aller trop loin ».

Bernard Rapp (salaire brut sur A2 : 23 000 F), qui écrit un éditorial hebdomadaire dans le Parisien libéré, dirige une collection de livres chez Laffont.

Sur FR 3 on semble plus pointilleux. Samier (salaire brut : 24 000 F), grand-prêtre de la nouvelle tranche d'information de « 19-20 », s'est investi dans cette aventure.

Comment sera gérée la station orbitale ? Les Européens voudraient accéder librement à un module européen Columbus qui sera greffé à la station ?

La saisie du reportage de TF 1 sur les « casseurs »

Un huissier mène l'instruction

M^{me} Huguette Le Foyer de Costil, vice-présidente du tribunal de grande instance de Paris, a rendu, le mercredi 17 décembre, un ordonnance conforme aux conclusions de MM. Pasqua et Pandraud.

Le magistrat a également autorisé la saisie du reportage de TF 1 sur les « casseurs », diffusé par TF 1 lors des informations de 20 heures le 7 décembre.

C'est ainsi que M^{me} Isidore Lachet devra non seulement décrire et transcrire le texte de la présentation et le documentaire de la séquence sur les casseurs, mais aussi les propos « de toutes personnes entendues ».

En attendant l'improbable, le paysage audiovisuel se modifie, les chaînes se multiplient. Est-ce, comme l'affirme Alain Jérôme, la fin du star-système du régime des monstres sacrés ?

ALAIN WOODROW.

(1) C'est la mode pour les vedettes de télévision de créer leur entreprise de production.

(2) Il est interdit aux détenteurs de la carte de presse de percevoir plus de 50 % de leurs revenus de prestations extra-journalistiques.

en commentaires. Et, plus généralement, de rechercher dans quelles conditions ont été établis le montage et le commentaire.

Selon le magistrat, cette enquête détaillée ne porterait pas atteinte aux principes régissant le secret des sources journalistiques.

Les résultats de l'enquête de l'huissier sont destinés à être mis en œuvre par MM. Pasqua et Pandraud pour engager des poursuites civiles.

Réorganisation à Radio-France

« Licenciement du responsable de la décentralisation ». « Changement d'équipe pour les journaux du matin ».

M. Roland Faure, nouveau président de Radio-France, a licencié, le 17 décembre, M. Didier Béraud, responsable de la décentralisation.

Le même jour, M. Michel Meyer, nouveau directeur de l'information de Radio-France, annonçait son intention de réorganiser la tranche 7 heures-9 heures de France-Inter.

Sciences

La construction de la station spatiale américaine

L'ESA et la NASA chassent leurs nuages

Les relations tendues qui prévalent aux réunions entre l'Agence spatiale européenne (ESA) et la NASA à propos de la participation de l'Europe à la construction de la future station spatiale permanente.

Un budget renforcé

Au cours de cette journée du conseil de l'agence spatiale, un certain nombre d'autres problèmes ont été débattus.

répartition de ce programme préparatoire de 48 millions d'unités de compte (330 millions de francs) devra donc être trouvée.

(1) France (39 %), Allemagne de l'Ouest (30 %), Italie (15 %), Grande-Bretagne (au principe) (10 %), Espagne (7 %), Belgique (5,4 %), Pays-Bas (4 %), Suède (2,5 %), Suisse (2 %), Danemark (0,4 %), Irlande (0,2 %) et Autriche (0,07 %).

« Nouveau scénario pour l'exploration de Challenger ». Une nouvelle hypothèse vient d'être avancée par un expert américain pour expliquer l'explosion en vol de la navette spatiale américaine Challenger.

سكنا من الال

Economie

Le Monde - Vendredi 19 décembre 1986 - 31

Les petits pas de l'Europe technologique

Un pas en avant, un pas en arrière. L'Europe de la technologie reste fragile. Pour leur quatrième réunion, les partenaires du programme Euréka ont approuvé trente-sept nouveaux projets de recherche. Le total dépense désormais la centaine. Toutefois, la question essentielle des financements n'est pas entièrement réglée. Les Etats n'af-

fectent bien souvent des crédits à Euréka qu'en les prélevant ailleurs.

Le problème financier est devenu aujourd'hui pour les projets qui sont, eux, d'origine CEE, comme Esprit. Le programme cadre pour 1987-1991 de 7,7 milliards d'ECU a pu de chance d'être voté par les

ministres des Douze. Les industriels européens, désormais unanimes pour vanter les mérites des projets communautaires, s'ingèrent de voir l'austérité budgétaire ralentir leurs efforts dans les secteurs de pointe où l'Europe reste très en retard vis-à-vis du Japon et des Etats-Unis.

Euréka trouve son régime de croisière

STOCKHOLM
de notre envoyé spécial

L'esprit d'Euréka, le programme européen de coopération technologique, lancé en avril 1985, à l'initiative de M. François Mitterrand, se confirme. Trente-sept nouveaux projets, rassemblant des entreprises des dix-sept pays participants, ont été enregistrés à la conférence ministérielle, la quatrième de ce genre, qui s'est tenue le mercredi 17 décembre à Stockholm. Le cap des cent projets a été franchi. Les Français participent à soixante-deux projets (deux sur les trente-sept arrêtés à Stockholm). Leur part, tout à fait dominante au début d'Euréka, se normalise; ce qui témoigne de l'intérêt croissant des autres partenaires.

L'investissement engagé pour renforcer la compétitivité de l'industrie européenne est de l'ordre de 25 milliards de francs.

« La dernière série des idées européennes fait preuve d'une belle santé », a constaté, dans sa allocution d'ouverture, M. Ingemar Carlsson, le premier ministre suédois, qui

a insisté d'une manière très remarquée sur l'attachement de son pays ainsi que de ses partenaires de l'AELE (l'Association européenne de libre-échange) à la construction européenne.

Pour ces pays, Euréka, de même que les travaux en vue de l'établissement d'ici à 1992, d'un grand marché sans frontières auquel ils souhaitent être associés, donnent l'occasion de resserrer encore les liens tissés avec la Communauté.

La phase de démarrage d'Euréka n'est pas encore achevée, mais l'adhésion des industriels semble acquise. Ce succès, combiné aux efforts d'organisation et de clarification, a probablement permis de venir à bout des difficultés et des retards que l'on pouvait encore observer, voici un an, lors de la conférence interministérielle de Hanovre.

De côté japonais, le terrain est déglacé. Ce qui n'était pas évident, il l'est devenu. L'initiative de l'Elysée par des membres de l'actuelle majorité (notamment dans ses colonnes, par M. André Girard)

Le gouvernement de M. Jacques Chirac a compris qu'il serait absurde de ne pas assurer le continu d'une entreprise, bien accueillie par les pays partenaires. Des crédits publics de l'ordre de 350 millions de francs ont été accordés en 1986, à des projets Euréka. En 1987, les subventions se situeront entre 540 et 580 millions de francs, et l'on estime qu'en période de crise, la contribution financière de l'Etat devrait se situer autour de 900 millions de francs par an.

La CEE rassurée

Les Dix-Neuf, qui sont tous confrontés à des problèmes budgétaires, souhaitent développer autant que faire se peut le financement privé des projets Euréka par les industriels eux-mêmes, bien sûr, mais également par le système bancaire. Les ministres ont favorablement accueilli une initiative de la Deutsche Bank de réunir en janvier une « table ronde financière », avec le but de mobiliser des capitaux privés (ventures capitals) au profit de la coopération technologique européenne. La Communauté pourrait faciliter de telles interventions en offrant aux banques une garantie au moins partielle.

Les problèmes de chevauchement de rivalités entre Euréka et la Communauté, notamment la répartition des tâches et des crédits, sont plus clairs : la Communauté finance des programmes de recherches préliminaires (avec l'intention, d'ailleurs, d'y associer de plus en plus, les pays de l'AELE). Alors que l'objet d'Euréka est de promouvoir des projets proches du marché.

« Si Euréka n'existait pas, il faudrait l'inventer », a déclaré avec, il

est vrai, une conviction pas tout à fait évidente, M. Karl Heinz Narjes, le vice-président de la commission chargée des affaires industrielles. Le développement des projets Euréka devrait susciter une forte pression, pour que l'ouverture des frontières soit accélérée, ainsi d'ailleurs que la définition et l'introduction de normes européennes.

La Commission ne peut que s'en féliciter. En matière de normes, il existe des procédures communautaires ou interventions des pouvoirs publics nationaux, la Commission et les organismes spécialisés, tels que la CEN-CENELEC ou le CEPT. Pour la Commission qui joue un rôle central qu'elle ne souhaitait évidemment pas voir remis en cause une telle crainte a disparu.

Ces procédures pourront en effet parfaitement être utilisées pour les industriels collaborant dans le cadre d'Euréka. En outre, les produits et équipements disposant du label Euréka, ne bénéficieront pas d'un accès privilégié au marché public. Si bien que les règles de concurrence établies par le traité de Rome (au sens jusqu'à bien peu respecté dans ce domaine des marchés publics) ne devraient pas souffrir. M. Narjes qui ne semble toutefois pas complètement rassuré, a indiqué que la Commission se montrerait vigilante.

Le moyen le plus sûr de désarmer les réticences qui peuvent subsister à l'égard d'Euréka, serait assurément de démontrer son efficacité, que les projets signés sont effectivement exécutés, et que des résultats concrets sont obtenus. Voilà pourquoi les ministres ont décidé de procéder, au moins une fois par an, à une évaluation des projets.

PHILIPPE LEMAÎTRE.

REPÈRES

Renault

M. Raymond Lévy nommé PDG de la Régie par le conseil des ministres

Le conseil des ministres du mercredi 17 décembre a officiellement nommé M. Raymond Lévy au poste de PDG de la Régie Renault. M. Lévy avait été élu le veille PDG par le conseil d'administration de Renault au remplacement de Georges Besse, assassiné le 17 novembre dernier. Les représentants des salariés (3 CGT), s'étaient abstenus (CGC, FO) ou n'avaient pas pris part au vote (CFDT).

Jusqu'au 11 janvier, date du prochain conseil d'administration du groupe sidérurgique belge Cockerill-Sambre, M. Lévy occupera les deux présidences. Si M. Lévy a gardé le silence lors du conseil d'administration de la Régie, il a en revanche affirmé, lors d'une conférence de presse tenue à Bruxelles mercredi, que sa nouvelle tâche sera difficile en raison du symbole que représente Renault, symbole que Georges Besse a payé de sa vie. M. Lévy entend s'efforcer de faire poursuivre la politique de redressement menée par son prédécesseur. « Je ne retire ni plaisir ni satisfaction ni gloire d'accéder à la présidence de Renault, mais cela m'apparaît comme un devoir impérieux, presque un devoir sacré », a déclaré M. Lévy qui a cependant reconnu quitter la Belgique avec le sentiment du devoir interrompu.

Congé parental

Trois ans au lieu de deux

La durée du congé parental qu'un des deux parents peut prendre à la naissance d'un enfant, avec l'assurance de retrouver son emploi, va être portée à trois ans au lieu de deux. Cette disposition va être étendue par le gouvernement dans le projet de loi sur la famille qui doit être soumis le samedi 20 décembre en deuxième lecture par l'Assemblée nationale. En effet, le CNFP a donné son accord.

Le congé parental, accordé pour un an, pourra être renouvelé deux fois. Cela permettra de donner plus

de souplesse à l'allocation parentale d'éducation, dont le gouvernement a porté la durée à trois ans : celle-ci pourra être perçue pendant une durée variable de un à trois ans, selon le choix de la mère de reprendre ou non un travail. Cette mesure complète celle qui avait été déjà introduite par l'Assemblée nationale en première lecture, avec l'accord du gouvernement, permettant de percevoir l'allocation parentale d'éducation à mi-taux à partir de la troisième année, notamment pour suivre une formation professionnelle.

Production industrielle

La France plafonne

La production industrielle est restée stable en octobre à 137 sur la base 100 en 1970, après correction des variations saisonnières, bâtiment et travaux publics inclus. En un an (octobre 1986 comparé à octobre 1985), la hausse est de 1,5 %. Mise en moyenne mobile sur trois mois, la production industrielle plafonne depuis juin.

RATP

La CGT majoritaire au comité d'entreprise

La CGT va retrouver la direction du comité d'entreprise de la RATP qu'elle avait perdue en 1984 au défaitisme de FO (qui avait bénéficié du soutien des autonomes et indépendants, de la CFCTC et de la CGC).

Lors des élections qui se sont déroulées le 18 décembre, où l'on a enregistré 27 256 votants sur 38 935 inscrits, la CGT a obtenu, pour l'ensemble des suffrages exprimés, 44,6 % (+ 9 points par rapport à 1984), devant les autonomes, 13,7 %, FO (exécution), 11,85 % (- 0,45), une liste CFCTC-FO agents de maîtrise, techniciens, agents d'entretien administratifs, ingénieurs et cadres (ATMNC), 6,3 %, une liste autonomes-CGC, 6,2 % et la CFCTC, 1,5 %.

En 1984, on avait recensé des listes FO-ATMNC, autonomes CFCTC-CGC et autonomes-CFCTC. En 1986, la CGT obtient 8 sièges sur 18, contre 6 en 1984.

Trente-sept projets adoptés

Les projets officialisés à Stockholm, conformément à l'esprit d'Euréka, sont de nature et de dimensions très variées : centrales thermiques compactes non polluantes, nouveaux systèmes de forages équipés automatiquement, satellites artificiels de sonde, sécurité de l'accès aux systèmes informatiques, nouvelles turbines industrielles, etc. Les investissements sont collectivement élevés (montant de 500 000 ECU), soit 3,5 milliards de francs, à 400 millions d'ECU, soit à-dire 2,7 milliards de francs.

Le plus important projet, qui atteint près de 2,7 milliards de francs et concerne les moteurs EPROM, associé à partir égales Thomson-semi-conducteurs et l'entreprise italienne SGS. Il porte sur le développement de circuits intégrés de très haute capacité, de très haute vitesse, de très haute densité, de très haute performance.

Les industriels français s'inquiètent de l'avenir d'Esprit

L'Europe des technologies n'est-elle pas en danger ? Les industriels français le craignent. Ils s'inquiètent des incertitudes politiques et de l'avenir des programmes communautaires de recherche. Partagé, le ministre de la recherche des Douze ne sont en effet pas parvenus à l'entendre lors de leur dernière réunion le 9 décembre, sur le programme cadre proposé par la Commission : 7,7 milliards d'ECU sur 1987-1991, soit 52 milliards de francs sur cinq ans. Un prochain rendez-vous est fixé pour le 22 de ce mois mais l'opposition des trois grands pays « libéraux », RFA, Grande-Bretagne et France, semble résolue. Bonn, Londres et Paris dénoncent une « bifurcation de projets de recherche pas toujours utiles », une « bureaucratie », des procédures, un accès « insuffisant » aux PME et veulent réduire les crédits à 4 ou 5 milliards d'ECU.

Les industriels français, grands et petits, contestent ces arguments et à l'initiative des résultats très positifs du programme Esprit lancé par Bruxelles en 1983 sur la microélectronique et l'informatique. Ni bureaucratie, ni « bifurcation », ni « dérivation », ce sont les industriels eux-mêmes qui ont décidé des thèmes de recherche — ni résultats aux grands groupes — plus de 40 % des crédits ont été attribués aux PME. — Esprit récolte des louanges.

« Le programme a eu un rôle catalytique très important », explique M. Emmanuel de Robien, directeur un groupe informatique. « L'obligation de faire la recherche à plusieurs nous a permis de nous rencontrer, de nous connaître. La fécondation de chercheurs et des entreprises de différents pays a été très bénéfique. — Même constat pour M. Pierre Aigrain, ancien ministre de la recherche et conseiller du président de Thomson : « On travaille beaucoup plus efficacement à plusieurs ». — Et de donner un exemple d'un programme partagé avec l'anglais Plessey et l'allemand ABO : « Il s'agit de recherches sur la « planification » des circuits intégrés nécessaires pour

la connexion de ces circuits microprocesseurs. Des solutions techniques étaient possibles mais Thomson seul n'avait pas les moyens d'explorer les deux. Avec nos partenaires nous avons donc partagé le travail. Sans cela, seuls les Américains et les Japonais pouvaient y parvenir. »

« On a ainsi pu rencontrer des PME performantes et des chercheurs des universités puisques Esprit mêle les facultés et les organismes publics », poursuit M. de Robien. « Aussi bizarre que ça puisse paraître, nos scientifiques connaissent souvent mieux leurs confrères américains ou même japonais qu'eux-mêmes. On a eu ainsi des surprises agréables, comme par exemple les qualités étonnantes, d'une université comme l'Etatlin en Crète. Globalement, le monde européen de la haute technologie se parle grâce à Esprit. On sait ce que font les uns et les autres, on repère les spécialités, les meilleurs, on discute. — Ainsi Bull, qui a engagé 140 chercheurs dans une trentaine de projets Esprit, estime qu'il bénéficie du travail d'un groupe de 400 scientifiques. « L'effet Thomson » est de 3 ou 4 pour un, comme l'explique le directeur de son CCR Pierre Lépelt, directeur de la coopération technologique chez Thomson, groupe présent dans une cinquantaine de projets.

« On ne dépense jamais assez »

Récitent au départ, Cap Gemini Sociétés (société de services informatiques) souligne aussi les bénéfices : « Notre société se méfie des crédits publics. Esprit nous apparaît être un machin de plus, explique Bernard Lormy, directeur délégué. Mais finalement les crédits sont nombreux, y compris indirectement. Et puis, alors qu'il est difficile de coopérer avec les Français, nos contacts internationaux, c'est plus facile avec les Européens. »

Sur les 240 partenaires industriels européens qui participent à

Esprit, 130 ont moins de 500 salariés. « Pour nous, Esprit est un label », explique François Simon, PDG de la petite société de logiciels informatiques CRIL (Conception et réalisation industrielles de logiciels, qui compte 110 salariés). Au début CRIL, intimidé, n'osait pas se proposer. Puis Bull est venu le chercher. Bien lui en a pris d'accepter : « Nous avons été connus par une fois de plus. Le label Esprit nous a permis de trouver des clients aux Etats-Unis et même au Japon », explique François Simon. Une PME a-elle vraiment besoin de faire sa recherche, fait-elle préemptive (1) ? « Bien entendu. Dans l'informatique, même les PME doivent regarder à cinq ou sept ans. »

Les louanges ne sont pas sans nuances : « C'est vrai que certains des nouveaux programmes proposés par la Commission sont plus lourds, explique Bernard Lormy. Sans doute faudra-t-il les amender. Mais la vérité est que dans la haute technologie, face aux Japonais et aux Américains, on ne dépense jamais assez. L'essentiel est bien là. Le programme cadre ne représente que 2,5 % du budget de la CEE en 1986 et ne dépassera pas 4 % en 1991 contre quelque 65 % pour la politique agricole commune et la pêche. Sans doute y a-t-il toujours de « bonnes » raisons budgétaires pour rogner des crédits. Mais les industriels voudraient éviter que les hommes politiques, par facilité et par clientélisme, ne fassent des économies sur l'avenir et sur une initiative européenne qui, une fois n'est pas coutume, fonctionne bien.

ERIC LE BOUCHER.

(1) Les programmes Esprit se situent entre la recherche fondamentale et le développement de produits, sur la recherche dite « précompétitive ». Les crédits sont partagés à 50/50 et ne dépassent pas 4 % en 1991 contre quelque 65 % pour la politique agricole commune et la pêche. Les crédits déversés par Bruxelles depuis 1983 ont été de 680 millions d'ECU.

(Publicité)

POUR LES PASSAGERS D'AIR INTER DES VENDREDI 19 ET SAMEDI 20 DECEMBRE 1986

Le programme des vols d'Air Inter sera perturbé par un mot d'ordre de grève du Syndicat des Officiers Mécaniciens Navigants de la Compagnie.

Air Inter fera le maximum pour vous aider dans cette période de pointe.

DES PLACES RESTENT DISPONIBLES JEUDI 18, DIMANCHE 21 ET LES JOURS SUIVANTS.

Pour toute information, se renseigner au 45.39.25.25 (ouvert de 7 h à 21 h) et dans les centres de réservation régionaux.

Air Inter prie sa clientèle de l'excuser pour les désagréments que cette situation pourra entraîner durant ces deux journées très chargées, qui pénalisent principalement le déplacement des familles et des enfants pour les fêtes de Noël.

90.000 passagers dont 10.000 enfants non-accompagnés et 675 vols dont 170 supplémentaires étaient prévus pour ce départ des vacances de Noël.

La Direction de la Compagnie ne peut raisonnablement céder aux exigences du Syndicat des Officiers Mécaniciens de la Compagnie qui, toutes les raisons techniques et économiques, demande que les Airbus A 320, qui seront mis en service en 1988, comportent un équipage de trois membres. Il est important de rappeler que :

- les avions concurrents de l'A 320 sont déjà pilotés à deux ;
- 12 compagnies ont acheté 228 A 320 qui seront pilotés à deux ;
- 2.000 avions dans le monde sont déjà pilotés à deux ;
- 220 Officiers Mécaniciens Navigants sur les 7.200 salariés d'Air Inter sont concernés ;
- la Compagnie offre des garanties exceptionnelles, soit maintenant leur fonction sur des appareils pilotés à trois (Airbus A 300), soit promotion au métier de pilote aux frais de la Compagnie.

سنة من الاجل

Affaires

L'empreinte française sur le FMI

(Suite de la première page.) Pour prix de leur réconciliation, Américains, furieusement idéologues en la matière, exigent que le FMI soit purgé de toute référence à l'or (et, partant, de toute possibilité de retour à un système de taux de change fixe digne de ce nom). L'accord fut signé à la Jamaïque en janvier 1976. Pour Jacques de Larosière, il devait se révéler le premier pas vers une carrière internationale brillante.

Son secret, si se problème vite développer pour l'action, et dans le parti qu'il a su tirer des particularités institutionnelles du Fonds monétaire. Tout n'était pas gagné d'avance, il s'en fallait de beaucoup. Le nouveau directeur général avait peut-être la faiblesse bien compréhensible de penser que l'accord de la Jamaïque, loin de lui offrir un commode chiffon de papier de circonstance, lui légitimait le régime des changes flottants résultant de l'absence de disciplines internationales, pouvait bien renfermer, par ce quel miracle, le germe d'une réforme d'envergure.

Tant et si bien que M. de Larosière, le peine installé dans le grand bureau du étage du bâtiment du FMI, se mit en plein centre de Washington, prit fait et cause pour un projet de révision de compte de substitution, qui visait à rien moins que remplacer une partie des avoirs en dollars des banques centrales par des réserves d'un nouveau genre, libellées en DTS (dollar de tirage spécial) - la monnaie-croûton émise par le FMI quand les Etats-membres l'autorisent - inconvertibles.

La monnaie-croûton ne peut être dans une de ses périodes de faiblesse - on était en 1979 - que seuls les experts du Fonds monétaire, dont certains à l'époque étaient une frange d'idéologues impérialistes, pouvaient ne pas soupçonner que leur projet revenait à vendre la peau d'un ours qui n'est encore tout à fait mort. A la réunion de Hambourg de mars 1980, le fruit de leurs chères études fut purement et simplement rejeté.

Ce premier faux-pas ne fut suivi d'aucun autre. Tout se passa comme si le directeur général n'avait plus qu'une seule préoccupation et un seul réflexe. Ne plus manquer une seule occasion pour rendre l'intervention du FMI indispensable partout où il pouvait l'être sans forcer son rôle. Dès l'année suivante, en 1981, M. de Larosière sut utiliser, dans une fois-ci à des fins pratiques qui se révélèrent très utiles, le fait adéquat de la Commission européenne de la monnaie, une autre préoccupation de l'institution. Il avait la charge, à savoir le désir d'obtenir des Etats-membres le plus gros montant de ressources possibles « pour le cas où... »

Le négocie les autorités monétaires saoudiennes (la SAMIA) un emprunt de 8 milliards de dollars, tout en faisant passer la révision des quotas-parts ou contributions des Etats-membres (elle fut mise en vigueur en 1984). La Commission quinquennale du Fonds monétaire, ce qui est peut-être une façon de justifier son nom, est qu'il n'y a jamais de « liquidités » dans le monde (il est toujours possible d'en apporter une démonstration économique). Pour une fois le diagnostic allait paraître à la hauteur des circonstances, de 1986, le FMI allait sentir

des financements si soixante-dix milliards de dollars.

« Pour être en déficit, il faut être deux ! »

Le FMI n'avait depuis 1974 d'encourager le « recyclage » qu'il appelait « surplus pétroliers ». L'idée était que les banques devaient prêter le plus d'argent possible aux pays en développement. Les faits ont en raison de la pauvreté des Etats-Unis, pas encore tout à fait donnée bien qu'elle soit sur le marché des Etats-Unis, pauvre ou riche (les Etats-Unis en sont un exemple) auquel on offre des crédits quasi illimités tend naturellement à faire en déficit. Dans une formule existante, M. de Larosière a dit récemment : « pour être en déficit, il faut être deux » (puisque il faut trouver un prêteur). Précisément il a dit la vérité de cet axiome qui allait brutalement se révéler pendant l'été de 1982. Il ne fut plus question alors de l'accident pétrolier « à recycler ».

Les banques, à la suite du drame mexicain découvraient que les emprunteurs étaient en proie à une énorme crise de trésorerie qui menaçait de tourner à l'insolabilité pure et simple. En l'espace de quelques semaines, elles coupèrent tout les nouveaux crédits, sauf si le pays débiteur a préalablement signé un accord dit d'ajustement avec le Fonds monétaire. Dans ce cas, elles accordent ce qu'il faut pour permettre à l'emprunteur de payer les intérêts des prochaines échéances. Telle est la méthode inventée par M. de Larosière des

« crédits concertés ». Le Fonds monétaire tient les banques car si celles-ci refusent des concours nouveaux mais limités, les pays débiteurs risquent l'asphyxie pour de bon. Fait capital, et qui n'aurait pas dû surprendre, la brutale contraction des crédits s'est traduite par un spectaculaire renversement du solde des balances de paiements. Les pays précédemment déficitaires, tels le Mexique et le Brésil, sont devenus excédentaires (le surplus de l'Amérique latine sur les Etats-Unis est aussi important que celui du Japon). « Le système bancaire international, dit encore M. de Larosière, ne serait pas en mesure de supporter le choc d'une interruption du service des intérêts. » Il est clair que les pressions qu'il exerce sur les banques vont dans le sens des intérêts de ces dernières, du moins des plus grosses d'entre elles. « Entre le FMI et les banques, déclarait-il encore à Zurich le 22 avril dernier, s'est établie une relation unique de confiance mutuelle ».

Créanciers et débiteurs

Le tour de force, dans ces conditions, n'est-il pas que les pays créanciers lui témoignent leur confiance. Dans un discours prononcé à Philadelphie le 4 juin 1984, il préconise que le rétablissement des dettes englobe plusieurs années d'échéances. Il parle de retour souhaitable à la croissance avant que M. Baker en fasse un cheval de bataille de la diplomatie américaine. Quand, d'ailleurs, des pays débiteurs boudent, dédaignent en apparence les conseils et les concours

du FMI, M. de Larosière attend avec le plus grand sang-froid qu'ils reviennent de leur superbe. Ce fut le cas avec les Brésiliens en 1983, les Argentins en 1984, les Mexicains et les Nigériens en 1986. Le président Alan Garcia du Pérou a de justesse évité la rupture complète. Quel pays peut courir le risque de voir tout crédit bancaire lui être refusé ? Que valent les discours anti-FMI des candidats à la révolution quand on a vu, au cours des années récentes, la Hongrie, la Chine populaire, la Pologne, la Roumanie demander au Fonds leur admission et l'obtenir ?

Un exercice dans lequel excelle Jacques de Larosière, c'est de jouer de la connivence entre créanciers et débiteurs. Les règles de fonctionnement du FMI favorisent. Un pays vient-il à manquer à ses obligations de remboursement vis-à-vis du Fonds (le Soudan, le Libéria, le Vietnam notamment) depuis qu'il a deux ans dans ce cas). Les autres emprunteurs, bons payeurs, sont invités à régler une partie de la note, les pays membres créanciers supportant l'autre partie de la charge. Les premiers ont l'impression d'être dans le même bateau que les seconds. Au fil des secousses monétaires, la vieille charte de Bretton-Woods, qui servait de statut au FMI, a été vidée de sa substance. Un fragile équilibre politique s'est instauré à elle. La recherche d'un équilibre monétaire durable est un autre exercice auquel l'ancien directeur général du FMI maîtrise sans doute se consacrer à la Banque de France.

PAUL FABRA.

Social

Grèves à Air Inter, à la SNCF et à la RATP

Le mariage de l'austérité et des corporatismes

Les usagers vont pâtir de la cascade de grèves qui s'annoncent dans les transports. A la SNCF, les agents des réservations poursuivent leur mouvement pour conserver une prime de 300 francs, et les conducteurs des trains de banlieue de Paris-Nord cessent le travail, le 18 décembre, pour une période de vingt-quatre heures, reconductible. A Air Inter, le syndicat national des officiers mécaniciens (SNOMAC) paralysera à moitié le trafic, le vendredi 19 et le samedi 20 décembre (1). A la RATP, le syndicat autonome « traction » appelle les conducteurs à se croiser les bras les 22, 23 et 24 décembre.

La première caractéristique de ces mouvements est leur corporatisme. Dans le contexte actuel de faible mobilisation syndicale, ce sont des catégories très précises qui déclenchent les hostilités, par exemple les mécaniciens navigants d'Air Inter ou les conducteurs du métro. Ceux-ci se mobilisent avec d'autant plus de force qu'ils sont un peu moins nombreux. Le SNOMAC, par exemple, d'un point de vue salarial, des privilégiés. Leurs revendications sont d'un particularisme avéré. Ainsi, les autobus de la RATP demandent-ils une rallonge de 500 francs par mois pour que l'encadrement des conducteurs, recruté sur concours, ne soit pas moins rémunéré, en fin de carrière, que l'encadrement promu au choix. Quant aux mécaniciens d'Air Inter, ils voudraient que la direction reporte sa décision de planifier les deux pilotes dans les futurs Airbus A 320, alors que les autres types d'appareils comptent deux pilotes et un mécanicien. Pas-il étonner que ces grèves entraînent l'indifférence, voire l'hostilité des

autres catégories sociales ? Par exemple, la Fédération générale autonome des fonctionnaires (FGAF) se désolidarise des conducteurs de la RATP parce qu'elle « craint que ce mouvement soit trop parcellaire pour être pleinement efficace, et que son application aboutisse à gêner uniquement les usagers dans une période de besoins intenses ».

Cette agitation est le fruit d'une inquiétude réelle des personnels concernés. Le souci de limiter les déficits (secteur ferroviaire) ou de rester compétitif (transport aérien) conduit les directions à rogner sur les primes, les augmentations et les emplois. Les mécaniciens navigants, à terme, menacés de disparition, car les avions modernes seront de plus en plus souvent pilotés à deux. Le futur n'est pas moins menaçant pour les conducteurs du métro puisque le progrès technique permettrait de se passer de leurs services. Le VAL, à Lille, est entièrement piloté par ordinateur. La ligne D du métro de Lyon fonctionnera sans intervention humaine. La RATP projette de se livrer à une expérience d'automatisation de la conduite sur la ligne 7 bis.

Les associations dénoncent du corporatisme et de l'austérité, des privilèges et d'une certaine paupérisation, devraient se perpétuer dans les mois qui viennent et valoir aux usagers des transports des désagréments à répétition.

ALAIN FAUJAS.

(1) La moitié seulement du trafic pouvait être assurée par Air-Inter, il est préférable de téléphoner sur (1) 45-39-25-25.

Boussac condamné pour infraction aux règles de la CEE

Le montant du remboursement miné à négocier

BRUXELLES (Communautés européennes) de notre correspondant

La Compagnie Boussac-Saint Frères devra rembourser une partie des aides consenties par les pouvoirs publics entre 1982 et 1985. Le montant et les modalités de remboursement feront l'objet de pourparlers avec le gouvernement. La Commission européenne arrêtera sa position sur le montant de la dette. Les termes de la décision que Bruxelles a rendue le mercredi 17 décembre.

L'affaire Boussac fait l'objet, depuis plusieurs mois, d'une amiable négociation entre d'une part, M. Peter Sutherland, chargé des affaires de concurrence et d'autre part, MM. Jacques Delors et Claude Cheysson (le mercredi 14 octobre). Au cours de la dernière hebdomadaire de la Commission, les deux parties se sont affrontées à propos de tout au long de la journée de mercredi. Finalement, le compromis auquel Bruxelles a abouti s'apparente beaucoup à un match nul. M. Sutherland obtient que les aides à Boussac « constituent une infraction aux règles de concurrence de l'Union communautaire » et soient « converties » au plan de restructuration du secteur textile dans la CEE mis en place en 1972. Toutefois, la Commission, comme elle avait le pouvoir de le faire, ne fixe pas à ce stade le montant des remboursements.

Autre préoccupation, « Bruxelles se mettra en rapport avec le gouvernement pour déterminer le montant ainsi que les modalités du remboursement de certaines de ces aides ». Autrement dit, la Commission s'engage à faire preuve de souplesse, notamment en regard des aspects sociaux du dossier. Le texte de la décision poursuit en soulignant que

« l'examen de ces modalités devra tenir compte des effets de l'entreprise ». Ce qui signifie que des facilités devront être accordées à la direction de Boussac pour rembourser le Trésor.

Selon certains milieux communautaires, l'addition globale devrait être comprise entre 100 et 250 millions et 300 millions de francs, somme que les autorités françaises auraient déjà jugé « raisonnable ». Mais le montant précis reste le point essentiel de la négociation qui est loin d'être terminée, entre Paris et Bruxelles.

MARCEL SCOTTO.

M. Fénelin, actionnaire de Boussac, s'agresse son capital. Le groupe Farret-Sévinel (Fénelin), spécialiste dans le textile et l'immobilier, vient de procéder à une augmentation de capital de 530 millions de francs, et de prendre le nouveau nom de : Arnaut et Associés SA. Cette augmentation de capital a été souscrite par un ensemble d'investisseurs, dont le chef de file est le Crédit lyonnais. M. Bernard Arnaut, le président-directeur général de Fénelin, et sa famille gardent le contrôle d'environ 50 % des actions.

Ce renforcement des fonds propres devrait servir principalement à la Financière Agache (groupe Boussac), dont le groupe Fénelin contrôle désormais directement plus de 28 % du capital, et plus si l'on tient compte des actions possédées par les différentes filiales de l'ancienne entreprise des frères Wilot. Avec ses 11,3 milliards de francs de chiffre d'affaires en 1985, Boussac représente l'essentiel de l'activité d'un groupe dont les affaires immobilières n'ont compté que pour 1 milliard de francs cette année.

AGRICULTURE

La conférence annuelle agricole s'ouvre dans un climat tendu

La conférence annuelle agricole, qui réunit autour de M. Chirac les dirigeants des organisations paysannes officielles, s'est ouverte le jeudi 18 décembre, alors que le climat se détériore rapidement dans les campagnes. A la suite de l'accord européen sur le lait et la viande bovine. L'ensemble des organisations attendent des compensations pour les producteurs et une mesure portant sur le dédouanement des agriculteurs (le Monde du 18 décembre). Dès mercredi, ont cinquante agriculteurs bloquaient les accès routiers de Saint-Brieuc; jeudi, un petit groupe tenait à Grenoble l'entrée de la préfecture de l'Isère.

Le CNJA fut le premier à réagir à l'accord bruxellois, dont il a pris connaissance avec « consternation ». Les mesures d'accompagnement de la réduction des volumes de lait et des prix de la viande « ne changeront rien au fait que l'on condamne au chômage une grande partie de la jeunesse agricole et rurale », écrit le CNJA.

La FNSEA mahiers que « le conseil national s'agresse à poursuivre le démantèlement de l'économie agricole européenne ». Mais la majorité passera à la socié de ménage son ancien président, M. Guillaume, puisqu'elle « ne doute pas que la délégation française, conduite par le ministre de l'Agriculture, se soit opposée avec énergie et ténacité à cette démission de la PAC ».

Ensemble, les deux syndicats minoritaires, FNSP et CNSIP, écrivent que la réduction de la production laitière doit porter « sur les plus gros producteurs avec éventuellement un réajustement des financements des exploitations pour les plus modestes ». Ils s'opposent à

la baisse « uniforme » des quotas et des prix de la viande bovine.

An nom du Parti socialiste, MM. Bernard Thoreau et Louis Eyraud notent que « MM. Guillaume et Chirac, après avoir refusé et combattu la maîtrise de la production laitière, en sont aujourd'hui des artisans impropriaux ». Le ministre de l'Agriculture, poursuit le PS, « persiste dans l'erreur et le cynisme : les mesures d'accompagnement ne comportent aucun aspect différencié pour les producteurs de lait les plus modestes et les plus endettés, notamment dans les zones défavorisées ».

A Bruxelles, le commissaire européen chargé de l'Agriculture, M. Franz Andriessen, estime que l'accord « renforce significativement la position de la Communauté à la veille des négociations du GATT ». Il attend un effort comparable en matière de réduction des subventions de la part des partenaires de la CEE, notamment les Etats-Unis et la Nouvelle-Zélande. M. Andriessen compte « attaquer maintenant » les problèmes des céréales et des matières grasses. Il pourrait proposer de doubler le taux de coupures, et de libérer sur les céréales (qui passeront de 3 % à 6 %). Pour les matières grasses, il suggère un prix minimum à la production assorti de prélèvements variables à l'importation pour encourager la production en Europe.

Par ailleurs, les Etats-Unis ont refusé la proposition de la Communauté concernant le report d'un mois de la négociation sur les importations de produits agricoles, notamment de maïs en Espagne, après l'établissement de la Communauté. M. Peter Meyer, adjoint au secrétaire à l'Agriculture, Fa-annoncé mardi 16 décembre à Washington, en refusant de préciser si les Etats-Unis maintiendraient à l'exportation leur menace sur la taxation des importations en provenance d'Europe.

Après la grève à EGF

Les syndicats vont consulter le personnel sur les suites du mouvement

Une participation globalement bonne lors que prévu mais des besoins de charge plus importants : ainsi se caractérise le mouvement de grève de 8 heures, le 17 décembre, à EGF. A l'appel d'une part de la CFDT-FO-CFTC-UNCM-CGC et d'autre part de la CGT.

Les syndicats avaient convenu de baisser la production de 30 %. De fait la baisse de charge a atteint son maximum dans la matinée entre 9 heures et 9 h 40 - 21 800 mégawatts en moins - ce qui a entraîné des coupures de courant à Nantes puis à Toulouse, à Lille, à Nancy, à Lyon, à Marseille et à Paris. Pour avoir midi, il n'y avait plus aucune coupure et la baisse de charge était d'un peu plus de 10 000 mégawatts en milieu d'après-midi.

Le taux moyen de grévistes a été inférieur à celui de 11 décembre : 25 % contre 31 %, le mouvement étant très suivi dans la production (45 % à 50 %), plus faiblement dans la distribution (20 % à 25 %).

A l'issue de la journée, la CGT a appelé le personnel à participer à une consultation « pour déterminer les formes et les modalités d'une action de longue durée à partir du mois de janvier ».

Les quatre fédérations CFDT-FO-CFTC-UNCM-CGC, qui se félicitent de la « bonne sensibilité du personnel », ont également décidé de consulter le personnel avant la mi-janvier sur les suites de l'action (grèves tournantes, grèves administratives ?) et vont tenter d'aboutir à une coordination pour l'ensemble du secteur public et national.

NOÛVEMBRE, LES JOURS RALLONGENT 19 h 30 (Hausmann), du 15 au 23 décembre inclus. Sauf le 21 décembre.

صكنا من الامل

Social

Age de l'austérité
corporatismes

Social

Des militants Fo en formation La leçon de M. Pitous

Quand un secrétaire confédéral
« approfondit les principes fondamentaux
de Force ouvrière »...

En ce finis mardi d'automne, ils sont vingt-trois militants de FO - dont quatre femmes - secrétaires de syndicats de l'Aérospatiale, des banques, de la police, de l'AFP, des hôpitaux, etc., à écouter M. Claude Pitous, secrétaire confédéral et responsable de la formation des cadres de l'organisation, présenter un « approfondissement des principes fondamentaux de Force ouvrière ». Dans les anciennes formules, attestant au château de la Breffière, un don des Soboles, sans en faire de Compagnon, ces stagiaires suivent, pour une semaine, une formation de « deuxième degré », faisant suite, pour 70 % d'entre eux, à une formation syndicale de base et à une initiation économique et juridique.

9 heures : M. Pitous, qui est l'un des successeurs possibles de M. Bergeron, salue les militants par une formule claire et nette : « Vous êtes l'opposé ». Puis il brasse à grands traits une histoire du mouvement syndical. « La Révolution française, laissez-le, n'a pas changé fondamentalement les conditions économiques des salariés ». Evoquant la répression qui a suivi l'insurrection ouvrière de 1848, M. Pitous commente docilement : « Les prolétaires savent qu'ils ne peuvent compter que sur eux-mêmes et prennent conscience de la division en classes de la société. » A ce moment où la lutte de classes émerge, une salarisation de la main-d'œuvre.

10 heures : M. Pitous parle avec révérence de la charte d'Amiens (1906) qui a posé les bases de l'indépendance syndicale : « Son respect et sa mise en cause ont toujours conditionné l'histoire du mouvement syndical ». Précis sur la « politique de la présence », qui, à partir de 1919, a conduit la CGT à se manifester « partout où sont en cause les intérêts des salariés », le responsable de FO passe plus rapidement en revue la révolution « bolchévique » aux espions traités et les trois sections de la CGT. « Les communistes, marxisés, portent la responsabilité totale de la division syndicale ».

Les stagiaires ne perdent pas une miette de l'exposé. Evident, ils se voient mettre en garde contre la « volonté d'inségration » du syndicalisme dans l'Etat ou dans l'entreprise, qui, venant tant de la gauche que de la droite, constitue pour le confédéré le « pire des dangers » car elle placerait le syndicat « en situation de cesser de revendiquer ». Puis, il se laisse emporter dans une vaste fresque pluri-séculaire où il est question, certes à l'appui, de l'expansionnisme de l'URSS et de la Chine et de « Kadhafi monopolisé par le KGB ». M. Pitous souligne aussi que le syndicalisme « ne connaît pas de frontières et que le profit est sa loi ».

11 heures : M. Pitous fixe des « balises » pour comprendre la « crise », dénonçant un passage, sans faire de « distinguo » entre la gauche et la droite, la « capitalisation » des salariés à travers le chômage. Puis il proclame fermement l'indépendance du syndicalisme à l'égard de l'Etat, des partis et des Eglises : « Nous n'avons pas vocation à accéder à la direction de l'Etat. Cette indépendance est une des clefs de notre unité interne. » A bon entendeur...

Les « pilges de l'unité d'action »

An passage, le « professeur » d'un jour aborde un passé récent : « A priori, le PS n'est pas éloigné de nos positions. Mais son pouvoir, on l'a vu, il a fait des cadeaux flexibles aux commerçants, aux patrons. C'est pour cela qu'on a dû lui rendre des coups. Nous ne sommes pas apolitiques. Nous faisons de la politique en permanence. Mais nous, nous refusons les ordres des partis politiques ».

12 heures, le matin s'achève. M. Pitous déclenche les grandes orgues sur l'« esprit réformiste » : « Un pragmatisme de tous les instants, allant le sens de l'initiative et le compromis, permet la réalisation d'objectifs immédiats sans renoncer aux réformes plus profondes ». « Nous sommes des gague-petit, ajoute-t-il, parce que nous sommes capables de signer des petits compromis qui donnent des petits plus. L'addition des petits plus, cela fait de grands plus ». Exemple : à l'appui, quand il y a 2 % d'inflation, on ne demande pas 15 % d'augmentation des salaires. Comme est réaliste, M. Pitous aime à se définir comme un « réformiste par nature ».

14 h 20 : les « gague-petit » se sont bien matérialisés, renvoyant l'« apéro » à la fin de la journée d'étude. Ils ont posé pour le photographe. Mais loin de faire la sieste, ils engagent la discussion avec M. Pitous. Un militant de l'Aérospatiale parle de l'absence de « conscience de classe » tandis qu'un agent des PTT s'insurge du développement du tertiaire. Un autre stagiaire en vient à l'interpellation directe : « Va-t-on passer de la négociation de petits plus à la négociation de gros moins ? » « Je ne suis pas choqué, répond M. Pitous, que l'on fasse la sabbate du côté du travail pour l'obtenir à 1984, dans la mesure où on obtient de nouveaux espaces de négociation. Il est possible de revoir certains choses sous un certain angle mais on ne peut pas accepter de reculer excessif ».

15 h 30, l'exposé de formation reprend sur les moyens du syndicat. M. Pitous insiste sur la nécessité pour les délégués FO d'être « mandatés et contrôlés » par leurs mandataires. Ironisant sur les « chevaliers de la carte de visite », il affirme qu'il ne faut pas « confondre mandat personnel et mandat syndical ». Puis, il se vient aux objectifs. Etant que les militants de FO ne soient pas encore appelés les « paléo-syndicalistes », le confédéré estime qu'« il faut rester au ras des pâquerettes ». Pour autant, « notre action s'inscrit dans une démarche plus ambitieuse, celle de la transformation de la condition salariale. Les progrès ont été tellement importants que le syndicalisme marque le pas : nous n'avons plus de revendications-phores ».

16 h 30, M. Pitous devient plus piquant en tirant le portrait de la CGT puis à la CFDT. La première est totale-

ment « colonisée » par le PC. Aucun stagiaire n'est surpris. Ils savent et, comme l'orateur, ils pensent que si « beaucoup d'adhérents de la CGT ne sont pas communistes », c'est, qu'ils sont « ignorants », en fait simplement des « adhérents instruments ». En revanche, ils vont être plus éblouis par l'exposé sur la CFDT. Visiblement, ils n'avaient pas mesuré l'ampleur des dégâts.

Pour M. Pitous, la CFDT ne s'est pas débarrassée de son péché originel, qui consiste à défendre une « forme de syndicalisme née de théories extrémistes du mouvement syndical ». Ainsi, l'antagonisme se trouve-t-elle « en germe » dans l'encyclopédie de Jean XXIII Mater et Magistra. Pour appuyer sur cette « divergence fondamentale » avec une CFDT qui « a réussi à faire le syndicalisme de l'apparence et de l'orange-fait », M. Pitous se livre à une lecture comparée des encyclopédies pontificales et des

tristes écrits il y a dix ans par M. Maïtra. Les stagiaires sont apparemment convaincus par la démonstration.

17 h 30, la journée s'achève sur une mise en garde de M. Pitous contre les « pilges de l'unité d'action », cette « affaire » risquant de « revenir à la surface » avec la CGT. Pour le secrétaire confédéral, il faut éviter les accords intersyndicaux, les plateformes communes : « Il faut en permanence garder la maîtrise de notre action syndicale. Exc, ils n'ont pas de morale ; nous, nous avons une morale. Au bout du compte, nous nous retrouverons cocus ».

Un militant de la BNP n'est guère convaincu : « On est plus fort quand on est uni que lorsqu'on est divisé. On peut arrêter une revendication commune avec la CGT et la CFDT sans se laisser déborder. On est tous dans le même bateau, et on a tous le même adversaire ». M. Pitous n'en déçoit pas. « C'est l'enseignement sur lequel j'attire votre attention ».

Les stagiaires ont bien mérité leur repos. Ils ont encore trois jours et demi de formation.

MICHEL NOBLECOURT.

MOI, C'EST LA PUISSANCE!

MOI, C'EST LA LIBERTÉ!

**LA PUISSANCE DE L'IBM AT 3
LA LIBERTÉ DU PAPERMAN II TOSHIBA**

IBM AT 3 Unité centrale 512 Mo, disque dur 30 Mo, lecteur 1200 Mo, Ecran monochrome, clavier IBM 102 touches, Dos 3.2 IBM. 47261 FHT	PAPERMAN II Portable: 3,5 kg, Autorotatif 8 heures, 1440 usages, Lecteur intégré 720 Mo. 9 950 FHT
--	--

Pour commander c'est facile
Par téléphone au 45.61.19.43,
demander Florence
Par télécopieur: 643.211 F
Par courrier chez: MEGA
179, bd Haussmann,
75008 Paris

57204 FHT
47250 FHT

Offre valable jusqu'au 31/12/86,
pour les commandes de moins de 100 000 F.

MEGA
Informatique
179, boulevard Haussmann
75008 Paris

Le Monde
PUBLICITE FINANCIERE

Renseignements :
45-55-91-82, poste 4330

Saint-Gobain: votre succès

Vous êtes 1 500 000 à nous avoir fait confiance. Merci de vous être engagé avec nous. Maintenant nous allons partager les défis et les succès de nos métiers. Aujourd'hui, il nous tient à cœur d'établir avec vous des liens privilégiés. Nous vous informerons régulièrement sur la vie de Saint-Gobain. Le service d'information des actionnaires est déjà à votre disposition. Vous pouvez le contacter par téléphone au 47.62.33.33 ou en renvoyant le bon ci-joint.

1.500.000 actionnaires



pour mieux vous connaître, merci de renvoyer ce bon à:
Saint-Gobain - «Les Miroirs» - 18, avenue d'Alsace - 92400 Courbevoie

Nom _____ Prénom _____
Adresse _____ Code postal _____ Ville _____

Handwritten note: "L'immobilier"

Le Monde ANNONCE

REPRODUCTION INTERDITE

L'IMMOBILIER

OFFRES D'EMPLOIS

Vous voulez de terminer vos études et vous souhaitez entrer dans la vie active, DEVEZ-VOUS après un stage de formation...

DEMANDES D'EMPLOIS

J.P. 34 ans, Licence Lettres Modernes, Militaire et Docteur en Cycle Langue Française Sorbonne...

J.H. 22 ans, dipl. école de CCE, 2 ans exp. VVE - MKTG - INCENTIVE rech. à Paris pour fonction COMMUNICATION...

propositions diverses

La table dans le bon sens

Pour le Noël et le jour de l'An Des plats, des menus de fête: LIVRAISONS A DOMICILE

64, rue Philippe-de-Girard 75018 Paris - Tél. 42-40-19-87

CUISINIER et PATISSIER

en votre domicile et dimanche: lunch, buffet, fêtes de fin d'année, etc.

capitaux propositions commerciales

PLACEMENTS

INTÉRÊTS 15 % Garanties s/immobilières, 42-49-77-53

villegiature

ANTILLES

GRENADE/MUSTIQUE A LOUER MAISON COULEE 4 CHAMBRES, PLAGE PRIVÉE, TENNIS

appartements ventes

5^e arrdt RUE DES BOULANGERS STUDIO SUR JARDIN 310.000 F - 42-54-22-70

21, Bd SAINT-GERMAIN Poulain vel dans l'art, D. de GD STAND. RENOVATION DE GRANDE QUALITE. APPY LIEUX, 250 m

LUXEMBOURG, 75 m² GD STANDINGS, rue de St. 1.250.000 F - 43-54-22-70

6^e arrdt RUE DES SAINTS-PÈRES Rd studio, cuis. équip., lav. w.c., parq. étar, bal. lvm.

7^e arrdt RUE DE BEAUNE DUPLEX, 48 m², 890.000 F A. BRUN 42-57-55-30

8^e arrdt ST-PHILIPPE-DU-ROULE 1^{er} arr. p. de l'APPY 2 belles pièces, 4^e ét., impossible

ÉTOILE, 200 m² Bal lvm., 4^e ét., dble récep., salle à manger, 3 chbres

12^e arrdt 2 PIÈCES, CHARME RUE LOUIS-BRASSIE, 6^e ET. 120.000 F

14^e arrdt ALÉSIA MAISON 102 m² duplex, poutres, chaudière, cheminée, cuisine

pavillons

M^e CAMBETTA Particulier vend pavillon 65 m² 3 pièces, dont 1 grande salle de bains, cuisine, w.c., salle de bains + jardin

maisons de campagne

BULLION 78, Urgent, Except., Vallée de Chevreuse

immobilier information

AGENCE MUTUELLE IMMOBILIÈRE

L'ENTREPRISE DU 3^e TYPE II

L'A.M.I.

bureaux

Locations

SIEGE SOCIAL

CONSTITUTION STES

ASPAC 42-93-60-58

OFFICE INTERNATIONAL

Energie

La réunion de l'OPEP

L'Irak refuse de se plier à la discipline collective

GENÈVE de notre envoyée spéciale

Après avoir freiné l'exploit, l'OPEP se retrouve plus décapitée que jamais. A la surprise générale, l'Irak a refusé, le mercredi 17 décembre, de participer à un plan de baisse de la production...

L'Irak, de son côté, refusant de participer à un accord qui exempterait l'Irak de toute discipline, les trois pays se sont retrouvés dans l'impasse.

Jeu de mardi, plusieurs solutions étaient envisagées afin de sortir de l'impasse. La première consistait à exclure l'Irak et l'Iran de l'accord...

La deuxième piste consistait à convaincre l'Irak de renoncer à ses exigences et de participer à un accord (sans l'Irak), comme c'est le cas depuis l'été.

Troisième solution envisagée: persuader l'Irak de suspendre d'elles-mêmes sa participation aux délibérations de l'OPEP.

Manifestation de sidérurgistes à Metz. - Mille cinq cents sidérurgistes ont manifesté, mercredi 17 décembre, à Metz contre les 2 850 suppressions d'emplois prévues en 1987 à l'Unimetal (le Monde du 11 décembre).

Marchés financiers

PARIS, 17 décembre

Ventes bénéficiaires

Légers vingt-quatre heures auparavant, la pression des ventes bénéficiaires s'est sensiblement accrue mercredi à la Bourse de Paris. La session matinale s'est achevée sur une note assez maussade (- 0,5 %).

Après avoir freiné l'exploit, l'OPEP se retrouve plus décapitée que jamais. A la surprise générale, l'Irak a refusé, le mercredi 17 décembre, de participer à un plan de baisse de la production...

Sur le marché obligataire, le plus grand calme a régné. «RAS» déclarait un spécialiste. Et d'ajouter: La léthargie est assurée jusqu'au mois de janvier.

NEW-YORK, 17 décembre

Rebute

Le spectre des «trois sorcières» a fait frissonner bon nombre d'investisseurs mercredi à Wall Street. Feroce comme la tendance s'est sensiblement renversée. En repli durant la majeure partie de la séance, l'indice des Industriels s'est dressé, en clôture, à 1 918,51, soit à 17,25 points en dessous de son niveau précédent.

Les vendeurs ont pratiquement le champ libre. Des dégonnements se sont chahutés en application (le 1^{er} janvier 1987) de la nouvelle loi fiscale...

Table with columns: Valeurs, Cours de la veille, Cours du jour. Includes indices like NYSE, Dow Jones, etc.

INDICES BOURSIERS

Table with columns: Paris (INSEE, base 100 = 31 déc. 1985), Valeurs françaises, Valeurs étrangères.

NEW-YORK

Table with columns: Industriels, LONDRES (indice «Financial Times»), Industriels, Mines d'or, Fonds d'Etat.

TOKYO

Table with columns: Nikkei, indice général.

CHANGES

PARIS

Dollar en léger glissement: 6,59 F

Sur les marchés des changes très calmes, le dollar a très légèrement glissé à 6,59 F, contre 6,50 F. Par ailleurs, le franc a subi un léger tassement...

FRANCFORT 17 déc. 18 déc. Dollar (en DM) .. 2,468 2,471

TOKYO 17 déc. 18 déc. Dollar (en yen) .. 163,90 163,10

MARCHÉ MONÉTAIRE

Paris (18 déc.) .. 7 1/2 %

New-York (17 déc.) .. 7 1/4 %

7 1/2 %

MATIF

Notionnel 10 % - Cotation en pourcentage du 17 décembre

Nombre de contrats: 6 500 (chiffre provisoire)

Table with columns: Cours, Déc. 86, Mars 87, Juin 87, Sept. 87

AUTOUR DE LA CORBEILLE

NESTLÉ A INTRODUIT SES BONS DE PARTICIPATION A LA BOURSE DE PARIS - Nestlé a introduit à la Bourse de Paris ses bons de participation, sous l'égide de Crédit Commercial de France et de La Caisse Yvet-Soifil.

MANEGROF AU SECOND MARCHÉ DE LYON - La société Manégrof, spécialisée dans la fabrication et la commercialisation de comprimés figuratifs, a été introduite au second marché de Lyon le 17 décembre, au prix de 350 F.

en 1985, un chiffre d'affaires de 42,225 milliards de francs nettes.

Les derniers indicateurs de la valeur liquidative de l'action Saint-Honoré Matignon déposés 254 francs.

En définitive nous proposons, pour tenter de valoriser le mieux possible les actifs de votre société, de concentrer dorénavant nos efforts à la fois dans le domaine des privatisations et dans celui des investissements liés à des situations financières particulières qu'il appartient au banquier d'affaires de saisir.

Les dernières indications en ma possession me permettent de vous dire qu'à ce jour la valeur liquidative de l'action Saint-Honoré Matignon que j'ai cru devoir porter à votre connaissance en vous priant de bien vouloir agréer l'expression de mes sentiments très distingués et fidèles.

DAVID DE ROTHSCHILD Paris, le 15 décembre 1986.

Saint-Honoré Matignon, 47, rue de Faulbourg-Saint-Honoré, 75008 Paris. Tél. 42-66-92-75.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Logo for SAINT-HONORÉ MATIGNON (SICAF) with text: Lettre aux actionnaires

Madame, Monsieur, Saint-Honoré Matignon, société d'investissement à capital fixe, a été créée le 21 mai 1986.

Notre propos est aujourd'hui de faire brièvement le point sur les performances de gestion et sur la politique de placements de votre société.

Au 30 novembre, l'actif net dépassait légèrement 754 millions de francs, après déduction de 3,9 millions de charges d'exploitation, contre 750 millions de francs à l'origine.

Le tableau ci-dessous retrace l'évolution comparée de la valeur liquidative de l'action Saint-Honoré Matignon et de différents indices boursiers significatifs:

Table with columns: Valeur liquidative de SHM, Indices CAC, Indices Crédit lyonnais, d'Etat, indice AGEFI des privatisables. Rows for 21 mai, 1^{er} sept., 30 nov., 30 nov. 21 mai (%).

La lecture de ce tableau indique que notre société s'est mieux comparée que l'ensemble du marché pendant cette période contrastée au cours de laquelle les valeurs françaises ont connu des oscillations, notamment celles concernées par la privatisation.

L'indice AGEFI des privatisables qui n'a vu le jour qu'en septembre permet de mesurer la relative défaveur dont ces valeurs ont fait l'objet jusqu'à présent.

Tout en restant fidèle à sa vocation d'origine, Saint-Honoré Matignon a pu, grâce à une politique de prudence, de patience et de sélectivité, conserver, voire très légèrement améliorer, la valeur de son patrimoine.

Les évolutions récentes du marché et l'observation des conditions dans lesquelles s'est déroulée la première privatisation nous conduisent aux remarques suivantes:

- Le comportement boursier des titres de sociétés privatisables est erratique: des phases d'engagement sont suivies de phases de désaffection.

- Le très grand succès de la privatisation de Saint-Gobain a pour conséquence que les investisseurs institutionnels ont obtenu très peu d'actions lors de l'offre publique de vente.

Cela veut dire, si la tendance se poursuit dans l'avenir, qu'il sera difficile de se constituer rapidement un portefeuille important d'actions de sociétés privatisables, du moins lors de leur mise sur le marché.

Nous continuons de penser que, au fil du temps, des opportunités intéressantes se présenteront dans ce secteur et qu'il nous faudra les saisir chaque fois que cela sera possible.

Cela étant dit, il nous semble que la privatisation se devrait plus pour autant constituer l'unique champ de nos interventions: le marché français s'anime, les offres publiques d'achat ou d'échange deviennent plus fréquentes, de nombreuses entreprises se préparent à faire leur entrée à la Bourse.

Tout ce mouvement qui s'amplifiera dans les années à venir doit générer des occasions de placements que les deux banques fondatrices, la Compagnie Financière Edmond de Rothschild et Edmond de Rothschild & Associés, auront à cœur d'exploiter au bénéfice de Saint-Honoré Matignon.

En définitive nous proposons, pour tenter de valoriser le mieux possible les actifs de votre société, de concentrer dorénavant nos efforts à la fois dans le domaine des privatisations et dans celui des investissements liés à des situations financières particulières qu'il appartient au banquier d'affaires de saisir.

Les dernières indications en ma possession me permettent de vous dire qu'à ce jour la valeur liquidative de l'action Saint-Honoré Matignon déposés 254 francs.

Tel que sont, Madame, Monsieur, les éléments d'information que j'ai cru devoir porter à votre connaissance en vous priant de bien vouloir agréer l'expression de mes sentiments très distingués et fidèles.

DAVID DE ROTHSCHILD Paris, le 15 décembre 1986.

Saint-Honoré Matignon, 47, rue de Faulbourg-Saint-Honoré, 75008 Paris. Tél. 42-66-92-75.

Logo for Labinal with text: précision mécanique

Boeing vient de sélectionner le système d'indication de la pression des pneumatiques (TPIS) de Précision Mécanique Labinal pour équiper le nouveau B 747-400.

Ce choix place maintenant Labinal en situation de leader mondial des systèmes embarqués de surveillance de la pression des pneumatiques.

En prolongement de la large diffusion de ce système auprès des compagnies aériennes européennes, les déclarations d'intention d'achat des premières compagnies clientes du B 747-400 aux Etats-Unis, marquent maintenant l'ouverture du marché nord-américain au TPIS de Labinal.

En 1987, la direction d'Unimetal a confirmé la fermeture en 1987 de la voie forte de Longwy (hauts fourneaux et aciérie) ainsi que la construction à Gandrange d'un laminoir à couronnes et barres devant entrer en service à l'horizon 1988-89. (Corresp.)

V. M.

ANGOLA

BANQUE NATIONALE DE PARIS

ACCORD DE FINANCEMENT

ENTRE LE BANCO NACIONAL DE ANGOLA ET UN GROUPE DE BANQUES FRANCAISES

La BANQUE NATIONALE DE PARIS vient de signer en qualité de secrétaire et en association avec un groupe de banques françaises, un accord de financement avec le BANCO NACIONAL DE ANGOLA d'un montant de USD 20 millions.

Cet accord est destiné à financer des contrats portant sur la fourniture de produits agro-alimentaires et pharmaceutiques dans le cadre de l'Accord Gouvernemental Franco-Angolais du 10 Octobre 1986.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à la Direction du Commerce Extérieur de la BNP: Tél. 42.44.41.55.

BNP: la banque est notre métier

L'EUROPE DES VILLES RÉVÉES

Une collection de guides intimes sur les villes les plus romantiques d'Europe. L'imagination d'un écrivain (Michel Butor, Julien Green...) et la précision d'un guide détaillé.

2 coffrets de 8 guides à réserver dès maintenant chez votre libraire (prix de lancement du coffret 250 F).

AMSTERDAM - ATHÈNES - BERLIN - BUDAPEST - COPENHAGUE - DUBLIN - EDIMBOURG - FLORENCE - GENÈVE - LISBONNE - LONDRES - ROME - SÈVILLE - STOCKHOLM - VENISE - VIENNE

EN LIBRAIRIE OU CHEZ L'ÉDITEUR 4, rue d'Enghien - 75010 PARIS

صوتنا من الامم

les finances

Marchés financiers

BOURSE DE PARIS 17 DECEMBRE Cours relevés à 17 h 34

Main table of stock market data for Paris, including columns for 'VALEURS', 'Cours', 'Précédent', and 'Différence'.

Comptant (selection) Second marché (selection)

Table of 'Comptant' and 'Second marché' data, listing various securities and their prices.

SICAV (selection) 17/12

Table of 'SICAV' (mutual funds) data, listing fund names and their performance metrics.

Droits et bons Cote des changes Marché libre de l'or

Table of 'Droits et bons', 'Cote des changes', and 'Marché libre de l'or' data.

MINITEL La cotation en direct de vos portefeuilles par écran 36.16 Taxes: LÉGISSION pour BOURSE

EUROPE DES REVUES

Legend for market symbols: e : coupon détaché, o : offert, etc.

دولت و ملت

Le Monde

ÉTRANGER	POLITIQUE	SOCIÉTÉ	CULTURE	ÉCONOMIE	SERVICES
3 La relève politique au Vietnam. — La situation au Tchad. 4 L'affaire des ventes d'armes américaines à l'Iran. 6 La fronde étudiante en Espagne.	8 La création d'une commission d'enquête à l'Assemblée nationale sur les manifestations des étudiants. 10 Le comité central du PCF sur la jeunesse.	11 Le débat sur les prisons privées. — L'affaire du Carrefour du développement. 12 Une expérimentation humaine sur le SIDA au Zaïre. — Les prêtres mariés en France. 30 Sciences : la construction de la station spatiale européenne.	25 Un entretien avec Bernard Caysson, directeur du Musée national d'art moderne. 28 Fin du cycle Xenakis au Festival d'automne. — Les artistes manifestent. 30 Communication : les « petits boulets publicitaires » des grandes stars de la télévision.	31 Les paris de l'Europe technologique. 32 Grèves à Air Inter, à la SNCF et à la RATP. 33 Quand FO forme ses militants... 34-35 Les marchés financiers.	Radio-télévision 28 Annonces classées 34 Carnet 29 Météorologie 28 Mots croisés 28 Loto, Loterie nationale 29 Programmes des spectacles 27

Après le refus du président de la République de signer l'ordonnance sur l'aménagement du temps de travail Maignon estime que M. Mitterrand impose un retard dommageable à la lutte contre le chômage

« Les raisons qu'on appelle culturelles, celles qui touchent à l'esprit et au cœur, celles qui touchent à la vie des hommes, des individus et des groupes (...) prennent le pas, et ce pas est définitif, sur les préoccupations économiques et techniques qui ont prévalu dans les années précédentes », déclare M. François Mitterrand, le 9 décembre, sur Europe 1. Le président de la République définitivement, ainsi, les principes de l'« arbitrage » qu'il entend exercer.

C'est dans cet esprit qu'il a refusé, le mercredi 17 décembre, de signer l'une des trois dernières ordonnances sociales qui lui étaient soumises par le gouvernement, en application de la loi d'habilitation du printemps dernier.

Alors qu'il a signé l'ordonnance modifiant le fonctionnement de l'Agence nationale pour l'emploi et celle qui prolonge le plan pour l'emploi des jeunes, le président de la République a jugé que l'aménagement du temps de travail « relève de la compétence du Parlement ». C'est la troisième fois que M. Mitterrand refuse de signer une ordonnance : il l'avait fait le 14 juillet pour le texte sur la privatisation des entreprises nationales et, le 2 octobre, pour le découpage des circonscriptions électorales.

Dans le premier cas, le chef de l'Etat avait estimé que, garant du

patrimoine national, il ne pouvait donner son aval à des dispositions qui risquent, selon lui, d'aboutir à ce que des secteurs essentiels de l'économie française passent sous contrôle étranger. Dans le deuxième cas, M. Mitterrand avait jugé conforme à la tradition républicaine que le Parlement arrête lui-même les dispositions relatives à l'élection des députés.

Troisième refus, nouveau motif. Certes, M. Mitterrand avait indiqué, le 26 mars, au conseil des ministres, que, « en matière sociale, il ne signerait que les ordonnances qui présenteraient un progrès par rapport aux acquis ». Le texte sur l'aménagement du temps de travail présentait, à cet égard, le défaut de revenir sur une disposition de la loi Delebarre, qui liait systématiquement la possibilité de moduler la durée du travail à sa réduction globale (lire l'article de Michel Noblecourt page 10). Sur ce point, le président de la République est donc fidèle au principe qu'il avait énoncé avant même l'adoption de la loi d'habilitation.

Rapporté à ses déclarations du 9 décembre, le refus de signature de M. Mitterrand prend une signification plus large. Après l'échec subi par M. Jacques Chirac et son gouvernement sur le projet de réforme universitaire, rejeté par la masse des

étudiants et des lycéens, le président de la République a donné de son rôle de « juge-arbitre » une définition extensive : la préservation des équilibres sociaux. Sans approuver cette conception, on observait, à l'Élysée, que l'accord donné jusqu'à hier par M. Mitterrand aux mesures sociales prises par l'ordonnance permettait de considérer que la politique de l'emploi, particulièrement pour les jeunes, relevait d'un consensus au moins implicite.

Un nouveau pas

Le président de la République, dans la mesure où il estime que l'expression et la défense de ce consensus lui reviennent en propre, a exercé cette prérogative en refusant de signer un texte rejeté par les organisations syndicales. Il franchit, institutionnellement, un nouveau pas en annonçant ce refus au cours du dernier conseil des ministres au cours duquel aurait pu être présenté un projet de loi représentant les dispositions de l'ordonnance, en vue de les faire adopter par le Parlement avant la fin de la session d'automne, le 20 décembre. La référence à la « compétence parlementaire » souligne que celle-ci se pourra d'ores et déjà, à partir du 2 avril 1987, le premier ministre ayant renoncé à organiser une session extraordinaire en janvier.

M. Mitterrand ajoute ainsi un chapitre à la pause décrétée, le mot en moins, par M. Chirac. Cette intervention inédite dans le calendrier de l'action gouvernementale ne peut qu'irriter l'Élysée. Maignon, qui fait valoir que le président de la République impose un retard dommageable à la lutte contre le chômage telle que la conçoit la majorité.

L'incursion du chef de l'Etat sur le terrain gouvernemental a surtout pour effet de rendre plus difficile le recensement économique et social voulu par MM. Chirac et Balladur. Elle porte atteinte au crédit d'un ministre, celui des affaires sociales et de l'emploi, M. Philippe Séguin, qui apparaît jusqu'à maintenant comme celui qui faisait le mieux « passer » la politique du gouvernement. Au moment où ce point fort du dispositif de M. Chirac commençait à s'affaiblir sous les critiques syndicales, M. Mitterrand s'est bien gardé de lui porter secours.

Certes, le président de la République n'entend pas apporter de l'eau au moulin de M. Raymond Barre dans la critique que celui-ci fait de la cohabitation, mais de là à se compromettre, aux yeux de la gauche, en aidant M. Chirac, il y a une marge!

PATRICK JARREAU

Sur le vif Echanges

J'ai un problème. J'adore recevoir des cadeaux. Pas n'importe lesquels, attention, pas un bricquet trois semaines après que j'ai décidé d'arrêter de fumer, non, ceux que j'ai demandés au Père Noël. Ça s'aime. Ce que j'aime pas, c'est en donner. Mutilé de prendre ce petit air sarcastique ! C'est pas par vanité ou par mesquinerie, c'est par manque d'imagination. Je sais pas quoi offrir à qui.

C'est la galère. Ça fait des jours et des jours que j'ai essayé à suppler ma poitrine de devant une liste de noms. Ma belle-soeur. Qu'est-ce que je lui ai offert l'année dernière ? Un foulard ou une théière ? Je me rappelle plus. Alors si l'un n'est pas, mais quoi ? Mon ami Craufougnat. Un porte-casque ? Un porte-fusille ? Il en a forcément un, et si c'est sa copine qui lui a donné, jamais il voudra se servir du sien. Mon fils Laurent. Il vient de se marier. Il a reçu un maximum de trucs. Je ne vois pas de quoi il pourrait avoir encore envie. J'appelle sa sœur :

— Tu sais ce qu'il veut, Laurent ?
— Aucune idée, t'es qu'à lui demander.
— Pas la peine. Tu sais très bien ce qu'il me répondra : une Rolls avec chauffeur, rien que pour m'obliger à me traquer les ménages. Tiens, à propos, et toi, qu'est-ce que t'aimerais ?

— Je te le dis quand toi, tu m'auras dit ce que tu veux.
— Ecoute, chérie, là, je ne sais pas trop, j'ai pas eu le temps d'y penser, sois chic, dis-moi quel.

— Ah ! non, rien à faire, tu me pîges à tous les coups. Cette fois-ci, tu m'auras pas :

— Bon, ben, écoute, t'es qu'à me faire un cadeau que t'aurais aimé recevoir.

— Tu crois vraiment ? OK, alors, je vais t'acheter un pantalon-bottes en satin panthère super-sexy.

— Ça, c'est très gentil, mais... Heu... Tu préférerais pas une couette avec deux housses assorties à mes fauteuils craquelés ?

— Ah ! Si, je veux bien ! Simplement, ça serait peut-être mieux que tu te choisisses toi-même, mes hanches, j'ai peur de me tromper pour la couleur. Et pendant ce temps-là, j'irai essayer ton pantalon.

— Ouais, ouais, t'es raison, c'est ce qu'il y a de moins risqué. Mais, alors, comment on fait pour se les donner ?

— On se les donne là, maintenant, au téléphone. J'espère qu'elle te plaira tes housses. Et merci pour ce merveilleux pantalon. Je sais où le trouver, je cours le chercher. T'aurais pas dit ! C'est de la folie !

CLAUDE SARRAUTE

BOURSE DE PARIS

Matinée du 18 décembre
Encore maussade

La tendance était encore maussade, jeudi matin, au cours de la session préliminaire. Toutefois, le marché a réussi à combler son retard. En repli de 0,31 % à l'ouverture, l'indicateur instantané faisait presque jeu égal en clôture (-0,06 %).

Valeurs françaises			
	Cours précédent	Premier cours	Dernier cours
Accor	486	481	482
Agencé Hénoc	2039	2078	2050
Air Liquide B1	708	701	706
Alcatel	1143	1148	1145
Banque Paribas	2630	2585	2585
Banque	1282	1280	1280
BEL	4890	4890	4890
Canal	3730	3710	3710
Chapman S.A.	1605	1605	1613
Club Méditerranée	720	710	711
Cofinor	1880	1885	1875
Edf	1382	1383	1375
Elf-Aquitaine	318	317	317
Elf	3789	3780	3780
Elf-Industrie	1416	1416	1416
Elf-Capital	2516	2516	2544
Elf	1716	1716	1705
Elf-Hydrocarb	2570	2568	2568
Elf-Sol	1119	1107	1108
Elf	3868	3868	3868
Elf	1286	1270	1280
Elf	1281	1285	1287
Elf	1280	1187	1180
Elf	780	780	784
Elf	785	788	788
Elf	3240	3240	3250
Elf	1600	1600	1620
Elf	420	421	420
Elf	2281	2282	2283
Elf	531	533	533

Les socialistes déposent deux recours devant le Conseil constitutionnel

Plus de soixante députés socialistes ont déposé, le mardi 16 décembre au Conseil constitutionnel, deux articles de la loi relative à la limite d'âge et aux modalités de recrutement de certains fonctionnaires civils de l'Etat. Ce texte avait été définitivement adopté le 11 décembre (le Monde date 14-15 décembre).

L'article premier prévoit que « les membres du Conseil d'Etat, les magistrats de la Cour des comptes et les membres de l'inspection des finances » peuvent, lorsqu'ils atteignent soixante-cinq ans, être sur leur demande maintenus en activité jusqu'à soixante-huit ans « pour exercer respectivement les fonctions de conseiller d'Etat, de conseiller maître à la Cour des comptes ou, s'ils n'ont pas atteint ce dernier grade, celles de conseiller référendaire et d'inspecteur général des finances ».

Conséquence de la nouvelle loi et des dispositions d'un texte antérieur qui maintient la limite d'âge pour le vice-président du Conseil d'Etat et le premier président de la Cour des comptes : « Sont servis mes dans l'impossibilité de poursuivre leurs fonctions au-delà de soixante-cinq ans les présidents de section au Conseil d'Etat et les présidents de chambre à la Cour des comptes. »

Aux yeux des députés socialistes, la disposition attaquée « introduit une rupture d'égalité entre les personnes placées dans la même situation » au regard de l'objet même de la loi.

Les socialistes estiment aussi « attentatoire à l'indépendance constitutionnelle des hauts fonctionnaires concernés » la faculté dont userait le législateur en déterminant l'âge de la retraite de ces fonctionnaires, ce qui permettrait, sous couvert de légiférer de manière générale et impersonnelle, de prendre des décisions ponctuelles guidées seulement par le souci d'écarter de ces fonctions tel ou tel de ces fonctionnaires.

D'autre part, les députés socialistes attaquent l'article 6 de la loi, qui supprime la troisième voie d'accès à l'ENA (instituée en 1983). « Cette disposition, estimant la loi qui concerne nos pays, est contraire à la Constitution », ont-ils déclaré.

Cette seconde contestation s'appuie sur une décision antérieure du Conseil constitutionnel (8 décembre 1985) qui avait alors estimé que l'adoption d'un article additionnel à un projet de loi est conforme à la Constitution dès lors que ses dispositions « ne sont pas dépourvues de tout lien avec les autres dispositions du projet de loi ».

En l'espèce, cette absence de lien est, affirment les députés socialistes, si manifeste qu'il avait fallu au terme des débats de l'Assemblée nationale « modifier sensiblement » l'intitulé même de la loi.

M. Pigeat, PDG de l'AFP, pourrait démissionner

L'Agence France-Press (AFP) entame aujourd'hui son huitième jour de grève. L'inter-syndicale de la rédaction, qui regroupe le Syndicat national des journalistes (SNJ), la CFDT, FO, et le SNJ-CGT, a appelé les journalistes à reconstruire le mouvement pour quarante-huit heures, à partir de ce jeudi 18 décembre, à 18 heures. Mais de nouveaux événements pourraient modifier cette décision.

Le conseil d'administration de l'Agence devrait, en effet, se réunir ce 18 décembre, afin d'examiner les conséquences de la grève. Le PDG de l'Agence, M. Henri Pigeat, démissionnera-t-il à cette occasion ? L'inter-syndicale de la rédaction et la jeune Société des journalistes de l'Agence ont rassemblé quelques quatre-vingt-cinq rédacteurs sur sept cent trente-quatre) avaient réclamé au moins deux semaines de grève. Le 17 décembre, cette demande a été reprise par l'ensemble de la hiérarchie de l'AFP. La rédaction en chef, les chefs de service et leurs adjoints, et les directeurs des deux bureaux de province ont demandé en effet à M. Henri Pigeat de démissionner sur « le champ », et au conseil d'administration de « rester en place afin qu'un nouveau PDG puisse être élu dans les meilleurs délais », cela afin d'éviter la « solution extrême que constitue la nomination d'un administrateur provisoire ».

Cette solution n'a pas cependant été retenue, pour l'instant, par le conseil financier de l'AFP, réuni le 16 décembre, elle a préféré

adresser une lettre au conseil d'administration. Elle y indique notamment que le refus de l'Etat, du fait de la grève de verser les 66 millions de francs inscrits au budget prévisionnel de 1987, mettrait celui-ci en déséquilibre et lui demande donc de refaire sa copie. Le conseil supérieur de l'Agence a, pour sa part, reçu copie de cette lettre et a fait par, par écrit, aux administrateurs, de son inquiétude concernant la prolongation de la grève.

L'issue du conflit dépend donc de la réunion du conseil d'administration. Ses membres ont jusqu'à présent soutenu M. Henri Pigeat et insisté sur la nécessité de voir sortir de la situation un nouveau PDG. Mais le blocage est tel, qu'ils pourraient l'inviter aujourd'hui à démissionner, voire à démissionner.

Les incertitudes en ce sens sont nombreuses, de M. Yves Briaud, secrétaire général adjoint du Centre national des indépendants et paysans (CNIP) et député non inscrit (Val-d'Oise), auteur d'une proposition de loi de privatisation de l'AFP déposée le 6 août, à M. Michel Péricard, député RPR (Yvelines) qui estimait que le déblocage de la situation « supposait la démission de M. Henri Pigeat ».

Déplorant à la fois d'avoir été largement déseigné du dossier par les services du premier ministre et de n'avoir pas assisté « à un départ en douceur de M. Pigeat », l'entourage

de M. François Léotard, ministre de la culture et de la communication, indiquait le 18 décembre « qu'il fallait trouver un nouveau président pour l'AFP ». M. Pigeat a répondu dans la soirée du 17 décembre, que les conseillers de M. Chirac. Ceci indique qu'il lui revient de prendre sa décision.

Largement symbolique, la démission de M. Pigeat, si elle a lieu, ferait sans doute retomber la tension. Mais les syndicats de l'Agence ont indiqué au conseil d'administration, via leur représentant, que la solution du conflit nécessitait une négociation « aboutissant à la signature d'un protocole d'accord avec le représentant du conseil qui qu'il soit ». En effet, si le PDG de l'AFP quitte ses fonctions, les problèmes de l'Agence et son déficit, eux, demeurent.

YVES-MARIE LABÉ

PRÊT A EMPORTER
12, rue de la Chaise - M^o Bac
LUXUEUX PÉRIODIQUES
CHESTER-FIELDS CRIM
Complète, bibliothèque
à collectionner, toujours en stock.
- 25 %
Sur collection PARINGER 1986

LES BRANCHÉS
VONT DÉCOUVRIR L'APPLE II GS
CHEZ INTERNATIONAL COMPUTER,
LES SERACCROCHENT AUX BRANCHES.

INTERNATIONAL COMPUTER
La micro sans frontières
26, rue du Renard Paris 4^e - 42.72.26.26
29, rue de Clichy Paris 9^e - 42.85.24.55
64, av. du Prado Marseille 13006 - 91.37.25.03

Le numéro de « Monde » daté 18 décembre 1986 a été tiré à 506 148 exemplaires (Publiété)

L'Apple IIc
nouveau est arrivé
chez Duriez
384 Ko de MEMOIRE + Moniteur vert + Souris + Logiciel tableur + Fichier + Traitement de texte avec disquettes d'autoformation (sauf pour l'installation, le manuel d'utilisation est presque superflus : les disquettes suffisent). En plus, Duriez vous offre 10 disquettes vierges. Prix : 6.700 F tic chez Duriez, 132, Bd St-Germain, Paris 6^e.

Le Monde Infos-Spectacles sur Minitel 36-15 + ISLM

cessation d'activité
PRÉLEVÉS SUR STOCKS SORTIS DE LEURS ENTREPÔTS SOUS DOMAINE
TAPIS ANCIENS, RARES
en majorité de Perse et du Caucase, tapis anciens et rares de la merveilleuse collection rassemblée depuis plus de 40 ans par
Atighetchi
exposés sur 700 m² dans sa galerie, sur laquelle il vous offre
consentir une remise de caisse de **50%**
4, rue de Valenciennes, 9^e M^o Ménilmontant
10 h à 19 h, même le samedi, 42.65.30.43.
Nous serions ravis de vous accueillir à domicile.

Combinaisons de ski
Anoraks
Pantalons
HENRI DUVILLARD
naturellement
AU REFUGE
46, rue Saint-Placide
42-22-27-33 75006 PARIS
Ouvert le lundi 22 décembre toute la journée